1er Octobre — 1er Novembre 1924 Tome CLXXV

MERCVRE

DE

FRANCE

(*Série Moderne*)

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois





PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

MCMXXIV

LA POLITIQUE DE LONDRES

—

> Si l'on veut que l'heure soit venue d'une politique nouvelle, le besoin n'était pas de renier celle d'hier. Il était facile au contraire de les rattacher l'une à l'autre et de reconnaître qu'on n'aurait pas pu aussi aisément faire la seconde si la première n'avait été faite.
>
> (Discours de M. Raymond Poincaré au Sénat, 27 août 1924.)

« Je pense que le Français moyen, déclarait à la presse M. Edouard Herriot à son retour de Londres, celui qui cherche de bonne foi et sans parti pris politique l'intérêt de son pays, doit avoir besoin d'indications précises. »

Le Président du Conseil, ce disant, était dans le vrai. L'opinion française, déshabituée depuis quelques mois de la « politique de cinéma », des effusions à grand spectacle entre premiers ministres, des allées et venues d'experts et des manifestations sur le quai des gares, a sans doute suivi avec une incertitude découragée les vicissitudes, prolongées trente-trois jours durant, de la Conférence de Londres. Le Français moyen, instruit par l'expérience, ne peut plus aujourd'hui se défendre d'abord de quelque scepticisme à chaque fois que ses maîtres et ceux de ses alliés se réunissent autour des tapis verts diplomatiques, avec l'intention d'arrêter définitivement un programme de Réparations : il

est payé, ou, si l'on nous permet ce triste jeu de mots, il paie pour savoir que l'enthousiasme des négociateurs sur le chemin du retour n'exclut pas les déceptions du lendemain.

Jamais cependant, le chœur qui entoure les protagonistes français de la scène diplomatique ne s'est encore révélé aussi vibrant et aussi chaleureux dans ses manifestations. Par la parole et par l'écrit, on nous a assurés que l'accord de Londres marquait l'aurore de temps nouveaux, que la lumière paraissait désormais au seuil de l'antre obscur où nous nous débattions jusqu'ici, qu'un air plus vivifiant circulait désormais sur l'Europe apaisée, et que l'âge d'or, ou du moins celui de la fraternité générale, était proche. Le Français moyen, né généreux et toujours sensible à cette éloquence spéciale qui s'essaya jadis aux premiers âges de la République, y prête peu à peu une oreille favorable : même s'il est à ce point moyen, qu'il n'appartienne à aucun des groupements convoqués pour acclamer nos négociateurs au débotté, il lui arrive de saluer ces derniers au cri de « Vive la Paix ! », car tel est en effet son sentiment.

Le lendemain toutefois, il se peut que le Français moyen, plus cartésien encore que M. Herriot, cherche à raisonner ses impressions. Il voudra savoir ce que représentent en résultats tangibles, en promesses d'avenir, les décisions internationales si éloquemment célébrées. Le Français moyen, qui ne figure pas dans la majorité parlementaire, qui n'a pas à calculer et à doser des votes de confiance, mais qui sait que d'accords comme ceux de Londres dépendent sa sécurité et sa prospérité, souhaite savoir ce qu'on a fait de celle-ci et de celle-là, puisque aussi bien, si des erreurs ont été commises, il est de sa fonction d'en finalement subir les conséquences.

Ainsi que nous le verrons plus loin, porter actuellement un jugement absolu et complet sur les résultats de la dernière conférence est une œuvre vaine. En 1919, en 1921, les Allemands ont pris, comme le 17 août dernier, des engage-

ments formels et précis, quant au paiement des légitimes réparations. Nul ne peut affirmer que les derniers seront davantage tenus que les précédents, mais le libre pronostic reste permis. Pour le mieux établir, pour apprécier exactement ce qui représente le brusque changement de front qui vient de s'opérer dans la politique française, et plus modestement, pour jalonner de façon nette la route escarpée que gravit la France à la recherche de sa créance fugitive, nous avons cru utile d'exposer ici en quelques pages, à ceux des lecteurs du *Mercure de France* qui ont bien voulu suivre nos précédentes études sur le même sujet, une sorte de bilan objectif de la conférence de Londres. Nous nous efforcerons de bien marquer d'où sont partis et où ont abouti nos négociateurs, en insistant, comme il est naturel, sur ce qui dans leur œuvre constitue dès maintenant non des probabilités, mais des certitudes. Nous n'espérons point départager ainsi les contempteurs d'une politique récemment désavouée même par certains qui l'applaudissaient triomphante, et ceux qui éloignés aujourd'hui des avenues du pouvoir lui conservent malgré tout leur foi. Pour d'aucuns, malheureusement nombreux, ce qu'on pourrait appeler la politique de Londres est un article de politique intérieure, au même titre que l'abolition du double décime, la « panthéonisation » de Jaurès, le monopole de l'enseignement et le droit syndical des fonctionnaires. Or, ce n'est rien moins que l'avenir matériel, et peut-être l'avenir tout court du pays que l'on vient d'engager de nouvelle manière : il importe de savoir comment.

§

Nous ne saurions rappeler ici dans le détail ce que fut la politique française des Réparations, jusqu'au jour où les futurs négociateurs de Londres eurent à en connaître (1).

(1) Voir dans la collection du *Mercure de France* : Emprunt international et dettes interalliées, 1-8-22 ; le Paradoxe du change allemand, 1-10-22 ; la Politique des moratoires, 1-12-22 ; la Politique des gages, 15-6-23 ; l'Allemagne devant

Cette politique avait été essentiellement une politique de gages, saisis sur le débiteur banqueroutier et défaillant, une politique réaliste que les circonstances firent indépendante. Vers la fin de 1922, l'Allemagne en révolte contre ses obligations, ayant volontairement saboté ses finances, se déclare officiellement incapable de payer. M. Poincaré et M. Bonar Law réunissent à Paris une conférence des créanciers ; le Premier britannique y présente un nouveau plan de règlement, dont récemment M. Léon Blum et M. Herriot nous ont vanté les mérites, supérieurs selon eux, en raison des avantages qu'il nous assurait, à l'actuel plan Dawes, que suscita la politique de la Ruhr. C'est là beaucoup de talent dépensé en pure perte ; le plan Bonar Law fixait la capacité de paiement de l'Allemagne *ne varietur*, sans tenir compte d'un accroissement possible de sa prospérité: il accordait au Reich un long moratorium sans gages, toutes choses qu'a rectifiées le plan Dawes. Il est vain d'ailleurs de spéculer sur les qualités de ce document mort-né : l'Allemagne de la fin de 1922, celle du chancelier Cuno, qui expulsait les commissions de contrôle et bafouait la « politique d'exécution » de Rathenau assassiné, eût trop évidemment fait du plan britannique un nouveau chiffon de papier.

M. Poincaré l'ayant compris occupa la Ruhr, et sans nul doute évita ainsi de plus redoutables aventures ; nous avons exposé l'an dernier ici même les principes et la pratique de la « Politique des gages » (1); à l'automne de 1923, l'Allemagne capitule ; *elle se déclare prête à des concessions qu'aucun ministre allemand n'aurait pu envisager au début de 1923* ; elle justifie par là même avec éclat la position prise contre elle.

C'est une question de savoir si le parti qui fut alors tiré d'une situation dont l'analyse détaillée nous entraînerait

le problème monétaire, 15-11-23 ; l'Ingénieux expédient du mark-rente, 1-4-24 Après l'expertise, 1-7-24.

(1) *Mercure de France*, 15-6-23.

trop loin, a bien été le meilleur. Certains soutiendront que la France, abandonnée et même âprement critiquée par ses alliés, était en droit de s'attribuer les fruits d'une victoire économique dont elle avait seule fait les frais. Le gouvernement d'alors, observateur scrupuleux, et mal récompensé en deçà et en delà des frontières, des pactes interalliés, affirma son intention de ne négocier ses avantages qu'en accord avec les autres signataires du traité de Versailles. De là, la convocation des experts, et de là aussi, nous y insistons, les tendances de leur rapport, désormais connu sous le nom de plan Dawes. Il n'est pas un esprit de bonne foi qui puisse soutenir que, sans l'occupation de la Ruhr, et sans la politique défendue contre vents et marées par M. Poincaré, la banqueroute frauduleuse du Reich aurait pu être aussi nettement établie, son industrie, ses chemins de fer aussi aisément proposés en gages de paiements futurs, le contrôle de ses finances aussi délibérément *accepté*. Il ne fallait rien moins que le désir de voir libérer son grand centre industriel pour que l'Allemagne se soumît à cette extrémité, obstinément repoussée quatre années durant.

Le 25 avril 1924, M. Poincaré, accusant réception à la Commission des Réparations du rapport des experts, en approuvait le principe. Très adroitement et très justement, il le conjuguait avec les directives essentielles de la politique française.

Les gouvernements alliés auront à examiner, disait-il, dans quelles conditions les gages actuellement détenus par la France et la Belgique feront l'objet d'une fusion ou d'un échange avec ceux qui seront remis indivisément à tous les alliés. Mais ces opérations ne pourront avoir lieu avant que l'Allemagne ait effectivement mis le plan à exécution, et c'est aux gouvernements de déterminer d'un commun accord les garanties qu'elles pourront rendre nécessaires.

On voit combien cette position était ferme et nette, combien elle s'articulait aisément avec la politique des mois

précédents, dont elle était le rigoureux développement. L'occupation de la Ruhr, le gouvernement français l'avait maintes fois répété, n'était pas une fin, mais un moyen de contrainte ; la contrainte s'était avérée efficace ; elle avait permis la mise sur pied d'un programme de paiement rationnel ; on la devait suspendre à la mesure de la soumission du débiteur, venu à composition sur la base de l'exécution dudit programme.

Cette dernière phase de la négociation, M. Poincaré la préparait par un cordial échange de vues avec M. Ramsay Mac Donald, lorsque les élections du 11 mai amenèrent l'heure de M. Edouard Herriot, et l'avènement de ce que l'on appela tout d'abord avec simplicité une « politique humaine ».

Il était difficile de percevoir ce qu'apportait d'inédit cette qualification avantageuse. Lorsque le 11 janvier 1923, M. Poincaré fit approuver au Parlement l'occupation de la Ruhr, M. Herriot se rangea parmi les abstentionnistes, se refusant ainsi à condamner formellement la politique des gages ; cette dernière n'avait jamais eu au surplus de plus ferme soutien que le Sénat radical-socialiste ; le 11 mai 1924, le corps électoral s'était prononcé contre le double décime et la vie chère, mais non sur la politique extérieure du cabinet, dont, dans la très grande majorité des circonscriptions, on s'était bien gardé de l'entretenir.

La « mystique » de ce 11 mai voulait cependant que l'on fît quelque chose ; on se voyait obligé d'ajourner jusqu'à une époque indéterminée la plupart des réformes intérieures promises aux électeurs : d'autre part, le parti socialiste avait pris sur la question de la Ruhr une position trop tranchée pour que l'on risquât sur elle l'union de la majorité nouvelle. Le patriotisme de M. Edouard Herriot l'incita à rechercher une politique transactionnelle, où se satisfit néanmoins son humanitarisme convaincu.

Juin finissant, le Chef des Gauches, depuis peu installé au quai d'Orsay, partit pour Chequers, afin d'y prendre

contact avec son collègue britannique. On n'a point oublié les épisodes, petits et grands, de ce voyage retentissant, le coucher dans le lit de Cromwell, les fraternelles fumeries sur l'herbe, remplaçant le golf de Cannes funeste à M. Aristide Briand, parmi l'empressement des photographes des deux mondes. Le 24 juin, un communiqué venu de Bruxelles nous apprenait que MM. Herriot et Mac Donald, et par surcroît M. Theunis, étaient d'accord sur l'exécution immédiate du rapport des Experts, l'évacuation de la Ruhr après « commercialisation » de la dette allemande, et la reprise du contrôle des armements en Allemagne. On ajoutait, promesse d'ailleurs ancienne, que l'Angleterre allait s'engager par écrit à secourir à l'avenir ses Alliés, en cas de manquement constaté de l'Allemagne.

Il avait été décidé aux Chequers de tenir à Londres le 16 juillet une conférence interalliée où cet accord de principe serait traduit en réalisations pratiques : cette conférence était nécessaire ; elle devait précéder, selon la note même de M. Poincaré du 25 avril 1924, l'application du plan Dawes. M. Herriot se bornait donc jusque-là à assaisonner, si l'on peut dire, de multiples démonstrations extérieures, où se glissaient de fâcheuses imprécisions, la politique de son prédécesseur. Il se gardait de rompre la chaîne. La joyeuse rondeur du Président du Conseil allait cependant être soumise à une rude épreuve par la publication, le 2 juillet, d'une note adressée par le Foreign Office aux participants à la conférence de Londres, note à laquelle était joint un exposé du point de vue anglais sur le nouvel état de la question des Réparations, susceptible d'apparaître comme le résultat concerté des conversations de Chequers. Ce document, qu'avait reçu à Berlin lord d'Abernon, l'étrange ambassadeur britannique auprès du Reich, ne parvint que tardivement à Paris où il suscita un vif émoi ; n'y voyait-on pas notamment préconiser la renonciation à toute sanction contre l'Allemagne récalcitrante, sauf l'avis d'un organisme nouveau à créer, et extérieur à la commission des

Réparations, normalement chargée par le Traité de la constatation des manquements ? L'entorse faite au Traité de Versailles était grave, et nulle compensation n'était à prévoir, puisque la note britannique déclarait exclure de toute discussion le problème des dettes interalliées et celui de la sécurité.

En France, le malaise fut grand, au point que M. Mac Donald, sentant son collègue français en péril, et tenant essentiellement pour sa sécurité politique intérieure à mener à bien avec lui la conférence annoncée, se rendit à Paris, toutes affaires cessantes, pour effacer par sa démarche ce qu'avait de trop brutal la sincérité, et non — l'avenir l'a montré — l'exagération de la note britannique. Le 9 juillet, après une nuit d'explications pénibles, paraissait une note commune franco-anglaise, où l'on affirmait qu'à la conférence qui devait s'ouvrir la semaine suivante, les deux Gouvernements limiteraient leurs échanges de vues à la mise en application du plan des experts, *compte tenu du respect nécessaire des dispositions du Traité de Versailles* ; il demeurait entendu que l'on ne parlerait ni sécurité, ni dettes interalliées.

Le 11 juillet, au Sénat, divers interpellateurs, dont M. Poincaré, invitaient le président du Conseil à préciser les termes de cet agrément, c'est-à-dire à confirmer que la Conférence du Londres se limiterait, ainsi qu'il avait été décidé depuis plusieurs mois, à régler les modalités de la mise en pratique du plan Dawes, à l'exclusion de toute atteinte aux droits divers que nous tenions du traité de Paix. M. Herriot fut formel sur ce point. « J'ai mené avec succès, dit-il un moment, *la lutte pour la défense des droits de la commission des réparations*,..j'ai refusé tout arbitrage en dehors d'elle », et plus loin : « Si on touchait à un détail de l'architecture du Traité de Versailles, tout l'édifice tomberait, et si on voulait ensuite le reconstruire, on verrait se heurter tant de passions contraires, tant d'intérêts libérés, que cette horreur qu'est la guerre en sortirait iné-

vitablement. » Plus précisément, sur la question du droit isolé aux sanctions en cas de futurs manquements de l'Allemagne, M. Herriot ne fut pas moins formel : « Si l'entente avec nos alliés, dit-il, ne pouvait se réaliser une fois le manquement constaté, nous conserverions notre liberté. »

M. Poincaré, à l'issue de ce débat, vota la confiance dans la politique extérieure du gouvernement. En fait, d'après ce qu'il venait d'entendre, c'était la continuation et le développement de la sienne propre qu'il votait. Partant pour Londres, M. Herriot s'engageait à n'y traiter que de l'application pratique du plan des Experts, dont la politique de son prédécesseur avait permis l'établissement et préparé les voies, c'est-à-dire en particulier à négocier contre ceux prévus au plan Dawes les gages que nous détenions, et non à abandonner ceux-ci. Il déclarait repousser à l'avance toute procédure nouvelle de constatation des manquements de l'Allemagne, et réserver quant aux sanctions présentes et futures notre entière liberté d'action.

En cet état, ceux qu'alarmaient l'éventualité d'une fissure dans la continuité de la politique française, et la fâcheuse impression qu'elle produirait au dehors, allaient pouvoir se rassurer. Seuls, des incidents comme celui de la note anglaise du 2 juillet, témoignant de l'obstination toute britannique du Foreign Office à suivre, contre notre position initiale, sa politique personnelle, à la faveur des mœurs diplomatiques nouvelles du Gouvernement français, justifiaient quelques inquiétudes. L'avenir les devait justifier bien davantage.

§

Le 15 juillet, le jour même où les délégués alliés s'embarquaient pour Londres, la Commission des Réparations sembla vouloir avec beaucoup d'opportunité délimiter leur tâche, et plus particulièrement, quoique de façon indirecte, celle des délégués français. M. Poincaré, et M. Herriot implicitement, aussi lui, avaient déclaré que l'exécution par

l'Allemagne du plan des Experts devait précéder l'abandon ou la négociation des gages que nous détenions. Or à l'unanimité, les techniciens de l'hôtel Astoria déclaraient que cette exécution serait acquise par la constitution de la nouvelle banque d'émission prévue au plan Dawes, par celle de la compagnie des chemins de fer du Reich exploitant le gage des alliés, par l'organisation du système des obligations industrielles figurant également, toujours d'après le plan Dawes, le gage complémentaire des créanciers, par la cession desdites obligations (ferroviaires et industrielles) au représentant de la Commission des Réparations, enfin par le placement de l'emprunt extérieur de 800 millions, qui devait mettre définitivement l'Allemagne en mesure de s'exécuter.

Ce dernier point est essentiel, parce que c'est celui dont on allait se servir tout d'abord pour engager M. Herriot sur le chemin des abdications. Le plan Dawes comporte à sa base une opération de crédit en faveur de l'Allemagne, et, faute de cette opération, il n'est rien. Sans doute, le Reich a lui-même provoqué l'effondrement de ses finances publiques et de sa monnaie, mais il faut prendre avec réalisme les choses en l'état où elles sont présentement, et par conséquent « renflouer » tout d'abord le débiteur, dans l'intérêt même de ses créanciers, pour mettre le premier en état de payer les seconds. Le plan Dawes prévoit à ces fins, nous rappelions le chiffre tout à l'heure, une ouverture de crédit de 800 millions.

Cette somme ne peut être fournie que par les Etats ou les particuliers qui, à l'heure actuelle, ont des disponibilités en excédent, c'est-à-dire en premier lieu par la finance américaine : c'est pourquoi on a dès l'abord vu à Londres les représentants de cette dernière dominer les débats de la conférence et peser à leur volonté sur ses décisions. En une matière moins grave, c'eût été assurément un spectacle de haut goût que de voir nos politiques de gauche, vigoureux contempteurs de la finance internationale, défaillir à

chaque instant devant les froncements de sourcils d'un quarteron de banquiers.

Dès le 17 juillet, l'un de ces derniers, M. Owen O. Young, dont les bons sentiments à l'égard de notre pays ne sont d'ailleurs pas douteux, déclarait dans une interview que le public américain ne saurait souscrire à l'emprunt international qu'aux conditions suivantes : libre agrément de l'Allemagne au plan Dawes en général, certitude que l'Allemagne ne pourra plus être troublée à l'avenir dans son activité économique par une intervention extérieure imprévue ou injustifiée, assurance que les revenus affectés au service de l'emprunt ne pourront être détournés de leur destination et saisis par une puissance étrangère. Si l'on traduit, en langage clair, les deux dernières conditions, elles reviennent à dire qu'aucun créancier de l'Allemagne au titre des Réparations, et par conséquent la France, ne pourrait à l'avenir sanctionner par la contrainte un manquement de l'Allemagne, ainsi qu'il a été fait en occupant la Ruhr ; elles instituent d'autre part un privilège au profit des souscripteurs à l'emprunt, au préjudice de la créance de Réparations.

M. Ed. Herriot, qui s'était solennellement engagé à défendre la liberté d'action de la France, le monopole de la Commission des Réparations pour la constatation des manquements, et, conformément au traité de Versailles, le privilège de premier rang de la créance de réparations, gravit, lorsque ces exigences lui furent officiellement présentées, la première marche de ce qu'il a appelé « son calvaire ». Non sans hésitations, mais, en fin de compte, de la façon la plus nette, il allait capituler sur tous les points.

Le 19 juillet, on s'achemina vers une première transaction : on décida en effet que l'appréciation des manquements de l'Allemagne, et par voie de conséquence, de la possibilité pour les créanciers d'exercer des sanctions contre elle, serait laissée à la Commission des Réparations, complétée, il est vrai, par l'adjonction d'un membre américain. Par là,

la France abandonnait déjà la majorité de fait dont elle disposait en cette assemblée. En outre, il ne pourrait y avoir constatation de manquement qu'après avis conforme de « l'agent de paiement des réparations », autre citoyen américain, et d'un représentant des souscripteurs à l'emprunt, probablement américain, lui aussi, par la force des choses : par ailleurs le service de l'emprunt était assuré, en toutes circonstances, de la priorité sur tout versement allemand.

Les banquiers anglais et américains représentés en l'espèce par M. Montagu Norman, gouverneur de la Banque d'Angleterre, et M. Lamont, de la Banque Morgan, jugèrent plein de péril cet arrangement : il réservait, paraît-il, en une formule obscure la possibilité pour la France de recommencer, malgré toute cette procédure, l'opération de la Ruhr. Il fallait.pour rassurer plus complètement les souscripteurs, nous ligoter plus étroitement. On y parvint non sans résistance de la délégation française, reconnaissons-le, le 2 août : il fut décidé que si la Commission des Réparations, complétée, comme il a été dit ci-dessus, par un membre américain,ne faisait pas l'unanimité sur la constatation des manquements allemands, on recourrait à l'arbitrage complémentaire d'un autre comité, formé de personnalités neutres équitables et compétentes, et présidé par un Américain.

Il ne faut pas se payer de mots : cette formule annihile définitivement notre liberté d'action vis-à-vis de l'Allemagne récalcitrante ; elle dessaisit la Commission des Réparations de son droit de décision en la matière et constitue dès lors une amputation du Traité de Versailles; il est clair que l'intervention des neutres, aisément circonvenus par l'Allemagne, en un débat où ils n'ont que faire, nous bridera inévitablement. C'est à quoi M. Herriot avait promis de s'opposer : c'est à quoi il a consenti.

On objectera assurément que c'était là pour la Conférence de Londres une question de vie ou de mort, puisque tout

l'ordre nouveau qu'elle prétendait instituer reposait sur l'émission préalable de l'emprunt de 800 millions, et que les souscripteurs futurs exigeaient les concessions dont s'agit. L'argument n'est pas sans force. Observons néanmoins que pour la finance américaine, 800 millions de marks-or représentent la plus modeste des oboles. On eût compris semblables exigences, s'il se fût agi de souscrire non pas seulement ces 800 millions, qui iront directement dans les caisses de l'Allemagne, mais avec eux les 16 milliards d'obligations ferroviaires ou industrielles dont le rapport des experts prévoit l'émission, en vue de l'affectation du montant de leurs coupons au paiement des Réparations. On eût compris surtout que les représentants de la France ne consentissent que pour cet avantage substantiel les abdications ci-dessus. Une promesse de la souscription aux obligations du plan Dawes nous assurait de son succès et de notre paiement; elle n'a pas été faite à Londres et M. Herriot ne l'a pas demandée; notre liberté d'action a été exclusivement sacrifiée au succès d'un emprunt qui consolidera l'équilibre financier de l'Allemagne, sans aucune garantie que nous bénéficions ensuite de cette consolidation, et avec cette aggravation qu'il nous sera pratiquement impossible de contraindre le Reich à nous en faire, effectivement, bénéficier. Les exigences afférentes à l'émission de l'emprunt de 800 millions sont apparues tellement excessives que, selon l'expression réaliste d'un de nos confrères, elles « puaient le chantage politique ». Les choses ne se seraient pas passées autrement si l'on avait voulu seulement, en dehors de tout souci de régler le problème des Réparations, nous faire sortir de la Ruhr et surtout nous empêcher d'y rentrer jamais. Le gouvernement de M. Herriot a passé outre à cette hypothèse, qui s'impose avec force au Français moyen.

Il est vrai que l'arbitrage sous toutes ses formes participe de ce que nous avons appelé plus haut la « mystique » de 11 mai. C'est pour d'aucuns une panacée universelle, la clef de l'ordre nouveau. Heureux de l'application de cette

formule élastique à la question des manquements, M. Ed. Herriot en a, du même coup, obtenu sans peine à Londres l'extension à d'autres éventualités, en échange, a-t-il dit, de ses précédentes concessions. C'est ainsi que le plan Dawes ayant prévu qu'un Comité spécial, dit Comité des transferts, déciderait des circonstances dans lesquelles l'Allemagne pourrait effectuer des paiements au compte réparations, sans compromettre son équilibre économique, il a été décidé, à la demande des délégués français, que les décisions de ce Comité pourraient être, elles aussi, soumises à l'arbitrage. Il en a été de même pour les difficultés que pourrait soulever l'exécution des réparations en nature, avec cette disposition complémentaire, d'ailleurs intéressante, que la période pendant laquelle ces réparations sont prévues serait prolongée au delà du terme fixé. Mais n'est-ce point là triompher sur l'accessoire, après avoir cédé sans réserve sur l'essentiel ?

§

Eprouvée déjà dans son principe par l'abandon de notre liberté d'action en cas de défaillance de l'Allemagne, la politique de la Ruhr allait être à Londres directement atteinte par l'engagement sans contre-partie d'un prompt abandon de ce gage essentiel.

On sait l'acharnement que l'Angleterre a déployé, en le voilant à peine de formes diplomatiques, contre notre action dans la Ruhr. Son indifférence, qui est totale quant au paiement des Réparations, lui persuade que toute pression exercée sur le Reich en diminue la puissance d'achat, et risque par conséquent d'accroître la crise économique anglaise. Sur ce point, aucun ministère britannique n'a varié, et le ministère travailliste moins que tout autre.

Les collaborateurs de M. Mac Donald et lui-même tentèrent tout d'abord de faire condamner de biais notre présence dans la Ruhr, en appuyant les exigences des banquiers américains : comme le résultat escompté ne survenait pas

assez vite, M. Mac Donald crut devoir le 25 juillet transmettre à M. Herriot une note allemande, où il était demandé que l'évacuation militaire de la Ruhr s'accomplît au plus tard le 10 janvier 1925, prétention que le Foreign Office paraissait tout prêt à accepter : la lettre faisait même état de prétendus engagements conformes du gouvernement français.

Le plan des experts recommande, on l'a signalé maintes fois, la reconstitution de l'unité économique du Reich pour lui permettre de s'acquitter en conformité du programme qu'il trace ; cette condition signifie que, l'exécution du plan Dawes commencée, l'exploitation économique de la Ruhr doit cesser ; elle ne vise en rien l'occupation militaire. En outre, toutes les communications du gouvernement Poincaré à ses alliés, lesquels ont montré à diverses reprises qu'ils les interprétaient bien en ce sens, ont annoncé que l'occupation cesserait au fur et à mesure de l'exécution par l'Allemagne de ses obligations. C'est la loi même du gage. Le bon sens commandait donc de ne procéder à aucune évacuation avant paiement, et à tout le moins avant que ce paiement fût garanti par le placement des obligations allemandes dont le service doit alimenter la caisse des Réparations. Notre engagement de mettre à exécution le plan Dawes commandait le retrait de nos missions économiques, dès le moment où l'Allemagne exécuterait à son tour ce même plan : la continuité de notre politique, le simple souci de préserver nos droits, exigeaient le maintien des cadres militaires qui nous permettraient d'exploiter à nouveau le gage, à la première défaillance du débiteur.

Au surplus, cette question ne devait même pas se poser à Londres. Les Alliés étaient venus en cette ville pour mener à bien une tâche précise, la détermination des mesures pratiques dont le rapport des Experts exigeait l'exécution : nulle part, dans le plan Dawes, il n'est question de l'occupation militaire de la Ruhr ; il n'en devait pas être davantage question à Londres à aucun moment.

Au reçu de la lettre de M. Mac Donald, qui rompait outrageusement avec cette convention, M. Herriot tenta une riposte, qui eût été heureuse, si elle eût été poussée à fond : il demanda que, puisqu'on posait ouvertement à la Conférence la question de la Ruhr, exclue en principe de son ordre du jour, on introduisît en ce dernier, par une semblable dérogation, le problème de la sécurité et celui des dettes interalliées. C'est en ce sens que M. Herriot paraît du moins s'être exprimé dans la réponse écrite qu'il adressa le 28 juillet à M. Mac Donald. Vers le même temps, on annonçait que la Ruhr serait évacuée dans le délai de deux ans, à condition que pendant ce délai les Allemands se soient scrupuleusement acquittés des obligations mises à leur charge par le rapport des experts. Comme en fait, ce dernier accorde à l'Allemagne un moratoire de quatre ans, c'était déjà renoncer à châtier la mauvaise foi du Reich, avant même qu'elle eût occasion de se manifester pratiquement.

Entre temps, des délégués allemands étaient convoqués à Londres, la mise à exécution du plan Dawes exigeant de la part du Reich des engagements complémentaires à ceux du Traité de Versailles. Le 5 août, M. Marx, chancelier de l'Empire, M. Stresemann, ministre des Affaires étrangères, et M. Luther, ministre des Finances, participaient pour la première fois aux délibérations de la Conférence. Mis en présence des dispositions de détail arrêtées par les Alliés, ils les discutèrent longuement, réclamant en particulier une représentation paritaire dans toutes les organisations arbitrales imaginées par M. Herriot, et protestant par dessus tout avec éclat contre l'éventualité d'un maintien de nos troupes dans la Ruhr. Les Allemands, qui se savaient appuyés sur ce point par les Anglais, se seraient gardés de mettre aucune sourdine à leurs prétentions.

Il semble qu'à ce moment, M. Herriot, qui croyait à force de concessions s'être assuré devant les représentants allemands l'appui britannique, ait senti le sol lui manquer. Le 9 août, il partait pour Paris, en compagnie de ses co-dé-

légués, M. Clémentel et le général Nollet, afin de reprendre contact avec son ministère, et d'engager, le cas échéant, la responsabilité solidaire du cabinet. Celui-ci, sans difficulté, fit, en des conférences mystérieuses, bloc derrière son chef, pour lequel on organisa, à son arrivée comme à son départ, les plus brillantes manifestations populaires. Un citoyen, peu informé, qui, sur le passage du président du Conseil, criait : « Ne lâchez pas trop ! » fut vigoureusement houspillé par la foule. C'est ainsi que le populaire entend la « politique humaine ».

Jusqu'au 16 août, date à laquelle la Conférence se termina parmi les congratulations d'usage, M. Herriot, aux prises avec les marchandages germano-britanniques, et non sans une belle défense, céda peu à peu cependant ses positions. Non seulement il accepta le principe d'une cessation quasi-immédiate de l'exploitation économique de la Ruhr, laquelle rapportait en dernier lieu 1.200 millions de marks-or par an, tous frais déduits, mais il admit l'engagement, consigné dans le protocole de la Conférence, d'évacuer la Ruhr occupée dans le délai maximum d'un an, et même sans délai pour certaines positions.

En face de cet abandon capital, aucune contre-partie : M. Herriot avait prétendu troquer la Ruhr contre des garanties de sécurité ou contre une ébauche d'arrangement sur les dettes interalliées ; le protocole final de Londres est muet sur les deux questions ; seul, M. Mac Donald, dans son discours de clôture, a fait une déclaration assez vague sur la nécessité d'assurer la sécurité de toutes les nations, et a annoncé que, d'ici le mois de novembre prochain, les experts étudieraient la question des dettes : rien d'autre que ces formules imprécises en échange de nos concessions formelles.

Ainsi manœuvré par ses alliés, M. Herriot avait en dernière heure recherché du côté des Allemands une contrepartie à ses engagements relatifs à l'évacuation de la Ruhr. Sa grande pensée et celle de M. Clémentel, qui se souvient

d'avoir été un ministre du Commerce d'une grande activité, furent alors d'obtenir du Reich, en échange d'un prompt retrait de nos troupes, un accord économique avantageux. A l'heure présente, les art. 264 et suivants du traité de Versailles règlent unilatéralement nos rapports commerciaux avec l'Allemagne, en nous y assurant le bénéfice de la classe de la nation la plus favorisée, et en nous garantissant contre toute offensive douanière. Mais, toujours aux termes du Traité de Paix, ces dispositions deviennent caduques cinq ans après la mise en vigueur de ce dernier, c'est-à-dire le 10 janvier 1925. Sous peu de mois, nous serons normalement amenés à régler sur le pied d'égalité nos rapports contractuels avec le Reich. On pouvait donc à Londres prétendre anticiper de façon avantageuse sur ce règlement.

C'était là aussi un vain espoir. Les Allemands, tout en ne ménageant point les protestations de bonne volonté, ne s'illusionnaient pas sur la valeur de la monnaie d'échange représentée par l'évacuation de la Ruhr, qu'ils savaient devoir obtenir de toutes façons avec l'aide britannique. D'autre part, les Anglais et même les Belges surveillaient de fort près et avec un mécontentement non dissimulé ces tractations directes entre délégations française et allemande. La conclusion fut un échec complet de cette diversion, si l'on excepte l'engagement mutuel des deux parties de se rencontrer à nouveau en octobre, pour mettre sur le chantier l'accord économique, reconnu souhaitable de part et d'autre.

§

De la sorte, la Conférence de Londres a abouti, par abandons successifs, à la cession de gages et d'avantages certains contre de simples promesses.

Nous avons aliéné pratiquement notre liberté d'action et celle de la commission des Réparations, au cas de futur manquement de l'Allemagne à ses obligations.

Nous avons renoncé immédiatement à l'exploitation rémunératrice du gage rhénan.

Nous nous sommes engagés à abandonner militairement ce gage avant le temps nécessaire pour être assurés que sa détention était inutile.

En échange de quoi nous rapportons :

a) L'adhésion du gouvernement allemand au plan Dawes, et la promesse que la finance anglo-américaine essaiera de placer l'emprunt international de 800 millions, qui en constitue la première étape. Le véritable bénéficiaire de tout cela est d'ailleurs le Reich, dont la dette est ainsi fixée à un chiffre inférieur à l'état de paiement de 1921, et qui se voit assuré du crédit nécessaire pour redresser définitivement son économie. Nous n'avons en revanche aucune espèce de certitude de voir placer les autres emprunts, directement affectés, ceux-là, aux paiements qui nous sont dus.

b) La promesse de la réunion d'une conférence financière sur la question des dettes interalliées, sans la moindre indication quant à son but et à ses chances de succès.

c) La promesse d'imminentes négociations commerciales franco-allemandes. Ici, nous avons, comme nous le verrons tout à l'heure, une assurance, qui est l'hostilité ouverte de l'Angleterre contre de semblables pourparlers.

d) Certaines améliorations techniques dans le fonctionnement des transferts et des livraisons en nature, qui ne sont point négligeables, et dont nous nous excusons de ne pouvoir donner le détail, mais qui, comparativement aux éléments ci-dessus, sont des plus secondaires.

Enfin ces résultats matériels entraînent un résultat moral d'une importance considérable : la politique française a exécuté à Londres un « tête-à-queue » désormais historique et cela sans le moindre ménagement. Le chef de notre délégation, grossie pour la circonstance de personnalités notoires du Cartel des Gauches qu'on ne s'attendait point à voir convoquer en ces conjonctures, a dénoncé, avec une curieuse absence de discrétion, les méfaits de la poli-

tique précédente, source, a-t-il dit, de tous nos maux. « Je me bats, s'écria un jour M. Herriot, adossé à un mur que je n'ai pas construit. » Trop heureux eussions-nous été si ce mur l'avait arrêté dans sa retraite, et servi de soutien à l'édifice en vue duquel il avait été solidement et patiemment construit. La faute essentielle de nos négociateurs a été de sous-estimer la force de leur position initiale et de n'en pas utiliser, dans le désir d'éviter une rupture, tous les éléments. En fait, ils sentaient beaucoup moins derrière eux le « mur », dont parlait M. Herriot, qu'une clientèle soucieuse d'établir que le parti précédemment au pouvoir avait organisé la faillite des Réparations. Le patriote, l'honnête homme qu'est le président du Conseil, en se proclamant avec éclat le « syndic de cette faillite », n'a pas lui-même échappé entièrement à cette propension misérable : de là sans doute sa mollesse à utiliser les armes forgées par un autre.

Reconnaissons cependant qu'à la faiblesse de notre délégation, il est des mobiles plus hauts. M. Edouard Herriot, anglophile forcené, est aussi un pacifiste convaincu. Il a joué à fond la carte anglaise et celle de la conciliation à tout prix. Les ministres travaillistes, qui avaient besoin d'un succès à Londres, et qui s'y sont d'ailleurs comportés exactement comme l'aurait fait à leur place un cabinet conservateur ou libéral, avaient la bonne fortune de voir coïncider exactement la route qui mène la Grande-Bretagne à la satisfaction de ses intérêts politiques ou économiques, et celle qui, selon l'idéologie courante, conduit à la paix, par la prescription de toutes les charges, condamnations ou dettes résultant de la dernière guerre, hormis bien entendu ce qui est dû à l'Angleterre. Dans le cas de la France, ces deux routes sont violemment divergentes. Entendons-nous bien : nous ne pensons à aucun degré que la satisfaction des intérêts politiques français soit contraire à la paix du monde; mais il est deux façons d'entendre la paix : ou bien on l'assure par le jeu de concessions perpétuelles, par l'En-

tente à tout prix, quitte à faire de certains des pays qui capitulent la proie au propre ou au figuré de ceux qui savent résister; c'est la méthode qui consiste à croire qu'il suffit de crier : « Vive la Paix ! » pour qu'elle vive en effet ; ou bien elle consiste à pratiquer une politique suffisamment ferme et indépendante pour que personne ne se risque et ne songe à troubler la tranquillité maintenue. Si l'on admet que la bonne foi et la bonne volonté sont désormais la règle dans le monde, nous reconnaissons que cette dernière formule est inutilement énergique ; c'est précisément l'avis de M. Herriot, à qui l'idéalisme fut largement dispensé, en même temps que le don de la rhétorique, qu'il enseigna jadis. Si cet optimisme se vérifie, si les promesses qu'il rapporte sont tenues, on devra lui tresser des couronnes : il aura vu juste. S'il s'est trompé, sa responsabilité sera lourde. Jusqu'à ce que nous soyons fixés sur la réalité de ce formidable progrès de la générosité et de l'abnégation internationales, la politique de Londres échappe dans l'absolu à une condamnation positive.

§

D'après ce qui précède, le succès de la politique de M. Herriot pourra être considéré comme acquis :

1° Si avant l'évacuation de la Ruhr, les opérations de crédit prévues par le plan Dawes au profit de l'Allemagne *et de ses créanciers* sont effectuées.

2° Si toujours avant cette évacuation, la question des dettes interalliées, d'autant plus urgente que notre créance sur l'Allemagne est désormais plus réduite, est, elle aussi, réglée.

3° Si, toujours dans ce délai, nous avons conclu avec l'Allemagne un accord économique, nous mettant à l'abri de la concurrence active que vont lui permettre l'évacuation de la Ruhr et sa consolidation matérielle par l'emprunt international.

4° Si enfin, et toujours avant l'évacuation, il a été pourvu

par un moyen quelconque à notre sécurité, que le fameux « désarmement moral » ne garantit vraiment pas de façon suffisante.

Quels sont sur ces quatre points que posa récemment, dans un brillant article du *Matin*, M. le sénateur Henry de Jouvenel, les éléments d'appréciation dont nous disposons?

I. — En dépit de difficultés de détail, qui ont surgi moins de huit jours après la clôture de la Conférence, il est permis de penser que le plan Dawes recevra au moins un commencement d'exécution avant le délai d'un an. L'opinion ouvrière dans les divers pays intéressés est dressée, il est vrai, contre lui, appuyée comme il arrive sur de purs sophismes : elle a peu de chances de s'imposer. Le Reichstag s'est prononcé pour l'exécution du même plan dans des conditions assez suspectes, et il semble bien que la droite nationaliste se soit fait payer son vote par la promesse d'une participation au pouvoir, dangereuse pour nous: mais, sur elle, plane la menace d'une dissolution, qui nous garantit dans une certaine mesure contre ses excès. Quoi qu'il en soit, le gouvernement de Berlin a trop d'intérêt à la mise en vigueur du concordat extraordinairement avantageux dont il vient de bénéficier, et à l'émission de l'emprunt international qui résoudra la crise de crédit dont il souffre, pour marquer dès le premier moment de la mauvaise volonté. Les Etats-Unis, d'autre part, considèrent le plan Dawes comme leur œuvre, un peu comme leur chose, et aideront sans doute à son « démarrage ».

Où les inquiétudes commencent, c'est lorsque l'on songe que, comme nous l'avons indiqué plus haut, l'opération de crédit prévue par le rapport des Experts est double : elle comprend l'emprunt de stabilisation de 800 millions qui doit profiter à l'Allemagne seule, et le placement des 16 milliards d'obligations dont l'intérêt représente le plus clair de nos encaissements futurs. Il y a les plus grandes chances dès maintenant pour que les 800 millions soient couverts : M. Herriot a multiplié, on l'a vu, les concessions

dans ce but. Les 16 milliards d'obligations sont encore entièrement « en l'air ». De part et d'autre, personne ne s'est occupé de leur sort : si elles ne peuvent être placées, et rien ne garantit qu'elles le seront, nous aurons été purement et simplement joués.

II. — En ce qui concerne les dettes interalliées, on sait seulement qu'une nouvelle conférence se réunira prochainement à Londres pour examiner la question, « en toute équité et en tenant compte de tous les éléments ». Cette formule est vide de sens. Elle peut vouloir dire que l'Angleterre nous fera remise de notre dette, motif pris de la réduction de notre propre créance sur l'Allemagne, comme elle peut signifier qu'elle nous sommera de la payer, motif pris de la charge excessive de ses impôts ou de l'état de ses dépenses. Si, comme on l'annonce, c'est ce personnage quasi-shakespearien qu'est M.Snowden qui représente la Grande-Bretagne en cette affaire, la deuxième hypothèse est plus probable que la première, puisque aussi bien M. Herriot n'a pu ou n'a su obtenir à Londres sur ce point aucune précision.

III. — La question de l'accord commercial avec l'Allemagne, elle, est presque tragique. Au moment où ces lignes paraîtront, une conversation sera engagée avec le Reich, qui devra être terminée dans le délai de trois mois, si l'on veut éviter une guerre douanière sévère entre les deux pays. Maîtresse sans restriction de la Ruhr et de ses ressources, l'industrie allemande, selon de bons experts, est en mesure de produire à 10 o/o environ au-dessous de ses concurrentes. Notre propre industrie, habituée à un protectionnisme excessif, est peu préparée à cette éventualité. Une entente entre les deux pays est donc indispensable : nous le répétons, pour notre part, depuis longtemps.

Comme, des deux côtés du Rhin, tous les esprits modérés et la plupart des techniciens sont d'accord sur ce point, un arrangement pourrait être assez vite réalisé, n'étaient là encore les difficultés que nous ménage l'Angleterre, et que

la soumission avec laquelle la politique française est entrée dans le jeu britannique n'a visiblement pas apaisées. Dès le 23 août, on annonçait que M. Herriot s'était engagé à communiquer à M. Mac Donald les propositions économiques qu'il comptait faire à l'Allemagne : M. Herriot a démenti cette information, il est vrai, mais de façon assez vague. L'eût-il fait plus clairement, que nous avions, à défaut de ces propos, un signe évident des intentions anglaises, dans la constitution à Londres d'un comité spécial, chargé d'étudier de façon générale les répercussions de l'exécution du Plan Dawes sur l'industrie et le commerce britanniques, et en outre de suivre l'élaboration des futurs traités de commerce à conclure par chacun des alliés avec l'Allemagne.

Il y a là évidemment une prétention insoutenable : les rapports commerciaux avec l'Allemagne sont en quelque mesure affaire interalliée jusqu'au 10 janvier 1925, date à laquelle le traité de Versailles cesse de les régir ; ce terme atteint, l'Angleterre n'est pas plus fondée à contrôler nos négociations économiques et à y intervenir, lorsqu'il s'agit du Reich, que lorsqu'il s'agit de l'Equateur ou du Guatémola. L'entente ne doit pas être de la vassalité, mais, quand bien même le gouvernement de M. Herriot en serait convaincu, il s'est d'ores et déjà ménagé un risque sérieux de voir surgir à nouveau entre l'Angleterre et nous un différend d'ordre économique, que les intérêts en cause feront nécessairement grave. Ce différend, dira-t-on, est inévitable, dès l'instant que nous traiterons isolément avec l'Allemagne : c'est précisément parce qu'il est inévitable, qu'il était inopportun d'y joindre des concessions unilatérales, dont les manifestations britanniques récentes nous montrent déjà l'inutilité.

IV. — Reste la sécurité : nous n'avons pas qualité pour en traiter. Relevons seulement une série de faits que chacun a pu noter au passage ; d'une part, l'avis du maréchal Foch, dont M. Herriot s'est couvert pour dissocier entièrement la question de la sécurité de celle de l'évacuation de la Ruhr, a été

interprété de façon manifestement assez trouble ; d'autre part, M. Mac Donald n'a pas attendu la conférence de Londres pour rejeter, au nom de son pays, le pacte d'assistance mutuelle mis sur pied par la Société des Nations : cet homme d'Etat travailliste préfère à ces constructions nouvelles la Grande Flotte de Spitehead.

Il l'a laissé entendre sans ambages, dans l'extraordinaire discours qu'il prononça le 4 septembre à l'Assemblée de Genève, mêlant à toutes les ressources de la prédication méthodiste des manifestations pro-allemandes caractérisées, se refusant à tout engagement précis quant aux garanties internationales de sécurité, que chacun — et M. Herriot en particulier — attendait de lui.

La réponse très brillante, d'ailleurs, que fit le Président du Conseil français à son « très cher ami » n'a conduit, on le sait, à rien d'autre qu'à l'ajournement pratique de la question. « Genève continuera Londres », disait M. Herriot en partant pour la Suisse. Rien, hélas ! n'est plus exact.

Là encore, l'avenir n'est donc pas particulièrement lumineux.

§

Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir sur la politique de Londres, quelle que soit la nécessité de rappeler au sang-froid et à la modeste vérité les approbateurs intransigeants que lui font la mystique et l'esprit de parti, quelque misérables qu'apparaissent les procédés et l'état d'esprit de quelques-uns de ces thuriféraires sur d'autres terrains et spécialement sur celui de la politique intérieure, ce serait une faute de s'attarder à récriminer sur le passé. L'édifice laborieusement échafaudé a été ébranlé dans ses bases par ceux qui avaient pour tâche de le terminer; tâchons cependant à sauver ce qui peut l'être encore : c'est le devoir de tout Français d'y aider dans la mesure de ses moyens.

Du point de vue de la politique générale, le résultat le plus clair de la Conférence de Londres est de nous avoir

partiellement désarmés du point de vue de l'Allemagne, pour nous placer dans le sillage de l'Angleterre. Or, il est important de noter que cette transformation est le fait, non pas seulement de la détermination où M. Herriot se trouvait de réaliser coûte que coûte notre jonction avec la Grande-Bretagne, mais de l'aisance avec laquelle cette dernière, et plus généralement ce qu'on est convenu d'appeler la « finance internationale », ont joué de notre dépendance incontestable dans l'ordre économique et financier. La crainte d'une nouvelle attaque contre le franc semble avoir consacré à Londres la royauté du banquier, qui a dominé, et de haut, les vaines agitations des politiques. La Conférence était à peine close, qu'on murmurait déjà que la grande finance trouvait encore insuffisantes les concessions obtenues de nous en vue de son entrée en action : si le fait est exact, il tendrait à faire supposer que l'on espère nous faire évacuer la Ruhr, plus vite encore que nous ne l'avons promis.

Cet état de choses est intolérable ; il ne doit pas se prolonger. Lorsque, au début de la présente année, M. Raymond Poincaré en perçut un peu tard, trop tard assurément, le danger, il opéra un vigoureux redressement financier qui, outre sa nécessité immédiate, avait un sens profond : il nous affranchissait du chantage au change, et garantissait notre liberté d'action ultérieure.

Le 11 mai, le pays s'est prononcé contre cet effort, et une station, non la moins douloureuse du « calvaire » de M. Herriot, doit être l'obligation où il est de tenir compte de cette réaction que ses amis ont provoquée, alors qu'après Londres, plus encore peut-être qu'avant, la continuation de l'effort de son prédécesseur s'avère indispensable. Il y eut une stupeur assez comique, au lendemain de la dernière conférence, parmi ceux qui en vantaient les résultats, à voir que le franc ne se relevait pas grâce à eux de façon marquée ; cet heureux événement se produisit, il est vrai, un peu de temps, mais rapidement notre devise s'alourdit à nouveau devant l'impression générale que, ni quant à l'avenir

de la créance allemande, ni quant au mode de règlement de notre passif, ni quant à notre équilibre financier en un mot, la moindre sécurité nouvelle n'apparaissait. Contre la loi économique élémentaire que traduisait cette impression, aucune mystique électorale, aucune politique « humaine » ne peuvent prévaloir ; nulle part, plus que là, les actes ne priment les mots. Une sage et courageuse politique économique et financière est l'élément essentiel du succès auquel M. Herriot s'est condamné, s'il veut que l'aventure où nous a engagés son brusque coup de barre pour fuir la tempête qu'eût maîtrisée un pilote plus résolu, ne tourne à sa confusion, et, ce qui est plus grave, ne compromette définitivement l'avenir de ce pays.

C.-J. GIGNOUX.

JOSEPH CONRAD

—

Le lundi 4 août 1924, par une brève note insérée à la page des dépêches importantes, les journaux annoncent « la mort de Mr Joseph Conrad, l'auteur bien connu, décédé subitement la veille au matin, dans sa maison de Bishopsbourne, près de Canterbury, dans le Comté de Kent, en Angleterre ».

Qu'importent les autres nouvelles? N'est-ce point là la seule qui compte et qui comptera? Désormais, à cette date, les éphémérides ne mentionneront-elles pas ce seul événement dont s'attristent tous ceux qui savent quelle âme noble et quelle haute intelligence viennent de disparaître?

Conrad est mort? Est-ce possible? Sur la table, son dernier livre est encore ouvert... Dans l'antichambre, n'allons-nous pas trouver sa canne, son chapeau?... Derrière la porte, n'est-ce pas sa voix qui nous parvient?...

Hélas! non : voici, plus loin, les longues notices nécrologiques, — les mêmes détails, les mêmes jugements, les mêmes louanges à peu de chose près. La tristesse s'en augmente.

Les souvenirs reviennent à la mémoire... 1897, le bureau d'Heinemann, l'éditeur. Henley, le poète, parle de Conrad, de qui la « New Review », qu'il dirige, publie *The Nigger of the Narcissus*, que je viens d'y lire. « On n'a jamais rien écrit de pareil », proclame Henley en agitant sa belle tête aux cheveux de flamme, sa longue et épaisse moustache et sa barbe d'Ecossais roux. Il me recommande de lire les deux précédents récits de Conrad : *Almayer's Folly*, et *An Outcast of the Islands*. Quelques jours plus tard, l'éditeur

Fisher Unwin qui, sur le rapport de son lecteur Edward Garnett, a reconnu le mérite du nouvel écrivain, me fait présent des deux volumes. Je pars les lire dans un village du Comté d'Essex, chez un écrivain ami qui, lui aussi, connaît et admire Conrad et m'apprend qu'il habite non loin de là.

Le lendemain, pour notre promenade quotidienne, nous poussons assez loin dans la campagne, mais, surpris en route par un crachin obstiné, nous décidons de rentrer par le train, s'il s'en trouve un à passer qui nous ramène à temps pour déjeuner. Nous gagnons alors une petite gare de campagne pimpante, fleurie et couverte de feuillage; les guichets sont clos, les portes verrouillées, et personne qui réponde à nos appels — une de ces lignes d'embranchement dont les Anglais facétieux prétendent qu'un désespéré, s'étant couché sur la voie pour être écrasé par un train, finit par y mourir de faim.

Tout à coup, surgi on ne sait d'où, un personnage étrange interpelle mon compagnon, le salue, tout en débitant un torrent de paroles qu'il interrompt à peine pour ma présentation, à laquelle notre ami anglais procède selon les rites. Avec véhémence et des gestes énergiques, le nouveau venu s'indigne qu'il n'y ait là aucun employé pour lui donner livraison d'un colis de livres qu'il attend.

Je ne m'imaginais pas Joseph Conrad sous cet aspect. Ce n'est pas le coureur d'Océans, le Viking à la haute stature, aux gestes mesurés et puissants. Il est de taille un peu au-dessous de la moyenne. La tête s'enfonce dans de larges épaules bombées, qui semblent raccourcir le buste et allonger les jambes. Mais la tête est inoubliable et on ne voit qu'elle. large du haut, le beau front dégagé, le nez fort et busqué avec, de chaque côté, deux plis profonds allant se perdre dans la barbe qui, taillée en pointe, amincit encore l'ovale parfait du visage. Sous deux gros traits de sourcils noirs, les yeux bruns attirent. Parfois, s'ouvrant tout grands, ils brillent d'une expression singulière, mais le plus souvent les paupières les recouvrent à demi, comme pour filtrer une

partie seulement de la lumière, ou le scintillement du soleil sur les flots. Quand il le fixe sur son interlocuteur, le regard devient aigu, pénètre, s'enfonce, puis soudain s'atténue, comme s'il avait vu ce qu'il cherche.

Lorsqu'il eut copieusement exhalé son courroux, Conrad se tourna vers moi, et, presque sans transition, lâchant l'anglais — qu'il parlait, en dépit de sa volubilité, avec un accent fortement marqué — il s'excusa de son indignation, en français, avec une aisance parfaite et sans aucun accent.

Plusieurs fois, au cours de ce séjour dans son voisinage, j'allai le voir et fus frappé de sa connaissance de la littérature française. Il semblait avoir tout lu : il récitait des pages entières de Flaubert, il disséquait les personnages de Balzac, il citait nos poètes ; mais le réalisme qui expose les faits avec une sèche exactitude le rebutait et il le jugeait insuffisant.

Dès cette époque, son talent, reconnu des jeunes écrivains, lui avait amené des amitiés qu'il prisait grandement. Il se sentait des leurs désormais. Il échafaudait des projets de romans. Arpentant de long en large la vérandah, s'arrêtant parfois pour regarder au loin, comme s'il eût été sur le pont de son bateau, il esquissait l'existence de *Lord Jim*, qui se précisait dans son esprit, ou la carrière de *Nostromo* qu'il entrevoyait déjà.

§

Joseph Conrad — ou, pour lui donner son véritable nom, — Teodor Josef Konrad Korzeniowski, était né le 6 décembre 1857 en Ukraine, où résidait son grand-père. Toutefois sa famille était de noblesse polonaise. Son père dirigeait à Varsovie une revue qu'il avait fondée et dans laquelle il publiait des vers et des études critiques.

Mais les tendances patriotiques de cette publication ne tardèrent pas à déplaire aux autorités russes et, quelque temps avant la malheureuse insurrection de 1863, M. Korzeniowski était arrêté, banni et transporté avec sa famille

à Vologda. Le fils a raconté les mauvais traitements que ses parents subirent pendant cette période, et par suite de quelles tortures sa mère finit par mourir en 1865.

Deux ans plus tard, son père obtint la permission de rentrer à Cracovie, où résidait la famille de sa femme, mais en 1870 il succombait à son tour aux suites des tourments et des privations de l'internement.

Un oncle du côté maternel se charge alors d'élever le jeune Conrad. Il le place au Gymnase Sainte-Anne, lui donne un précepteur, le fait voyager, lui assure cette éducation libérale qui lui permettra de choisir plus tard une carrière à son goût. Mais dès longtemps, le choix de l'adolescent est fixé. Il veut être marin.

Tout d'abord, la famille ne voit là qu'une fantaisie puérile, un caprice passager. La Pologne n'a pas de côtes, donc ni marine, ni marins, et il ne saurait être question, pour le fils d'un martyr de l'indépendance, de servir dans la marine des oppresseurs russes. Chacun s'efforce de démontrer au jeune garçon l'absurdité de son choix, mais on se garde néanmoins de lui opposer un refus catégorique. Comme pour tout jeune Polonais de bonne famille, le français est pour Joseph Conrad comme une seconde langue maternelle, et la France vers qui se tournent les yeux des peuples opprimés possède une marine... Sans effet sur des intentions inflexibles, les objections familiales cèdent, et, en 1874, Joseph Conrad arrive à Marseille ; il s'embarque comme mousse à bord d'un voilier. C'était sans doute la balancelle « Tremolino » qui pratiquait la contrebande, s'il faut en croire ce que raconte Conrad lui-même dans *The Mirror of the Sea*, où il évoque ses premières expériences. C'est dans ses souvenirs de cette époque que Conrad puisera plus tard pour certains chapitres de *The Black Arrow*, et lorsqu'il écrira *The Rover*, le dernier roman que nous ayons eu de lui.

Trois ans de suite, il parcourt la Méditerranée. Il y fait son dernier voyage à bord d'un voilier anglais qui, après

l'avoir emmené à travers la mer Noire jusqu'au fond de la mer d'Azov, le ramène en mai 1878 sur la côte Est de l'Angleterre, à Lowestoft, petit port de Suffolk, où, pour la première fois, il met le pied sur le sol de l'Angleterre.

Pendant les quatre mois qui suivent, c'est comme matelot qu'il navigue à bord d'un voilier qui, en dépit de son nom avantageux : *The Skimmer of the Sea* (l'Ecumeur des mers), faisait tout modestement le cabotage entre Lowestoft et Newcastle. Avec une extraordinaire rapidité, Conrad s'y familiarise avec la langue anglaise et, à la pratique quotidienne qu'il en a, il ajoute des lectures à tous ses moments de loisir. Mais cette façon d'écumer les mers lui paraît insuffisamment aventureuse : c'est vers l'Extrême-Orient qu'il rêve d'aller. A la fin de l'année, nous le trouvons en route pour l'Australie, par le Cap de Bonne-Espérance, à bord d'un voilier qui porte le nom aristocratique de *Duke of Sutherland*. Il y a, parmi l'équipage, un nègre du nom de James Wait dont, sous ce nom même, il fera plus tard le héros du *Nègre du Narcisse*. L'année suivante, Conrad navigue comme second maître. En 1884, s'étant fait naturaliser sujet britannique à cet effet, il passe avec succès l'examen requis par le Board of Trade pour le grade de « Maître de la Marine Marchande ». C'est comme capitaine et « Maître à bord, après Dieu » qu'il naviguera désormais.

Pendant dix ans encore, il parcourt les Océans, au Nord et au Sud de l'Equateur. Il connaît ainsi les Antilles, la mousson de l'Océan Indien, les côtes du Pacifique et ses archipels, la Malaisie surtout, Java, Sumatra, Bornéo, Célèbes, les Philippines et les presqu'îles du continent asiatique. Un moment même, il ira au Congo belge commander un de ces bateaux à fond plat qui naviguent avec tant de risques sur ce fleuve dangereux. De cette infidélité à la mer, il garda un souvenir qu'il haïssait et qu'il lui était désagréable d'évoquer, bien qu'il en ait tiré deux de ses plus poignants récits.

Quelques volumes de réminiscences donnent, sur ses années de jeunesse, des détails autobiographiques qui permettent de reconstituer les péripéties de son existence. Mais ces détails sont souvent confus et parfois panachés de fiction ; il convient de les accueillir avec prudence et discrétion. Lui-même montrait peu d'inclination à raconter ses pérégrinations et les incidents de son existence mouvementée. Les questions directes l'irritaient, ou il les éludait en se lançant dans des considérations qui n'avaient rien de personnel. Du reste, il préférait écouter et il avait l'art de faire parler ses visiteurs.

§

En 1894, Conrad a trente-sept ans ; sa santé est ébranlée ; après vingt ans de vagabondage autour du globe, le marin laisse son bateau à Londres, pour une escale qui sera la dernière. Il lui faut du repos et des soins, et il est seul. Mais sa solitude est peuplée de la multitude de ses souvenirs. De tous les coins du monde, il a ramené, captifs, des humains de toutes les races, des tableaux de tous les continents, sous tous les climats : c'est avec ces personnages et dans ces décors qu'il vivra désormais.

Il a déjà commencé : depuis quelques années, à diverses périodes, il s'est amusé à évoquer des paysages et des hommes dont le souvenir le hante. Le manuscrit, ligne à ligne, est achevé, mis au point, et comme il a rédigé son récit en anglais, il l'envoie à un éditeur de Londres, qui le publie. De ce jour, commence une phase nouvelle de la vie de Conrad : il devient un écrivain — ou plutôt, comme il l'avoue dans *Some Reminiscences,* il obéit « à une nécessité obscure, cachée, à un phénomène complètement masqué et inexplicable ». Une force occulte et impérieuse, comme celle qui l'attira vers la mer, se manifeste, actionnée par ce jeu des circonstances que Conrad reconnaît comme responsable de la conduite et de la destinée des hommes. Il dira plus tard qu'il a « glissé d'une façon quelque peu fortuite

dans la vie littéraire, en partie comme une conséquence de la maladie, en partie à cause de relations d'amitié avec John Galsworthy et des encouragements d'Edward Garnett ».

Sa carrière d'écrivain durera trente ans. Elle sera pénible. Sa réputation croîtra, l'estime de l'élite, acquise dès le début, se maintiendra et s'étendra, mais ses livres ne connaîtront pas le gros succès populaire. Sa plume ne lui assurera pas un revenu suffisant, et, sur la cassette spéciale dont il dispose en faveur des écrivains, des artistes, des hommes de science pauvres, le gouvernement lui servira une pension. En janvier 1914, après vingt ans d'efforts opiniâtres, sans concessions toutefois qui portent atteinte à sa conscience d'artiste, Conrad verra tout d'un coup son public augmenter. *Chance*, qui n'est pas de ses meilleurs livres, aura une vente plus considérable qu'aucun des précédents et créera pour ceux-ci une demande qui épuisera les éditions existantes et décidera les éditeurs à en risquer de nouvelles. Mais six mois après, c'est la guerre : encore le jeu des circonstances, tourbillon formidable cette fois, typhon où la barque de Conrad menace de sombrer. Il tiendra bon, pourtant, et son public lui restera fidèle.

Son œuvre est composée des matériaux qu'il a accumulés pendant les deux premières phases de sa vie. L'atmosphère de souffrance, de deuil, de servitude qui assombrit son enfance et son adolescence lui inspira un désir passionné d'indépendance, un besoin torturant de liberté. Les lectures, dont il est insatiable, entretiennent cette aspiration. Gustave Aimard, Fenimore Cooper, le capitaine Marryatt et les romans d'aventures ont ses préférences. Marryatt surtout, avec *Peter Simple* et *Mr. Midshipman Easy*, stimule son imagination. Pendant son internement en Russie et ses dernières années à Cracovie, le père a traduit *Les Travailleurs de la Mer*, de Victor Hugo, que l'enfant lit dans l'original, et Shakespeare aussi, qu'il dévore dans la version paternelle. A son désir d'indépendance il ne voit d'autre satisfaction que d'être marin. La mer devient pour

lui le royaume sans limites où règne la liberté; elle est un champ d'action où la volonté de l'homme s'exerce librement contre des puissances qui, si formidables soient-elles, sont surmontées par le courage, domptées par la ténacité, parfois.

Pendant vingt ans, il connaît la mer, les îles, les estuaires et les côtes des continents ; il apprend que les vaisseaux qui le portent d'escale en escale ont une âme, que les forces de la nature ont une personnalité mystérieuse ; il coudoie des humains, ballottés comme lui dans le conflit, des êtres chimériques, compliqués, extravagants, saugrenus, des êtres simples, bornés, obtus, stupides ou abrutis, les uns et les autres également aveugles devant le spectacle de la vie physique, également ignorants ou inconscients du jeu des circonstances, et également impuissants contre lui.

Conrad perçoit, observe, réfléchit. Son intelligence fonctionne, sa mémoire enregistre, et, sans qu'il prenne jamais de notes, il retrouvera plus tard tous ces trésors amassés pour y puiser fastueusement. C'est pourquoi les détails des deux premières périodes de sa vie, la période réceptive de la prime jeunesse et la période à la fois active et réceptive de son existence de marin, ont une importance spéciale, qu'il faut appliquer à l'interprétation de son œuvre d'écrivain.

Cette œuvre est plus qu'une série de romans. Il faut y voir l'interprétation d'une existence qui n'a pas sa pareille, et le jugement d'une intelligence formée par le contact direct d'un ensemble d'expériences que peu d'hommes accumulent. Conrad lui-même invite à voir son œuvre sous ce jour : d'une part, les livres où la fiction est l'armature sur laquelle il met en œuvre les matériaux fournis par sa mémoire ; d'autre part, les notes personnelles et les souvenirs qu'il commence à fixer vers 1905, et réunit sous ces titres : *The Mirror of the Sea, Memories and Impressions* (1906), *Some Reminiscences* (1911), *Notes on Life and Letters* (1921), *Notes on My Books* (1921). Les deux

premiers sont caractéristiques, et particulièrement *The Mirror of the Sea ;* nulle part l'auteur ne s'y révèle mieux. Pour cette raison pourrait on conseiller de commencer à lire l'œuvre de Conrad par ce volume, à moins cependant que l'extraordinaire façon dont il présente ses souvenirs et impressions ne déconcerte le lecteur. Il ne s'y raconte pas à la manière régulière et chronologique des pesantes autobiographies que rédigent volontiers, en Angleterre, les personnages importants : ce n'est pas non plus une « confession » impertinente, burlesque et plus ou moins fantaisiste, comme certains jeunes écrivains anglais nous en ont fait lire récemment. Conrad sait trop que la mémoire ne procède pas selon un ordre infaillible. Il l'imite, et son incohérence apparente et primesautière approche de la vérité plus qu'une coordination logique qui ne peut être qu'artificielle. Sans doute serait-il aussi juste de soutenir que nous reconnaissons Conrad dans le *Mirror of the Sea,* parce que la lecture de ses romans précédents nous a déjà familiarisés avec lui.

Au point de vue de leur technique, ses romans ont été divisés en deux et même trois périodes ; cette classification est possible, mais elle reste arbitraire. En réalité, ils s'enchaînent par des rapports étroits qui, s'ils ne sont pas toujours évidents, n'en sont pas moins nettement perceptibles dès qu'on a découvert leur trace, et démontrent une continuité persistante d'évolution chez l'écrivain. Quel que soit le sujet qu'il traite, la contrée qu'il choisisse comme décor, ou les personnages qu'il fasse agir, nous retrouvons l'ensemble des qualités fondamentales qui constituent l'unité et l'originalité de Conrad.

De même que pendant vingt ans il navigue par le monde pour recueillir une cargaison magnifique de souvenirs, de même il va, pendant trente ans, explorer les images et les impressions dont il a orné les chemins de son âme, et il en composera des tableaux nouveaux. Quand il commence ces explorations, il est encore sur la mer ou il l'a quittée depuis

peu. Les lignes et les couleurs sont encore vives et nettes ; puis, graduellement, à mesure que le temps s'écoule, elles s'atténuent, les contrastes se tempèrent; l'éloignement permet à l'auteur de se dégager.

Le processus est manifeste, depuis le premier volume jusqu'au dernier. Dans ses premiers volumes, *Almayer's Folly*, *An Outcast of the Island*, *Lord Jim* et les nouvelles des *Tales of Unrest*, la fraîcheur et l'intensité des souvenirs donnent une impression de paroxysme. Avec *Youth* et *Typhoon*, cette véhémence s'est modérée sans perdre sa puissance. Par la suite, Conrad, moins ébloui, est mieux maître de ses couleurs ; il les mélange avec plus d'art, et ses œuvres prennent une plus grande richesse de nuances.

§

Nous connaissons assez Conrad à présent, pour nous poser à son sujet plusieurs questions, et chercher les réponses qu'il a données lui-même dans ses œuvres.

L'aventure de ses rêves lui donna-t-elle ce qu'il espérait? Quand il fut sur la mer sans bornes, quand il se trouva aux prises avec les formidables puissances de la Nature, les reconnut-il telles qu'il se les figurait ? Lui donnèrent-elles ce sentiment de liberté et d'indépendance auquel il aspirait sous l'oppression russe ?

Non, certes. Il comprit très vite la futilité de l'homme, et sa présomption à se mesurer contre des forces à l'action desquelles il n'a aucune part ; mais il perçut aussi le côté admirable de cette folie ; même dans l'insuccès, l'homme est grand, et pour l'esprit qui le contemple, le spectacle de la lutte est passionnant et sublime. Ce fut pour Conrad une surprise plus qu'une déception. S'il ne trouva pas ce qu'il attendait, du moins ce qu'il trouva offrait un intérêt prodigieux. C'est là le point de départ de toute sa philosophie de l'existence. Seuls, ou en équipes, les hommes engagent une partie qu'ils sont sûrs de perdre ; la vie est une bataille où les vainqueurs apparents sont ceux qui sont les derniers à

admettre la défaite. Conrad est essentiellement un tragique et un pessimiste ; mais son pessimisme s'allège et s'éclaire d'une ironie altière. C'est une ironie bien à lui, apparentée à celle de Tourguenieff, peut-être, mais elle n'a pas l'orgueil méprisant de Tolstoï, ni l'amertume de Flaubert, non plus que la suavité d'Anatole France, ni cette subtile perception du comique que possèdent un Molière et un George Meredith. Comme ces maîtres, Joseph Conrad fournit la preuve que la perception des réalités, adoucie par l'imagination et l'ironie, forme la base la plus solide d'un idéal.

La mer libre, Conrad constate qu'elle est un domaine où s'agitent des forces aveugles, contre lesquelles l'homme doit sans cesse être en garde. Ce n'est plus l'oppression de l'homme par l'homme, mais c'est la domination despotique de la nature, et Conrad dut conclure tout de même qu'il avait gagné au change. Il a aimé la mer et il l'a haïe, parce qu'il a lutté contre elle, qu'il a résisté à ses traîtrises, qu'il a connu sa beauté et son charme, la splendeur de ses couleurs et sa fascinante désolation, qu'il a ressenti les joies qu'elle offre et les supplices qu'elle inflige, qu'il a frémi de ses caresses et qu'il a enduré ses cruautés et ses rages.

« Un voyage est une victoire », a-t-il dit, une victoire remportée par l'homme et son navire sur la mer à qui ils se confient, en garde cependant, à toute minute, contre la traîtrise attendue et inévitable :

En dépit de tout ce qui a été dit de l'amour que certaines natures (à terre) ont témoigné envers elle, et des glorifications dont elle a été l'objet en prose et en vers, la mer n'a jamais été amicale envers l'homme. Tout au plus a-t-elle été la complice de l'inquiétude humaine et joué le rôle de dangereuse instigatrice des ambitions grandes comme le monde. Jamais fidèle à aucune race, à la manière de la terre bienveillante, ne recevant aucune impression de la vaillance, du labeur et du sacrifice de soi, ne reconnaissant aucune finalité de domination, la mer n'a jamais adopté la cause de ses maîtres comme ces terres où les peuples humains victorieux se sont enracinés pour y balancer leurs berceaux et y dresser leurs pierres tombales. Celui qui,

homme ou peuple, mettant sa foi dans l'amitié de la mer, néglige la force et l'adresse de sa main droite, est un fou. Comme s'il était trop grand, trop puissant pour les vertus communes, l'Océan n'a ni compassion, ni foi, ni loi, ni mémoire. Son inconstance n'est assujettie aux projets des hommes que par une indomptable résolution, par une vigilance jalouse, sans cesse en éveil et en armes, dans lesquelles peut-être il y a toujours eu plus de haine que d'amour. *Odi et Amo* peut bien être la confession de ceux qui, consciemment ou aveuglément ont livré leur existence à la fascination de la mer. Toutes les orageuses passions de la jeunesse de l'homme, l'amour du butin et l'amour de la gloire, l'amour de l'aventure et l'amour du danger, avec le grand amour de l'inconnu et les vastes rêves de domination et de pouvoir, ont passé comme des images reflétées par un miroir, sans laisser aucune trace sur le visage mystérieux de la mer.

Impénétrable et sans cœur, la mer n'a rien donné d'elle-même à ceux qui ont recherché ses faveurs précaires. A l'encontre de la terre, elle ne peut être subjuguée à force de patience et de labeur. Avec toute sa fascination qui a conduit tant de victimes à une mort violente, son immensité n'a jamais été aimée comme l'ont été les montagnes, les plaines, le désert lui-même. A vrai dire, je soupçonne que, laissant de côté les protestations et les tributs d'écrivains qui, on peut le dire sans crainte, n'ont guère de souci au monde que le rythme de leurs vers et la cadence de leurs phrases, l'amour de la mer, que certains hommes et certains peuples confessent si volontiers, est un sentiment complexe dans lequel l'orgueil entre pour beaucoup, la nécessité pour une bonne part, et l'amour des navires — serviteurs infatigables de nos espoirs et de notre amour-propre — pour la part la meilleure et la plus sincère (1).

L'homme qui s'exprime avec une franchise aussi courageuse justifie la rigueur de son réquisitoire par vingt ans d'intimité avec l'élément qu'il incrimine; ce n'est pas assez; il ne consent à aucun ménagement, et quelques lignes plus loin, avec une farouche sincérité, presque un sentiment d'exécration, il formulera de nouveau son accusation :

(1) *The Mirror of the Sea*, pp. 135-136, The Uniform Edition, J.-M. Dent and Sons.

La mer — cette vérité doit être admise — n'a aucune générosité. Il n'est pas d'exemple qu'aucun déploiement de qualités viriles — courage, hardiesse, endurance, fidélité — ait jamais touché le sentiment irresponsable de son pouvoir.

L'Océan a l'humeur sans conscience d'un sauvage autocrate gâté par l'adulation. Il ne peut souffrir la moindre apparence de défi et il est resté l'irréconciliable ennemi des vaisseaux et des hommes, depuis que vaisseaux et hommes eurent l'audace inouïe de braver le froncement de son visage. Dès ce jour, il n'a cessé d'engloutir flottes et hommes sans que son ressentiment ait été assouvi par le nombre de ses victimes — par tant de vaisseaux perdus et tant d'existences naufragées. Aujourd'hui autant que jamais, il est prêt à suborner et à trahir, à briser et à noyer l'incorrigible optimisme des hommes qui, se fiant à la fidélité des navires, essaient de lui arracher la fortune de leur foyer, la domination de leur monde, ou seulement une bouchée de pain pour leur faim. S'il n'est pas toujours d'humeur violente pour fracasser, il est toujours furtivement prêt pour une noyade. La plus stupéfiante merveille de l'abîme, c'est son insondable cruauté (1).

Quelles que soient les accusations que l'homme articule et les condamnations qu'il prononce contre lui, l'Océan échappe au châtiment et à l'expiation. Conrad le sait et il a compris pourquoi :

Aucun homme sincère ne peut déclarer qu'il ait jamais vu à la mer cet air de jeunesse qu'a la terre au printemps. Mais quelques-uns d'entre nous, contemplant l'Océan avec intelligence et affection, lui ont vu un air de vieillesse comme si, du limon stagnant des profondeurs, les âges immémoriaux étaient remontés. Car c'est une bourrasque de vent qui donne à la mer l'air vieux.. Si vous voulez savoir l'âge de la terre, regardez la mer pendant une tempête. Le gris de toute son immense surface, les sillons du vent creusés entre les vagues, les grandes masses d'écume, secouées et ballottées comme des chevelures blanches enchevêtrées, donnent à la mer, sous la rafale, un aspect de vieillesse livide, terne, éteinte, comme si elle avait été créée avant la lumière elle-même (2).

(1) *The Mirror of the Sea*, p. 137, The Uniform Edition, J.-M. Dent and Sons.
(2) *The Mirror of the Sea*, pp. 70-71.

Devant ce spectacle, l'homme reconnaît qu'il ne pourra jamais rien, qu'aucun des artifices de sa civilisation, aucune des réalisations de la science, ne mâtera et ne domptera l'Océan. Le marin Conrad comprend un jour qu'il est inutile d'aimer ou de haïr ce qui est insensible et indifférent; il lui suffit de contempler et de réfléchir. Si, tout de même, cédant à l'instinct de l'homme primitif, il s'obstine à personnifier les forces de la Nature, c'est pour se souvenir d'elles avec le regret attendri qui s'attache au passé :

Une fine brume d'argent atténuait la calme et majestueuse splendeur de la lumière sans ombres, rendait le ciel moins lointain et l'Océan moins immense. C'était une de ces journées où il semble qu'on pourrait s'éprendre de la puissance de la mer, comme on aime la force d'un être robuste dans ses moments de paisible intimité...La paix de cette matinée enchantée était si profonde, si inviolée qu'il semblait que la moindre parole prononcée à voix haute sur notre pont dût pénétrer jusqu'au cœur même de l'infini mystère, né de la conjonction du ciel et de l'eau (1).

« Il semble qu'on pourrait s'éprendre de la mer », mais il s'en est bien gardé. Ce qu'il aime, c'est son bateau, tous les navires que les hommes lancent sur la face renfrognée de l'Océan, tous les vaisseaux avec lesquels ils ont partie liée pour risquer l'aventure :

Le navire, fragment détaché de la terre, continuait sa route solitaire et rapide comme une petite planète. Autour de lui, les abîmes du ciel et de la mer se rejoignaient en une frontière inaccessible. Une grande solitude circulaire s'avançait avec lui, toujours changeante et toujours la même, toujours monotone et toujours imposante. De temps à autre, un autre point blanc errant, chargé de vie, apparaissait dans le lointain — disparaissait, absorbé dans sa destinée... L'auguste solitude de sa route prêtait de la dignité à la sordide inspiration de son pèlerinage. Il avançait écumant, vers le sud, comme guidé par le courage d'un noble effort. La grandeur souriante de la mer rapetissait l'étendue du temps.

Le marin qui navigue à la voile est le frère de ceux qui

(1) *The Mirror of the Sea*, pp. 137-138.

découvrirent les continents inconnus de la terre, de ceux qui montaient les galiotes et les caravelles. Il parle de son navire comme d'une femme — en anglais, spécialement, où toute embarcation est du genre féminin, au lieu du genre neutre comme les objets inanimés. «La navigation à voile, dit Conrad, est l'un des beaux-arts, un art qui se perd, et qui exige plus de finesse que l'art de conduire les hommes.»

Alors que Conrad honnit la mer monstrueuse, il n'a pour les bateaux que des paroles d'affection, d'une affection quasi fraternelle. Mais il dispense une tendresse particulière aux vaisseaux à voiles. Une fois, seulement, dans toute sa carrière de marin, me dit-il un jour, il servit comme lieutenant sur un navire à vapeur. Il ne renouvela pas cette unique expérience.

Le paquebot moderne, écrit-il dans *The Mirror of the Sea*, avance comme s'il avait un cœur d'acier dans un corps de fer, un cœur qui bat et palpite sous des côtes de métal, et, quand le cœur s'arrête, le paquebot agonise et trépasse sous lesflot. Un voyage, pour le paquebot d'acier, est moins une lutte qu'une indifférence dédaigneuse envers la mer. Quels que soient les assauts dont la mer le secoue, il poursuit sa route

avec l'infaillible, précision de l'acier mû par la vapeur blanche, vivifié par le feu rouge et nourri par le charbon noir. La machine doit faire son travail, même si le vent est en démence, même si « l'âme du monde » est devenue folle...

Mais la machine du navire à voile semble atteindre jusqu'aux étoiles, elle accomplit son travail en un parfait silence, avec une grâce sans gestes... Dans la bourrasque, la machine silencieuse du navire à voile capte non seulement la force, mais aussi la voix sauvage et exultante de l'âme du monde. Le navire à voile, avec son corps où rien ne palpite, semble mener mystérieusement une sorte d'existence extra-terrestre qui touche à la magie des forces invisibles, soutenu par l'inspiration des vents qui prodiguent la vie et dispensent la mort.

Conrad parle du bateau à voile comme d'un ami très

aimé qu'on sait condamné. « Quand je l'ai connu, dans ses jours de perfection, le navire à voile était une créature sensible. » Désormais, ses jours sont comptés. Conrad aura vu la fin d'une époque ; le navire moderne, comme il l'appelle, remplace le voilier pour les longs voyages. La vapeur et l'acier supplantent la voile, vieille de tant de siècles, depuis que l'homme mit un mât au canot creusé dans un tronc d'arbre.

Au lendemain de la guerre, parlant des méthodes modernes de destruction, il me disait : « Le romanesque est mort avec les chevaliers errants. Il n'y a plus de panache. Il faut chercher ailleurs l'aventure, mais partout où l'homme la trouve, il la tue. Il en est de même sur la mer, ajoutait-il ; il est plus utile à un commandant de transatlantique de bien danser, de présider une table avec distinction et de causer agréablement, que de savoir d'où souffle le vent. »

Le jour où il ne restera plus de navire à voile sur la face des mers, les récits de Conrad seront là comme les témoins d'une époque disparue. Ses marins sont les impérissables portraits de ces hommes qui acceptent « l'austère servitude » de la mer, qui la subissent sans en avoir la moindre idée, sans chercher à y rien comprendre, sans être capables de la discerner. Mais conscient de cette servitude, Conrad saisit le contraste entre lui-même et ces hommes que rend indomptables leur totale incapacité de voir autre chose que l'immédiat. Ces hommes ne sont pas sur leur bateau pour l'agrément du voyage, mais pour gagner leur vie. Que leur importe l'éternel mouvement des vagues, le cercle immuable d'horizon qui les enferme, et, par dessus, le ciel et les étoiles, la course des nuages, l'éblouissement de la lumière, la splendeur des aubes et des couchants ? Cependant Conrad a deviné que leur calme et leur résignation leur viennent de l'influence des profondes nuits étoilées, que leur humilité et leur patience héroïque leur ont été enseignées par les tempêtes, par les périls qui les guettent à tout moment.

Les personnages de Conrad ne sont pas des héros de lé-

gende, des êtres exceptionnels, complexes, anormaux. Ils n'ont rien de supérieur en qualités physiques ni en vertus morales. Ce sont des êtres humains, tout vrais, tout simples et autour d'eux, il y a la vie avec ses forces mystérieuses, la nature que le temps ne change ni ne détruit. C'est entre le décor et les acteurs que la partie se joue, que le conflit se déroule. L'homme, parcelle infinie de la vie et de la nature, se voit plus grand que l'univers. C'est lui qui, par sa présomption et son outrecuidance, crée l'ironie des choses. Conrad a eu le génie de percevoir cette ironie. Mais alors que les romanciers contemporains en recherchent les manifestations dans les relations des hommes entre eux, sous le placage de l'éducation et de la discipline sociale, au milieu des rouages compliqués qui maintiennent l'individu et les sociétés civilisées, Conrad, doué, comme l'a dit John Galsworthy, de cet « esprit cosmique » qui manque à la plupart des hommes, a compris que l'Univers où s'agite l'humanité n'a pour elle ni commencement ni fin, qu'il existe une vaste Unité inconnue dont l'humanité se donne l'illusion d'être le pivot, que l'homme, menacé de mort à tout instant, est le jouet de forces inexorables, que ni sa volonté ni son intelligence ne dirigent et auxquelles il ne peut résister par ses propres moyens.

Joseph Conrad laisse à son lecteur le soin de dégager ses conclusions. Aucun de ses livres n'est écrit pour soutenir une thèse, jamais sa puissance créatrice n'est entravée par des théories préconçues sur le sens et la signification de la vie. S'il a écrit, c'est parce que, dit-il,

> un sentiment parent de la piété m'a poussé à rendre, au moyen des mots assemblés avec un soin consciencieux, le souvenir de choses lointaines et d'hommes qui ont vécu.

Certes, son œuvre contient une large part de philosophie, résultat d'expériences qui ont stimulé sa réflexion, mais les idées générales, chez Conrad, ne se laissent pas aisément saisir. Il semble qu'il se défie d'elles, comme le prouve ce passage de *Lord Jim* :

Le diable soit des idées : ce sont des vagabondes qui frappent à la porte dérobée du cerveau, et, l'une après l'autre, enlèvent un peu de notre fonds, arrachent une parcelle de notre croyance à quelques notions simples auxquelles il faut rester attaché, si l'on veut vivre décemment et si l'on préfère mourir paisiblement.

Cependant, Conrad possède l'incomparable pouvoir de faire entrevoir à l'homme qu'il n'est qu'une infinitésimale partie d'une unité formidable où son existence, qu'il croit si importante, est fortuite et futile, mais non pas insignifiante et inutile, car, si vain qu'il paraisse, l'effort de l'homme a sa grandeur. L'intelligence humaine révèle qu'il existe quelque chose par delà la tragique futilité de la vie, et c'est cette futilité intelligente qui nous convainc que l'homme possède en lui une parcelle du divin.

A ce sujet, Conrad n'affirme rien. L'aspect mystérieux de la vie, l'inexorable énergie de la Nature le stimulent, mais le mysticisme inhumain des religions le laisse incrédule. C'est pourquoi il adopte ce ton particulier de détachement, cette attitude d'impassibilité ironique si étrangère au génie de sa race. Il ne cède ni à l'enthousiasme, ni à la colère, ni au dégoût. Il est sincère, sachant que tout mensonge comporte une essentielle sincérité, et que dans chaque vérité est tapie une part de convention.

Du fait qu'il voit partout le hasard, le « coup de dé », on a parlé de son pessimisme. Mais il n'est pas plus pessimiste qu'il n'est optimiste. Peut-on dire plus justement qu'il est fataliste ? Il l'est au même sens que Thomas Hardy, par exemple, ou que Kipling pour qui le rôle de l'imprévu fait de la vie humaine une chose trop incertaine pour qu'on en puisse juger. L'homme doit rester dans le rang, accomplir sa tâche, sans essayer de comprendre la manœuvre dont il ne découvrira jamais la raison.

§

Si c'est le Hasard qui mène le monde — et ni la religion ni la philosophie ne le reconnaissent — que devient le juge-

ment moral ? Quel est le rôle de la Providence qui, avec si peu d'hésitation, discernait le bien du mal, dans les œuvres de Dickens, de George Eliot et des autres romanciers de la période victorienne ?

N'oublions pas, en cherchant la réponse à ces questions, que le marin Conrad, s'il a voulu se renfermer dans les limites traditionnelles du roman anglais, a vécu sous le ciel, dans le cercle toujours mouvant des horizons de la mer, au milieu de la formidable exubérance des océans et de la nature tropicale. Sans rien perdre de sa vérité, le normal avec lui revêt un lyrisme de poète. Réaliste imaginatif, psychologue romanesque, ni murs ni clôtures, au physique comme au moral, n'ont entravé sa vision ; il ne souffre ni de strabisme, ni de myopie. Ce qui lui importe surtout, c'est de placer ses personnages, hommes ou femmes, dans des situations où ils sont le jouet des éléments, où ils apparaissent comme les victimes d'un destin malfaisant. C'est l'occasion pour lui de dégager les valeurs morales, d'en indiquer, par les réactions naturelles, la composition, ou plutôt la décomposition, car il est difficile de saisir s'il croit à leur efficacité.

Sans éloges et sans blâme, il témoigne, pour ses personnages, d'une héroïque impartialité. Il considère leur conduite comme l'artiste soucieux seulement de la ligne, de la forme, de la couleur ; tout est subordonné à l'intérêt qu'il prend à l'âme de ses créatures. Parfois, sans préparation, sans prévenir, il projette jusqu'au fond le plus secret de leur cœur un cruel faisceau de lumière, qui laisse le lecteur haletant et ébloui. Mais il ne condescend pas à des justifications morales, non plus qu'à des condamnations.

Donc, aucune moralité à tirer de l'œuvre de Conrad, sinon que la vie est un péril, un danger constant. Il n'y a aucune préoccupation éthique dans l'univers. Seuls, la sincérité, la vérité, la loyauté, le sentiment de la dignité personnelle doivent être l'inspiration de l'homme et comportent en soi leur propre récompense.

L'expérience personnelle agit sur lui comme un levain.

Jamais il n'exprime cette foi illusoire que le courage individuel, quand il a échoué contre les forces adverses, reçoit inévitablement une compensation dans ce monde ou dans un autre. Il relate avec une ironie désabusée, et avec une mâle pitié, l'attitude noble ou pusillanime de ceux qui sont aux prises avec le destin et qui lâchent pied. Devant le courage malheureux, il ne marque aucun attendrissement dicté par la sentimentalité. Les regrets sont superflus et stériles, la compassion est une faiblesse.

Pourtant, s'il s'abstient de doléances et de lamentations, s'il prend volontairement cette attitude de sérénité stoïque, Conrad n'en éprouve pas moins une commisération contenue pour les victimes des circonstances. Au fond de son cœur, frémissent des sympathies ardentes. Mais il a trop d'humilité, de réserve et de fierté, pour s'abandonner au geste ridicule de la révolte et de la malédiction inutiles.

§

Quelques mots sont nécessaires sur la façon toute particulière dont Conrad raconte ses histoires. On a beaucoup critiqué cette méthode, et il faut avouer qu'elle offre prise à la critique.

Il est rare qu'il procède à la manière directe. Sa méthode est subtile, parfois un peu artificielle, et d'abord un peu déconcertante. Il relate le récit par l'intermédiaire de trois ou quatre personnes qui assistent par intermittences aux péripéties, et les rapportent à celui qui rassemble ces fragments pour en faire un tout cohérent.

Sans souci de l'unité, indifférent à l'ordre chronologique, il va tout à coup précipiter les événements, anticiper sur eux; puis, tout à loisir, il revient en arrière relier les fils à sa fantaisie. Le lecteur, un peu désorienté, admire l'assurance avec laquelle l'auteur débrouille cet enchevêtrement, et il le suit attentivement, sans sauter un détail, car Conrad n'est pas de ces romanciers dont il suffit de parcourir distraitement les pages.

Lord Jim est le plus curieux exemple de la méthode de Conrad. Deux ou trois cents pages se passent avant que soit enfin décrite la catastrophe dont le lecteur est informé dès le début. Chapitre après chapitre, on s'en approche par tous les chemins, pour s'en éloigner de nouveau, comme le flux et le reflux des aventures où se manifestent les passions et s'usent les énergies des hommes. En outre, l'auteur substitue à lui-même par moments un narrateur qui rapporte le récit que lui fait un autre narrateur. La transposition s'opère ainsi jusqu'au cinquième degré : à un certain moment, l'auteur dit que le capitaine Marlow raconte qu'un certain Egstrom lui a écrit qu'un capitaine de navire lui a relaté que Jim lui avait dit... L'action souffre quelque peu de ce procédé, mais il faut rendre à Conrad cette justice que tout est arrivé de ce qui était possible, et que, comme dans la vie même, les événements ont avancé alors même qu'aucun incident, aucune péripétie ne l'indiquaient.

Du reste le conteur offre un excellent moyen de présenter le spectacle sous un aspect plus complet et avec un recul qui en permet une appréciation plus exacte. C'est seulement une fois qu'elle est achevée que nous pouvons juger de l'importance d'une action. Les grands événements ne sont que de petits hasards, a dit Pascal, toujours prêt à rabaisser l'orgueil humain. Et Conrad s'est rendu compte de la vanité des ambitions de l'homme qui parle en maître, alors qu'il est asservi au destin.

Selon Conrad, à chaque moment, le hasard apporte un élément nouveau, qui, au moral comme dans le domaine matériel, oriente l'existence dans une voie divergente. Ses personnages vivent dans l'attente, dans l'appréhension même de l'imprévu, de l'accident, qui doit fatalement survenir ; ce sentiment fait partie de leur personnalité, comme inséparablement, chacun d'eux fait partie de la structure du récit, du décor, de la vie ambiante. Ils font corps avec l'inévitable réalité, et il est impossible de les en détacher.

L'atmosphère extérieure, physique, est parfaitement harmonisée avec l'atmosphère spirituelle, intérieure. Le personnage apparaît dans son milieu d'une façon naturelle. Une première esquisse en donne le contour général; quelques touches successives en fixent les caractéristiques; quelques phrases qu'il prononce révèlent le niveau de son esprit et la qualité de son âme. Dès lors, on le connaît, on sait comment il est et ce qu'il est, et on se prépare à suivre avec intérêt ce qu'il va faire. Nous ne nous demandons pas de quelle façon il va agir, dans quel sens il va se décider. Il reste inconscient de ses mobiles réels, ignorant des raisons qui le déterminent. Agira-t-il selon la raison? Non, c'est elle qui nous abandonne le plus vite quand il faut décider, ou bien ce sont les circonstances qui nous imposent l'action irréfléchie.

Cette illusion, ce mirage de l'ambition humaine, qui ne signifie rien et ne mène à rien de ce qu'on a rêvé, Conrad le résume dans *Youth*, lorsqu'un vieillard, échappé au naufrage, évoque, avec un amer désenchantement, sa prestigieuse et chimérique jeunesse :

Je me rappelle les visages sombres, les attitudes de mes deux hommes — et je me rappelle ma jeunesse, et ce sentiment qui ne reviendra jamais plus, le sentiment que je durerais toujours contre la mer, et la terre et tous les hommes, — le sentiment trompeur qui nous fait rechercher les joies, les périls, l'amour, l'effort vain, — la mort! Je me rappelle le sentiment triomphant de ma force, cette chaleur de la vie dans une poignée de poussière, la flamme au cœur qui, chaque année, s'obscurcit, se refroidit, baisse et s'éteint — s'éteint trop tôt — avant la vie elle-même.

La compassion ironique peut être plus implacable que la haine ou l'indignation. Cependant, bien que les pensées les plus profondes soient depuis longtemps des lieux communs, Conrad réussit là à jeter le plus somptueux manteau sur cette expression du froid mépris de l'homme à l'égard de l'amère tragi-comédie de la vie.

§

Le fait que Conrad a écrit ses livres en anglais le place au rang des écrivains britanniques. Chaque fois qu'il publiait une œuvre nouvelle, les critiques ne manquaient pas de rappeler que M. Conrad n'était pas Anglais de naissance, qu'il avait appris dans la Bible la langue de son pays d'adoption, et l'avait pratiquée d'abord avec les marins et les pêcheurs de la côte de la Mer du Nord. En effet, c'est à l'âge de 19 ans qu'il commença à apprendre l'anglais, et c'est à 35 ans qu'il se mit à l'écrire. Qu'il y ait réussi d'une façon incomparable, nul n'en doute et il n'est qu'une voix pour le classer parmi les écrivains qui ont le mieux manié la langue anglaise.

Mais, en dehors de cet accident, Joseph Conrad échappe à l'Angleterre. Certes il y fut reçu avec cette affabilité et cette courtoisie qui donnent tant de prix à l'hospitalité britannique. Il rencontra des affections et des amitiés précieuses. Il se maria avec une Anglaise et ses enfants sont naturellement sujets britanniques, mais il resta un Européen, ou mieux encore un citoyen du monde. Il n'y a rien dans son œuvre, à part la langue, qui l'enracine dans la Grande-Bretagne, et, quand elle aura été traduite dans toutes les langues, cette œuvre sera comprise, admirée et aimée par tous les peuples.

En tout cas, nous ne serons pas indiscrets, nous, Français, si nous revendiquons la part qui revient à l'influence française dans sa formation. En 1899, il m'envoya un mot de remerciement pour un compte rendu qui avait paru ici même, et il me disait, en français :

Votre phrase : « qui est des nôtres », m'a touché, car en vérité je me sens lié à la France par une profonde sympathie, par de vieilles amitiés (maintenant disparues, hélas !), par le charme durable des souvenirs sans amertume.

Combien de fois, de vive voix, ne m'a-t-il pas répété tout ce qu'il devait à sa culture française, en particulier son

souci du style et de l'expression; sa recherche du mot juste, de l'équilibre de la phrase; son emploi des mots pour leur sonorité ou leur musique, leur force ou leur charme, leur puissance de signification ou de séduction. Au début de nos relations, je ne pus me retenir de lui exprimer le regret qu'il n'eût pas écrit en français. Il s'en excusa sous des prétextes un peu confus, et je vis bien que ma réflexion l'avait agacé. Mais plus tard je traduisis l'une de ses nouvelles, *Karain*, et lui envoyai un exemplaire du *Mercure* qui la publia. Je n'y pensais plus lorsqu'un beau jour, le texte me revint, avec une lettre. Conrad avait procédé, sur la version française, à des coupures, retranchements et suppressions, relié par de courtes phrases les fragments disjoints, et réduit le tout d'au moins un tiers. Sa lettre m'expliquait les raisons de ce travail : « Votre traduction m'a révélé que c'est en français que je devrais écrire », avouait-il. En effet, ainsi remanié, abrégé, ce récit gagnait, par sa concision, une force extraordinaire, et la rapidité accélérée de l'action rendait la tragédie infiniment dramatique.

Faut-il regretter qu'il n'ait eu ni le loisir ni le temps de revoir de même les versions françaises de ses œuvres ? Le travail eût été colossal; peut-être vaut-il mieux que les Français puissent lire, telle qu'il l'a pensée et élaborée, sa prose majestueuse et puissante, sombre et lumineuse, et goûter sous la forme qu'il lui a donnée la mélancolie profonde, l'ironie voilée et l'exubérance prodigieuse de son œuvre (1).

HENRY-D. DAVRAY.

(1) Les œuvres de Joseph Conrad ont été publiées simultanément, et réimprimées à plusieurs reprises en Angleterre et en Amérique, et la plupart sont au catalogue de la collection Tauchnitz. A part les deux premiers et ceux qu'il a écrits en collaboration avec Mr. Ford Madox Hueffer, ses romans ont paru dans des revues et des magazines. En 1921, une édition de luxe à tirage restreint fut publiée en 18 volumes par MM. Heinemann; elle est épuisée. MM. J.-M. Dent and Sons ont commencé en 1923 la publication d'une nouvelle édition complète de l'œuvre de Joseph Conrad. Deux volumes ont paru chaque mois, jusqu'en février dernier.

Une traduction française des œuvres de Joseph Conrad est en cours de publication aux éditions de la *Nouvelle Revue Française*, sous la direction de M. André Gide.

BARBARESQUE

—

I

LE MANÈGE

Tes caprices en toi ont monté leur manège.
Te voici, foulard rouge au chignon, les menant.
Et ce cheval tout ahannant,
Ta volonté,
Sur ses vieux fers s'est arcbouté,
Puis sans savoir comment a suivi le cortège.

Regarde tes vices, dorés,
Ardents, écumants et cabrés,
Gueule ouverte, crinière en flamme.
La demoiselle de ton âme,
Sous son visage rougissant cachant sa honte,
S'approche d'eux et tour à tour les monte.

On entend des musiques barbares partout.
Ta vie est une fête foraine.
Tes vertus, petite ville puritaine,
Sur la place, ce soir, se donnent rendez-vous.
Et toi, brute au chignon rouge et pâle joue,
Tu respires l'odeur de folie et d'été
Que l'énorme éventail du manège secoue,
Bouquet pourri, sous tes narines dilatées !

—

II

LA CEINTURE

O marin mince et noir, mon âme !
Ton navire d'ébène a traversé les flammes.
Ta volonté est une étrave,
Ton suroît luisant est un sabre ;
Et les orageuses crinières,
Et les fulgurantes lumières,
Se brisent au miroir de tes fixes yeux.

Mais la tempête n'est qu'un leurre.
Prends garde à l'heure
Où le serpent du calme ondule sur les eaux,
Lorsque la jungle de la mer s'en est allée,
Qu'au lieu de monts d'écume et de vertes vallées
Une huile fait le tour des flancs de ton vaisseau.

Prends garde aux tranquilles plaines,
Lorsque tes yeux posés au bord de ton visage
Comme deux pigeons débonnaires,
Au lieu de prendre joie aux ardeurs des orages,
Regardent le soleil ensemencer la mer.

Car c'est à l'heure où tu languis au gouvernail,
Où le cordon du vent glisse
A la mer, avec toutes ses flammes,
Que sournoisement, à ta taille,
Une ceinture quadragénaire se tisse,
O marin mince et noir, mon âme !

—

III

LA CORDE

J'ai fait le tour de chaque solitude.
J'ai traversé la vie ainsi qu'un bois sauvage.
Et pour protéger mon visage,
Je tends les mains, par habitude.

L'espérance est un court sentier.
J'en vois le bout pour la première fois.
Le bâton de ma force ploie
Entre mes mains ainsi qu'un faible osier.

L'arc de mon corps pesant fait courber mes épaules.
Ma volonté,
Comme une bête morte, oscille à mon côté.
Mes pieds n'ont plus de but, mes mains n'ont plus de rôle.

J'ai fui, comme un fougueux torrent, le bruit.
La voix humaine
Ne roule plus de galets blancs parmi la nuit,
Et rien ne gronde que ma peine.

L'arbre d'obscurité monte jusques aux cieux,
Et mon corps soulevé, aux branches se balance.
Je sens un masque sur mes yeux,
Et sur mon cou la corde du silence.

—

IV

LE CADAVRE

Dans la forêt des hommes, je m'avance.
Je suis un soliloque farouche.
Entre eux et moi, l'indifférence,
Comme une herbe sèche, se couche.

Ils sont le nombre. Je suis la force.
Je passe au milieu d'eux, libre comme le vent.
Mon cœur est un rayon mouvant,
Et ce n'est que par jeu qu'il touche leurs écorces.

Je crois qu'ils marchent.
Sous leur effort, la terre tremble.
Au devant de leurs pas, l'espoir lève ses arches
Sous lesquelles nous ne passons jamais ensemble.

Un chant sauvage et enivré
Saigne à ma lèvre.
Je suis le barbare cuivré
Qui lance, à l'aveugle, ses flèches !

La lumière
Est un vaisseau d'argent qui précède mes pas,
Et de son mobile compas
Le souvenir en moi fait de rondes clairières.

Mais quand un arbre foudroyé
Barre la route ensoleillée,
Je recule avec un cri d'effroi,
Car de loin il a l'air d'un homme,
Et c'est comme
Un cadavre au milieu de ma joie !

—

V

LES CHEVAUX NOIRS

Les chevaux noirs de l'insomnie
Ont attaché mon corps à leurs quatre caprices,
Et le supplice
A duré toute la nuit.

Ils ont mené, à quatre, une ronde infernale ;
Un orgue de Barbarie,
Avec rage et monotonie,
Au centre, conduisait le bal.

Moi, je m'accrochais aux crinières.
Et quand enfin je me laissai,
A bout de forces, désarçonner,
Les chevaux noirs, aveuglément, me piétinèrent.

Comme des brins de foin, mes membres sont brisés,
Et le doux optimisme aux fragiles couleurs

Dont je portais entre mes mains la fleur,
Le jour durant, est par terre écrasé.

Les quatre chevaux noirs dans leur ronde s'obstinent
Jusqu'à ce que le jour, sur les fumants naseaux,
D'un geste horizontal lance un rouge lasso
Et rapproche d'un nœud les têtes chevalines.

—

VI

LA BÊTE

Les grandes heures douloureuses,
Sur le cadran du cœur défilent lentement.
C'est en vain qu'on voudrait presser leur mouvement :
Les grandes heures ont leur langueur douloureuse.

La souffrance est le balancier
Qui d'un rythme sévère en dirige la ronde :
Il faut le compte des secondes
Entre les aiguilles d'acier.

Les heures de douleur sont comme douze apôtres.
Celle d'hier ressemble à celle de demain.
Le même sceptre est en leurs mains :
L'une descend du socle et c'est le tour d'une autre.

Nous les futurs suppliciés,
Lorsque viendra le temps d'éternelle insomnie,
Entendrons-nous les grandes heures d'agonie
Frapper notre cercueil avec leur balancier ?

Nous aurons tout entiers fermé nos deux paupières,
Mais le cœur écrasé battra dans les ténèbres,
Sous les grandes heures funèbres,
Comme une bête sous des pierres.

—

VII

NOCTURNE

L'oiseau noir de la nuit avec sa bouche ronde,
Avec sa bouche bleue, a crié la déroute.
Les blessés du sommeil sont épars sur la route,
Le train confus des bruits a roulé sur le monde.

Le nocturne échassier frappe aux closes murailles
De la lance d'un bec métallique et rapace.
Le ciel pendant s'accroche aux poutres de l'espace,
Et les maisons ont peur sous leurs cheveux de paille.

Le forgeron de l'ombre a soufflé sur sa forge :
La terre sans défense a les deux mains liées,
Et la nuit, se jetant sur la suppliciée,
Avec des cris épais la saisit à la gorge.

—

VIII

ÉQUILIBRE

Mon âme est tout silence et tout obscurité.
Elle a laissé tomber les grains légers des choses,
Et ses deux mains en deuil, immobiles, se posent
Sur la sévère croix de la réalité.

Mon âme est la maison aux vastes salles nues.
L'hôte exigeant et vif du bonheur est parti.
Et tout rentre dans l'ombre et tout s'anéantit
Parce qu'un pas égal décroît dans l'avenue.

Mon âme est tout repos et tout renoncement.
Et le triste chagrin qui rôdait autour d'elle,
Posant sa face noire au bord des genoux frêles,
Cherche dans leur douceur un peu d'apaisement.

Mon âme n'est qu'un arbre aux tremblantes écorces,
A travers le linceul de l'automnal azur.
Les espoirs tombent d'elle ainsi que des fruits mûrs
Et le temps a frappé d'une pierre sa force.

Mon âme sent en elle un noir recueillement,
Un chemin de velours dans les trop clairs espaces,
Et sur ce pont jeté sur le vide elle passe,
En un frêle, timide et doux balancement.

Montréal (Canada), mars 1923.

MARIE LE FRANC.

DU

BILLET A RENTE HYPOTHÉCAIRE

ET DE LA CONSOLIDATION AUTOMATIQUE DE LA DETTE FLOTTANTE

Il est vraiment surprenant que presque tous ceux qui se sont occupés jusqu'ici de la réforme des abus du crédit et de la circulation fiduciaire se soient contentés d'attaquer purement et simplement le système contraire à celui pour lequel ils se sont prononcés eux-mêmes, sans songer à substituer des mesures nouvelles à celles dont ils provoquaient l'abolition, comme si, à l'aide de moyens purement négatifs, l'on pouvait aboutir à des résultats positifs, ou comme si, à l'aide de simples démolitions, l'on pouvait parvenir à construire quelque chose de durable et de normal.

En effet, ce n'est pas avec des émissions successives de rentes ou d'obligations à intérêts usuraires, masqués par des primes d'émission ou de remboursement énormes, qu'il faut songer à équilibrer notre situation financière et à amortir notre dette. On parle sans cesse de budget sincère, mais, en fin de compte, c'est toujours à l'aide de l'emprunt qu'on arrive à l'équilibrer.

Et comme ces emprunts ne reposent sur aucune garantie réelle, il faut, sans cesse, offrir de nouveaux appâts d'intérêts aux souscripteurs, de sorte qu'on augmente rapidement « la boule de neige » qui, du fait des remboursements à court terme, peut, d'un jour à l'autre, à la suite d'une panique, précipiter l'avalanche qui nous conduira à la faillite.

Divers journaux ont lancé l'idée d'un grand emprunt à lots avec ou sans intérêts ; mais il suffit de la seule expérience de l'émission des Bons de l'exposition des Arts

Décoratifs, encore non actuellement couverte, pour prouver le peu de succès qu'on peut attendre d'un tel expédient.

Ces mesures négatives ne sont capables que d'empirer la situation, et ce qu'on exige d'elles n'est qu'au pouvoir de mesures positives et organisatrices.

Aussi, ce qui reste à faire, c'est précisément l'opposé de ces émissions désordonnées, qui trouveront de moins en moins de souscripteurs disposés à risquer leur argent sans contre-partie véritable. En un mot, au lieu de continuer à offrir des garanties *fictives*, il faut en fournir de *réelles*.

Pour faire bien saisir ce qui constitue, non la nouveauté de notre système — car il est déjà ancien dans son application privée, — mais sa solidité dans son extension au crédit de l'Etat, il est nécessaire d'entrer dans quelques développements au sujet du crédit et de la circulation, dont les notions sont encore très primitives.

Nous exposerons ensuite notre projet d'émission de billets à rente hypothécaire et nous établirons pourquoi l'Etat a le droit de procéder directement et sans le concours des banques à cette émission.

Puis, nous démontrerons que les hypothèques foncières ou assimilées constituent actuellement les seuls gages réels que l'Etat puisse mobiliser immédiatement.

Nous serons ainsi amené à envisager logiquement la consolidation de la Dette flottante à l'aide des nouveaux billets.

Pour terminer, nous exposerons les voies et moyens qui, d'après les données les plus récentes des statistiques, nous permettront d'arriver au résultat envisagé.

I. — Du crédit et de la circulation.

La preuve la plus saillante de l'état d'*enfance* où se trouve encore le crédit, c'est l'absence d'une connaissance approfondie de sa nature et de sa destination.

En recherchant sa véritable nature, certains économistes sont arrivés à cette conception éminemment fausse, que le crédit n'était qu'une *anticipation de l'avenir*.

Si cette opinion n'était pas erronée, elle accuserait d'une manière terrible ceux qui, par des emprunts répétés, se livrent à une spoliation si flagrante au détriment de générations futures sur lesquelles ils rejettent les charges du présent.

Or, en fait, l'anticipation de l'avenir n'est qu'une des faces du crédit.

Pour nous, au contraire, le crédit n'est pas l'anticipation de l'avenir, *mais la transmutation des capitaux préexistants, stables, et engagés, en capitaux circulants et dégagés.*

Si, du premier abord, cette définition ne paraît pas rentrer dans les idées qui ont cours en matière de crédit, c'est que, par suite de l'évolution qu'il a subie, on est arrivé, par une sorte de pétition de principe, à confondre ses effets avec sa cause, par exemple, à dire que le crédit est productif, alors que cette qualité ne peut s'appliquer, comme nous le verrons plus loin, qu'à la circulation active qui est un des effets du crédit.

L'organisation du crédit actuel a deux défauts :

1° Le *manque de garantie* réelle des valeurs de circulation, d'une part ;

2° Le *manque de circulabilité* des valeurs réelles, de l'autre, c'est-à-dire, tandis que les *valeurs émises* se trouvent démunies de *fonds de garantie*, *les fonds garantis*, au contraire, sont privés de *mobilisation.*

Concurremment, on constate qu'il y a *manque* de valeurs réelles et *excès* de valeurs circulantes, — d'où les crises du crédit.

Le but d'une organisation scientifique du crédit devrait donc consister à sortir de cette antinomie, c'est-à-dire à *dégager* les valeurs engagées et à *gager* les valeurs dégagées.

Le dégagement des valeurs engagées, c'est-à-dire la mise en circulation de fonds fixes et réels, est le seul moyen normal et suffisant de pourvoir aux besoins de la circulation par de vrais capitaux *préexistants* et non *anticipés.*

Toute espèce de fonds est un capital produisant, non seulement ses propres revenus comme *capital fixe*, mais pouvant participer à une extension de productivité, moyennant le crédit, en devenant en même temps *capital circulant*.

C'est donc cet excédent de pouvoir qu'il faut susciter.

C'est ce fonds lui-même qu'il faut amener à se *dédoubler*, tout en le laissant fonctionner comme capital fixe.

Mais, remarquons-le bien : le crédit ne multiplie pas les capitaux, comme on le répète souvent ; ce qu'il multiplie, ce sont les revenus, en faisant agir doublement le même capital.

Telle est la magie du crédit.

De même qu'on ne connaît actuellement que deux classes bien distinctes d'établissements de crédit, c'est-à-dire les banques de dépôt et les banques d'émission, de même il n'y a que deux classes de capitaux liquides ; ce sont :

1° Le numéraire ou argent comptant, qui comprend à la fois les espèces métalliques et le papier-monnaie, lequel est censé être la représentation du numéraire.

2° Les papiers publics ou titres négociables.

Ces deux catégories sont, par certains côtés, en opposition absolue : le numéraire n'est *productif* que quand il est *en mouvement*, tandis que les titres négociables ont pour destination d'être un *placement*.

En un mot, *le numéraire est stérile au repos et productif en mouvement*, tandis que les *titres sont stériles en mouvement et productifs au repos*.

II. — Du billet à rente hypothécaire.

Si on pouvait réussir à combiner ces oppositions en réunissant leurs avantages, on obtiendrait un nouveau genre de capital monétaire qui pourrait remplacer à la fois l'argent comptant et les effets publics.

Supposons que l'Etat ou la Banque émette de nouveaux billets garantis, comme monnaie légale, portant intérêt à

un taux fixe, payables à époques déterminées, et qui, dans les transmissions, se calculeraient jour par jour : on aurait ainsi un véritable *billet à intérêt ou à rente* qui, quelle que soit sa position, en *mouvement* ou au *repos*, serait toujours productif, comme c'est le cas pour les Bons de la Défense Nationale, admis déjà en paiement (mais dont l'intérêt et l'escompte paralysent la circulation). De sorte que l'introduction de ces billets dans la circulation réaliserait, *ipso facto*, l'épargne permanente et le jeu des intérêts composés pour les parcelles de temps les plus infimes.

Si, à côté des avantages d'un tel billet, nous mettons en parallèle ceux de la monnaie, au point de vue de la garantie, nous trouvons, tout d'abord, que la monnaie métallique, or ou argent, constitue un *gage* parfait ; par contre la monnaie de papier n'est plus qu'un *signe* parfait sans gage, dès que l'émission dépasse l'encaisse.

D'autre part, les effets publics n'offrent souvent, au point de vue gage, d'autre sécurité que la certitude du paiement de l'intérêt qu'ils rapportent, soit parce que leur capital a été anéanti ou n'a jamais existé, comme les rentes, soit à cause des aléas de leur réalisation, comme les actions des entreprises privées.

Si, au contraire, les billets à rente avaient derrière eux un gage réel, — un fonds, une propriété ou une hypothèque, — ils réuniraient à la fois les avantages de la monnaie métallique (*gage parfait*) à ceux des effets publics (*productivité*).

Leur discrédit serait donc impossible, dès lors que leur hypothèque serait indiscutable, le montant de la valeur émise restant toujours au-dessous de la valeur vénale de cette hypothèque.

Ils constitueraient de vrais *gages circulants*, égaux à la monnaie métallique pour la garantie intrinsèque, et supérieurs à celle-ci en raison de leur productivité.

Leur valeur de *placement* ne saurait donc être mise en doute.

De même, leur émission abondante se justifierait comme moyen *normal* de *circulation* à la place du billet de banque.

De plus, ils constitueraient bien vite un régulateur du taux de l'intérêt.

En effet, admettons pour un moment qu'il y ait abondance de capitaux sur la place et que la circulation en soit suffisamment pourvue, les billets à rente conserveraient leur valeur de placement, prêts à rentrer immédiatement dans la circulation dès que la rareté de l'argent se ferait sentir, puisqu'en présence de capitaux abondants, le taux de l'intérêt baisse, et alors, la rente des billets suffirait comme placement ; au contraire, dès qu'il y a rareté de l'argent, le taux de l'intérêt haussant, le détenteur des billets à rente trouverait plus de profit à les mettre en circulation, de sorte que la circulation se trouverait elle-même régularisée spontanément et naturellement, et que, par suite, le taux de l'intérêt ou de l'escompte tendrait à se stabiliser.

Peu à peu, on assisterait à l'extension progressive de la circulation de ces billets à rente, extension qui, *toujours limitée et basée sur des hypothèques indiscutables*, ne saurait jamais provoquer une dépréciation de ces billets, à raison de la sécurité absolue de leur gage.

C'est ainsi, grâce à la garantie donnée au Crédit Foncier de France par l'Etat, que les obligations ou lettres de gage émises par cet établissement constituent de véritables billets à intérêts privés, munis d'un gage permanent qui est constitué par les biens immeubles des particuliers (obligations foncières) ou par ceux des communes (obligations communales).

A ce point de vue, rien n'empêcherait aux communes, dont le seul patrimoine forestier représente deux millions d'hectares, de se procurer des fonds de la même façon que l'Etat, — sous réserve, bien entendu, du droit de préférence de leurs créanciers actuels.

Il en est de même des obligations ou cédules hypothécaires au porteur, dont certaines banques privées sont en train de réaliser l'émission.

Il s'agit donc de trouver un gage suffisamment sûr, palpable, vérifiable et au besoin réalisable, pour servir à l'émission de tels billets par l'Etat.

III. — L'Etat, qui a seul le droit de battre monnaie, doit réserver pour lui seul le droit d'émission.

Tout d'abord, nous croyons nécessaire, avant d'aborder à fond cette question, de poser à nouveau quelques principes qui semblent avoir été perdus de vue par la plupart des gouvernements.

Bien que ce soit une mauvaise recommandation, surtout en France, que d'évoquer le nom de l'illustre financier anglais Law, nous devons rappeler une des idées qu'il avait eues, prématurément sans doute, mais qui, à l'heure actuelle, répond plus que jamais aux besoins de l'époque. C'est de ramener à un seul crédit général le crédit public et privé.

« C'est au Souverain, c'est-à-dire à l'Etat, à donner le crédit et non à le recevoir », disait Law au Régent, et voilà, sans contredit, l'une des plus fécondes pensées qui ait été émise en économie politique. En effet, il est presque incompréhensible que les Etats, après être parvenus à l'organisation d'un système monétaire unique, central et garanti, aient volontairement abandonné à l'initiative privée, c'est-à-dire aux banques, privilégiées ou non, un attribut inséparable de la monnaie dans l'organisation du crédit.

Le droit de battre monnaie est un de ceux qui ne sauraient raisonnablement être contestés aux Gouvernements et, cependant, le droit, tout à fait analogue, d'émettre des effets de circulation, des billets de banque, n'a jamais été revendiqué par eux. Bien au contraire, toutes les fois que l'Etat se trouve obligé d'avoir recours au crédit, au lieu de

le tirer de son sein propre, lui qui en devrait être la source et le foyer, il va le chercher au dehors et négocie les bons du Trésor, comme de simples effets de commerce. Il se soumet aux lois d'autrui, tandis que c'est lui seul qui devrait en dicter.

De même, lorsqu'il autorise les Compagnies de chemin de fer à emprunter sous sa garantie, il ne fait que déléguer l'hypothèque réelle qu'il possède sur les réseaux qui sont sa propriété.

Les Etats ont donc abandonné à des banques privilégiées, comme c'est le cas pour l'Angleterre, l'Allemagne et la France, ce pouvoir d'émission. Mais quelles que soient les relations qui existent entre eux et ces banques, y trouve-t-on plus de garanties pour les intérêts généraux? Les gouvernements, dans tous les systèmes actuels, se trouvent toujours en mesure d'influer énergiquement sur les opérations des banques.

Il vaut donc mieux reconnaître directement cette influence et, en cessant de se fasciner sur des garanties illusoires, aviser à en développer de réelles, en rendant à l'Etat son droit d'émission sur valeurs garanties, d'autant que, s'il y a des bénéfices à retirer de cette émission, il est préférable d'en faire jouir l'Etat, c'est-à dire le pays tout entier, plutôt que de les livrer exclusivement à quelques monopoleurs privés.

En effet, il n'y a nullement à s'abuser sur le compte des bénéfices que réalisent les actionnaires des Banques. C'est un impôt onéreux qui pèse sur toute la nation et qui ne s'aperçoit guère, parce qu'il ne l'atteint que d'une manière indirecte, mais qui n'en est pas moins lourd.

Ce n'est pas de l'escompte du papier de commerce qu'il s'agit ici, car rien ne serait plus juste qu'une telle rétribution pour des services rendus à l'industrie et au commerce; encore serait-il à désirer que quelque organisation monopolique et privée ne vînt point en atténuer le développement, mais, si les Banques étaient restreintes à cette seule tranche

d'opérations qui constitue leur véritable attribution, certes leurs bénéfices ne seraient pas aussi formidables qu'ils le sont aujourd'hui.

Or, *le sujet d'exploitation par excellence pour les banques, c'est l'Etat !*

Les avances qu'elles lui font, les primes qu'elles en reçoivent, les privilèges dont elles sont investies à son propre détriment, telle est la source de leur richesse. C'est surtout la faculté de battre monnaie sans lingots qui porte le plus grand préjudice à l'intérêt public, entraînant naturellement les dépréciations formidables des changes, car les avances que les Banques sont censées faire aux Gouvernements sont une véritable déception, puisque, loin de leur prêter des valeurs directement effectives, les Banques ne lui prêtent que leur crédit, en réalisant en même temps d'énormes bénéfices pour ce rôle d'intermédiaire. Et cependant, le crédit d'un gouvernement vaut bien au moins celui d'une Banque. La négociation des Bons du Trésor contre du papier de Banque est une anomalie évidente, car, dans ce cas, c'est le *pouvoir public* qui émet des effets *particuliers*, tandis qu'une banque *particulière* lui remet en échange une *monnaie publique* et légale.

Au surplus, l'illusion à cet égard est tellement forte qu'on ne s'aperçoit pas que l'Etat possède des fonds réels, tandis que la Banque, souvent, n'en a plus du tout, sans cependant cesser d'opérer et d'effectuer des avances, comme c'est le cas actuel où la Banque de France, au capital de 200 millions, avance à l'Etat 23 *milliards* !

Or, de deux choses l'une : ou le capital de garantie de la Banque de France lui est indispensable, et alors, comment peut-elle s'en démettre ? ou il ne l'est pas, mais alors sur quoi donc repose son crédit, si ce n'est sur celui de l'Etat ?

Ici, le contre-sens est flagrant !

Une banque est mise à découvert par le Trésor, et cependant elle est toujours censée couvrir le Trésor sans qu'on songe à lui demander ce qui la couvre à son tour ?

La Banque n'ayant plus pour fonds que les fonds de l'Etat, l'Etat, en opérant avec elle, ne s'appuie plus que sur ses propres fonds. Et ces fonds sont-ils réels ? Non, ils ne sont qu'un échange de complaisances, très onéreuses pour l'Etat, très fructueuses pour la Banque.

Donc, le cercle tout entier est un cercle vicieux, et le Crédit que la Banque prête à l'Etat n'est qu'un leurre où tout est illusoire, excepté les charges qui en résultent.

Le privilège est donc réellement inutile et onéreux à l'intérêt public et privé, et la conclusion logique, c'est que l'Etat doit pouvoir être son propre banquier.

Qu'on ne vienne pas ici nous rappeler l'expérience des assignats, parce qu'en fait, elle n'a aucun rapport exact, car, au moment de leur émission, personne ne croyait à la stabilité des biens nationaux qui devaient leur servir de gage, et aussi, surtout, parce que cette émission dépassa bientôt au centuple la valeur de ces biens.

C'est pourquoi, afin de rendre à l'Etat un attribut qui lui appartient incontestablement en propre, il faut trouver une transition entre le billet de banque, émis uniquement en vertu du cours forcé (et qui par suite constitue un emprunt forcé) et un nouveau titre nécessaire à la circulation, qui, par sa seule valeur intrinsèque, réponde aux mêmes besoins que la monnaie.

Or, la seule transition qui puisse répondre actuellement aux désirs du public et aux besoins du Trésor, c'est l'émission d'une valeur reposant sur un gage réel dont nous allons pouvoir aborder l'étude, en nous excusant de ces développements que nous considérons comme nécessaires pour la solidité de notre plan.

IV. — Les hypothèques foncières constituent les seuls gages réels mobilisables immédiatement.

Pourquoi l'Etat se voit-il contraint d'offrir aux souscripteurs de ses rentes un taux de capitalisation de plus en plus

élevé, avec des primes de remboursement parfois énormes? C'est parce que, malgré l'appât de ces divers avantages, son crédit a baissé et baissera de plus en plus, de sorte que le prêteur, à l'instar d'un bas usurier, ne veut plus verser qu'une partie du capital nominal, qu'il considère comme aventuré.

Il ne faut pas se faire d'illusions à cet égard. Les soubresauts du change ont ouvert les yeux du plus modeste capitaliste, et sa confiance a baissé, car il sent qu'il suffirait d'une amplitude du change, double de celle qu'il a vue, pour réduire à presque rien la valeur or de son capital initial de souscription, pourtant déjà au-dessous du pair.

Et cela s'explique aisément lorsqu'on sait que la circulation des billets papier s'élève à................ 40 milliards
alors que l'encaisse-or atteint à peine......... 5 milliards
(y compris l'or en dépôt et déjà en partie engagé à l'Etranger (soit, au cours du dollar (15 fr.).. 15 milliards
et que le portefeuille commercial valeur-papier représente seulement.............. 5 milliards
Total..... 20 mill. papier.

A quel moyen les Etats dont le crédit, que nous appellerons personnel, a ainsi baissé ont ils recours pour trouver l'argent ? C'est très simple : ils donnent des gages. C'est ainsi que nous avons vu en Turquie les divers emprunts hypothéqués sur les produits d'impôts distincts, ou de monopoles, comme les tabacs. Il en a été de même en Chine, au Portugal et dans de nombreux Etats de l'Amérique du Sud.

La France va-t-elle en faire autant, et, pour reprendre une nouvelle qui a circulé avec persistance ces années passées, consentira-t-elle à affermer aux Américains le monopole des tabacs ?

Non, évidemment, car nous n'en sommes pas encore là heureusement.

Et pourtant, le gouffre est devant nous, béant de 60 milliards de flottant — remboursables à guichets ouverts d'un

jour à l'autre — et de 25 milliards d'annuités d'emprunts étrangers, qu'il nous faudra couvrir l'an prochain.

Comment, sans aliéner une parcelle de notre souveraineté, trouver immédiatement l'argent nécessaire avec le gage correspondant ?

Nous l'avons déjà dit. Si l'Etat veut sauver son crédit, il faut précisément qu'au lieu de continuer à aliéner sa souveraineté, il reprenne l'un des droits souverains qu'il a abandonné aux Banques. Il faut que, délibérément, il décrète que, dorénavent, lui seul aura le droit de battre monnaie de papier ; mais, pour que ce papier ne subisse pas immédiatement le sort des assignats, il faut lui donner un gage réel, une garantie hypothécaire absolue. Cette garantie, l'Etat peut la consentir sans abdiquer en rien sa souveraineté, sans nuire à son crédit, car elle réside tout entière dans des richesses intactes, — je veux dire : ses forêts, ses mines, et les propriétés de ses ressortissants.

Ce sont là, en effet, les seuls fonds réels qui peuvent servir de base au Crédit de l'Etat, les seules valeurs capitales qu'il possède effectivement et qu'il peut rendre *circulables*, sans tomber dans le cercle vicieux de l'anticipation et sans entamer son crédit moral.

Ces bases réelles ne peuvent être que les hypothèques foncières, — que les biens que l'Etat possède à titre privé, — les forêts, les mines et, pour les propriétés des particuliers, le produit de la contribution foncière, cette contribution répondant, en effet, à un capital foncier qui, bien que placé dans les mains des particuliers, n'en eet pas moins affecté aux besoins de l'Etat et est *réellement* le représentant en revenu d'un fonds hypothécaire que l'Etat est en droit de mobiliser, à l'instar de tout particulier qui a le droit de déléguer ses revenus en garantie de ses emprunts.

Les billets hypothécaires gagés sur l'impôt foncier représenteraient donc, en définitive, la capitalisation de ces impôts.

Une pareille disposition ne préjudicierait en rien aux

propriétés privées, puisque l'Etat est toujours en possession du privilège absolu en matière de contributions directes ; elle ne changerait rien au mouvement des budgets, sinon que la contribution foncière obtiendrait ainsi une affectation spéciale au service des intérêts des nouveaux titres de crédit émis sur cette hypothèque.

Or, l'impôt foncier n'est nullement une rente abstraite qui existe négativement, c'est-à-dire sans qu'aucun capital positif et réel lui corresponde. C'est, au contraire, la rente hypothécaire la plus directe, la plus stable que l'on puisse imaginer. Il n'en est pas de même des contributions indirectes, qui n'ont aucune assiette réelle et, par conséquent, sont assujetties à des fluctuations causées par des circonstances imprévisibles et, en quelque sorte, personnelles et morales. Aussi celles-là ne peuvent servir de base qu'au crédit moral de l'Etat.

En résumé, forêts, valeurs domaniales et capitalisation des impôts fonciers, telles sont les principales bases hypothécaires du Crédit *réel* de l'Etat. Toute émission appuyée sur ces bases et contenue dans ces limites sera parfaitement assurée et consolidée.

L'Etat possède des fonds et des sources de crédit. C'est donc à lui de s'ouvrir un crédit à lui-même et d'émettre des billets gagés sur ces fonds réels, c'est-à-dire des valeurs pécuniaires qui seraient non seulement *titres de crédit*, mais aussi *effets de circulation*, à l'instar de la monnaie qui, comme l'a définie J.-B. Say, est une marchandise qui est toujours dans la circulation, parce qu'elle n'est jamais acquise pour être consommée, mais pour être échangée de nouveau.

Ces billets ne seraient pas des *promesses*, mais en quelque sorte des dégagements, si l'on prend le mot dans son sens étymologique qui exprime l'idée de *gage* ou de *garantie*.

Ils ne représenteraient nullement des ressources à venir, mais des ressources préexistantes ; ils *n'anticiperaient* sur rien, ils mobiliseraient seulement ce qui est déjà un capital

existant ; donc, ils ne devraient *pas* être *remboursables*, puisqu'un *capital* n'a d'autre représentation que lui-même.

Le non remboursement de ces billets ne saurait nullement en provoquer une émission illimitée, comme on pourrait l'appréhender d'après l'expérience des assignats, car l'Etat ne pourrait que mobiliser ses fonds, et ces fonds constituent la limite que son crédit réel ne saurait dépasser.

En effet, le crédit *ne se crée pas* ; il *se dégage ;* point de fonds, point de crédit; autrement c'est le discrédit, c'est le cercle vicieux, dont nous voulons sortir à tout prix.

Et sans vouloir, ici, aborder l'étude d'une comparaison entre notre billet à rente et le rentenmark, nous devons dire que c'est précisément dans cette impossibilité de mobiliser les fonds sur lesquels repose son privilège que le rentenmark se distingue nettement de notre billet.

Tout d'abord, le rentenmark n'est pas, comme on le croit communément, une nouvelle monnaie d'échange. Non, il est destiné seulement, à raison des garanties qui lui sont affectées, à servir d'étalon provisoire dans les règlements de compte. C'est ainsi que sa valeur a été fixée arbitrairement à un billion de marks papier : cela n'empêche pas que les banques se refusent à échanger les marks-papier contre des rentenmarks, dont la valeur est *officiellement* égale au mark-or, ce qui démontre aisément que le rentenmark n'est pas une nouvelle monnaie légale.

D'autre part, ce qui prouve surabondamment cette impossibilité de mobiliser les fonds sur lesquels repose le rentenmark, c'est que la Rentenbank, à l'actif de laquelle la valeur de ce privilège figure pour le chiffre fabuleux de 3 billions 68 milliards 4 millions de rentenmark ! (c'est-à-dire : officiellement toujours) de marks-or ! n'a pu jusqu'à présent placer dans le public que 189 millions d'obligations gagées sur ces rentenmarks !

La raison est simple : c'est que ce privilège ne représente plus que des capitaux en partie détruits ou démesurément surévalués par suite de la baisse du mark-papier

(rentes intérieures abolies, valeurs industrielles sursaturées au point qu'on attend le salut des 800 millions de l'emprunt Dawes, ou capitaux agricoles déjà hypothéqués).

Notre billet à rente au contraire, qui ne serait en quelque sorte que comme un warrant dont l'émission ne pourrait être possible qu'autant que le capital qu'il représente serait non seulement intact, mais le double au moins en valeur actuelle du warrant émis, de sorte que, quels que soient, dans l'avenir, les soubresauts du change (et on doit admettre qu'ils n'iront qu'en s'atténuant), le billet à rente constituerait une véritable valeur-or.

Pour en terminer avec le rentenmark, constatons cependant que, malgré la précarité de l'opération réalisée par l'institution de la Rentenbank, l'Allemagne a réussi à arrêter provisoirement la chute de sa monnaie.

Quel ne serait pas, dès lors, sur notre papier-monnaie l'effet d'une émission sagement conduite de billets à rentes hypothécaires, reposant sur des gages solides et contrôlables et pourtant toujours mobilisables ?

Le Trésor serait donc autorisé à délivrer des billets à rente hypothécaire doués de la faculté de circulation la plus complète, acceptables en paiement de l'impôt et de toute autre obligation, tant publique que particulière, et destinés à servir comme monnaie *légale*.

Comme tout *capital* circulant, ils devraient, naturellement, être productifs. Ils jouiraient, dès lors, de la propriété de porter un intérêt fixe payable par semestre, dans toutes les Caisses du Trésor, à la simple demande des porteurs, et dont le paiement serait, à chaque fois, constaté sur le revers du billet, par le caissier du lieu.

Ces billets participeraient donc à la solidité parfaite des valeurs hypothécaires, à la productivité et à la commodité des coupons de rente sur l'Etat, tout en échappant à la fluctuabilité et à l'immutabilité de la rente, avec facilité de paiement régulier des intérêts dans toutes les localités où il existe un agent quelconque du Trésor ; enfin, à l'émissi-

bilité absolue du numéraire, tout en échappant à sa stérilité.

L'intérêt de ces billets serait fixé à un taux moyen très bas, dans le but d'empêcher ce papier de devenir un objet de spéculation, en s'élevant au-dessus de sa valeur nominale.

Le taux en pourrait être fixé par exemple à 3,65 pour cent, qui présente le plus de facilité pour le calcul journalier des intérêts et s'adapte le mieux au système décimal; ce qui permettrait ainsi au plus illettré des porteurs de savoir ce qui lui revient à chaque négociation par une simple computation des jours, à raison d'un centime pour cent et par jour.

Enfin, ces billets hypothécaires portant en eux-mêmes le gage de leur sécurité, étant émis sur hypothèque stable, limitée et réelle, vouloir les échanger contre de l'argent serait par la suite encore plus ridicule que de vouloir, par exemple, échanger de l'argent contre des sacs de blé, sous prétexte de plus de sécurité, puisqu'ils représenteraient eux-mêmes des sacs de blé; car, quand même l'État se trouverait obligé de suspendre le remboursement des billets ordinaires, comme c'est le cas actuellement avec le cours forcé, les billets resteraient tout simplement un placement des plus solides et, de ce fait, des plus avantageux, puisque les biens qui leur servent de gage ne cesseraient pas d'être productifs.

Il est, sans doute, inutile de faire remarquer que le cours des billets serait toujours égal à leur valeur nominale augmentée des arrérages échus depuis le dernier semestre, dont le montant pourrait être indiqué sur les billets, à l'aide d'un barème très simple de l'accroissement journalier de la rente.

Les billets à rente, quoique émis sur plusieurs hypothèques différentes, n'auraient, pourtant, qu'une forme universelle, c'est-à-dire que la garantie de chacun d'eux ne serait nullement attachée à tel ou tel immeuble, mais bien à la masse solidaire des propriétés foncières de la nation; autrement leur cours serait continuellement influencé par des consi-

dérations locales ou individuelles et perdrait son caractère de sécurité générale.

V. — De la consolidation et de l'amortissement automatique du flottant.

Nous avons vu tous les avantages du billet à rente hypothécaire. Nous avons montré comment l'Etat, usant du droit de souveraineté jusqu'alors abandonné à la Banque de France, pouvait légalement émettre ces billets et leur donner cours légal, comme il l'a déjà fait en somme pour les Bons de la Défense Nationale. Ceci étant admis, la question de consolidation du flottant se trouve immédiatement résolue, puisqu'il suffira d'offrir ces billets aux porteurs des obligations de la Défense Nationale, sans toutefois les leur imposer, pour que, ayant à choisir entre un billet de banque ayant cours forcé, ne reposant sur aucun gage réel, et ne rapportant rien, et un autre billet, ayant cours légal, garanti par une hypothèque certaine, et rapportant un intérêt normal, ils n'hésitent pas un instant à l'accepter, sauf, si l'intérêt ou la garantie offerte ne leur paraissent pas suffisants, à remployer aussitôt eux-mêmes, en d'autres valeurs, e billet à rente comme ils l'auraient fait pour le billet de Banque, qui a pareil cours légal.

En fait, que se passe-t-il actuellement dans les Régions libérées ? L'État paye les dommages en obligations décennales 5 o/o, au cours de 96 fr. 50, alors que ces titres sont cotés en Bourse aux environs de 80 fr.

Croyez vous que les sinistrés les refusent, malgré cette perte énorme que l'Etat leur impose ? Si le Directeur du Crédit National pouvait parler, il nous apprendrait qu'en 1929, date d'échéance de ces obligations, il y en aura pour plus de 35 milliards à rembourser.

Croit on qu'entre ces titres 5 o/o, qui perdent 20 o/o de leur valeur, et les billets à rente, ayant cours légal, le sinistré hésiterait ?

L'opération n'apparaît donc pas comme une violation des droits privés, mais comme une simple option *offerte* à la bonne volonté des porteurs de bons.

Elle présente immédiatement pour l'Etat cet énorme avantage de transformer un capital exigible en une dette consolidée, d'où une revalorisation immédiate du franc et une baisse consécutive du taux de l'intérêt et du prix de la vie, de sorte que si, à un moment donné, le Crédit de l'Etat étant rétabli, le taux des billets à rente arrive à être supérieur au taux normal, il suffirait à l'Etat de le réduire, sans, pour cela, violer ses engagements initiaux, puisqu'il lui suffirait d'offrir des billets de Banque sans intérêt en remboursement, en cas de refus d'accepter une réduction de l'intérêt. On pourrait même aller plus loin et envisager la suppression pure et simple de tout intérêt, car, avec la sécurité seule qu'ils offriraient, ces billets feraient toujours prime sur le billet de Banque, aussi longtemps que le cours forcé existera.

Ainsi, l'opération en question ne serait, en définitive, ni une réduction, ni un remboursement, ni une conversion, mais un *rachat* pur et simple du flottant, moyennant un nouveau numéraire légal de l'Etat, rachat qui ne serait qu'une généralisation des opérations ordinaires de la caisse d'amortissement.

En prenant en considération tous les avantages généraux que nous venons d'indiquer comme résultant de la substitution des billets à rente au flottant actuel, on pourrait même être porté à offrir aux rentiers des conditions de rachat en billets à rente, assez favorables pour les déterminer immédiatement à une liquidation définitive, de sorte que la dette de l'Etat se trouverait tout entière dans sa nouvelle monnaie, à la condition, bien entendu, que des gages suffisants puissent être toujours mis en regard.

Le billet à rente étant admis comme monnaie légale, comment s'opérerait la réduction de la dette? De la manière la plus directe et sans aucun frais d'opération, c'est-à-dire

que tout l'excédent des recettes sur les dépenses, en supposant un budget normal, se trouverait immédiatement *épargné* dans les caisses de l'Etat qui s'en payerait l'intérêt à lui-même,

S'il n'y avait aucun excédent à espérer, alors la dette ne saurait jamais être éteinte, quelle qu'en soit la forme et la constitution, car, si on voulait, malgré cela, faire jouer l'amortissement, il arriverait ce qui a été constaté en Angleterre, comme en France, c'est que cet amortissement grèverait l'Etat plus qu'il ne le dégrèverait.

Nous voyons donc que la Dette Publique, lorsqu'elle sera constituée, en tout ou en partie, en billets à rente, quoique perpétuelle et consolidée, sera cependant plus facile à réduire par un amortissement spontané, automatique, que ne le sont les dettes actuelles avec leur fonds d'amortissement spécial.

D'après ces considérations, l'opportunité d'une conversion immédiate des différentes obligations de la Défense Nationale et des Bons du Trésor en billets à rente ne saurait être contestable et il nous reste à examiner sommairement les voies et moyens très simples qui conduiraient au but.

VI. — **Voies et Moyens.**

On ne connaît pas encore les produits définitifs du budget de 1923, mais, sachant que ces produits ont été en large plus-value, nous prendrons pour base de nos calculs les évaluations qui ont servi à l'établissement de ce budget.

Comme la loi du double décime, appliquée en 1924, va avoir pour résultat d'accroître d'environ 4 milliards les produits totaux du budget, nous appliquerons ce même coefficient aux produits indiqués ci-après.

D'autre part, nous ne tiendrons pas compte du déficit que la distraction de ces revenus, à raison de leur affectation spéciale au paiement de l'intérêt des billets à rente,

pourrait amener, ce déficit se trouvant largement compensé par le produit du double décime.

De plus, du fait que l'émission des billets à rente rapportant 3,65 o/o est destinée à pourvoir au remboursement des bons et obligations de la Défense Nationale, dont le taux d'intérêt moyen atteint 5 o/o, il est évident qu'il y aura une compensation avantageuse pour le Trésor entre ces deux catégories d'intérêt, de sorte qu'il n'y a pas, en définitive, à tenir compte du déficit que cette affectation spéciale des revenus pourrait causer au Budget; bien au contraire, il y aurait lieu d'envisager une économie de 1 fr. 35 o/o en moyenne.

Nous ferons encore observer que, pour chaque espèce de gages réels, nous nous proposons d'adopter une évaluation particulière en capital, à raison, précisément, de la productivité différente des capitaux auxquels correspondent ces revenus.

1° DOMAINE PRIVÉ DE L'ÉTAT :

Le domaine privé de l'Etat se subdivise, au point de vue des produits :

a) en produits des forêts, qui sont évalués pour 1923 à........................ 103.143.200

b) produits du domaine non forestier, qui sont évalués pour 1923 à............ 80.187.700

La surface totale des forêts s'élevait en 1875, d'après le tableau des propriétés de l'Etat, à 1 million d'hectares, sans l'Alsace-Lorraine, soit la 33e partie du territoire de la France.

Ce même document évaluait les forêts domaniales à 1262 millions en capital à la même date.

Si, pour obtenir la valeur des forêts d'après leur revenu, nous prenons pour base la capitalisation au denier 25, soit à 4 o/o du revenu, adoptée par l'Administration de l'Enregistrement pour l'évaluation des biens des particuliers, nous obtiendrons un capital de 103.143.200 × 25 = 2 mil-

liards et demi en chiffres ronds, chiffre qui doublerait à peine la valeur de 1875.

Comme il est incontestable, d'une part, que l'Etat ne tire pas de ses forêts tous les revenus dont ils sont susceptibles, tant à raison de la nécessité où il est, dans l'intérêt général, de respecter les lois scientifiques du reboisement, que de favoriser le développement des hautes futaies dans un but de pittoresque et d'esthétique bien compris, on est amené à admettre que le revenu en question ne correspond pas à la valeur réelle des forêts en capital.

C'est pourquoi nous estimons qu'il est possible de doubler cette évaluation et de la porter, *en capital, à 5 milliards*, chiffre qui correspond à 4 fois la valeur de 1875.

Rappelons pour mémoire que, faute de renseignements précis, les forêts d'Alsace-Lorraine ne sont pas comprises dans cette évaluation et qu'en outre, les forêts d'Algérie, qui, en 1875, avaient une étendue de 1.750.000 hectares, n'ont pas, non plus, fait l'objet d'une évaluation ; de sorte qu'on peut, en toute assurance, adopter le chiffre de 5 milliards comme valeur des forêts de l'Etat, sauf à comprendre, en cas d'insuffisance, les forêts d'Alsace et d'Algérie dans ce chiffre (1).

Les produits du domaine non forestier sont d'origine fort diverse et nous ne possédons à leur sujet aucune espèce d'évaluation en capital.

Nous nous contenterons donc de capitaliser par 25 leur produit, soit :

80.187.700 × 25 = en chiffres ronds :	2 milliards.
Total en capital à reporter :	7 milliards.

(1) Notons également pour mémoire le domaine privé colonial, sur lequel nous ne possédons pas d'évaluation.

2° PRODUITS DE L'IMPÔT FONCIER :

Ces produits se subdivisent en produits des propriétés bâties :	318.927.100
et produits des propriétés non bâties :	175.579.830
Total :	494.506.930
Ajoutant le double décime en 1924 :	98.901.386
on obtient un total de :	593.408.316

Mais on doit également tenir compte de la révision des revenus des propriétés bâties, qui entrera en vigueur à partir de 1925. Or, on admet généralement que le produit actuel de l'impôt sera augmenté de 50 o/o (1) :

soit : $\frac{318.927.100}{2}$:.......... 159.413.550

D'où un revenu total général pour l'impôt foncier de :........................ 752.871.866
que nous capitaliserons également par 25, ce qui nous donne, en chiffres ronds, un capital de : 18 milliards 800 millions.

A ces produits de l'impôt foncier, il y a lieu d'ajouter ceux des biens de mainmorte qui ont la même base et s'élèvent à......... 50.440.672
auxquels il y a lieu d'appliquer le double décime.............................. 10.881.344

Total :.... 61.322.016

que nous capitaliserons pour obtenir encore 1 milliard 500 millions.

On doit également considérer comme revenu assimilable à l'impôt foncier les produits de la redevance des mines, qui s'élèvent à 30.280.680, chiffre qui paraîtra ridicule si on songe que les mines sont la propriété de l'Etat et représentent certainement un capital bien supérieur au produit de leur revenu par 25, soit : 750 millions.

(1) En réalité, l'augmentation, proportionnelle au taux des loyers, pourra atteindre 150 o/o.

Si nous reportons les capitaux :

du domaine forestier :	5 milliards
— non forestier :	2 milliards
de l'impôt foncier :	18 milliards 800 millions
des biens de mainmorte :	1 milliard 500 millions
de la redevance des mines :	750 millions
on obtient un total de :....	28 milliards 050 millions

qui serait déjà suffisant à lui seul pour gager les deux premières tranches de l'émission proposée.

En nous référant à un récent projet de M. H.-E. Barrault, Docteur en Droit, il est une quatrième catégorie de gages réels qui pourraient être donnés en garantie hypothécaire d'une émission : ce sont les produits non encore recouvrés de l'impôt sur les bénéfices de guerre.

Bien qu'en apparence ces produits ne reposent pas sur des garanties réelles, puisqu'ils sont dus personnellement par les commerçants ou industriels, il n'en résulte pas moins qu'en fait, tous les impôts non recouvrés sont garantis par de solides inscriptions hypothécaires, prises par le Trésor sur les biens immobiliers des redevables.

Il serait donc extrêmement simple de mobiliser immédiatement le capital de cette créance, en affectant par subrogation au montant de l'émission correspondante la garantie dont jouit ce capital.

D'après une réponse de M. le ministre des Finances à une question écrite posée par M. Bonnevay (*J.O.*, n°20.213 du 22 janvier 1924) :

Il a été mis en recouvrement, au titre de l'impôt sur les bénéfices de guerre, pour un total de :...................	17.328.704.400
sur lequel il avait été recouvré au 9 février dernier :.....................	10.977.966.100
Il resterait donc à verser :..........	6.350.736.300

mais, en dehors des rôles mis en recou-

vrement, il existe encore une quantité de rôles à émettre ou de cotes litigieuses qu'on peut évaluer, pour arrondir les chiffres, à :.................... 3.650.263.700

Soit, au total, environ :.......... 10 milliards.

Ajoutant ces 10 milliards aux 28 milliards déjà obtenus, on arrive à un total de 38 milliards.

Enfin, poussant plus avant le développement de notre système, on ne voit pas ce qui empêcherait l'Etat, ayant repris son droit d'émission directe, d'hypothéquer les produits de son domaine industriel, je veux parler de ses monopoles privés, laissant de côté les chemins de fer qui, faisant partie du domaine public, doivent toujours rester affectés au Crédit général de l'Etat.

On pourrait entrer dans cette voie, à la condition de trouver pour le budget des ressources de remplacement, telles que l'exploitation de nouveaux monopoles (alcools, assurances, etc.)

D'après les mêmes évaluations budgétaires en 1923, le produit des tabacs s'élevait à :.......................... 1.675.407.000

et celui des allumettes à :......... 112.651.000

Laissant de côté les monopoles qui touchent à la sécurité de l'Etat (tel que le monopole des poudres), on obtient un total de :......................... 1.788.058.000

qui, capitalisé au denier 20, c'est-à-dire à 5 o/o, donne :....................... 35.761.160.000

soit en chiffres ronds :............ 36 milliards environ

qui, ajoutés aux capitaux précédents 38 milliards

permettraient d'affecter.......... 74 milliards

à la garantie d'émissions successives de billets à rente.

La consolidation des 60 milliards de flottant serait amplement réalisée et il resterait encore 14 milliards à affecter

au remboursement de nos dettes internationales, qui arrivent à terme l'an prochain pour 23 milliards.

Comme, dans l'intervalle, en présence d'une opération de cette envergure, dont le succès ne fait pas plus de doute que l'émission de nouveaux billets de banque n'offre de difficulté, sous réserve, bien entendu des dangers de l'inflation, on verrait notre change s'améliorer au point de réduire considérablement le capital en francs-papier qui nous resterait à débourser pour couvrir nos emprunts étrangers, de sorte qu'il ne serait pas nécessaire, pour le moment, de mobiliser d'autres garanties.

Pour conclure, qu'on ne vienne pas objecter que ce serait là une inflation nouvelle ; non : on appelle *inflation*, dit M. Yves Guyot (*Problèmes de la déflation*, p. 38, Alcan), *l'art de créer des valeurs avec rien.*

Or, ainsi que nous croyons l'avoir surabondamment démontré, ce n'est pas créer des valeurs avec rien, de *mobiliser des capitaux préexistants* comme les biens du domaine privé, les revenus fonciers ou les produits des bénéfices de guerre, pas plus que le fait d'escompter une traite garantie par de bonnes signatures n'a jamais constitué une forme d'inflation, sans quoi le portefeuille de la Banque de France, qui en contient en moyenne pour 5 milliards, ne saurait plus servir de contre-partie à l'émission des billets de banque.

Ah ! si, comme M. Yves Guyot l'a spirituellement déclaré dans le même ouvrage, il s'agissait d'émettre des billets à rente *sans gages*, évidemment, nous devrions accepter le reproche d'aberration qu'il a adressé aux Chambres de Commerce de Béziers et de Toulouse, qui avaient proposé la création de billets à rente purs et simples, alors que tout notre système, au contraire, repose sur la création *d'un titre représentatif d'un gage négociable en quelque sorte comme un warrant* et qui, à la rigueur, pourrait se passer d'intérêt. C'est ainsi que M. Paul Leroy-Beaulieu (p. 386 de la *Science des Finances*, t. II, 6e éd.) a reconnu « qu'en matière d'em-

prunt, les affectations spéciales avaient leur utilité lorsqu'elles reposaient sur un *gage précis* et quand le Gouvernement qui les donne était de bonne foi, comme c'est certainement le cas pour notre pays.

C'est pourquoi, avant de songer au grand emprunt de consolidation dont on parle toujours, mais qu'on n'émet jamais, nous considérons que, sans attendre les fameuses obligations allemandes, dont, à l'heure où nous écrivons (27 juillet), la remise demeure, hélas ! sinon problématique, du moins très lointaine, il faut prendre chez nous, selon les principes que nous avons exposés, *le gage précis* dont l'affectation spéciale nous permettra de trouver rapidement et, pour ainsi dire, automatiquement, un nombre illimité de souscripteurs, puisque à l'aide de ce gage on peut *absorber sans l'immobiliser* la masse des billets de banque en excès, cause primordiale de la dépréciation de notre monnaie et de notre malaise financier.

ANDRÉ THIENNEAUT

Docteur en Droit,
Conservateur des Hypothèques.

LES ORIGINES DU VERS MODERNE

LA RYTHMIQUE DE RONSARD[1]

—

La matière toujours cherche forme nouvelle.
PIERRE DE RONSARD : *Hymne de Mercure.*

I

On a suffisamment étudié la *métrique* de Ronsard, on a moins bien dégagé les réalités de sa *rythmique*.

L'école d'ailleurs, nos lettrés, les poètes, hélas ! encore davantage, vivent toujours à ce sujet sur des idées toutes faites. L'art de la Pléiade est regardé, dans sa versification et dans sa poétique générale, comme ayant opéré une coupure nette avec Marot, surtout avec les Rhétoriqueurs du XVe siècle. Puis Malherbe aurait tiré de cet art les éléments les plus heureux et les aurait portés à leur perfection.

Ce départ et cet aboutissement sont aussi faux l'un que l'autre, spécialement en ce qui concerne la composition

(1) Nous nous sommes servi pour cette étude de la réédition des *Œuvres complètes de P. de Ronsard*, par Prosper Blanchemain (Paris, P. Jannet 1857) ; de la réédition du texte de 1578, publiée cette année, à l'occasion du centenaire, par M. Hugues Vaganay (Librairie Garnier, frères) ; de *la Fleur des poésies de P. de Ronsard*, recueillie par M. Henri Longnon, augmentée d'un choix précieux de M. Henry Expert : *La Fleur des Musiciens de P. de Ronsard* (La Cité des Livres, 1923).

Il faut y joindre *Les chefs-d'œuvre lyriques de Ronsard et de son école*, choisis par M. Auguste Dorchain (Londres, Gowans et Gray, édition de 1917); *Ronsard, œuvres choisies*, annotées par Gauthier-Ferrières (Bibliothèque Larousse), enfin l'admirable choix des *Poésies* de Ronsard « recueillies sur un plan nouveau et annotées » par M. Pierre de Nolhac (Garnier frères, 1924).

Les citations ont été prises au hasard de nos lectures à travers ces éditions diverses ; de là leurs différentes orthographes, modernisées ou non. Elles sont presque toujours suivies des indications d'origine.

métrique. Nos ronsardisants érudits nous en ont fourni les preuves indubitables. Déjà M. Emmanuel Bourciez, il y a près de quarante ans, avait montré, en un livre délicieux (1), les divers chaînons qui reliaient la poésie nouvelle de 1550 aux prédécesseurs immédiats de la Pléiade et à la vieille poésie française. M. Paul Laumonier a achevé la démonstration dans son ample et précise étude sur Ronsard (2).

Il suffisait de connaître d'ailleurs les excellents travaux de M. Alfred Jeanroy (3) sur les origines de nos formes lyriques et de M. Henri Châtelain sur le vers français au xve siècle (4), pour savoir que l'invention *métrique* du grand poète était plus restreinte qu'on ne l'imaginait et qu'on a coutume de le penser.

Dans le tableau de ses combinaisons de vers et de rimes, M. Paul Laumonier a établi que sur 150 variétés, en dehors des pièces isométriques à rimes plates, 34 d'entre elles lui viennent de Marot et une quinzaine d'autres de sources diverses. Particulièrement, les deux espèces de strophes qu'il a le plus souvent reprises sont marotiques : sixains en octosyllabes à trois rimes *a a b á á b*, et quatrains *a b a b*, qui provenaient des chansons populaires comme de la poésie latine du Moyen Age. N'oublions pas le poète vraiment de génie que fut Adam de Saint-Victor, ce moine du xiie siècle, dont les *proses* offrent une variété nombreuse des strophes les plus modernes. On y découvre de celles qu'on pouvait croire entièrement inventées par Hugo ou déjà par Ronsard. Dans le xiiie siècle, le Chansonnier de Montpellier, édité par Gaston Raynaud (5), nous présente maintes formes populaires françaises de ces mêmes strophes qu'on peut

(1) *Les mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II* (Hachette, 1886).
(2) *Ronsard, poète lyrique*, Etude historique et littéraire, 2e édition « revue et corrigée » (Hachette, 1923).
(3) *Les origines de la poésie lyrique en France au Moyen Age* (Champion, 2e édition, 1904).
(4) *Recherches sur le Vers français au XVe siècle*, rimes, mètres et strophes (Champion, 1908).
(5) *Recueil de Motets français* des xiie et xiiie siècles, 2 volumes (Paris, F. Vieweg, éd. 1881-83).

découper dans ses motets. A travers les XIVe et XVe siècles, qui ont fixé d'anciennes chansons en virelais, rondels, ballades, etc., on trouve nombre des combinaisons différentes que quatrains, cinquains, sixains, septains, huitains, neuvains, dizains, douzains, donneront à l'ode future. Mais c'est l'influence immédiate surtout du traducteur des psaumes, trop négligé dans Marot, qui prépara le développement métrique de la poésie nouvelle (1).

L'originalité, à ce point de vue, de Ronsard ne fut donc pas tant dans l'invention strophique par l'embrassement ou l'entrelacement des rimes et des vers de différentes mesures. Ce que nous lui devons principalement est la rupture des cadres fixes toujours les mêmes où les derniers Rhétoriqueurs enfermaient leurs strophes, la liberté donnée au poète, une fois la forme choisie, de la répéter ou non à sa guise. Trop souvent aussi, avant la Pléiade, cherchait-on à reprendre la strophe sur d'identiques consonances à la rime. Ronsard ne fixa aux mêmes places que des féminines et masculines, variant sans cesse leurs homophonies. Enfin il s'appliqua à changer constamment, dans les poésies lyriques pures, la composition métrique d'un poème à l'autre. Plus de ces lais monorimes rappelant les anciennes laisses, ou de ces longues strophes sur deux rimes seulement comme les poèmes du XVe siècle nous en offrent tant d'exemples ! Plus de ces batelages de sonneries redoublées interminables ! Plus de ces moules à couplets, pour tous les sentiments ! En ouvrant le recueil des Odes et ses cinq livres, on est frappé, à voir la disposition voulue par Ronsard dans ses éditions complètes, que presque jamais ne se suivent des poèmes de formes semblables : par les vers, les strophes ou l'entrelac des rimes, toutes les pièces sont métriquement différentes.

(1) Ronsard avoue cette paternité dans la préface aux Odes de 1550 « ...dans le même tens que Clement Marot (seulle lumière en ses ans de la vulgaire poësie) se travailloit à la poursuite de son Psautier et osai le premier des nostres enrichir ma langue de ce nom Ode... » (Edition Vaganay).

Mais le poète, à répéter continûment la première strophe dans la même pièce, ne reconstituait-il pas pour le poème une monotonie guère moins accusée que l'ancienne ? Par de nombreuses strophes de même structure, quelles que fussent les diversités de rimes, son ode n'était-elle point d'une autre manière aussi monotone que la ballade dont la fixité avait l'avantage d'être brève (1) ? M. Paul Laumonier loue beaucoup Ronsard de cet égal enchaînement sur le premier anneau. Il prétend que le poète donnait ainsi à sa composition l'unité que l'abandon à la seule liberté aurait compromise. On reconnaît dans cet éloge l'obsession scolaire de la symétrie, qui est à l'ordre naturel et à l'unité vivante ce qu'est une formule mathématique ou administrative à la réalité. Chansons populaires ou hymnes latines du XIIIe siècle n'y étaient astreintes d'aucune manière, parce qu'il ne suffisait pas de les aligner sur le papier, parce qu'elles étaient vécues dans les rondes ou dans les chœurs d'église. En art comme dans la vie, l'unité s'obtient par l'équilibre des formes, qui est un balancement, non un arrêt au même niveau, entre leurs variétés mouvantes. La répétition en séries, commode au moindre effort, n'est qu'une nécessité industrielle.

Ainsi, en dépit de lui-même, le poète n'échappait pas entièrement à l'industrie des Rhétoriqueurs, au découpage métrique sur un même patron de toutes les parties du poème, — difficulté artificielle toute apparente, facilitant en les trompant l'art et l'inspiration. Avec le sonnet d'ailleurs dont, plus qu'aucun, il propagea la vogue, le poème à forme fixe ne perdait rien de sa faveur ancienne. Il remplaçait le dizain badin de Mellin de Saint-Gelais ou le dizain grave de Maurice Scève, à la mode pendant la première moitié du XVIe siècle, comme aux âges précédents la ballade et le rondeau.

(1) Les épodes des odes pindariques, pour être plus courtes de deux ou quatre vers, ou leurs vers d'une ou deux syllabes, ne peuvent modifier cet effet.

§

Si l'on considère son œuvre du dehors, c'est-à-dire dans des applications de règles générales, Ronsard en effet ne fut pas très fidèle à ses principes de rénovation. Il n'en avait pas eu du reste l'initiative. Il devait à Jacques Peletier du Mans, linguiste et métricien, ses premières idées nouvelles sur la langue et le vers ; il devait à Dorat, le grand humaniste, sa volonté de rivaliser avec Pindare ; il suivait Meigret dans sa réforme de l'orthographe. De ses amis de la Brigade, du Bellay sonna avant lui hardiment de la trompette ; et l'incomparable Baïf, qu'il faudra bien un jour porter à son rang, eut une science plus étendue et plus ferme. Dans l'union, tant prisée par notre poète, de la poésie à la musique, Baïf mit un art de plus parfaite sûreté, logique et finesse.

Cependant Ronsard, aux résistances de la Cour à grand peine vaincues par Mme Marguerite de France, son admiratrice, abandonna tout de suite l'inspiration pindarique pour n'y plus jamais revenir. Il chercha le gros succès, à suivre la mode en chantant ses amours, et sous une forme particulièrement goûtée, celle du sonnet italien, rapportée dans les bagages de la dauphine Catherine (1). Il alla plus loin, jusqu'au public le moins délicat, avec le *Livret des Folâtries*, et ses « sornettes » et ses « gayetés ».

N'avait-il pas écrit pourtant : « Je ne fais point de doute que ma Poësie tant varie ne semble facheuse aux oreilles de nos rimeurs, et principalement des courtizans, *qui n'admirent qu'un petit sonnet pétrarquizé, ou quelque mignardise d'amour...* » ? Il ne laissa pas moins les choses aller de même sur certains des moyens techniques nouveaux qu'il préconisait, notamment sur le phonétisme de l'orthographe dont il traita la question en plusieurs pages de son avertis-

(1) On sait que le sonnet est d'invention provençale ; on en trouve le modèle chez le troubadour Gérard de Bourneuil, mort en 1278. Mellin de Saint-Gelais l'acclimata de nouveau ; et comme sonnettiste, du Bellay précéda Ronsard par la publication de l'*Olive* en 1549.

sement de 1550. Néanmoins, il ne cessa jamais de penser, ainsi qu'en témoignent son *Abbregé de l'Art poëtique* de 1565 et la préface à *la Franciade* dans l'édition posthume de 1587, que « nostre escriture est fort vicieuse et corrompue et qu'elle a grand besoin de reformation ». Dans le passage même où il disait :

« *Tu eviteras toute Orthographe superflue et ne mettras aucunes lettres en tels mots si tu ne les prononces en les lisant* »...

Il ajoutait : « Tu ESCRIRAS *écrire*, et non *escripre*, *cieus*, et non *cieulx* ». Il ne vainquit jamais, comme Baïf qui y était parvenu, l'obstination des imprimeurs à compliquer l'écriture aux dépens de la réalité sonore.

Tout cela est vrai. Il ne faut demander à Ronsard aucune rigueur formaliste ; il ne va jamais jusqu'au bout de ses principes, si on les prend dans leur réalisation métrique littérale et comme extérieure.

C'est qu'on ne doit pas du tout les prendre ainsi. Car ils recouvrent une rythmique naturelle dont l'art informulé, mais l'instinct puissant ou subtil, assuraient à notre poésie le vrai, le vaste renouvellement dynamique qui fut pour deux siècles, en exceptant de rares poètes, arrêté par Malherbe et Boileau. Préparé par les recherches de la fin du XVIII[e] siècle aboutissant à l'art d'André Chénier, le Romantisme en prit conscience : il revivifia notre lyrisme à ces grandes sources du rythme, telles que les avait fait jaillir le génie du Vendômois. Il n'en connut point cependant tous les éléments et toutes les vertus ; il n'aperçut point toutes les conséquences de cette régénération. Encore aujourd'hui, des poètes même qui ne repoussent pas les conquêtes romantiques, la plupart les ignorent.

II

Depuis qu'elle avait abandonné l'impulsion populaire d'où elle était sortie, le caractère exclusif de la poésie lyrique

était sa soumission à ce qui n'existe pas : le *mètre*. Pris comme égalité de mesure, un vers n'a aucune réalité, ni en soi, ni par rapport à ses voisins ; il n'a d'existence que si sa figure est l'expression des mouvements qui peuvent aboutir à sa limite, c'est-à-dire que si elle coïncide avec la résolution d'un ou de plusieurs groupes rythmiques. Cela est aussi vrai du vers mesuré des Grecs et des Latins que du vers syllabique français. Toutes les mesures sont plus ou moins rompues par le rythme et ses divers éléments, par cela même fausses.

Or, de plus en plus, du XIVe au XVIe siècle, le poète accepta des Arts Poétiques d'être l'esclave du vers et des vers. Il composait mètre par mètre sans se préoccuper de leur dynamisme interne, ni de la nature du mouvement général dans la succession métrique. Il tirait des lignes une par une dont les parallèles étaient séparées chacune par un vide, et les strophes étaient comme de petites boites grillagées, posées sans un lien entre elles, côte à côte.

Au contraire, la grande nouveauté de Ronsard, en plus de son souci de combiner le mètre avec un rythme varié, personnel ou non, fut de rendre le vers dépendant de la liberté expressive qui porte l'essor de la *phrase*, et qui s'ordonne dans un équilibre de ses propres éléments.

L'instinct de son génie y fut aidé certainement par l'étude des poésies grecque et latine. Car, l'important dans leur métrique, que leurs mesures fussent précises ou non, égales ou non, correspondantes ou non, était *leur point de départ, exactement conforme aux bases physiques et physiologiques de tout mouvement rythmé, qui est celui du pendule, d'une tension et d'une détente, d'une onde, d'une vibration* : *le départ d'une brève et d'une longue, ou d'une longue et d'une brève, la longue* accentuant *sa durée par une élévation de la voix ou note plus aiguë, autrement dit d'un* pied, *de l'iambe ou du trochée dont tous les autres pieds ne sont que des multiples. Brève et longue, basse et haute, faible et forte, atone et tonique, ou le contraire,*

constituent la première figure d'un mouvement organisé quelconque, et en particulier, de n'importe quel langage, du moins dès qu'il entre dans notre conscience.

Sur cette figure fondamentale tantôt répétée, tantôt alternée, tantôt dissimulée en des composés divers, coupés encore de césures, les anciens établissaient un ordre auquel le nombre fixe de pieds ajoutait peu, d'autant que le *rythme* avec le sens était libre de franchir le mètre. Par contre, le vers syllabique, conçu comme un tout par la succession d'égales unités numériques, partagée ou non en deux suivant leur nombre, n'est qu'une abstraction en dehors de tout organisme vivant. Plus qu'aucun poète français avant lui, Ronsard le sentit. Il sentit que, sauf pour des vers très courts, la rime seule est impuissante non seulement, il va sans dire, à déterminer un mouvement, mais à le marquer, qu'elle ne fait que le diviser en segments peu appréciables, si elle ajoute à sa richesse en complétant l'harmonie intérieure des assonances et des allitérations. Elle ne manquait pas du reste à la rythmique des Latins et des Grecs, dont les vers furent non seulement dans leur composition interne toujours plus ou moins allitérés et assonancés, mais rimés. On a pu relever que, sur quatorze vers de Virgile, un était léonin, et que sur les huit mille vers d'Horace, 58 pour cent étaient allitérés.

Confirmé dans son instinct par les modes et la matière du rythme et de l'harmonie antiques, Ronsard composa ainsi par *pieds* chaque fois qu'il fut vraiment lui-même, chaque fois qu'il ne prit pas pour de l'enthousiasme une abondance trop facile. Et il s'en servait autant pour régulariser que pour libérer son mouvement.

Le moyen le plus courant qu'il employa fut de dépasser d'un, deux, ou trois pieds la mesure du vers, parfois jusqu'au bout de l'hémistiche qui suit (1). Naturellement on

(1) On trouve des enjambements avant Ronsard, mais ils sont rares, ils sont dus plutôt à la négligence, ils ne sont pas déterminés. (Voir les exemples de Quicherat et de Tobler).

l'en blâma, Malherbe et Boileau étant revenus au mètre linéaire des Rhétoriqueurs. Or les effets rythmiques très appropriés n'en sont pas niables :

Je parangonne au soleil que j'adore
L'autre soleil. Cestuy-là de ses yeux,
Enlustre, enflamme, enlumine les cieux,
Et cestuy-cy notre France decore.

Tous les presens de la boete à Pandore,
Les Elements, les Demons et les Dieux....

. . . .

Et si mon cœur de mon sein arraché
Ne m'eust trahy, pour se voir attaché
De clous de feu sur le froid de sa glace.

Amours I, Sonnet V (Vaganay).

Qui nierait la beauté volontaire des deux hémistiches en rejet soulignés? Dans les décasyllabes, le XIIe des *Sonnets pour Astrée* est un des plus significatifs à cet égard. Il faut remarquer que le poète joint à ce dépassement des vers entiers composés de fractions rythmo-métriques aux plus diverses figures :

Enlustre, enflamme, enlumine les cieux.

Il y procède par énumération, progression, interrogation ou exclamation dont tant de vers en son œuvre témoignent ;

Tantôt vous les verrez à courbettes danser,
Tantôt se reculer, s'approcher, s'avancer,
S'écarter, s'éloigner, se serrer, se rejoindre
D'une pointe allongée, et tantôt d'une moindre,
Contrefaisant la guerre au semblant d'une paix,
Croisés, entrelacés, de droit et de biais,
Tantôt en forme ronde, et tantôt en carrée...

Un carrousel, Poésies choisies (Nolhac).

Voilà peut-être le plus curieux exemple de ces pieds qui font disparaître le syllabisme sous des figures vivantes. Je le trouve dans un quatrain placé au bas de l'« Epistre à un predicant », avant la *Response*.

Ton erreur, ta fureur, ton orgueil et ton fard,
Qui t'esgare, et t'insense, et t'enfle et te desguise,

(Desvoyé, fol, superbe, et feint contre l'Eglise)
Te rend confus, felon, arrogant et cafard.

Quant aux enjambements courts et comme d'un seul pied, tels qu'ils furent repris par les derniers poètes du XVIIIe siècle, puis par les Romantiques, les exemples en rempliraient des pages entières (1) :

Marie, tout ainsi que vous m'avez tourné
Ma raison...

Amours II, Sonnet LXVI (Vaganay).

Au reste, si un Dieu voulait pour moi descendre
Du ciel...

Choix, Nolhac, p. 423.

Je n'ai souci que d'aimer
Moi-même, et me parfumer
D'odeurs, et qu'une couronne
De fleurs le chef m'environne.

Choix, Dorchain, p. 43.

C'est un trésor que bienheureux se doit
Garder...

Choix, Nolhac, p. 391.

... et fait naistre les cœurs
Masles, cœurs de rochers, dont les nobles ardeurs.

A Nicolas de Neufville, Bl. I, p. 368.

Comme jadis Homere acquist la renommée
D'yvrongne, pour avoir en ses vers estimée
La vigne....

Hymne de l'Or, (Vaganay, tome VI).

... afin d'enveloper
Flore, quand il la peut en ses nœuds attraper.

Hymne de l'automne, (Vag., t. VI, p. 164).

Les rejets d'un vers sur l'autre sont souvent accompagnés de rejets sur l'hémistiche :

Or le peuple dira ce qu'il voudra, si est-ce
Qu'Homere ne fut pas yvrongne, pour avoir...

Hymne de l'Or.

(1) « J'ay esté d'opinion en ma jeunesse que les vers qui enjambent l'un sur l'autre n'estoient pas bons en nostre Poésie : si toutefois j'ai cognu le contraire *par la lecture des bons Auteurs grecs et romains*... » Préface de 1587 à la FRANCIADE (Vaganay, p. 541).

Qui m'emplira d'œillets, et de roses le sein?
A fin de les verser sans nombre, à pleine main
Sur ceste tombe, où gist la plus belle despouille
Que nature fila sur l'humaine quenouille ?

Epitaphe de Loyse de Mailly (Vag., t. V).

Reçois donc mon présent, s'il te plait, et le garde
En ta belle maison de Conflans, qui regarde
Paris...

Choix, Nolhac, p. 176.

Les dents comme une scie, un col petit, le dos
Long, large, bien fourni de peau, de chair et d'os...

Choix, Nolhac, p. 221.

Mais c'est dans un plus long développement de phrase qu'il faut juger comment Ronsard use de ces coupes. On ne peut pas dire alors qu'elles sont isolées et fortuites, et qu'il n'a pas le souci constant de laisser le mouvement rythmique dépasser le nombre des syllabes en alliant cette liberté à une composition par pieds souvent régulière.

Soleil, source de feu, haute merveille ronde,
Soleil, l'Ame, l'Esprit, l'œil, la beauté du monde,
Tu as beau t'esveiller de bon matin, et choir
Bien tard dedans la mer, tu ne sçaurois rien voir
Plus grand que notre France ; et toy Lune qui erres
Maintenant de sur nous, maintenant sous les terres,
En allant et venant tu ne vois rien si grand
Que nos Roys, dont le nom par le monde s'espand.
Il ne faut pas vauter cette vieille Arcadie
Ses rochers, ny ses Pins : encore qu'elle die
Que ses Pasteurs sont nez avant que le Croissant
Fust au Ciel, comme il est, de nuict apparoissant.
La France la surpasse en Antres plus sauvages,
En rochers, en forests, en sources, en rivages,
En nymphes et en Dieux, qui benins sont contents
De se montrer à nous et nous voir en tout temps.

Eglogue I, Ed. Vag.

Que le vers moderne se manifeste déjà dans ces alexandrins d'une manière beaucoup plus complète et consciente qu'on ne le croit, l'évidence en apparaît aux beaux effets

des rythmes qui renforcent l'expression. Des enjambements comme

... tu ne sauras rien voir
Plus grand que notre France...

et comme

... tu ne vois rien si grand
Que nos Roys...

ce dernier en accord avec les trois anapestes aux longues nasales qui terminent le vers, témoignent d'une invention supérieure.

De ces enjambements naissent les coupes ternaires qui, d'une manière plus indépendante et absolue, furent imitées par les Romantiques. Quels vers de Hugo, puis de Banville, de Coppée, enfin de Verlaine seront plus ternaires que ces 2-6-4 ;

Long, lar— ge, bien fourni de peau — de chair et d'os.
Qu'Home— re ne fut pas yvron — gne, pour avoir.

et ces 3-7-2 :

Tu as beau — t'esveiller de bon matin — et choir.
Or le peu — ple dira ce qu'il voudra. — si est-ce

Mais voici le 4-4-4 type, non dépendant d'un rejet :

Et là tournant,— virant son corps — par les sablons.
Response.
Que diray plus ? — ils sont pleins d'arts — et de science
Les Daimons (Vag., t. VI).

le 3-5-4 :

Puis poussif, — se faisant traîner — à toute force.
Response.
Qu'un boîteux — mareschal esven—te, quand il faut.
Idem.
Le soleil — qui aimoit la Ter—re, se fâcha.
Hymne du Printemps (Vag., VI, 148).

le 4-5-3 ;

Mordez plus tost — la terre en mourant — que de faire.
Les Poèmes (Vag., V, 101).

Cette coupe est plus rare, plus incertaine que la précédente, surtout que le 3-6-3, qui semble amené facilement par le mouvement sur trois syllabes des quatre pieds de l'alexandrin, familier au poète à cause de l'anapeste et de son ardeur naturelle à notre langue :

En courroux, — estrangla le mastin, — qui vomit.
Response.

Peut-on croire que Ronsard n'ait pas eu conscience de ces formes, et qu'elles doivent toujours être ramenées, comme l'avancent certains métriciens, même pour la plupart des ternaires modernes, à un type de l'enjambement sur la rime et sur l'hémistiche, celui-là bien voulu par le poète ? Il est difficile de l'admettre pour certains vers. Mais on doit plutôt penser cependant qu'il était exclusivement sensible dans ces formes à la nature des pieds qui les composent, ainsi qu'il le montrait par son soin à détacher les quatre pieds de l'alexandrin, le ternaire romantique ayant été senti surtout par groupements et comptes d'unités égales en rapport avec leur nombre dans le dodécasyllabe.

En tous cas, nos exemples prouvent à quel point ce nombre se dérobait pour Ronsard derrière les multiples pieds du rythme. Il reste à faire ressortir avec quel art secret il les dispose dans une composition suivie, spécialement dans la strophe.

III

Auparavant, considérons la matière phonétique que dans ses rythmes le poète emploie. L'on a vu que l'écriture pour lui ne devait pas compter : aucun ne fut plus ardemment vocal. Ses déclarations à ce sujet sont nettes et très explicites.

Tu doibs oster la dernière *e* foemenine, tant de vocables singuliers que pluriers qui se finissent en *ee*, et en *ees*, quand de fortune ils se rencontrent au milieu de ton vers... Autant en est

de vocables terminez en *ouë* et *uë*, comme rouë, jouë, nuë, venuë, et mille autres qui doivent recevoir sincope et apocope au milieu de ton vers. Si tu veux que ton poëme soit ensemble doux et savoureux : pour ce tu mettras *jou'*, *rou'*, *nu'* contre l'opinion de tous nos maistres...

Encore je te veux bien admonester d'une chose très nécessaire, c'est quand tu trouveras des mots qui difficilement reçoyvent ryme, comme *or, char* et mille autres, de rymer hardiment contre *fort*, *ort*, *acort*, *part*, *renart*, *art*. Ostand par licence la dernière lettre *t*, du mot *fort*, et mettre *for'*, simplement avec la marque de l'apostrophe (1).

Tu sincoperas aussi hardiment de ce mot *comme*, et diras à ta nécessité *com'*... Tu accourciras aussi les verbes trop longs, comme *don'ra* pour *donnera*, *saut'ra* pour *sautera*...

A la vérité, Ronsard n'est pas plus fidèle à ces préceptes qu'à ses autres innovations, notamment pour l'*e* féminin après voyelle, bien qu'il le juge « sans force et sans son ». Après avoir écrit « je te *pri* » et fait rimé « je te suppli(*e*) », écrit *ply*, avec *ply*, pour « pli », lorsqu'il trouvera l'harmonie de l'*e* heureuse, il en allongera ses vers à sa guise.

Mari-e, tout ainsi que vous m'avez tourné...

Toutefois ses apocopes sont nombreuses, et elles portent sur toutes espèces de mots. Il n'écrit pas seulement *don'rai-je*, mais *enfant'ront*, mais *jartière*, mais *souv'rain*, mais *épron*, mais *séch'resse*, mais *ell'*ont (sans *e* ni *s*) ; il écrit *Narcis'*, *Timant'*, *Germaniq'*, *Hercul'*, comme *hydropic*, *fantastiq'*, *imbécil*, *inutil*, *gard'* avec ou sans apocope ; il laissera même échapper des vers ainsi :

Tous les enn(e)mis de moi ton nourrisson,

ne d' « ennemis » ne comptant pas, et

Toujours Vénus a des pomm(e)s en son sein,

tel que s'il y avait *poms*. Il fait même rimer *command'* avec *repent*.

(1) Il lui arrive de faire rimer un singulier avec un pluriel ainsi, en supprimant l's :

..., *Mais d'un poing foudroyant*
Il lui froissa le test en raisseaux ondoyant'...

Il est curieux de remarquer qu'il apocope surtout à l'hémistiche, suivant le sens très juste des vieux poètes du Moyen Age. Dans le même vers, il met non seulement *or'* et *ores* ou *or'* et *ore*, *doncq'*, *doncque* ou *doncques*, mais

Ceux du pôle Antartiq', que ceux du pôle Artique.

Si *Patrocle* est plus ou moins élidé dans cet alexandrin :

Reçoy mon cher Patrocle, au milieu de ce pré...

huit vers plus loin on trouve :

Comme Achil à Patrocl', je te tends mes cheveux.

Epitaphes (Vaganay, 321).

Enfin nous rencontrons ce

Troque pour troq' : toy qui es riche,

qui, dès la première ode, montre à quel point Ronsard avait un sens exact du phonétisme rythmique, d'après toutes les possibilités du français (1).

(1) Ces divers traitements de l'*e* muet et son apocope ou syncope naturelle aux places les plus diverses nous apprennent qu'il était beaucoup plus « *sans force et sans son* » dès le XVIe siècle qu'on a l'habitude de le croire. — Ainsi la conclusion de Thurot dans son grand ouvrage sur *la Prononciation française*, au sujet de l'*e* féminin au XVIe siècle, me paraît peu justifiée : « L'*e* féminin final, écrit-il, était très sensible, avec tendance à l'apocope après le *c*, l'*f*, l'*l* et l'*r*. » Ronsard nous montre que l'apocope se produisait d'instinct ou à volonté, et non seulement après les consonnes mentionnées, mais après l'*s*, le *t*, etc...

D'ailleurs les chansons populaires du temps nous renseignent mieux que « le témoignage des grammairiens » qui a servi de base au livre de Thurot. Prenons « *Le Recueil de toutes sortes de chansons* nouvelles, tant musicales que rustiques », etc., publié à Paris en 1557 et qui eut nombre d'éditions, preuve de son succès.

Dans la chanson, *Malheur vient après moy*, on lit :

Et quand nous fusm(e)s en bas
On vint nous enfermer :
Voilà une salette,
C'est pour nous promener.

La strophe 4 porte : « A neuf heures du soir... » ; mais la strophe 5 : « A sept heur(e)s au matin... », comme la strophe 7 : « Et les bourgeois(e)s aussi... » Le dernier couplet indique que la chanson fut faite par un « bon souldat ». Elle nous montre bien par conséquent qu'au milieu du XVIe siècle le parler naturel du peuple retranchait ou conservait l'*e* muet à sa guise, et que Ronsard se conformait au langage courant en usant des mêmes libertés au mieux des convenances rythmiques.

Si nous passons au phonétisme harmonique, les déclarations du poète sont aussi formelles :

Je veux bien t'advertir, Lecteur, de prendre garde aux lettres et feras jugement de celles *qui ont plus de son de celles qui en ont le moins*. Car A,O,U, et les consonnes M,B, et les SS finissant les mots, et sur toutes les RR qui sont les vrayes lettres Héroïques, font une grande sonnerie et baterie aux vers. Suy Virgile qui est maistre passé en la composition et structure des carmes : regarde un peu quel bruit font ces deux icy sur la fin du huictiesme de l'Aeneide :

Una omnes ruere ac totum spumare, reductis
Convulsum remis rostris stridentibus æquor.

Tu en pourras faire en ta langue autant que tu pourras.

... Tu n'oublieras aussi la piste et battement de pied des chevaux, et representer en tes vers la lueur et la splendeur des armes frappées de la clarté du Soleil, et à faire voler les tourbillons de poudre soubs le pied des Soldats et des Chevaux courants à la guerre, le cry des Soldacts, froissis de picques, brisement de lances, accrochement de haches, et le son diabolique des canons et des arquebuses qui font trembler la terre, froisser l'air d'alentour.

Préface à la *Franciade*, de 1587 (Vag. 546 et 543).

La richesse et la variété en effet des allitérations et assonances dans Ronsard sont superbement appropriées à la justesse, à l'énergie ou à la douceur de l'expression. Il orchestre à merveille.

Il use d'abord des mêmes timbres par équilibres balancés, qui est le procédé le plus simple :

Que notre cœur son esclave demeure.
Cassandre.

Tu vivras dans les bois pour la Muse et pour toi (1).
Hymne de l'automne.

Toujours la trompe et la trousse.
Odes, I, 3.

Comme il renflamme et renglace mon cœur.
Cassandre.

(1) Lire naturellement *boé* et *toé*.

J'eus plaisir de son vol et plaisir de sa voix.
Eglogue, I.

Mais couards, sans le mordre, ils aboyaient la proye
A gueule ouverte, ainsi que de nuit en rêvant
Ils mordent l'ombre aux dents et aboyent le vent.
Choix, Nolhac, p. 447.

Mais voici des harmonies plus délicates et compliquées :

A mille bonds mener le bal.
A la fontaine Bellerie.

A mille bonds fouler les fleurs et l'herbe.
Amours de Marie, Chanson.

En l'air des ailes tu frétilles
Et pendue au ciel tu babilles.
A l'Alouette.

Oisif à la fraîcheur du vent.
A la fontaine Bellerie.

Si mille œillets, si mille lis j'embrasse
En tortillant mes bras tout à l'entour.
Cassandre.

Un merle qu'à la glu en nos forêts je pris.
Sinon à petits bonds sur le bord sauteler.
Eglogue I.

Le jour où votre voile aux vagues se courba.
A Marie Stuart.

Votre harmonie, Enfans (disoit-il), est plus douce
Que le bruit d'un ruisseau qui jaze sur la mousse.
Eglogue III.

A retenir ces orchestrations pour exprimer des sentiments différents sur le timbre principal de l'*ou* :

L'aire est blanche de poudre et les granges d'autour.
Response.

En la course d'un jour tout le jour tournoyant.
Discours.

Dormez en doux repos sous vos tombes pouldreuses.
Epitaphes, Vaganay, p. 190.

Enflait ampoulément ma bouche magnifique.
Choix, Nolhac, p. 466.

Il faudrait s'arrêter sur l'analyse de ces vers pour montrer à quel point Ronsard était bon harmoniste. Qu'on remarque en tous cas, dans le troisième, la parenté des sons qui accompagnent les *ou*, trois de la série grave : *ó ò, on*.

Citons encore ceux-ci :

Et sans péché porta de nos péchés la peine.
Réponse.

Mais d'apprendre en vivant à doucement mourir.
Elégie VII.

Le frein lui sonne aux dents, il bat du pied la terre.
Hymnes, I, à Henry II.

Fit germer l'Evangile aux terres Idumées,
Réponse.

(Du rythme iambique de l'avant-dernier alexandrin, la volonté, comme nous le verrons plus loin, est-elle douteuse?)

Ce qu'il y a peut-être encore de plus intéressant à découvrir dans le phonétisme harmonique du poète est la variété constante de ses timbres à la rime, même dans les séries plates. La voyelle finale qui se représente certainement le plus souvent en français est l'*é*. Elle remplit les trois quarts du dictionnaire des rimes. Lorsque Mlle Couesnon prophétisait, c'était toujours en *é*. Les meilleurs artistes ne l'évitent pas toutes les trois ou quatre strophes. Dans Racine elle revient à chaque instant. Dans la célèbre pièce *A Villequier* des « Contemplations », Victor Hugo la rappelle presque toutes les deux stances. Ouvrez Ronsard à n'importe quelle page : très rares sont les endroits où les rimes en *é* se rapprochent, même entre masculines et féminines. On compte des 14, des 17 rimes de suite avant que ne revienne un *é*, parfois des pages entières. Les intervalles entre les autres timbres sont de même presque toujours fort espacés, à moins, il va sans dire, d'effets voulus.

On peut d'autant mieux reconnaître aujourd'hui ces délicatesses et ces richesses que, par la phonétique expérimentale, M. l'abbé Rousselot a établi la plus complète et la plus précise classification des voyelles ou principaux tim-

bres du français. Il en a dressé les gammes exactes, et en appliquant leur contrôle au poète, on découvre dans ces compositions harmoniques un raffinement qui échappe aux oreilles communes.

IV

Nous avons surpris au passage quelques-uns des modes rythmiques familiers à Ronsard, tels que la poésie moderne les a retrouvés, sans toutefois la liberté syllabique pour le juste sens vocal qu'il avait à un si haut point. Mais ces modes composent des suites de figures rythmométriques d'un art incomparable dans des séries de vers, selon toutes les nuances d'un accent de durée qui, ainsi qu'on va le voir, peut n'être pas moins important en français que dans les langues anciennes et modernes.

Après les premières constatations de M. Rousselot, il est impossible en effet de nier, depuis la magnifique thèse de M. Georges Lote (1), que des trois accents principaux dont le rythme relève A LA FOIS : de *quantité*, d'*intensité*, d'*acuité*, l'accent temporel est « l'élément suffisant », presque toujours le « facteur essentiel »; il commande les autres, *mais dans le mouvement de la phrase*. (2) Ce qui avait empêché de

(1) *L'Alexandrin d'après la phonétique expérimentale*, 3 volumes (Georges Crès, éd. 1913-14).

Cet ouvrage, qui est un monument de science et de conscience, devrait être en la possession de tous ceux qui ont besoin d'approfondir le mécanisme du rythme en français appliqué au vers ancien et moderne.

M. Georges Lote écrit (p. 461) en conclusion des preuves expérimentales sur la question : *L'accent temporel possède sur les accents d'acuité et d'intensité le privilège immense qu'il n'est point soumis aux mêmes variations ni aux mêmes déplacements. Il est essentiellement stable.*

(2) « A la fois » ne veut pas dire que la syllabe tonique qui porte l'accent du rythme soit nécessairement la plus forte et la plus aiguë en même temps que la plus longue. Si cette triple valeur se rencontre souvent sur la même syllabe, il est aussi très fréquent qu'une longue soit moins forte qu'une brève, et qu'une grave soit plus longue qu'une aiguë. « Mais l'on veut dire que les expressions vivantes du rythme s'établissent dans un jeu intimement mêlé des trois éléments : la hauteur pouvant être aussi nécessaire que l'intensité, et l'intensité que la longueur, *bien que chacune à des places différentes*, pour la détermination d'une figure rythmique. C'est une des grosses erreurs coutumières de croire, parce que chacun de ces éléments a sa nature propre et doit être analysé à

le reconnaître était l'exclusive interprétation de la quantité antique soi-disant *fixée* pour chaque mot, et faisant équivaloir rigoureusement la longue à deux brèves, — l'un et l'autre principe n'ayant guère eu de réalité véritable. De là l'erreur des vers mesurés dans notre langue, quand leur mesure n'était pas soumise à une valeur exacte, ou du moins indiquée par un battement de la main ou du pied, c'est-à-dire appliquée à la musique, qui lui donnait, comme chez les anciens, toute sa réalité expressive.

Mais comment serait-il possible que la parole et le langage étant un mouvement, par conséquent agissant dans le temps, n'eussent pas toujours obéi à des valeurs de durée, et que les poètes n'eussent pas usé esthétiquement de ces valeurs? Et s'ils en ont usé, même dans une demi-inconscience, comment ces valeurs seraient-elles indifférentes ou secondaires par la prépondérance d'une rime sans réalité, puisque de compter sur ses doigts, même en aboutissant à une consonance, n'a jamais suffi pour rythmer un mouvement ?

La cause de notre ignorance, en plus des moyens d'analyse qui nous manquaient, venait de ce qu'après la confusion créée par la *Prosodie* de l'abbé d'Olivet (1736) pendant plus d'un demi-siècle sur la quantité, on était retombé dans une autre après Scoppa (1803) Mablin (1815) et Quicherat (1826) qui avaient établi la véritable accentuation dynamique du français et montré son rôle dans la versification (1). La découverte de notre accent tonique a masqué la valeur et le rôle de l'accent temporel. Car si *linguistiquement* la tonique conduit la voix, *rythmiquement* cette tonique obéit

part, que tous n'importent pas au mouvement même dans l'entraînement de la durée dominatrice. Il n'est point jusqu'au *timbre*, dont la nature n'a rien à faire avec le rythme, comme la couleur avec le dessin, qui ne puisse prendre un rôle important dans les correspondances d'un rythme composé.

(1) Rappelons le titre dans toute son étendue significative du *Traité* de L. Quicherat à sa seconde édition de 1850 « revue et considérablement augmentée » (la première très réduite est de 1838 et l'exposition de ses principes dans son traité de versification latine de 1826) : *Traité de versification française où sont exposées les variations successives des règles de notre poésie et les fonctions de l'action tonique dans le vers français* (Paris, Hachette et Cie).

d'abord à la durée. En effet, elle n'est pas toujours intense tout en restant une tonique pour la langue, lorsqu'elle est une brève à l'intérieur d'un groupe, et, d'autre part, une atone peut être longue sans enlever son accent d'intensité à la tonique qui commande le groupe. Quicherat confond ainsi la longueur de la syllabe dans le mot avec celle de la syllabe dans le groupe verbal. Il confond encore, tout comme l'abbé d'Olivet, la durée avec le timbre : *pâte* et *patte*; le premier *a*, d'après lui, serait long et le second bref (ce qu'on enseigne toujours), alors que l'*a* de *pâte* étant un *a* grave et l'*a* de *patte* un *a* aigu|moyen, l'un et l'autre peuvent être longs ou brefs suivant leur place dans le mouvement.

Il faut seulement considérer en se servant des signes traditionnels de quantité (˘, pour une brève; -, pour une longue; × pour une syllabe pouvant être l'une ou l'autre ou tenir des deux) qu'ils marquent très grossièrement une valeur toujours relative, dont la finesse ne saurait être appréciée sans les chiffres mêmes des vibrations du son verbal et de leurs divisions temporelles, telles qu'elles sont enregistrées par les appareils inscripteurs de la phonétique expérimentale.

Sur ces bases, l'art subtil et savant de Ronsard apparaît merveilleusement dans les compositions suivantes ; les indices (′) et (″) marquent les accents d'intensité secondaires et principaux qui font ressortir les toniques les plus expressives du rythme.

La rythmométrie de Ronsard se manifeste d'abord de toute évidence dans des correspondances non pas égales (il n'y a jamais d'égalité absolue), mais très voisines, de ce genre :

Le frein lui sonne aux dents | il bat du pied la terre (1)

(1) Il ne faut accorder aucune importance à la disproportion des signes qui marquent l'accent d'intensité par ces grands traits verticaux ; le trait horizon-

Voilà bien un dodécasyllabe composé exactement de six pieds réguliers, et non de quatre, ainsi qu'il est convenu de caractériser exclusivement notre alexandrin, lorsque le préjugé du syllabisme n'a pas atrophié le sens rythmique.

Dans les deux octosyllabes suivants :

En te sourdant à petits bonds
Tu dis en l'air de si doux sons,

l'équilibre des quatre pieds est d'autant plus parfait qu'ils obéissent au fond, à un mouvement iambique continu. Ils pourraient en effet se décomposer fort bien ainsi :

En te sourdant | à petits bonds
Tu dis en l'air | de si doux sons.

Ce qui ramènerait exactement l'octosyllabe à son origine latine accentuée, mais aux dépens de la liberté expressive conquise par le vers français. Aussi la phrase commande-t-elle d'elle-même la première scansion en quatre péons 4me.

Comment cette régularisation métrique est variée dans la strophe, en voici un exemple exquis :

Pour boire dessus l'herbe tendre
Je veux sous un laurier m'étendre,
Et veux qu'Amour d'un petit brin
Ou de lin ou de cheneviere
Trousse au flanc sa robe legère,
Et my-nud me verse du vin

Odes, II, xxi.

tal placé au-dessous ne devrait pas être non plus d'une autre longueur que celle des autres signes de quantité de même nature. L'absence d'un matériel technique approprié est la seule cause de ces exagérations fâcheuses.

Les trois premiers vers commencent par un iambe, les trois derniers par un anapeste, mais les deux premiers obéissent identiquement à la figuration d'un iambe, d'un péon et d'un iambe, auxquels s'opposent les deux derniers, marchant l'un comme l'autre à l'allure d'un anapeste, d'un iambe et d'un anapeste, tandis que les vers du milieu séparent ces groupements de leurs variétés.

Prenons un autre exemple dans les odes pindariques, beaucoup trop dédaignées, du moins au point de vue du rythme. J'y choisis une strophe incomparable, pour moi peut-être la plus belle, qui est de 16 vers, d'une seule phrase à l'indéchirable mouvement. On l'appréciera mieux en la lisant d'un souffle, et en comparant les figures de la scansion placée en face du texte.

1. Mes doigts ne pourroient se lasser	˘ ⊥ ˘ ˘ – ˘ ˘ ⊥
2. De faire mon bateau passer	˘ ⊥ ˘ ˘ ˘ – ˘ ╨
3. Par les vagues de ton renom	˘ ˘ ⊥ ˘ ˘ × ˘ ╨
4. Et ramerois encor, sinon	˘ ˘ ˘ – ˘ ╨ ˘ –
5. Que j'ay desja preveu l'orage	˘ ˘ ˘ ⊥ ˘ – ˘ ⊥
6. Des medisans impetueux,	˘ ˘ ˘ – × ˘ ˘ ╨
7. Qui contre les plus vertueux	˘ ⊥ ˘ ˘ – × ˘ ╨
8. Desgorgent volontiers leur rage,	˘ ⊥ ˘ ˘ × – ˘ ‖
9. Qui sotte en babil s'estendant	˘ ⊥ ˘ ˘ – ˘ ˘ ⊥
10. Comme un grand tonnerre grondant,	˘ ˘ × ˘ ⊥ ˘ × ╨
11. De son murmure n'admoneste	˘ ˘ × ⊥ ˘ ˘ ˘ ⊥ ˘
12. De tromper l'horrible tempeste	˘ × ⊥ ˘ – ˘ × ╨ –
13. Abboyant et tant seulement	˘ ˘ ⊥ ˘ – ˘ ˘ |
14. Les nourrissons des neuf Pucelles,	˘ × ˘ ⊥ ˘ – ˘ ╨
15. Qui se sont mis au dos des ailes	˘ ˘ ˘ – ˘ ⊥ ˘ ╨
16. Pour voler éternellement	× ˘ ⊥ ˘ × – ˘ ╨

Odes, Livre I, xi, *à Joachim du Bellay.*

L'étude de cette strophe demanderait bien des commentaires. En ne retenant que l'essentiel, remarquons d'abord que, si l'on se fiait au seul accent d'intensité, on croirait que ces vers n'obéissent qu'à deux accents, alors que l'accent temporel nous les montre composés de trois pieds presque tous. Ce qui frappe ensuite sont les groupements de leurs similitudes : du 1 et 2 ; du 4, 5 et 6 ; du 7, 8 et 9 ; du 10,

12, 13 et 16 ; du 11, 14 et 15. Seul le 3 semble isolé, et sans correspondance proche ; mais il n'est différent que par son pied du début, la finale du second pied et le troisième pied s'apparentant aux 4 et 5.

Le poète par cette régularité a voulu créer un nombre plein et majestueux. Si ce nombre est un peu lourd, il n'est cependant pas monotone : le rôle de l'intensité, de l'accent spécialement dynamique, intervient, en plus de maintes nuances temporelles, pour le varier. Très souvent l'accent secondaire n'est pas à la même place que dans le voisinage et plusieurs vers ne portent point d'accent principal à la rime.

Ronsard nous offre des compositions rythmiques d'un enseignement aussi précieux dans ses strophes hétérométriques. Celle-ci, entre autres, est d'une grâce, d'une souplesse, dans l'enlacement régulier de ses figures, qui n'ont pas été dépassées :

Quand nous irons baigner les grasses peaux
De nos troupeaux
Pour leur blanchir ergots, cornes et laines,
Semant partout des roses à mains pleines
Sur les fontaines
Et sur les eaux :
Quand nous ferons aux Nymphes le service
Et d'humble office
Irons versant le sang d'un agnelet
Dedans du lait
Pour sacrifice ;
Lors nous ferons de gazon un autel
Tout couvert de branche myrtine,

Et de la Nymphe Catherine
Appellerons le grand nom immortel...

Bergerie représentée à Fontainebleau.
Choix, Nolhac, p. 392.

Il y a comme un mélange de rythmes trochaïques et iambiques dans cette strophe.

Nous devrions faire grand cas aussi du dithyrambe que Ronsard a conservé dans toutes ses éditions complètes, bien qu'en le mettant sous le couvert du « poète tragiq' », Jodelle, car, ainsi que le démontre M. Laumonier, il y collabora certainement. On y trouverait presque notre dernier « vers libre » :

Je les oy
Je les voy
Comme au travers d'une nuë
D'une cadence menuë
Sans ordre ni sans compas
Laisser chanceler leurs pas...

Mais à la vérité les vers y rebondissent jusqu'à la fin sur des rimes suivies et presque toujours riches, dont les sonneries rapprochées visent de toute évidence à corriger l'irrégularité du mouvement.

Il est beaucoup plus probant de faire état d'une strophe coutumière pour voir comment Ronsard tire cette liberté des combinaisons de la phrase et de l'ordre métrique par des rythmes dont les jeux, dans une influence mutuelle et contrariée, nous livrent le grand art du rythmicien. Ces jeux parfaits nous sont révélés dans cette strophe :

Hélas ! où est ce doux parler,
Ce voir, cet ouïr, cet aller,
Ce ris qui me faisait apprendre
Que c'est qu'aimer ? Ha ! doux refus !

Ha ! doux dédains, vous n'êtes plus,

Vous n'êtes plus qu'un peu de cendre !

Amours, II, Stances.

Que n'ai-je des pages d'analyse admirative pour faire savourer un pareil chef-d'œuvre ! Dans leur accord du mouvement et du sentiment, dans les groupements de leurs pieds, dans les réponses de leurs timbres, ces six vers contiennent les beautés d'une rythmique universelle. Aux poésies étrangères, à la poésie française, ils offrent en puissance, avec tous les enseignements de la nature, les modèles du modernisme le plus raffiné.

Dans des stances de cet ordre, Ronsard voisine de près avec le chant musical ; le chant soutenu et détaché surmonte la parole naturelle. Mais si nous voulons, en l'abandon d'un plus long souffle, saisir comment, à travers notre courant parler, le chant défile et joue, nous n'avons qu'à lire ce premier quatrain d'un sonnet ; d'une forme poétique moins heureuse, sa leçon fut plus féconde, parce que mieux comprise, que celle de la strophe précédente :

Vous triomphez de moi, et pour ce je vous donne

Ce lierre qui coule et se glisse à l'entour

Des arbres et des murs, lesquels, tour dessus tour,

Plis dessus plis, il serre, embrasse, et environne.

Sonnets pour Hélène, XLVII.

Qu'il chante ou qu'il parle, Ronsard ne cesse de composer ainsi avec des *images de mouvement* qui accompagnent toutes les autres images. Il les compose en dépit du vers et souvent contre lui, du moins dans ses unités numériques et syllabiques, au bénéfice de la phrase, déroulée librement.

V

Il me faut supprimer ici les deux tiers restants de mon étude. J'y apportais les preuves précises de cette première partie. Mais leur longueur, leurs graphiques, tableaux, analyses de chiffres, eussent débordé le cadre d'une revue.

Cependant il importe de savoir que sans l'application de la méthode expérimentale, aucune étude rythmique n'est désormais valable, aussi bien pour le passé que pour le présent. Seul le son rendu visible, transcrit directement par des appareils automatiques dans ses vibrations mêmes avec les déplacements du souffle, peut nous donner les si délicates précisions de la parole et nous en permettre une analyse rigoureuse. Les signes métriques dont nous nous servons depuis l'antiquité sont d'une grossièreté barbare, à côté des infiniment petits que nous découvrons dans les sinusoïdes des vibrations enregistrées au Laboratoire de Phonétique du Collège de France. Mais avant M. l'abbé Rousselot nous étions privés de les arrêter au passage, nous ne pouvions les soumettre à l'analyse, et faute de ce microphonisme, atteindre la réalité dont seul le trésor est inépuisable pour le renouvellement des formes.

D'ignorer la phonétique expérimentale, ou hélas ! la connaissant de ne pas s'en servir, combien de métriciens hésitent et se trompent dans leur scansions, n'arrivant même pas à distinguer le rôle des divers accents, si encore ils n'en ignorent pas la nature !

J'ai donc extrait des *Discours*, quatorze vers d'une des magnifiques tirades de l'*Elégie sur le tumulte d'Amboise* et les ai inscrits sur le cylindre enregistreur :

Il ne faut s'étonner, Chrétiens, si la nacelle
Du bon pasteur Saint Pierre en ce monde chancelle,
Puisque les ignorants, les enfants de quinze ans,
Je ne sais quels muguets, je ne sais quels plaisants
Tiennent le gouvernail, et que les bénéfices
Se vendent par argent, ainsi que les offices.
Mais que dirait Saint Paul, s'il revenait ici,

De nos jeunes prélats qui n'ont point de souci
De leur pauvre troupeau, dont ils prennent la laine
Et quelquefois le cuir : qui tous vivent sans peine,
Sans prêcher, sans prier, sans bon exemple d'eux,
Parfumés, découpés, courtisans, amoureux,
Veneurs ou fauconniers, et avec la paillarde
Perdent le bien de Dieu dont ils n'ont que la garde ?

Ces vers ont été choisis volontairement pour leur absence, malgré leur allure si vivante, de coupes spéciales et romantiques. L'expérience nous a prouvé en effet que ces coupes ne constituent pas l'essentiel, même pour la diversité expressive. L'essentiel est, pour l'ensemble : dans le déploiement à la fois inégal et balancé de la *phrase*, qui absorbe les vers, quelle qu'en soit la régularité apparente ; pour le détail : dans la formation rythmique de cette phrase par succession d'unités accentuées que le sens logique, ou plutôt psychologique, groupe d'abord en ces éléments les plus petits que les anciens dénommaient *côla*, c'est-à-dire *membres*, dipodies ou tripodies qui composent des *périodes*, tantôt régulières, tantôt irrégulières, numériques et syllabiques ou non en nombre déterminé ou non, au bout desquelles finit la phrase. Le cadre, à la simple fixation arithmétique et préalable, de ce que nous appelons *vers*, métrique, tonique ou numérique, rimé ou non rimé, est illusoire. Dès qu'il y a retour d'un *côlon*, il y a *vers*, lequel peut avoir plus ou moins d'étendue selon le nombre de ces retours et leur équilibre. La *période* de la strophe ou de la stance se distingue des autres par un jeu plus étudié des membres rythmiques en des correspondances limitées.

Si nous approfondissons les bases physiques et physiologiques de ces membres, périodes et phrases de la parole organisée esthétiquement, la preuve nous est donnée que : *toute expression de mouvement est d'abord dans la rupture de la symétrie pendulaire d'où le mouvement procède, puis dans le balancement de ces ruptures vers une régularité vivante, c'est-à-dire asymétrique, antimécanique.*

La disposition que nous avons gardée du vers préalable

pour la scansion des pieds et des *côla* est en grande partie une abstraction qui nous masque le rythme libre et vivant. Au vrai, c'est cette vie seule qui nous emporte comme elle emportait Ronsard :

> J'attens venir (certe je n'en mens point)
> Cette fureur que la Sybile espoint...
> Et comme on voit ces torrens qui descendent
> A gros bouillons en la vallée, et font
> Fendans la terre...
> Un long chemin sans que rien les empêche...
> Ainsi je cours de course débridée
> Quand la fureur en moy s'est desbordée
> Sans craindre rien, sans raison ny conseil.
>
> *Les Poèmes,* Ed. Vaganay, t. IV, p. 198.

Ce n'est donc pas avec le cadre des syllabes, brisé d'ailleurs sans cesse, qu'il composait, mais par « flot sur flot... de course desbridée » exactement par *côla* pindariques, et nous n'avons, par exemple, le véritable mouvement des six premiers vers de notre citation qu'avec les figures rythmiques disposées ainsi :

Il ne faut s'étonner	⏑ ⏑ ⊥ ⏑ ⏑ –
Chrétiens,	⏑ ‖ 𝄾 (1)
si la nacelle du bon pasteur	– ⏑ ⊥ ⏑ (⏑) ⏑ – ⏑ ⊥
Saint Pierre	⏑ ‖ (⏑)
en ce monde	⏑ ⏑ ⊥ ⏑
chancelle,	× ‖ (⏑) 𝄾
puis-	
que les ignorants,	⏑ × ⏑ ⊥
les enfants de quinze ans,	⏑ – ⏑̇ ⏑ – ‖
je ne sais quels	× ⏑ ⏑ ⊥
muguets,	⏑ ‖
je ne sais quels plaisants,	× ⏑ ⏑ ⏑̇ ‖
tien-	‖
nent le gouvernail,	× ⏑ ⏑ ⏑ ‖ 𝄾
et que les bénéfices	⏑ ⏑ × ⏑ × ⊥ (⏑)
se vendent	⏑ ‖ ⏑

(1) Ce signe est celui du *silence* musical : il indique des pauses légères.
Les brèves entre parenthèses indiquent que la valeur de l'*e* féminin, bien que réelle, est trop faible pour compter.

par argent ◡ ◡ ⊥
ainsi que les offices. — — ◡ ◡ — ⫫ (◡)

Il est impossible de méconnaître la réalité de cette scansion, et sa beauté vivante, qui reste exactement conforme aux chiffres des tracés, mais qui nous délivre de la prémensuration mécanique de l'alexandrin. Elle nous restitue le rythme même de la parole, adapté à la « fureur » inspiratrice qui soulevait le poète.

N'oublions point toutefois qu'il ne faut pas détacher les pieds les uns des autres, les découper avec des « temps » comme le font pour des dispositions analogues certains poètes-critiques qui ne savent pas lire et qui de ce fait trouvent les mouvements trop secs. C'est sans insistance particulière que les durées relatives et les autres formes accentuelles composent les images d'une infinie délicatesse dans le mouvement courant. Mais ces images ne ressortent vraiment que par cette scansion libre, et la liberté rend d'autant plus évident l'ordre où se balancent leurs figures naturelles. Ordre et liberté d'ailleurs sont commandés encore par les rimes, *ignorants*, *quinze ans*, *plaisants*, *argent*, qui, accusant certaines dipodies, contribuent à les mettre en valeur hors du cadre alexandrin. La correspondance des trois iambes *chrétiens*, *Saint Pierre*, *chancelle* prend toute sa portée, alors qu'elle disparaît plus ou moins avec le métronome du dodécasyllabe.

N'en ayant pas la place, je ne puis pousser plus avant dans le détail l'analyse du morceau. Mais je dois encore mettre certains en garde d'objecter, comme ils le font toujours dès qu'on découvre derrière le syllabisme et le numérisme exclusifs la vie réelle du mouvement, que par cette scansion on confondrait la diction avec la prosodie. Les rapports des chiffres entre eux sont là qui établissent l'exacte nature du rythme, de telle manière qu'aucune autre diction n'en modifierait les valeurs principales dans leur relativité proportionnelle. Ces valeurs sont seulement rétablies sur leurs bases.

VI

De cette esquisse, plusieurs conclusions s'imposent :

Une générale d'abord pour l'étude de toutes les versifications anciennes et modernes, françaises ou étrangères. Ni les unes ni les autres n'obéissent à des principes différents, quelles que soient les apparences de leurs règles sur le papier. Entre les *métriques* et les *rythmiques*, les *rythmiques* et les *syllabiques* ou *numériques*, les oppositions créées par les magisters ne sont qu'abstractions et illusions. Toutes se ramènent à des conditions physiques, physiologiques et psychologiques dont les vrais poètes ont l'instinct et à laquelle ils obéissent d'autant plus qu'ils sont plus originaux.

L'*accent*, sous sa triple nature de durée, de hauteur et d'intensité pour déterminer des groupes d'ondes par tension et détente, desquelles tout mouvement se manifeste, est l'élément fondamental qui transpose dans le langage, à plus forte raison dans une versification qui le soumet à une esthétique exacte, le temps, la force, l'acuité nécessaires à l'expression du mouvement par nos muscles et à sa transposition auditive.

Nous ne pouvons atteindre à la connaissance de la réalité d'aucun de ces phénomènes sans la phonétique expérimentale et son contrôle automatique, qui a, en outre, l'avantage de dégager nos sens de tout mécanisme factice, de les ramener à la libre nature, de les aiguiser pour un approfondissement et une expression toujours plus raffinée de la vie.

La deuxième conclusion évidente est que Ronsard par l'étude des anciens et par son instinct primesautier renouvela la rythmique française en la replongeant dans les conditions vitales naturelles. Toute son abondance livresque était mêlée intimement à l'élan populaire qui, l'emportant dans la liberté de ses parlers, de ses danses et de ses chants, lui fit voir, derrière tous les Arts poétiques, dans le départ d'une brève et d'une longue ou d'une longue et d'une brève et dans leurs composés, l'élément obligatoire d'un mouve-

ment expressif. A suivre les images rythmiques qu'ainsi leurs groupes dessinaient, il déroula son mouvement au delà du vers nominal par la strophe, par la période et par la phrase.

Il est certain que s'il n'avait pas eu si grande crainte de déplaire à ses contemporains, il nous eût découvert beaucoup plus nettement ses principes véritables. Lorsqu'il écrivit pour Alphonse d'Elbene, abbé de Hautecombe, au courant de la plume (il raconte lui-même qu'il y mit trois heures) son *Abbrégé de l'Art poétique françoys*, il énonça en passant : « Je te dirois encores beaucoup de reigles et *secrets de nostre Poésie*, mais j'ayme mieux en nous promenant te les apprendre de bouche, que les mettre par escrit, *pour fascher peut estre une bonne partie de ceux qui pensent estre grands maistres* dont à peine ils ont encores touché les premiers outils de ce mestier ». Puis il terminait par ce conseil : « Il vaut mieux servir à la vérité qu'à l'opinion du peuple qui ne veut sçavoir sinon ce qu'il voit devant ses yeux, et croyant à crédit, pense que noz devanciers estoyent plus sages que nous, et qu'il les faut totalement suivre, *sans rien inventer de nouveau*. En cecy faisant grand tort à la bonne Nature... »

Les classiques ne comprirent rien à ces nouveautés. Toutes les batailles des XVIIe et XVIIIe siècles autour du vers et de son mécanisme officiel, — car elles ne cessèrent pas, — n'eurent point d'autre cause. Si Malherbe et Boileau n'avaient pas été d'une raison obtuse, ils auraient vu que leurs bons vers s'expliquaient par les « secrets » de Ronsard, et ils n'auraient pas énoncé contre lui des préceptes dont l'absolu faisait prendre le vers comme un insecte entre des pinces.

Le vers moderne est donc né de sa rythmique. Mais les Romantiques qui achevèrent de le créer ne la comprirent pas non plus très exactement ; ils en aperçurent mal la loi profonde en se contentant des effets les plus extérieurs ou les moins sûrs.

Les Symbolistes d'instinct en approchèrent davantage ;

mais faute de pouvoir la relier à cette tradition continue qui unit un poète populaire illettré à la plus savante technique grecque, de ne la connaître qu'à travers les Romantiques, ou par indépendance de la phrase, ils n'en virent pas toute la portée et les conséquences. Leur instinct fut juste, mais insuffisant, pour n'accepter à côté de poèmes parfaits qu'une liberté trop facile.

C'est cette liberté qui s'étale aujourd'hui et qui ne tient compte que de la phrase aux plus sommaires cadences respiratoires, en face d'un esprit malherbien, pour qui le vers est plus que jamais un insecte isolé et paralysé.

Le centenaire de Ronsard arrive à propos. Il rappelle aux uns et aux autres qu'il n'est pas de composition expressive du langage qui puisse méconnaître les bases premières du mouvement en ses unités temporelles de tension et de détente, et il doit nous découvrir pour l'avenir un domaine à peine exploré.

ROBERT DE SOUZA.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN RUSSIE

—

Nous devons à l'obligeance du Bureau International du Travail un mémoire inédit sur l'instruction publique en Russie. Les renseignements qui suivent en sont tirés.

I. — Le programme communiste d'Instruction publique et son application

1° CE QU'ON VOULAIT FAIRE

Le programme communiste comportait l'instruction obligatoire et gratuite. Pour en faire autre chose qu'un vain propos, des distributions de vêtements, de chaussures, de repas, de manuels élémentaires aux écoliers étaient prévues.

Les études étaient divisées en : études primaires (écoles du 1er degré : enfants de 7 à 11 ans) et études secondaires (écoles du 2e degré : enfants de 12 à 16 ans). L'accès aux universités fut déclaré libre pour tous, y compris les personnes n'ayant pas fait d'études secondaires. Pour elles et pour les ouvriers, des institutions spéciales, dites « facultés ouvrières » furent créées. De même des écoles et universités communistes pour l'enseignement des théories marxistes.

Des établissements préscolaires, des homes d'enfants destinés à élever ceux-ci, dès leur plus jeune âge, dans l'esprit communiste, devaient compléter cette organisation. Pour les adultes, des cours de propagande politique étaient institués.

La lutte contre l'analphabétisme occupait une place

importante dans le programme du Commissariat de l'Instruction publique.

L'instruction professionnelle était laissée à la charge des syndicats subventionnés par l'Etat.

L'organisation de l'Instruction publique, dans ses grandes lignes, se présentait donc ainsi :

I. — Ecoles pour illettrés, établissements préscolaires et homes d'enfants.

II. — 1°) Ecole unique générale :

a) écoles primaires ; *b*) écoles secondaires ; *c*) universités (y compris les universités communistes et les facultés ouvrières).

2° Ecoles :

a) écoles d'industrie ; *b*) cours professionnels ; *c*) écoles professionnelles ; *d*) écoles techniques (« Technicum ») ; *e*) hautes écoles techniques.

2° CE QU'ON A PU ET DU FAIRE

Pendant les années 1918-1920 une partie de ce programme put être mise en pratique. De nombreuses écoles furent ouvertes ; plusieurs universités nouvelles ont été créées. Les sommes nécessaires étaient allouées par le Commissariat des Finances, qui subvenait aux dépenses du Trésor par l'impression ininterrompue de papier-monnaie. Le système était fragile ! Beaucoup d'écoles furent ouvertes sans qu'il eût été tenu compte des possibilités. Le nombre des instituteurs était d'ailleurs insuffisant.

Lorsqu'en 1921 la ruine économique du pays, l'appauvrissement général, la désorganisation financière obligèrent le gouvernement soviétique d'introduire la « nouvelle politique économique » et de rétablir un budget d'Etat, les ressources apparurent soudain insuffisantes. Les sommes allouées aux divers Commissariats durent être fortement réduites. Le budget de l'Instruction publique s'en ressentit particulièrement.

Seules les hautes écoles et les Facultés ouvrières sont actuellement entretenues par lui. Les écoles primaires et secondaires, les établissements préscolaires et les homes d'enfants sont à la charge des départements et communes respectifs. Les écoles professionnelles sont entretenues aux frais des entreprises près desquelles elles sont créées.

Ce changement de politique bouleversa le programme de l'Instruction publique, désormais sous la dépendance très étroite de la situation économique et financière du pays. Comme elle est difficile, l'instruction publique est en recul constant depuis 1921. Tandis qu'en 1914 l'Etat avait accordé 238 millions et les communes 76 millions de roubles pour l'instruction publique, soit 6,6 o/o des dépenses budgétaires, en 1921-22, 36 millions de roubles-or furent seulement dépensés dans ce but (4, 2 o/o des dépenses budgétaires); en 1922-23, 3,2 o/o de toutes les dépenses budgétaires furent destinés à l'Instruction publique, soit 48,7 millions, mais 35 o/o seulement de cette somme furent réellement versés.

A la fin de 1923, le nombre des élèves et des écoles était :

	NOMBRE D'ÉCOLES	NOMBRE D'ÉLÈVES
Ecoles primaires (1)...........	53.000	4 400.000
Ecoles d'industrie.............	942	68.819
Cours professionnels..........	263	13.286
Ecoles secondaires (2)........	2.173	314.777
Ecoles professionnelles (3).....	232	21.071
Ecoles techniques (3)..........	92	19.841
Hautes écoles techniques / Universités............	143	175.750
Facultés ouvrières............	119	44.354

(1) Données pour 1922-23. Cf. *Instruction publique*, n° 2, 1923.
(2) Le 1er octobre 1922. Il n'y a pas de données postérieures.
(3) Sans l'Ukraine.

II. La situation actuelle

1° ÉCOLES POUR ILLETRÉS, ÉTABLISSEMENTS PRÉSCOLAIRES ET HOMES D'ENFANTS

Placée constamment en tête de programme, la lutte contre l'analphabétisme est aujourd'hui compromise. Si, en 1921, on comptait 1.600 écoles d'illettrés par gouvernement, en 1922 il n'y en avait plus que 500 et, en 1923, 150. Sur la population totale, âgée de 18 à 55 ans, on compte 18 millions d'illettrés (46,8 o/o). En moyenne, 27 o/o des hommes et 62 o/o des femmes ne savent ni lire, ni écrire. Dans les villes, les illettrés forment le quart de la population et dans la campagne les deux tiers. Le gouvernement avait prévu qu'en 1927 il ne resterait plus d'illettrés parmi la population âgée de 18 à 55 ans. Pour cela, il faudrait en instruire deux millions en 1924, quatre en 1925, huit en 1926 et le reste en 1927. Or, pour accomplir le programme de 1924 (réduit du reste à 1,2 millions), le Commissariat de l'Instruction publique avait demandé 816.000 roubles, pour subventionner les autorités locales chargées de fournir 4/5 de la dépense totale. Jusqu'au 1er juin, l'Etat ne lui avait encore accordé que 254.000 roubles. Le nombre des analphabètes inscrits dans les écoles d'illettrés était de 500.000 : le quart du chiffre fixé.

Les bibliothèques (dans les villes de province), les salles de lectures (dans les villages) devaient servir à la lutte contre l'analphabétisme et à la propagande politique. Le tableau suivant montre le recul considérable qui a lieu depuis 1920 dans ce domaine. Il ne concerne que vingt-quatre gouvernements de la Russie d'Europe, mais la situation est analogue dans les autres.

Nombre d'institutions

	NOVEMBRE 1920	JANVIER 1922	JANVIER 1923
Bibliothèques	12.130	9.197	5.896
Salles de lecture	7.466	6.462	1.405

Clubs..............	1.790	2.061	1 671
Maisons du peuple.....	2.152	1.414	1.051
Théâtres..............	2.294	838	607
Musées..............	370	397	397

Les établissements préscolaires et les homes d'enfants sont dans une situation extrêmement pénible. Le nombre des enfants placés dans les premiers était de 207.848 en 1920, de 86.000 en 1922. Une réduction ultérieure de plus de 50 o/o était opérée jusqu'au début de 1923. Les homes d'enfants abritaient, le 1er janvier 1923, 600.000 enfants. Ce nombre est de beaucoup inférieur à celui des enfants abandonnés : 1.680.000 de ceux-ci sont officiellement enregistrés, et leur nombre réel est encore plus considérable. 149.000 seulement ont pu être placés dans les homes d'enfants, où la mortalité est du reste excessive.

2° ÉCOLE PRIMAIRE.

Un grand nombre d'établissements primaires ont dû être fermés : près de 60 o/o, de 1921 au début de l'année courante. Le tableau suivant ne renseigne que jusqu'à l'année 1922-23 (1).

	Nombre des écoles		*Nombre d'élèves*	
	CHIFFRES ABSOLUS	EN O/O	CHIFFRES ABSOLUS	EN O/O
1910-11.......	55.000	100	3.552.000	100
1915-16.......	64.000	118	4.284.000	121
1920-21.......	70.000	146	6.860.000	171
1921-22.......	58.000	106	4.915.000	138
1922-23.......	53.000	96	4.400.000	124

Tandis qu'en 1920, 75 o/o des enfants en âge de fréquenter l'école primaire y allaient effectivement, en 1922 cette proportion descendit à 44 o/o, et en 1923 à 38 o/o. D'après la *Pravda* du 10 juin 1924, on constate une tendance continuelle à la réduction des écoles. Les réparations nécessaires ne peuvent y être faites, faute d'argent. Parfois, les

(1) *Izvestia*, 5 juin 1923.

paysans sont désireux de construire une école, mais ils ne peuvent fournir le bois que les autorités locales ne veulent pas livrer gratuitement. Il arrive même que le bâtiment de l'école, sans être mauvais, ne puisse être chauffé. « L'institutrice enseigne dans sa chambre, et comme cette chambre est froide également, elle est obligée de s'asseoir, déguenillée comme elle l'est, sur son potager : elle dicte aux enfants qui écrivent leur dictée à la craie sur le plancher et les murs (1). » Les autorités locales ont été autorisées, à partir de 1923, à prélever un droit d'écolage qui varie avec la classe sociale des parents de l'élève. Jusqu'ici, cette mesure n'a pas apporté d'amélioration. Du reste beaucoup d'élèves ne peuvent aller à l'école, faute de souliers et de vêtements. Dans certaines localités, les filles ne sont plus envoyées à l'école.

3° ÉCOLES SECONDAIRES ET ÉCOLES PROFESSIONNELLES

En 1921-22, il y avait 3.194 écoles secondaires et 341.378 élèves ; le 1er octobre 1922, 2.173 écoles avec 314.777 élèves. Durant l'année scolaire 1922-23, le nombre des établissements a été réduit de 25 o/o et celui des élèves de 15 o/o. Ces réductions ne sont pas encore terminées. Seules les « écoles de sept classes » (écoles primaire et secondaire réunies) sont en voie de développement : en 1922, 203 avec 45.927 élèves ; en 1923, 573 avec 212.073 élèves.

Les fluctuations des écoles secondaires spéciales et de leur nombre d'élèves se trouvent dans le tableau suivant (2).

	1921-22		*1922-23*	
	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves
Ecoles de pédagogie.....	248	49.600	98	12.091
Ecoles d'agriculture.....	60		49	4.339
Ecoles de commerce.....	29	5.319	29	5.649

(1) Discours de Mme Kroupekaia au XIIIe Congrès communiste (*Izvestia*, 30 mai 1924).

(2) Les chiffres ne comprennent pas l'Ukraine.

Ecoles techniques (Technicums) (1)............	100	18.643	84	15.800
Ecoles de musique et d'art.	26	3.783	39	7.320

Nous avons vu que le manque de ressources des syndicats avait eu pour conséquence de leur faire enlever la direction des écoles professionnelles. L'opposition à cette décision a été très vive dans les milieux syndicalistes, qui craignaient que les écoles professionnelles (7 o/o de toutes les écoles primaires et secondaires et qui étaient parmi les meilleures institutions d'instruction publique) ne subissent le même sort que les écoles primaires générales. En effet, le nombre des cours professionnels, qui avait atteint son maximum en 1921 avec 1.160 cours et 50.000 élèves, s'est vu réduit en 1923 à 263 cours avec 13.286 élèves.

La situation des écoles d'industrie est relativement meilleure. De 524, en 1912, leur nombre est passé à 678 au 1er janvier 1924 (sans compter l'Ukraine) et celui des élèves de 34.623 à 49.319. Néanmoins, l'organe officiel du Conseil central des syndicats considère ces résultats comme insuffisants et prévoit qu'il ne sera pas possible de les augmenter dans les conditions actuelles. Ces écoles sont, du reste, assez souvent mal installées. Le *Messager du Travail* cite comme cas typique une école du gouvernement de Voronèje. Elle se trouve dans une chambre humide, non chauffée. Le plafond troué laisse passer la pluie et les murs délabrés permettent à des exhalaisons nuisibles, provenant d'un atelier voisin, de pénétrer dans la salle. L'humidité et les gaz ont rendu inutilisables les manuels et les instruments nécessaires à l'enseignement. La santé des élèves est menacée. Les programmes d'études sont aussi critiqués. Bref, « le problème de l'instruction professionnelle n'a pas encore reçu de solution » (*Messager du Travail*, no 4, 1924).

(1) Les données indiquées précédemment (92 écoles et 19.841 élèves) se rapportent à l'année 1923-24.

4° UNIVERSITÉS

Il est également procédé à la fermeture de nombreuses universités ou facultés : ainsi le deuxième Institut Polytechnique, l'Institut Electrotechnique de Pétrograd, l'Institut pédagogique de Tver, les facultés de médecine de Nijny-Novgorod, de Rostoff, de Yaroslavl, de Simféropol, de Perm ont été fermés récemment. Pourtant, la Russie manque de médecins. Elle manque aussi d'agronomes (1.600 terminent leurs études en 1924 ; c'est à peine 10 o/o du nombre d'agronomes indispensables pour l'Etat). Elle manque aussi de pédagogues : les 700 qui vont terminer leurs études constituent un nombre absolument insuffisant.

Le nombre des étudiants était, le 1er décembre 1923, de 175.750 (dont 14,3 o/o des ressortissants des ouvriers ; 26,3 o/o des ressortissants des paysans ; 58,9 o/o des ressortissants des fonctionnaires soviétiques ou des travailleurs intellectuels).

Le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour favoriser l'accès des Universités aux ouvriers et surtout aux communistes. En 1923, 40 o/o des étudiants nouvellement admis étaient délégués par les organisations professionnelles et 26 o/o par les organisations communistes. Pour 1924, le nombre des admissions a été réduit pour des motifs d'ordre politique aussi bien que financier. On veut écarter « l'élément non-prolétarien » ! Le nombre maximum des admissions est limité à 13.500 (en 1923 : 38.000 et en 1922 : 45.000). 8.000 places sont réservées aux personnes ayant achevé leurs études dans les facultés ouvrières, 5.000 aux candidats des organisations communistes et syndicales et500 aux élèves ayant terminé leurs études secondaires. Il en résulte que 2 o/o seulement de ceux-ci pourront poursuivre leurs études. Bel exemple d'un enseignement de classe et de ses injustices !

Les étudiants sont aussi soumis à des révisions par des commissions spéciales. Elles éliminent ceux qui ne sont pas

doués et aussi les étudiants « indésirables » du point de vue politique. Ainsi, jusqu'au 9 juin 1924, dans l'arrondissement universitaire de Moscou (il comprend la Russie centrale) 26.152 étudiants ont été examinés. 7.014 (26, 8 o/o) furent expulsés. La proportion des communistes parmi les expulsés varie de 1 à 3 et celle des « indésirables » de 20 à 30 o/o. A Pétrograd, au début de juin 1924, 20.000 étudiants avaient été soumis à l'examen. Plus de 3.000 (de 19 à 20 o/o) ont été éliminés. Les *Izvestia* (1) citent comme cas typique la haute école d'ingénieurs civils. Sur 361 étudiants, 177 reçurent l'autorisation de poursuivre leurs études. D'autres furent transférés dans des écoles techniques préparatoires ; 43 furent expulsés : 28 pour insuffisance, 7 comme inaptes, 8 comme « étrangers à l'idéologie prolétarienne ».

Les facultés ouvrières, créées auprès des différentes Hautes Ecoles, pour donner une instruction générale et permettre l'accès de l'Université aux personnes n'ayant pas fait d'études secondaires, comportent un programme de deux années. A la fin de 1923, elles étaient 119 pour 44.354 auditeurs (62, 5 o/o d'ouvriers ; 26, 3 o/o de paysans ; 11, 2 o/o de travailleurs intellectuels). Le pourcentage des communistes inscrits aux Facultés ouvrières était de 57,8. Les admissions pour 1924-25 ont été limitées à 6.000 (12.000 en 1923). 35 o/o des places sont réservées aux candidats envoyés par les organisations syndicales (40 o/o en 1923).

Il n'existe que deux Universités communistes pour l'enseignement des théories marxistes : 45 o/o de leurs auditeurs sont des ouvriers.

Les conditions de vie des étudiants sont extrêmement difficiles ; elles ont même été qualifiées de « vraiment effroyables » au XIIIe congrès communiste.

La plupart d'entre eux exercent le métier de gardiens,

(1) Du 10 juin 1924.

de concierges, de débardeurs. Beaucoup couchent dans les gares, les squares ou en pleine rue. « Des milliers ne peuvent manger à leur faim. » (Boukharine.) Les travailleurs intellectuels sont lourdement frappés par le chômage qui sévit en Russie en ce moment : ils représentent 35 à 40 o/o de tous les chômeurs.

5° PERSONNEL ENSEIGNANT

La situation des instituteurs est des plus pénibles. Ils ne reçoivent pas un traitement suffisant. Ils sont payés, à l'ordinaire, avec des retards considérables. Souvent ils habitent dans les villages une maison ruinée, une chambre qui n'est pas chauffée. « Nous exigeons de l'instituteur, a-t-il été dit au congrès communiste, qu'il fasse de la propagande anti-religieuse, qu'il enseigne dans un esprit vraiment communiste, et voilà qu'il doit chercher à ne pas mourir de faim, car nous ne le nourrissons pas. » En fait il est obligé, dans les campagnes, de mendier s'il ne peut exercer un métier à côté de son travail régulier. En été, il s'emploie d'habitude comme ouvrier agricole. « On constate chez les instituteurs une misère effroyable, des décès précoces, des maladies en masse, la prostitution forcée, etc. Il ne faut pas s'étonner que les instituteurs nous ont fui comme ils ont pu, et qu'il est impossible actuellement d'en recruter de nouveaux parmi des éléments ayant tant soit peu de valeur », disait le Commissaire à l'Instruction publique en décembre 1922. C'est aussi ce que dit le comte W. Kohovtzoff, dans la *Revue des Deux Mondes* (1) du 1er juin 1924 : « Les vraies écoles sont fermées et remplacées par des foyers bolchevistes qui dépravent la vie et les âmes des enfants russes; les meilleurs instituteurs dans les campagnes ont disparu comme par enchantement. » Aujourd'hui, comme en 1920 ou 1922, les instituteurs souffrent de la plus cruelle misère.

(1) *En Russie : La Terre aux Paysans.*

Si la situation des professeurs des universités est moins difficile, leurs traitements et les conditions d'existence qu'ils subissent sont loin d'être satisfaisants. « Le salaire du personnel enseignant, y compris les professeurs de l'université les mieux qualifiés, est inférieur aux salaires de toutes les autres catégories de travailleurs (1). » Le traitement maximum actuel n'atteint pas 10 o/o du traitement moyen des professeurs avant la révolution bolcheviste. Dans certains cas les traitements payés effectivement sont même inférieurs aux minimums fixés par l'Etat. « Il y a des professeurs qui gagnent, moyennant des travaux supplémentaires (allant jusqu'à 50 o/o de leurs travaux habituels) 45 roubles par mois ; toutefois, les concierges et les employés subalternes de différentes institutions gouvernementales gagnent davantage. Les assistants, les chefs de laboratoire — tout le personnel technique — se trouvent dans une situation particulièrement difficile ; ils ne peuvent cumuler et doivent se contenter de 15 à 20 roubles par mois. » La question du logement est également très difficile. Récemment, trois cents professeurs de Moscou ont été invités à quitter leurs logements, sous prétexte qu'ils appartiennent à « un élément non ouvrier », — et ceci malgré les instructions du Commissariat de l'Instruction publique. « Toutes ces difficultés créent une profonde dépression chez les travailleurs de la science et nuisent à l'efficacité de leurs travaux. » (*Pravda*, 16 mai 1924.)

§

« C'est vers l'avenir qu'ils ont les yeux fixés, et ils croient pouvoir l'évoquer du néant », disait Durkheim (2) parlant, en novembre 1905, à des étudiants français, de ces « esprits éminemment révolutionnaires » pour qui « la réalité présente est sans intérêt ». Et il ajoutait : « Nous savons

(1) *Izvestia*, 13 avril 1924.
(2) *Education et sociologie* (Alcan) : A propos de la réforme de l'enseignement secondaire, p. 148.

aujourd'hui tout ce qu'il y a de chimérique et même de dangereux dans ces ardeurs d'*iconoclastes.* » La méditation de ces paroles ne s'impose-t-elle pas à l'esprit, après l'étude qui précède avec l'évidence du fait, la rigueur de l'expérience ? Celle-ci ne montre-t-elle pas que, pour employer encore le langage du savant sociologue, « l'avenir ne s'improvise pas » ; qu'on « ne peut le construire qu'avec les matériaux que nous tenons du passé », et qu'il y a pour le moins une grosse imprudence à dresser brutalement un idéal nouveau en antagonisme intransigeant avec un idéal ancien ? Ne trouvons-nous pas, en un mot, dans les documents que nous avons rapportés, une raison de plus pour être fidèles à la doctrine française qui est, d'après une récente définition (1), « de ne rien détruire et de tout perfectionner » ?

M. HÉNON.

(1) De M. Herriot à la cinquième Assemblée de la Société des Nations.

BIJOU-DE-CEINTURE

ACTEUR-ACTRICE

—

INTRODUCTION

Ceci n'est pas un récit purement imaginaire, conte de fées, ou fantaisie exotique et invraisemblable faite pour étonner, mais le reflet imagé d'existences réelles et d'aventures dont je fus pour beaucoup le témoin.

Ma destinée ayant voulu que, passionné dès l'enfance pour les arts, la littérature et le théâtre, il me fût encore donné de connaître tout jeune le chinois, je me trouvai naturellement porté, dès l'époque lointaine de mes premiers séjours en Chine, vers ce qui m'avait toujours attiré en Europe.

Mais je tombai là-bas dans un monde de sentiments étranges et d'actions plus étranges encore, monde que l'Occident alors ignorait presque entièrement et dans lequel, même à l'heure actuelle, nos travaux et ceux des autres sinologues ont à peine tracé quelques avenues tortueuses.

Ce fut comme si, ayant soulevé le sombre linceul d'hypocrite contrainte et de mécontentement qui pèse lourd sur l'Europe, je retrouvais la civilisation antique, libre et saine, que nous font entrevoir les romans et poèmes grecs échappés à l'attention destructrice des Barbares puritains.

Cependant, en ce monde ainsi ressuscité, s'il n'était question que d'amour, l'on ne voyait jamais aucune femme. Dans les fêtes, les réunions, les représentations des cultes et de la vie sociale, ni courtisanes, ni matrones, ni vierges ne paraissaient. Dans la rue même, avant la Révolution de 1911, l'on rencontrait seulement des femmes de condition servile, ou celles que leur pauvreté dépouillait de tout souci autre que de ne pas mourir.

Au théâtre, aucune femme n'était admise sur la scène ou dans la salle. Et mes yeux prévenus ne pouvaient, dans les débuts, se faire à cette absence de l'autre sexe, qui eût été fatale en Europe avec la coupe ridicule de nos vêtements masculins,

leurs sombres couleurs et leurs tristes étoffes. Là-bas du moins, cheveux longs et robes de soie maintenaient un peu d'apparat, de souplesse et d'imprévu dans la foule des spectateurs.

Le fait le plus remarquable était cependant que, si les jeunes acteurs revêtaient sur la scène les robes et les attitudes des dames dont ils jouaient le rôle, en ville, dans les festins ou les promenades galantes qu'ils ornaient obligatoirement de leur présence, ce n'était pas à de fausses apparences féminines qu'ils devaient les attentions amoureuses dont on les assaillait, et nous étions bien loin en toute façon des imitations imparfaites, des travestis décolletés que les visiteurs de Montmartre vont regarder dans certain dancing connu.

Il semblait que l'on admirât la Grâce même, dégagée d'attributs réalisateurs ; le Charme, la Séduction dans leur essence ; le Raffinement, l'Harmonie de la voix et de l'esprit ; l'art de donner la joie pour un regard, une parole, un geste.

Il semblait que la fallacieuse pensée de la reproduction fût nettement écartée, laissant seul notre amour naturel pour la Beauté... amour, hélas ! même là-bas, naturel seulement chez les âmes aux élans désintéressés ; amour ignoré, méprisé de ceux pour qui tout, dans la vie, est une opération profitable, ou la satisfaction sournoise et détournée d'un besoin physique trop refoulé.

Le centre de ce monde étrange était le théâtre. Dans un récent ouvrage, le Théâtre et la Musique modernes en Chine, *je décris le bouleversement qui s'opère dans la vie des artistes dramatiques, dans les scènes, les costumes encore éblouissants, les pièces mêmes ; et je transcris la musique de quelque opéras célèbres, avant que tout cela sombre dans la banalité internationale.*

Mais ici, c'est l'âme des acteurs que je voudrais faire revivre, leur âme parfois d'une noblesse admirable, mais toujours d'une subtilité passionnée, émouvante, raffinée, comme pétrie et modelée par la poésie délicate et les sentiments magnifiques des héros qu'ils personnifient depuis leur plus tendre enfance.

Je voudrais fixer ici quelques aspects de leur passé si proche, mais qui déjà s'estompe, avant l'heure où disparaîtront les derniers Européens qui, ayant connu les hommes de ces temps écoulés, peuvent affirmer la véracité de mon œuvre dans tous ses caractères et tous ses épisodes.

Bijou-de-ceinture est un personnage réel. Le prince Li est

mort dans les circonstances mêmes que je raconte. Et c'est dans une pensée d'hommage sincère et d'admiration profonde pour l'émouvant héroïsme du ministre Yuann Tchang et du censeur Siu Tsing-tchreng que je me permets de citer leurs véritables noms, de traduire littéralement quelques passages de leurs rapports au trône, et de retracer leurs derniers instants.

I

Engourdi dans la transparence limpide du tiède soleil hivernal pénétrant à travers les vitres du haut pavillon, je laissais mes regards papillonner indécis vers la vapeur rose des pêchers en fleurs dont le reflet dansait sur l'eau miroitante d'un lac ceint de roches étranges et, plus loin, vers les éclats d'or des Toitures Impériales entrevues parmi les hautes ramilles incarnadines des grands arbres de la ville. Mais dans mes yeux demeurait toujours, près de moi, la grâce assouplie et sans force de mon ami Bijou-de-ceinture, allongé dans un fauteuil anglais aux raideurs d'acajou faites pour des attitudes plus sèchement viriles. Les plis de sa longue robe de soie brochée aux rinceaux bleu-de-nuit, dessinaient la mollesse élégamment arrondie d'un corps sans ossature. Et ses cheveux courts, selon la mode nouvelle, choquaient l'esprit qui eût plutôt encadré d'une longue chevelure ce visage aux larges yeux profonds, aux traits délicats.

La pièce où nous rêvions tous deux était, pour Péking, une fantaisie exotique. Mais l'exotisme de l'Extrême-Orient, c'est Londres. Et la pesante et raide simplicité de ces meubles, évoquant nos cieux embrumés, notre existence physique de fièvre aveugle, causait ici un véritable malaise. Si bien que mon esprit, cherchant à s'évader, s'efforçait de ne voir que les images anciennes et les lointains souvenirs que j'avais de l'illustre comédien.

Il lut sans doute en partie dans mes pensées, car il me

dit en souriant, avec cette voix harmonieuse et cette élocution musicale auxquelles il devait son immense fortune :

— Quels bouleversements dans ma vie... et dans l'univers depuis le temps où, il y a vingt ans à peine, vous avez tourné vos regards compatissants vers le petit esclave que j'étais alors.

Je murmurai poliment :

— En vous, déjà, je percevais la prochaine et radieuse aurore de votre gloire.

Il inclina la tête en remerciement et poursuivit :

— Il n'est vraiment pas de période, dans l'histoire du monde, où toutes les nations et tous les hommes aient subi des transformations de pareille intensité. Les Annales de votre Europe rapportent qu'autrefois vous donniez gloire, titres et fortunes aux soldats et aux courtisans. Les artistes, alors, étaient des amuseurs à gages. Puis, il y a un demi-siècle à peine, ce furent les littérateurs, les peintres, les acteurs vers qui vos regards et vos libéralités se tournèrent. Et maintenant, nos journaux affirment que, de tout l'Occident, l'homme qui, sans capital, a gagné la plus grosse somme d'argent de l'an passé, c'est un boxeur, et, si je ne me trompe, un boxeur nègre. Dans notre Chine, avant la Révolution de 1911, tout était pour les courtisans et les hauts magistrats. Aujourd'hui, nous avons atteint la période que vous avez déjà traversée : les artistes sont entourés d'une auréole d'admiration et de fortune. Saurons-nous éviter le temps où tout sera pour les boxeurs ?...

Tout en l'écoutant, je frottais une allumette sur la boîte ornée de signes japonais, attendant qu'elle flambât pour allumer ma cigarette de tabac du Fou-tsiènn.

Mais mon esprit, soudain négligeant du temps et de l'espace, était retourné d'un bond vers le jour déjà lointain où j'avais rencontré Bijou-de-ceinture pour la première fois.

II

Dans la lumière gris-perle et rosée d'une tardive aurore automnale, je revoyais un large paysage d'eaux moirées, de roseaux laissant à peine deviner des rives basses plantées de quelques saules. Vers le nord, une haute muraille noire, crénelée, au-dessus de laquelle pointait une pagode dont le revêtement de briques vernissées scintillait déjà sous la caresse diaprée du soleil levant.

En haut du château d'arrière d'une puissante jonque aux formes antiques, j'étais appuyé sur le bordage sculpté à jour, regardant embarquer, par des planches étroites nous reliant au rivage, une dizaine de petits garçons aux vêtements miséreux, portant chacun son maigre ballot, et se pressant sous la conduite d'un personnage à physionomie douteuse.

Etait-ce un pensionnat ? Mais rien, dans l'aspect de l'homme, ne me rappelait la tenue digne et les lunettes du maître d'école. Et les petits, riant, se bousculant, avaient une expression bien libre pour des écoliers. L'un d'eux sentit le poids de mes yeux et leva la tête : figure mince et douce ; larges et profonds regards où le jour pur mettait un éclat violet ; l'air trop sérieux... Entraîné par le mouvement des passagers, il disparut dans les flancs de la jonque.

De Nanking, j'allais rejoindre un poste nouveau dans le Nord, et j'avais choisi de suivre le Canal Impérial, afin de connaître des sites non décrits, et des êtres sur qui la vie occidentale n'avait pas encore étendu son linceul de banalité. Pour le même motif, au lieu de retenir un bateau particulier, j'avais loué une cabine dans une de ces grandes jonques qui, autrefois, assuraient seules le transport des voyageurs et des marchandises entre les deux capitales, Nanking et Péking.Ma chambre, avec son balcon sur l'arrière, avait gardé les traces de son ancienne splendeur : parois sculptées et laquées d'or sur fond de pour-

pre, miroirs et fenêtres tendues de papier translucide sur un treillis formé de rinceaux élégants.

Nous avions accosté assez loin de la ville,à Yang tcheou, afin d'éviter les vexations coûteuses de l'octroi, le redoutable *li-kinn,* dont nos douanes aux exigences pourtant irritantes sont une bien faible image. Et c'était là qu'embarquait ce groupe d'enfants, parmi la foule des voyageurs et de leurs escortes, au milieu des cris de l'équipage arrimant les marchandises et les derniers bagages, avant de larguer les amarres et de retirer les passerelles.

Bientôt, hissant sa haute voile étroite aux teintes d'ocre, la nave antique glissa sur l'eau tranquille, longeant d'abord les murailles sombres de la ville, puis s'avançant dans l'immense campagne à demi aquatique, toute rose et bleue sous les rayons du matin limpide.

Un silence profond avait suivi la tumultueuse agitation de l'embarquement. Des oiseaux d'eau, dérangés par notre approche, s'envolaient avec un cri rauque. Toute habitation humaine avait disparu.

Dans cette paix primévale et grisante, jaillirent soudain, comme un jet de flèches, les notes pénétrantes, pures et fines d'une mélodie étrange, chantée par une voix si intense et si haute qu'elle paraissait venir de quelque point dans l'azur glacé. Un mouvement irréfléchi m'avait fait regarder vers le ciel. La Raison me rappela vers le pont de la jonque.

Là, sur les planches, assis jambes croisées, était l'enfant pâle aux yeux profonds qui s'était embarqué à l'aurore. Il chantait, la tête levée. A côté de lui, deux autres petits en haillons, accroupis également, l'écoutaient. Et devant lui, l'homme à figure équivoque appuyait sur son genou replié un violon à deux cordes, dont la caisse, faite d'un gros bambou, résonnait comme un tuyau d'orgue.

Quand l'enfant eut fini, l'homme eut un bref : « C'est bon ! *rao* ! ». Puis l'un des petits reprit le même air.

Mais sa voix criarde et ses fautes incessantes provoquèrent les remarques acerbes du violoniste. Le pensionnat était évidemment une compagnie d'acteurs.

Je profitai de ce repos momentané pour poser à l'enfant aux grands yeux les questions que les rites exigent entre voyageurs suivant le même chemin :

— Où vas-tu ?

Il eut une gracieuse inclination de la tête et répondit :

— Nous allons à la capitale.

— Dans quelle compagnie chanteras-tu ?

— Le *Koang-te pann*, la troupe de la Vertu-étendue.

— Ah oui ! fis-je. Votre théâtre est dans le *Ta cha-lann*.

— Vous connaissez la capitale ? demanda-t-il avec vivacité.

Nous fûmes interrompus. Son tour était venu d'étudier une autre mélodie. Le maître, le *Che-fou* la chantait, phrase par phrase, en scandant les temps forts : l'enfant répétait de sa voix pure. Puis chaque passage était repris. Le morceau tout entier fut enfin redit presque sans faute.

La satisfaction du violoniste était évidente. Quand, la leçon finie, il se leva, je lui glissai un morceau d'argent dans la main, en lui faisant un compliment sur son talent de musicien, et sur sa chance d'avoir un élève à voix de phœnix, plus beau que Tchrang-ngo, la fée de la Lune.

— Bijou-de-ceinture ? s'écria-t-il. C'est une pierre précieuse, un trésor, un vrai *pao-peï*. Ma fortune est faite... si on ne me le vole pas. Mais je veille sur lui et le garde nuit et jour. Tenez, j'ai acheté à Changhaï un de vos fusils-à-main.

Et il sortit de sa poitrine un lourd revolver. Puis, sans doute flatté de l'attention d'un « diable-de-l'océan », il bavarda sans réserve et me fit mille confidences sur ses élèves, disant enfin :

— Quand nous serons à Peking, puisque Bijou-de-ceinture vous plaît, vous pourrez le faire appeler quand vous voudrez : je vous l'enverrai toujours.

C'est ainsi que je fis la connaissance de Bijou-de-ceinture, et que bientôt, par les récits des uns et par les médisances des autres, je fus informé des moindres détails de son enfance.

III

Bijou-de-ceinture était né dans l'une des petites agglomérations de cette immense plaine qui forme toute la Chine du nord. En hiver, c'est un désert à l'inchangeable paysage. Jusqu'à l'horizon bleui, rien ne varie la monotonie des champs nus dont le vent soulève en tourbillons la poussière kaki. De loin en loin, apparaît ce qui semble d'abord être un petit bois, et qui se révèle de plus près comme un groupe de maisons basses, aux murs de pisé jaunâtre, aux toitures de tuiles grises couvertes d'herbes folles : entouré de canaux et tapi sous le réseau des saules aux fins rameaux dénudés. Pays sans mystère, où l'on voit tout venir d'aussi loin que la vue peut porter ; où le désir de se déplacer est écrasé par la certitude de ne jamais voir un site nouveau ; où l'inattendu recule dans le domaine de l'improbable, car, depuis des milliers d'années, sur ces champs où les hommes se sont succédé, les gestes et les pensées sont exactement les mêmes de génération en génération.

Immensité, fixité, suppression du temps et de l'espace. La fébrile et vaine agitation des Occidentaux en est anéantie. A quoi bon l'effort dans de telles conditions ? Ne vaut-il pas mieux, suivant l'avis de Lao dze, s'établir là, oublié de tous, en pratiquant obstinément le Non-agir ? Les morts s'agitent-ils ? Et que sont de tels vivants, sinon déjà des morts ?

Bijou-de-ceinture se rappelait tout, dans les moindres détails, dès sa naissance pour ainsi dire, puisque rien n'avait changé et qu'à chaque naissance à laquelle il avait assisté, il avait entendu les mêmes paroles que l'on

avait prononcées pour lui : les exclamations de joie et les félicitations quand le nouveau-né est un garçon ; les condoléances quand il s'agit d'une fille. Car les femmes faibles, inintelligentes et déraisonnables, ne peuvent ni travailler comme les hommes, ni poursuivre les sacrifices aux ancêtres. Elles servent seulement à la reproduction.

L'enfant aida bientôt ses parents à cultiver leurs petits champs et à soigner les poules et les canards. Son principal travail consistait à ramasser de menus branchages, des pailles, tout ce qui pouvait entretenir en hiver le foyer du *Krang*, ce large et bas lit de briques sur lequel toute la famille vit et dort.

Aucun voyageur ne passait jamais près de leur village. Personne des leurs n'avait été jusqu'à la ville. L'on ignorait tout du monde dont on était également ignoré. Les cultivateurs perdus dans cette plaine sans limites auraient pu répéter la plus ancienne poésie de leur littérature, celle que chantaient leurs ancêtres de la même plaine, il y a quarante-quatre siècles :

Quand sort le soleil, je travaille.
Et quand le soleil rentre, je me repose.
Au puits que j'ai creusé, je bois ;
Et je me nourris du champ que je laboure.
A quoi me sert la force de l'Empereur ?

La force de l'Empereur servait à ceci qu'une fois l'an, après la moisson, à l'entrée de l'hiver, un agent du gouverneur venait avec une troupe de cavaliers pour réclamer l'impôt. L'on gémissait ; l'on protestait. Mais, devant les menaces de coups, l'on finissait toujours par payer.

Une fois, l'agent était venu avec deux hommes seulement. Alors les villageois, sous prétexte d'écouter, se pressèrent autour d'eux, les immobilisèrent, et les étranglèrent sans bruit. Les corps furent aussitôt enterrés dans un champ abandonné. L'argent trouvé fut partagé entre les assistants. Quand une enquête fut ouverte, tous

les villages de la région affirmèrent aussitôt avoir payé l'impôt. L'on en conclut que l'agent s'était enfui avec sa recette, et l'incident ne fut plus mentionné.

Le village étant trop pauvre pour entretenir la bouche inutile d'un prêtre, il n'y avait pas de temple. Il n'y avait pas davantage d'école : quelques vieillards bénévoles enseignaient aux enfants les rares notions d'écriture et d'histoire qu'ils avaient pu acquérir eux-mêmes au hasard de leur existence. Et comme, écrasé devant le tableau d'une telle existence, je demandai un jour à Bijou-de-ceinture si personne ne se lassait de vivre ainsi ; si personne ne rêvait de partir, de faire fortune, il me répondit, tout étonné :

— Pourquoi cela ? Nous étions heureux. Nous avions toujours en réserve les grains d'une année en cas de mauvaise récolte. Nous ignorions les maladies, et même l'ennui, car il y avait toujours du travail sur nos champs. Nous étions riches et heureux, puisque tous nos désirs étaient satisfaits et que nous ne connaissions personne ayant une autre existence que la nôtre.

En leurs âmes, tout était naturel, simple, nécessaire. L'observation des saisons, des animaux, et de leurs compatriotes leur donnait des connaissances précises, exactes, indiscutables, celles-là mêmes dont ils avaient besoin chaque jour. Aucun raisonnement fallacieux de rhéteur ou de prêtre ne venait troubler le jeu parfait de leur Raison.

Bijou-de-ceinture était encore tout petit quand, courant un jour dans le chaud soleil, derrière la maison désertée par les travailleurs, il aperçut un de ses cousins âgé d'une douzaine d'années, qui s'était arrêté contre un pan de muraille.

Il s'approcha, pris de curiosité. Et l'autre, le sang aux joues, le laissa examiner à son gré le turgide objet de son étonnement. A son tour il écarta le vêtement fendu du curieux. Mais le résultat ne fut pas le même. Une pâle

fleur de lys à peine déclose aurait eu plus de fermeté ; ô humiliation dont l'enfant se souvenait encore ! C'est ainsi que s'éveilla en lui l'instinct sacré que la Nature a mis en nous avec la Vie, Source de toutes nos actions, suprême motif de vivre.

Les deux cousins furent désormais inséparables. Dès qu'ils pouvaient se trouver seuls un moment, ils se hâtaient de comparer ce qu'ils appelaient leurs joyaux, leurs têtes de tortue, dont ils jouaient de cent manières.

Un jour vint où Bijou-de-ceinture, s'étant amusé plus longtemps que de coutume avec la « tige de jade » de son cousin, fut stupéfait de voir celui-ci trembler et défaillir... Un coup d'œil le rassura sans l'éclairer. D'ailleurs, son cousin ne semblait pas souffrir.

Un rire lui fit tourner la tête : son père était là, qui les regardait, sans doute depuis quelques moments. S'asseyant auprès d'eux, il dit au plus petit d'aller chercher sa pipe qu'il avait oubliée dans la maison.

Bijou-de-ceinture partit d'abord de bonne foi. Mais son esprit observateur avait remarqué l'œil brillant du cultivateur. Il soupçonna une ruse pour le renvoyer et, jaloux peut-être, se dissimula derrière une meule toute proche...

Dès lors il ne vit plus le garçonnet, que son père entraînait toujours dans les endroits écartés. Le cousin, d'ailleurs, dédaignait maintenant son petit camarade et, visiblement, se plaisait davantage à ce nouveau jeu qu'à leurs amusettes puériles.

IV

Oisif désormais, Bijou-de-ceinture se joignit un jour à trois de ses camarades qui, accroupis sur le sol, reproduisaient dans la poussière, avec une baguette, les idéogrammes qu'un septuagénaire aux rares poils blancs traçait de son bâton sur l'aire abandonnée.

Les beaux yeux de l'enfant attirèrent l'attention du

vieillard : il jugea aussitôt avec une indulgence admirative les premiers dessins esquissés par la ramille du débutant. Le soir même, il venait proposer au père de donner, moyennant un *tsinn* de riz par mois, des leçons particulières à celui auquel il promettait, lyriquement, une instruction suffisante pour atteindre aux plus hautes charges de l'Etat. Le père hésitait : chacun sait ce que vaut la parole d'un voisin, alors qu'un *tsinn* de riz est une valeur réelle. D'autre part, si par hasard, l'autre ne mentait pas ?... L'enthousiasme de la mère l'emporta. L'enfant eut tous les jours sa leçon particulière, au soleil, à côté d'une meule protégeant du vent froid.

Le vieillard était si débordant d'indulgence et de caresses que Bijou-de-ceinture perdit bientôt toute timidité. Dans sa confiance, enfin, aveuglé d'insidieuses remarques, il finit par demander ce que signifiait le dernier épisode de son aventure avec le jeune cousin.

Les septuagénaires, en tous pays, ont un goût ardent pour l'enfance. A mesure que leurs forces diminuent, ils désirent, dirait-on, davantage, de se mesurer à des difficultés de plus en plus grandes. A vaincre sans efforts, on triomphe sans gloire.

Je me souviendrai toujours, à ce propos, de la réponse par une jeune mère que j'interrogeai à l'hôpital d'une ville reculée, où j'aidais de mon mieux le médecin-chef accablé de visites. Elle tenait dans les bras un garçon âgé de dix-huit mois à peine et, retournant le petit, me montrait à la fois des déchirures significatives et le sceau induré de ce que l'on appelle là-bas la Maladie des Fleurs. Indigné, j'avais demandé qui avait ainsi brutalisé l'enfant. Alors elle, levant vers moi ses grands yeux tout étonnés de ma naïveté, répondit simplement :

— Mais, son grand-père, naturellement.

Les confidences de Bijou-de-ceinture rompirent les dernières réserves de son professeur et lui firent juger

que l'heure tant attendue était enfin venue. Mais, malgré sa sénilité, il poussa un peu loin les choses et fit pleurer le débutant. Et plus l'enfant, maintenu solidement, s'agitait, plus l'autre multipliait les termes de tendresse.

Lâché enfin, tout en larmes, le bambin courut se plaindre à son père. Celui-ci se mit à rire, citant une phrase d'un roman célèbre :

— A-t-on jamais élevé des arcs-de-triomphe aux hommes vertueux, comme on le fait pour les veuves fidèles à la mémoire du mari défunt ?

Mais quand, quelques jours après, le professeur vint demander son riz, le père lui répondit que la quantité était précisément celle qu'il avait fallu vendre pour avoir un peu d'onguent calmant nécessaire à l'élève.

Cette période idyllique ne se prolongea guère, car, vers le même temps, l'agent de l'autorité, venant pour colliger les impôts, informa les villageois réunis que, d'après les ordres du nouveau gouverneur, l'Empereur Auguste, dans sa Sagesse profonde, avait autorisé ses sujets à massacrer tous les diables étrangers, les *yang koé dze* qui venaient chaque année plus nombreux s'installer sur les côtes et dans les grandes villes... Quand un inconnu s'introduit de force dans une maison, il est juste de le tuer. Tous les hommes approuvèrent donc, et l'on décida de mettre à mort les étrangers qui se hasarderaient près de là. Mais les vieillards, silencieux en présence de l'agent, hochèrent la tête après son départ, disant :

— Tout ce qui assure notre vie provient de la terre et de notre travail. Les autorités ne nous donnent jamais rien et tentent de nous prendre nos biens. Notre village se suffit à lui-même et ne demande aucun secours de personne : l'on exige cependant de nous des impôts comme s'il s'agissait d'une dette. Et si, chaque fois que l'on a tenté de nous faire payer davantage, nous n'avions pas massacré les autorités et brûlé leurs palais, nous serions

depuis longtemps accablés sous les taxes. Croyez-nous : tout ce que raconte le pouvoir n'est qu'une invention pour nous tondre de plus près. Si vous ne tuez pas dès maintenant les autorités locales, vous périrez tous demain...

On ne les crut pas, et l'on eut tort. En effet, avec l'appui du nouveau gouverneur, des bandes de vauriens, des « nageurs-sur-les-vagues », profitèrent de l'occasion. Sous prétexte de pourchasser les étrangers ainsi que tous ceux qui pratiquaient les doctrines immorales de l'Occident, ils firent des expéditions dans la campagne, pillant, violant, tuant et incendiant. Et le gouverneur, recevant de lourds cadeaux et n'osant poursuivre des patriotes, se gardait bien de les arrêter.

Le village de l'enfant fut attaqué parmi les premiers, et ravagé après une vaine résistance.

Bijou-de-ceinture, qui avait alors dix ans, fut enflammé de colère en voyant sa mère assaillie par un pillard. Celui-ci, pour avoir les mains libres, avait déposé son arme, une longue hallebarde. L'enfant, emporté par la fureur, ramassa la lance aiguë et, la tenant serrée à deux mains sous un bras, il courut de toutes ses forces, comme il le faisait parfois avec ses camarades, chargeant avec leurs gaules dans les meules de foin. La lame, pénétrant par le côté du ventre, dans la chair molle, s'enfonça profondément. L'homme tomba, poussant des cris affreux, pendant que le justicier courait se cacher dans les champs.

Le lendemain matin, après le départ des brigands, il revint près des masures fumantes. Parmi les décombres, erraient quelques survivants, parmi lesquels son vieux professeur. Comme il ne restait aucune provision, l'on partit vers la ville. Là, le vieillard, un jour, vendit l'enfant pour cinq onces d'argent au maître d'une compagnie de théâtre en tournée.

Et comme je demandais à Bijou-de-ceinture s'il n'avait pas essayé de s'enfuir, il me répondit :

— Pourquoi ? Je mange plutôt mieux qu'autrefois. Mon travail me plaît. Je ne suis pas maltraité. Que puis-je demander encore ?

V

Sur le château d'arrière de notre jonque, cependant, les leçons de musique et les répétitions de pièces célèbres avaient lieu chaque jour, depuis le repas du matin jusqu'à celui du soir. Bientôt je connus presque tout le répertoire de la troupe. Mon grand plaisir était que le *che-fou*, de violoniste, se fît aulète et préludât pour quelque opéra en *kroun-tsing*. J'avais appris à goûter le charme antique de ce genre, le plus ancien de tous, avec sa gamme à cinq notes, ses sonorités harmonieuses et douces, et ses livrets traitant presque toujours d'amours exceptionnelles et passionnées.

Emporté comme en un rêve par les persistantes modulations de la mélodie, mon esprit suivait cependant l'illusion du drame, pendant que mes yeux, sans quitter les acteurs en haillons, se perdaient jusqu'à l'infini sur l'immense paysage aquatique et désert qui défilait, toujours pareil, au lent mouvement silencieux de la jonque.

Parfois l'on jouait un opéra en *pang-dze*, et l'un des enfants martelait alors, à coups assourdissants des claquettes de son *pang-dze*, les accents graves, presque de violoncelle, du gros violon *rou-rou* dont chaque note était donnée par une double corde. Les petits prenaient alors les nobles attitudes des héros antiques, et lançaient de leurs voix grêles les sentences pompeuses que l'histoire, en tous pays, prête à ses hommes illustres.

Mais l'on répétait surtout les rôles féminins, car les femmes, alors, n'étaient pas admises sur la scène. Bijou-de-ceinture étudiait les emplois d'amoureuse, *tcheng-*

tann, et de courtisane séductrice, *roa-tann,* féminisant sa grâce naturelle, imitant chaque jour plus habilement la démarche balancée des pieds mutilés, les œillades pudiques ou passionnées, les mouvements de tête et de corps qui troublent l'âme des spectateurs.

Les emplois de *tchreou,* comique et trompeur, revenaient tout naturellement à un garçon maigre et rusé, nommé Trésor-précieux, que la nature avait fait naître spécialement dans ce but en lui faisant don de petits yeux pétillants, d'un nez insolemment relevé, de lèvres minces aux mouvements cyniques. Il haïssait Bijou-de-ceinture avec toutes les dévorantes ardeurs d'une jalousie phagédénique.

Dès les premiers jours de notre voyage, il glissa, fort adroitement d'ailleurs, dans la tasse de thé de son gracieux collègue, de l'arsenic acheté sans doute par lui à Yang tcheou. La dose était heureusement trop forte et l'empoisonné cracha la première gorgée.

Attiré par des cris perçants et des supplications angoissées, je vis sur un coin du pont le *tchreou* étiré entre les cordages qui le liaient, d'un côté par les poignets relevés, de l'autre par les pieds attachés l'un à l'autre. Le bas du corps à nu, étendu à plat ventre, il se tordait comme un serpent, essayant en vain de provoquer la pitié de son maître. Celui-ci, agenouillé, armé d'un long bambou, frappait avec une régularité de machine les cuisses nerveuses du patient. Les coups étaient violents, mais je remarquai vite qu'ils ne tombaient pas exactement au même endroit et que, étant donnés avec un bambou rond et non avec une latte coupante comme celles employées devant les tribunaux, ils ne feraient pas une plaie profonde risquant de déprécier l'enfant, mais seulement des contusions dont la douleur cuisante durerait à peine un mois.

Autour d'eux, des passagers formaient un cercle silencieux. La coutume n'est pas d'intervenir dans les affaires

d'autrui. Quelques questions à mes voisins m'apprirent le drame. Quand le châtiment fut terminé, curieux de savoir comment le criminel avait été découvert, j'interrogeai le *che-fou* qui s'épongeait le front. Il haussa les épaules :

— J'étais sûr qu'il tenterait de tuer son camarade, de l'empoisonner ou de le jeter dans l'eau. Comme l'enfant n'avait pas de poignard et que Bijou-de-ceinture se gardait, il fallait que ce fût le poison. Comment a-t-il pu dissimuler cet arsenic ? ... je l'avais pourtant fouillé avec soin, lui et son bagage. Il est plus rusé que je ne pensais.

— Il a donc avoué ?

— Lui ! Il faudrait le torturer pour lui arracher un aveu.. Mais je n'avais pas besoin de cela. Ses regards, quand l'autre a craché le poison, m'ont suffisamment éclairé... L'on trompe plus difficilement avec les yeux qu'avec la langue.

— Quelle horrible méchanceté chez ce petit être !

— Lui, méchant ? Il veut être le premier, et fait ce qu'il faut pour écarter ses rivaux : c'est assez naturel. Je serai forcé de garder l'autre, jour et nuit, auprès de moi : voilà tout.

Notre jonque, cependant, avançant vers le nord en suivant toujours le Canal Impérial, atteignit un matin un petit port du Chann-tong. Une foule mouvante encombrait la rive basse, depuis le quai jusqu'aux maisons grises des faubourgs. Notre nef eut quelques difficultés à trouver une place où s'amarrer, car les quais étaient courts et la seule partie en bon état était occupée par un splendide bateau à deux étages sculptés et dorés, au delà duquel nous nous arrêtâmes enfin.

Devant nous, arrivaient un à un d'innombrables palanquins verts ou bleus dont les ornements d'étain et de cuivre étincelaient au soleil. Les porteurs, les escortes, la foule des curieux et les salves d'honneur faisaient un tapage imposant.

Plus de cent hauts magistrats furent bientôt réunis là dans leurs grands manteaux de zibeline, avec leurs bonnets bordés de fourrure surmontés de globules de corail ou de saphir, d'où pendaient sur les épaules les touffes de plumes de paon à deux et trois yeux, et les triples et quadruples queues de renard, décorations insignes.

D'après des badauds interrogés, toutes les autorités de la province escortaient en grande pompe un Envoyé Impérial, le tout puissant prince du sang, le *Tsrinn-wang* Li, délégué par l'Empereur pour les sacrifices annuels au Mont Sacré de l'Est, le *Traé chann.*

La curiosité, naturellement, nous avait tous attirés au bordage pour le passage du cortège devant notre nave. Pourquoi fallut-il que, parmi tant de figures attentives, le prince Li discernât, et distinguât aussitôt, celle de Bijou-de-ceinture ?

Il le vit et s'arrêta net, cessant de balancer ses épaules avec importance, selon la mode du temps. Il fixa un moment l'enfant, et parla rapidement à l'un de ses compagnons, un Mandchou à la figure presque aussi dure et autoritaire que celle du prince.

Le *che-fou* Tchang avait remarqué la direction et l'expression de ces regards. Il blêmit. La terreur s'inscrivit de manière tellement éclatante sur son visage, soudain creusé, que je ne pus m'empêcher de lui demander tout bas ce qu'il craignait.

— Vous ne connaissez donc pas le prince Li ? me répondit-il. Tout ce qu'il voit, il le désire. Ce qu'il désire, il le prend. Et les imprudents qui veulent défendre leur bien, il les fait battre, piller, tuer. Il a une troupe d'une vingtaine de chanteurs acquis de cette manière-là. Il a remarqué Bijou-de-ceinture, je suis ruiné.

Des gouttes de sueur froide roulaient sur son front. Tout étonné de cette abjecte épouvante, je m'écriai :

— Si vous le craignez à tel point, pourquoi ne pas fuir

sans l'attendre ? Il ne peut rien faire en ce moment, quand toutes les autorités de la province sont là pour le voir. Fuyez vite. Qui vous remarquera dans ce tumulte ? Quand ses hommes penseront vous saisir, vous serez loin.

Il me regarda un instant sans comprendre. Puis la lumière se fit dans son esprit et dans ses yeux. Il joignit ses poings fermés et s'inclina profondément, en disant d'un ton pénétré :

— Vous nous sauvez. Je ne l'oublierai jamais. Bijou-de-ceinture non plus...

Il me fallut l'interrompre et le presser de faire ses préparatifs. Ceux-ci ne furent pas longs ; et, quelques instants plus tard, la procession enfantine se glissait entre les passagers, et sautait sur le quai, parmi la foule des curieux. Bijou-de-ceinture, resté le dernier avec son *che-fou,* s'agenouilla devant moi : je le relevai aussitôt en lui glissant dans la manche un lingot d'argent. Il disparut à son tour parmi les vagues mouvantes des badauds.

Il était temps. Déjà, sur le quai, les troupes déblayaient brutalement un large espace où les lourds palanquins verts à huit porteurs s'avançaient en ordre, attendant le signal. Les magistrats alignés agitaient leurs mains jointes vers la jonque princière qui débordait du quai. Il y eut une dernière salve. Alors les robes de zibeline échangèrent des révérences et, hiérarchiquement, s'assirent chacune à son tour dans leurs palanquins. Cortèges et escortes disparurent. Le quai se trouva presque vide.

Du haut du château de poupe, je guettai la manœuvre de l'autre jonque, ne croyant qu'à demi aux craintes du *che-fou*. Ce fut bien simple : dès que nous nous trouvâmes à la même hauteur, l'autre équipage lança des grappins sur notre nef et s'amarra contre nous.

Tout aussitôt, une dizaine de gaillards enturbannés de bleu sombre sautèrent sur notre pont, pareils, selon

la phrase populaire, à des tigres ou à des loups. Ils se dispersèrent dans tout le bateau, ouvrant les portes des cabines et ne se retenant pas, sans doute, de faire main basse sur ce qui traînait.

Je les entendis interroger l'équipage et les passagers, et ne pus m'empêcher de rire à leur déconvenue, en les voyant reparaître, la crête basse, et enjamber les bordages pour retourner auprès de leur maître. Celui-ci devait être fort mécontent, car, de la cabine principale, des reproches furieux éclatèrent, bientôt suivis de supplications et de gémissements. Puis les grappins furent largués et le navire s'éloigna. Dès qu'il fut un peu loin, un concert d'imprécations et d'insultes, dans nos cabines, prouva que les ravageurs ne s'étaient pas dérangés pour rien.

VI

A Péking, dès mon arrivée, travaux et soucis prirent tout mon temps et toutes mes pensées. Je n'aurais plus songé aux détails de mon voyage si, un soir, je n'avais assisté au dîner offert par un ministre étranger au prince Li, envoyé comme vice-roi dans une province du sud.

Sa face de Mandchou orgueilleux, égoïste, sec de cœur et d'esprit, me rappela sa déconvenue sur le Canal Impérial et me frappa d'autant plus que son voisin de table, un pur Chinois, le puissant ministre Yuann, avait une figure affinée, toute pétrie de courtoisie intellectuelle, délicate et spirituelle. L'un, évidemment, ne connaissait que ses volontés ou ses caprices brutaux. L'autre, sans rien abandonner de son but, donnait l'impression de songer sans cesse à maintenir l'harmonie et l'agrément des rapports sociaux. Tous ses traits fins et indulgents disaient :

— Peu importe que les choses soient d'une manière ou d'une autre, pourvu que nous soyons tous heureux et satisfaits les uns des autres.

Opposition frappante entre les deux seules puissances par lesquelles un dessein peut s'accompir : ou bien la Force brutale et insensible, ou bien l'Intelligence aimable et subtile.

Après le dîner, voyant que le ministre Yuann était seul un moment, j'allai lui tenir compagnie. Il me manifesta aussitôt une sympathie affectueuse, motivée, me dit-il, par le plaisir de rencontrer un Occidental parlant couramment sa langue. Puis il me questionna sur ce que j'avais vu et remarqué pendant mon voyage sur le Canal, insistant adroitement sur les points qui l'intéressaient, s'écriant enfin :

— Vous avez certainement rencontré le prince Li ?

Le ton de ma réponse était sans doute chargé d'expression, car il éveilla son attention et sa curiosité. L'antipathie violente que m'inspirait la nature du prince, une obscure certitude de rencontrer un allié dans mon interlocuteur, furent assez fortes pour vaincre une réserve prudente : je racontai toute notre aventure et la mésaventure du ravisseur frustré.

Le fin vieillard m'écoutait, les yeux brillants. Je sentais bien qu'il vibrait à l'unisson de mes sentiments, mais au lieu de la remarque cinglante que j'attendais sur les séides de l'agresseur, sinon sur l'agresseur lui-même, il me demanda seulement, avec un accent de vif intérêt :

— Ce Bijou-de-ceinture... Il doit être doué d'un charme bien rare pour attirer ainsi l'attention. Je vous félicite d'avoir acquis son amitié : vous en aurez de très grandes joies. Il chante, dites-vous, dans la compagnie de la Vertu-étendue ?... Vous l'avez revu sans doute plusieurs fois depuis votre arrivée à la capitale ?

Je dus avouer que je n'avais fait aucune tentative pour retrouver mon petit compagnon de voyage. Il hocha la tête, avec une expression de blâme et de regret :

— Vous êtes vraiment incompréhensibles, vous autres

d'au delà l'océan. Vous savez percevoir les joies de la vie tout aussi bien que nous. Et cependant, devant les occasions qui passent, vous demeurez insensibles et indifférents, comme si notre existence pourtant si courte et formée surtout de souffrances, était interminable et tissée de bonheurs cueillables à son gré. Ah ! jeunesse ! Vous oubliez qu'un plaisir dédaigné ne se représente jamais plus...

Notre conversation fut vite interrompue. Les invités, selon la coutume chinoise, se retiraient presque aussitôt après la fin du dîner.

Piqué par les remarques du vieillard, poussé par les souvenirs éveillés ainsi, j'allai dès le lendemain au théâtre de la Vertu-Etendue. Sur le programme, je ne trouvai aucun des noms recherchés. Le caissier du théâtre me déclara que Tchang et sa troupe de tournée n'étaient pas encore de retour : on n'avait aucune nouvelle d'eux.

Avaient-ils donc été rejoints par le prince Li ? S'étaient-ils arrêtés dans quelque grande ville, afin de rester loin de leur ennemi ? ... Mon plaisir, en effet, ne se représentait plus.

VII

Deux semaines plus tard, je reçus du ministre Yuann une invitation pour le jour suivant : il s'agissait donc d'une fête intime. Il était flatteur d'être ainsi convié par ce charmant vieillard, qui réunissait les dons contradictoires de poète délicat et profond, de financier génial et de courtisan inégalable dans l'intrigue. Mais le festin ne me tentait guère, malgré la certitude que ma gourmandise y serait chatouillée de manières diverses et imprévues. Quel plaisir peut-on ressentir dans un dîner d'hommes ?

Aucun des convives n'étant, à coup sûr, de mes amis intimes, je ne pouvais attendre d'eux les joies du cœur. Les plaisirs de l'esprit, quand la conversation n'a pas

lieu dans la langue natale, sont assez vite un effort par la difficulté de saisir cent allusions voilées à des événements ou des personnes que l'on ignore. Quel intérêt enfin pouvais-je espérer des uns ou des autres pour ma carrière ou ma vie ?

Et puis, pourquoi le nier, sans l'amitié, sans l'intérêt, les relations sociales deviennent vite pesantes quand elles ne sont pas relevées par l'obscure attraction sexuelle, de même que les mets les plus exquis sont insipides si l'on y néglige le sel et les épices. Par quelle étrange idée les femmes sont-elles bannies des fêtes et des réunions de l'Extrême-Orient ?

Le crépuscule orangé laquait d'un or délicat les dernières pourpres du couchant quand, devant la haute porte aux vantaux vermillon largement ouverts sur une perspective de portiques, je descendis de ma charrette à mule, tout raide d'avoir subi tant de cahots et d'être resté accroupi sur le mince matelas de ce véhicule sans ressorts, maudissant la loi qui refuse à quiconque, sinon prince du sang ou ministre d'Empire, l'usage dans Péking des confortables palanquins à porteurs.

Un grave *tchraé-koann* en robe de soie et bonnet à globule m'attendait, courbé, sur le seuil, et me précéda, traversant les trois cours du palais dont les échos retentissaient de mon nom proclamé noblement.

Dans la troisième cour, les troncs noueux des cèdres centenaires se dessinaient en noir sur les lumières illuminant un pavillon latéral. Devant la porte, le vieillard m'accueillit d'un aimable sourire, debout au milieu des quelques hôtes arrivés déjà.

A la vue de ce raffiné, le premier après l'Empereur dans un Etat de cinq cents millions d'âmes, s'inclinant ainsi pour recevoir un jeune barbare, plein de bonne volonté certes, mais qui devait lui paraître bien ignorant et rude, s'évoquèrent dans mon esprit des images péniblement opposées, souvenirs de la condescendance dédai-

gneuse marquée à leurs invités par certaines petites gens, gonflés par le désir de marquer leurs infimes avantages de fortune ou de position, ne connaissant d'autres relations humaines que l'insolence ou l'obséquiosité.

Le dernier invité arriva enfin, et notre hôte nous guida vers nos places. Tous debout, nous attendions qu'il s'assît lui-même avant de nous installer sur les coussins cramoisis de nos chaises sculptées de nuages, souhaits muets de plaisirs célestes. Il annonça :

— Pour nous encourager à mieux vider nos coupes, j'ai demandé à quelques *siang-kong* de venir égayer le repas. Chacun de nous aura, bien entendu, son ami préféré.

Comme je m'émerveillais à part moi que ce Chef d'Etat pût savoir quels étaient les petits chanteurs favoris de ses amis, je rencontrai son regard rieur. Un soupçon me traversa aussitôt l'esprit. Voulait-il donner en spectacle à ses hôtes les maladresses d'un étranger livré aux perfides avances d'un de ces petits êtres rusés, sans scrupules et sans retenue,que sont ces jeunes acteurs-actrices, les *siang-kong*, « seigneurs-qui-aident » ?

Déjà entraient un par un de jeunes éphèbes en robes de soie de couleurs vives, aux longues nattes luisantes et bien tressées, à la frange élégante sur le tour de tête fraîchement rasé, mais au visage fardé, aux yeux animés d'une connaissance lascive.Suivis de leurs guitaristes, ils venaient prendre place avec une fausse modestie sur un tabouret derrière celui qui courtisait leurs faveurs, échangeant, avec des salutations familières, de tendres sourires et de longs serrements de mains.

Une voix fraîche et harmonieuse, près de moi, me tira de mes réflexions :

— Le Grand Homme, ces temps derniers, a-t-il été heureux en toutes choses ?

Bijou-de-ceinture était là, mince, élégant, gracieux dans sa longue, trop longue robe brochée, d'un mauve de

glacier au soleil couchant. Il s'inclinait, souriant de toutes ses dents pareilles à des grains de riz, et me prenant les mains pour les serrer, gauchement, à l'européenne.

La voix de notre hôte arrêta mes exclamations de surprise :

— Vous aviez piqué ma curiosité en me parlant de lui. Je l'ai fait rechercher, et maintenant, grâce à vous, nous sommes de bons amis... Ce que vous m'aviez dit était au-dessous de la vérité... Mais je n'ai pas oublié votre part dans l'action favorable du destin, et je savais le plaisir que vous auriez tous deux à vous revoir.

Cette petite scène avait attiré l'attention de tous les convives. Je me trouvai fort gêné des compliments qui pleuvaient et des regards complices que l'on nous jetait, pendant que le ministre racontait notre voyage et la mésaventure du prince Li. Mon voisin, enfin, se pencha vers moi et me dit avec envie :

— Je vous félicite de votre chance exceptionnelle. Vous vous êtes acquis d'un coup l'amitié de notre hôte, en lui procurant à la fois le plaisir délicat de connaître votre ami, et la satisfaction profonde de l'enlever au prince Li, son adversaire en toute occasion. Ce dernier est loin, mais on lui rapporte tout ce qui se passe. Il sera certainement malade de colère en se sachant ainsi berné.

Dès que les convives eurent cessé de commenter l'événement, j'interrogeai Bijou-de-ceinture. Il me raconta comment, descendant de notre jonque, leur troupe s'était mêlée au flot des curieux et avait pu, sans être remarquée, s'éloigner du canal et traverser la ville.

Ils avaient marché jusqu'à la nuit, puis avaient demandé l'hospitalité dans une ferme éloignée de la route. Les jours suivants, sûrs de ne pas être suivis, ils avaient gagné par petites étapes la ville de Tienn-tsinn. Là, ils avaient loué une maison sur les concessions étrangères,

se soustrayant ainsi à la police chinoise et aux entreprises de leur ennemi.

Pendant un mois, ils avaient travaillé sans se montrer. Puis ils s'étaient risqués à donner quelques représentations. Le *che-fou* Tchang, enfin, allant à Péking pour préparer leur retour, avait été vu par les gens du ministre. Ceux-ci l'avaient accompagné jusqu'à Tiènn-Tsinn pour y prendre Bijou-de-ceinture, que Tchang était trop content de mettre ainsi à l'abri de toute surprise.

Et l'enfant, me serrant les mains dans ses doigts longs et souples, m'exprimait sa reconnaissance :

— C'est à vous que je dois la protection de l'homme le plus puissant de l'Empire. Je n'ai plus rien à craindre du prince. Ma fortune et ma réputation sont faites. Tous les dangers et les difficultés de mes débuts sont écartés grâce à vous.

Il voulait s'agenouiller pour la grande prosternation, le *Kro-treou*, et je le retenais, quand un tumulte joyeux éclata :

— Le Grand Homme de l'Océan est à l'amende d'une coupe de liqueur ; et son ami, à l'amende d'une chanson ! Ils sont les derniers à se dire des paroles tendres de salutation.

Il fallut bien se soumettre. Je vidai d'un trait la minuscule coupe de porcelaine impalpable et j'en montrai le fond, en disant selon la coutume :

— *Kann péi !* Mon verre est sec !

Près de moi, l'enfant se dressait, demandant :

— Quelle mélodie les seigneurs désirent-ils entendre ?

— C'est à notre hôte, au Chef du Vin, de décider. Qu'il se prononce ! s'écrièrent plusieurs voix.

— Eh bien, dit alors le ministre, choisissons quelque mélodie douce et gaie... le premier chant de la bergère dans le *Siao fang niou*... « A la troisième lune, les fleurs de pêcher s'épanouissent... »

Les ondes pures de la voix cristalline s'élevèrent alors,

harmonieuses et rythmiques... Les oiseaux les plus mélodieux n'atteignent pas la pénétrante douceur et la hauteur suraiguë de ces notes que l'Occident n'a jamais entendues. Et cependant la diction demeurait claire et parfaite : quels progrès en si peu de temps !... Des exclamations de surprise éclatent parmi les convives. Sur le visage de notre hôte, passent les reflets imprécis de sentiments complexes : enthousiasme artistique, joie d'un connaisseur devant une pièce unique, et aussi... ce regard vers l'enfant... n'est-ce pas de l'amour ?

Mon âme sensitive, vibrant à la musique qui unifie un instant les émotions des assistants, perçoit obscurément la vie sentimentale de ceux qui m'entourent. La violence et l'étrangeté de leurs passions m'emportent : je me sens loin, loin de tout ce que j'ai connu, — sur le seuil d'un monde où les sensations plaisantes ne sont plus un crime, mais la seule raison de vivre, le seul but de l'Intelligence et de la Raison...

Les rires ont repris. Les amendes pleuvent. Les bourdonnements creux des guitares scandent les accents pénétrants des sopranos aigus. La saveur douce et les chaudes vapeurs du « vin-de-rose » piquent les yeux et le nez. Les mets au goût délicat, mais puissant, engourdissent agréablement le corps : crevettes vivantes dans l'eau-de-vie, pattes d'ours, tendons de cerf, ont succédé au potage fondant de nids d'hirondelles et aux ailerons de requin. Poissons et volatiles ont reçu des préparations minutieuses. Le goût, constamment flatté par des plats toujours différents, se réjouit sans chercher davantage à reconnaître les mets qui défilent, coupés en petits morceaux, dans des bols de porcelaine rare.

Un convive récite un poème, dont chaque mot me semble éclatant de signification. Et mes yeux étonnés regardent, sans être choqués, un de mes voisins qui tient « celui-qui-connaît-son-cœur » enlacé et qui, les yeux clos de volupté, lui donne à boire comme une hirondelle

à son petit, en lui versant lentement la liqueur de lèvres en lèvres.

Un convive alors se leva. Je connaissais bien sa figure austère et comme illuminée de vie intérieure. Il était l'un des plus influents parmi les Cèdres de la Forêt-des-pinceaux, le *Rann-linn* où, seules, les sommités littéraires sont admises ; il venait d'être nommé Grand Maréchal des armées de l'Océan Septentrional, afin d'infuser un renouveau de force intellectuelle parmi des officiers au cerveau atrophié par la discipline et la vie physique. Levant la main, il obtint un moment d'attention et dit :

— O Chef du Vin ! La grâce et la beauté de nos amis emplissent notre cœur d'une joie rare. La musique de leurs voix et leurs chants aviens nous transportent l'âme au delà de la Porte Méridionale du Ciel, jusqu'au Paradis des Trente-trois, dans le *Tao-li-tiènn* où nous partageons la félicité de Lao dze et de ses Immortels. Le moment n'est-il pas venu de nous réjouir l'esprit par quelque *ling* aux détours imprévus ? Ferons-nous des quatrains dont le sens, dans chaque vers, devra évoquer le nom de nos amis ? Tenterons-nous de renouveler les exploits de Tou Fou et d'immortaliser en un poème parfait le nom et la personnalité de chacun des convives ?

La question était grave sans doute, car il y eut un silence anxieux. Peu d'assistants se sentaient le génie de Tou Fou. Le vieillard réfléchit un moment. Puis, se tournant vers moi avec un sourire, il demanda :

— Dans votre précieux pays, n'avez-vous pas, pour vos festins, quelque *ling* ingénieux et nouveau que vous consentiriez à nous enseigner ?

Pouvais-je décemment avouer le morne et solennel ennui de nos dîners bourgeois ; nos pâles conversations réduites au dernier scandale ou à la dernière pièce, une fois épuisées les médisances privées ; puis, après le repas, le maigre feu de paille des historiettes décolletées, toujours les mêmes, tout récemment passées du fumoir

au salon ? Un souvenir des classiques grecs (les études, on le voit, ne sont pas inutiles) me sauva :

— Un des poètes antiques de notre civilisation avait rendu célèbre un divertissement qui s'est renouvelé chaque année pendant plusieurs siècles, près de sa tombe. Tous les éphèbes présents choisissaient un juge ; et celui-ci devait décider lequel, parmi les éphèbes, donnait les baisers les plus doux.

Il y eut une explosion d'enthousiasme : d'une phrase j'avais fait remonter de cent coudées les Européens dans l'estime des assistants. Un court débat groupa bientôt toutes les voix des *siang-kong* : notre hôte, le Chef du Vin, fut naturellement choisi pour juge, et le grave examen commença.

Mais, dès le troisième enfant, le vieillard s'arrêta et proclama d'un ton sérieux :

— Me voici très embarrassé. Ces trois premiers candidats ont des talents aussi grands l'un que l'autre. Ce serait leur faire une grave injustice que de décider ainsi à la légère, après un seul examen superficiel. Je prierai donc mes hôtes, l'un après l'autre, de goûter à leur tour à la saveur des baisers que je dois recevoir. Nous pourrons alors discuter en connaissance de cause les mérites divers de ceux « qui-connaissent-notre-cœur », et cela, en nous appuyant sur les textes anciens, les poèmes, ou les pièces de théâtre capables d'éclairer ce difficile sujet.

Délicatement, il étendait à tous ses invités le divertissement que les Grecs concevaient pour un seul juge ; au plaisir physique, il ajoutait l'éclat et l'attrait d'une joute intellectuelle. Ce fut, en effet, une joute étincelante, dont le sujet imprévu désarçonna vite la plupart des convives. Ceux-ci, d'ailleurs, se taisaient pour mieux suivre le débat entre le Cèdre de la Forêt-des-pinceaux et notre hôte. Jamais, s'écriait-on autour de moi, les deux érudits n'avaient brillé d'une verve aussi joyeuse, poétique et origi-

nale. Que n'aurais-je donné pour noter chaque citation, chaque remarque !

Le repas était presque terminé, l'on apportait le cinquantième service, quand la conscience des juges se déclara suffisamment éclairée pour voter sur le gagnant du concours. Les convives se levèrent et chuchotèrent gravement deux par deux, se séparant et reprenant leur colloque avec d'autres juges. Le Cèdre de la Forêt-des-pinceaux allait de l'un à l'autre, recueillait des suffrages. Il s'approcha de moi, comme pour demander mon avis ; mais il me dit tout bas :

— Nous votons tous, naturellement, pour l'ami de notre hôte, votre préféré, Bijou-de-ceinture. Ses camarades ainsi, comprenant notre idée, ne seront pas jaloux ; et je suis sûr que le ministre en sera content.

Nous étions tous assis de nouveau. L'on déposait sur la table les coupes traditionnelles de riz blanc, dernier plat, discrète façon de dire aux invités : mon repas était si modeste que vous devez avoir faim encore ; rassasiez-vous avant de nous séparer. Le Cèdre, alors, se leva et s'adressant au ministre, dit d'une voix solennelle :

— O Juge suprême ! Vos humbles assistants, ayant exercé les facultés de leur esprit dans leur désir d'atteindre la véıité, ont été violemment frappés, comme vous, par l'égalité des talents soumis à leur jugement. Les lèvres des uns ont une douceur telle que les fleurs de pêcher paraîtraient rudes à côté d'elles. La chaleur brûlante de certains autres concurrents fait frissonner l'âme et bouleverse le foie. La saveur piquante d'autres bouches est sans prix. Comment décider entre des vertus diverses, mais également troublantes ? Un seul candidat nous paraît réunir tous les dons et, par là, plane au-dessus de ses compagnons comme vous planez vous-même au-dessus de nous. C'est Bijou-de-ceinture. Et c'est lui que notre vote unanime vous soumet, comme gagnant de ce concours à la manière de l'Europe.

Notre hôte s'inclina :

— Malgré des années nombreuses d'études incessantes, je suis hélas ! convaincu de mon inexpérience en ce qui concerne la saveur des baisers, car il me semble toujours que les lèvres de mon nouvel amour ont le goût le plus grisant. Ce soir, humble lettré que je suis, je demeure encore étourdi des doctes citations et des poèmes admirables que vous m'avez révélés sur ce sujet brûlant. Profondément reconnaissant de votre aide, je n'ose discuter votre jugement. Bijou-de-ceinture est donc déclaré le plus beau lys parmi les plus beaux lys. Pour récompense, je veux lui demander une faveur et l'adopter pour « fils sec », *Kann erl-dze.*

Un tonnerre d'applaudissements éclata. Ces parentés « sèches » sont une charmante coutume de l'Empire Fleuri. Que des amis soient assez sûrs l'un de l'autre, ils se déclarent alors « frères secs » et jouissent l'un chez l'autre des libertés d'un frère, étant traité pour tel par les autres membres de la famille. Selon les différences d'âge et les degrés divers du sentiment, l'on choisit ainsi un oncle sec, une sœur sèche, un père sec, auprès desquels on est accueilli par le titre adoptif, ajoutant ainsi l'apparence de la parenté à la force des liens d'affection.

Bijou-de-ceinture, en entendant cette flatteuse décision, courut aussitôt s'agenouiller devant le maître de maison, en répétant :

— Comment oserais-je accepter une telle faveur ? Je suis indigne de tant de bonté.

Mais comme le ministre, souriant, restait toujours assis, tendant les mains ouvertes, l'enfant comprit qu'il ne pouvait refuser plus longtemps. Il frappa donc trois fois les tapis avec son front, se redressant et se prosternant encore pour accomplir les « trois fois trois » prosternations rituelles. Puis, demeurant agenouillé, il plaça ses mains dans les mains tendues et prononça la formule consacrée :

— Vous êtes l'égal de mon père, et j'agirai toujours envers vous comme un fils.

Et le ministre conclut l'adoption « sèche » par les mots simples :

— O mon fils !

Et le relevant, il retira de son poignet un bracelet d'or ciselé, chef-d'œuvre antique, et le passa au bras de l'enfant. La solennité, accomplie en présence de témoins, valait l'acte écrit le plus formel.

VIII

Les convives, réunis et debout, félicitaient chaleureusement l'enfant. Je surpris, chez les autres *siang-kong* qui s'empressaient aussi, des regards si chargés d'envie que je m'en sentis tout glacé.

Mais le vieux ministre s'était approché de moi et, me prenant par la main, m'entraînait vers le large *Krang,* enclos de trois côtés par une dentelle de bois sculpté où des rinceaux gracieux se tordaient et fleurissaient dans une fantaisie désordonnée de formes et de couleurs. Il me fit étendre en face de lui, de l'autre côté du plateau sur lequel brillait la petite lampe voilée et les « cent trésors du fumeur ». Bijou-de-ceinture, délivré bientôt, était venu nous rejoindre et, blotti contre lui, trempait la longue aiguille dans un opium à l'exquise senteur que je reconnus vite pour un des plus purs produits du haut Yun-nan.

Tout en surveillant le travail de l'enfant, qui faisait gonfler la goutte à la chaleur de la lampe, le vieillard me dit :

— Il n'est vraiment pas, sur la Terre, de bonheur plus grand que d'aimer. Nous venons au monde, et notre première joie est de sentir la tiède douceur du sein maternel. Nous y trouvons un engloutissement voluptueux, une sécurité profonde qui dissipe toutes nos angoisses et apaise

nos plus amers sanglots... Et c'est peut-être le souvenir inconscient de ce premier bonheur absolu qui nous porte pendant longtemps vers les amours féminines...

L'enfant lui présentait le lourd tuyau d'ivoire sculpté. Il aspira d'un long trait, sans arrêt, la pâle fumée bleue qu'il laissa, enfin, s'échapper lentement de sa poitrine, pendant que je murmurais

— Le philosophe Mi-dze, il y a vingt-cinq siècles, a vu juste. C'est l'amour qui régit chacune de nos actions. La Beauté, la Grâce, la Tendresse nous attirent sans cesse... Mais Yang-ti, qui professa vers le même temps que la Haine et le Désir de nuire sont nos véritables motifs d'action, n'avait-il pas raison, lui aussi ? Et si Yang-ti a raison, Mi-dze n'a-t-il pas tort ?

— Nous discutons souvent ce problème, répondit-il. A mon avis, Mi-dze et Yang-ti ont bâti chacun leur système sur des observations justes, mais incomplètes. Ils n'ont pas été, par conséquent, jusqu'au fond de la question. Le chat égoïste et sec aime à torturer la souris qu'il va tuer. Le chien tendre et dévoué préfère les coups de son maître à son indifférence. Ainsi les poètes, les artistes sont bouleversés d'émotion par la Beauté, par la Bonté. Les méchants jouissent uniquement de mettre mal à l'aise tous ceux qui les approchent, de les faire souffrir et de les contrarier sans cesse. Que cherchent-ils, en réalité, les uns et les autres, sinon à satisfaire leurs désirs inconscients ? Les uns aiment les sourires, les douceurs, les tendres paroles ; les autres aiment les larmes, la colère, le mécontentement et n'entendent rien à la Beauté, à l'Esprit, à la Délicatesse du Sentiment. Mais, tous, ils aiment la satisfaction qu'ils éprouvent à réaliser leurs impulsions aveugles. Notre satisfaction sentimentale seule doit être considérée : peu en importent l'objet et le moyen. A chacun de nous de rechercher les êtres et les choses grâce auxquels nous atteindrons à cette satisfaction. A chacun de nous, surtout, de reconnaître,

d'écarter et de fuir tout ce qui entravera la réalisation quotidienne de notre joie.

— Cela ne risque-t-il pas de nous entraîner à notre perte, ô seigneur ? objectai-je.

— Il convient de nous guider en tout sur la Raison et de ne pas encourir un grand malheur pour avoir éprouvé une petite joie. Mais le destin nous fait ce que nous sommes et dicte les circonstances de notre vie. Pouvons-nous savoir, d'ailleurs, ce qu'est notre perte ? Et celle-ci n'est-elle pas causée aussi souvent par les actions les plus héroïques que par les plus grands crimes ? La mort est la même pour tous, pour l'assassin exécuté comme pour le soldat qui défend son pays. Et après la mort, qu'y a-t-il ? Nul ne le sait.

Il huma lentement une seconde pipe. Puis, caressant de ses longues mains amaigries la joue nacrée de l'enfant, il reprit :

— Pour moi, j'aime la douceur et l'éclat des pétales de rose ; et quelle rose peut être comparée à cette joue ? J'aime la vivacité profonde des regards, brillant de l'orient des perles, quand ces regards sont l'expression d'un esprit élevé, d'une âme de clair de lune, de sentiments de fleurs. J'aime la chaleur souple du corps humain, plus douce que celle des chats et des oiseaux. J'aime la pureté de jade des voix enfantines. J'aime l'innocence rusée de la jeunesse, la candide violence de ses désirs, son absence de préjugés, son élan vers les idées et les choses nouvelles. Et qui me donnera cela mieux que ces charmants enfants ?

— Mais bien des femmes sont ainsi, seigneur.

Il hocha la tête :

— Quand vous aurez atteint, vous aussi, une maturité sénescente, vous aurez connu toutes les variétés de femmes ; leurs mêmes ruses qui égarent seulement ceux dont les yeux sont clos à la Raison ; leurs caprices absurdes et entêtés, éclats de leur instabilité physique ; leurs tra-

hisons constantes ; leur esclavage fanatique au sentiment du jour et à la mode. Vous aurez aussi rencontré, je vous le souhaite et j'en suis sûr, la Compagne à la belle âme élevée, noble, immuable ; la Première Epouse à l'amour que rien ne lasse ; Celle en qui vous retrouvez la douceur et la sécurité du sein maternel. Alors... oh ! alors, vous ne pourrez plus vous laisser approcher par une femelle ordinaire ; de même que le collectionneur ne peut même plus regarder un objet vulgaire quand il a contemplé, fût-ce un instant, une pièce parfaite entre toutes.

— Mais c'est là tout notre idéal de l'amour, ô Grand Homme ! m'écriai-je. Nous savons que rien ne comptera plus pour nous, quand nous aurons trouvé la Précieuse entre toutes les Précieuses.

— Hélas ! soupira le vieillard, vous dites juste. Rien ne compte plus pour celui qui a réalisé son idéal ; en lui le désir est dès lors aboli. J'ai rencontré la Première Epouse parfaite et j'ai cru possible de renvoyer toutes mes favorites. J'avais oublié que la vie n'est que désir ; désir de nous nourrir, d'agir, d'aimer. Sans désir, nous ne vivons plus : nous végétons en attendant la mort. Alors, puisqu'il m'était impossible de m'intéresser à des favorites médiocres, et que je ne pourrais m'empêcher d'aimer le tendre éclat de la jeunesse ; puisqu'il ne saurait être question que nos Premières Epouses, les Gardiennes de la Famille, s'abaissent au rôle hasardeux d'égayeuses de nos soupers, et que les femmes instruites, spirituelles et jolies sont vite enfermées comme des trésors dans les *Koé-Ko* d'amants jaloux : alors, nous recherchons ces êtres charmants. Nous ne saurions trouver d'objets plus dignes de nos regards et de nos caresses...

Et me montrant la longue main frêle de l'enfant, il ajouta :

— Regardez ces doigts délicats, ces os de jade. Son âme est aussi fine que son esprit. Les maîtres que je lui ai

donnés me disent n'avoir jamais rencontré une intelligence aussi souple, une mémoire aussi sûre, un jugement aussi prompt. Dans peu de temps, demain sans doute, sa conversation me donnera une joie égale à celle que j'éprouve en écoutant son chant pur, en regardant sa fraîcheur...

— Mais, Grand Homme, des fillettes ne donneraient-elles pas des sentiments aussi forts ?

— Les fillettes sont femmes. Elles cèdent à l'Amour ; jamais à la Raison. Et tôt ou tard, elles tentent de tromper notre confiance. Et d'ailleurs, étant femmes, elles songent d'abord à leur progéniture éventuelle et rêvent toutes d'être emmenées dans un *Koé-Ko*. Tandis que ces enfants, eux, savent bien qu'ils seront comme enterrés s'ils ne sont pas sur la scène : ils ne cherchent pas à se faire épouser. Et ne pouvant devenir pères de notre fait, ils n'excitent pas la jalousie de nos Premières Epouses... Et puis, croyez-en ma vieille expérience...

Ici, il se pencha vers moi d'un air sérieux :

— ... L'amour de la femme est en tous points pareil à des pêches empourprées par le soleil. Leur douceur, leur éclat, leur velouté nous tentent et nous enivrent de désirs. Mais, sous la dent, elles perdent aussitôt leur fermeté, et fondent. Bientôt, dans la bouche, il ne reste plus qu'une eau tiède et douceâtre.

— Et l'amour des hommes ? questionnai-je.

— Ah ! l'amour des hommes ! s'écria-t-il presque lyrique, je le comparerai à la pomme dont l'aspect est sans finesse, sans velouté, sans mystère. Mais sa fraîcheur croquante et un peu sèche irrite le goût alors même qu'elle le satisfait. Elle ne fond pas, amollie, mais est de plus en plus ferme jusqu'au moment où elle n'est plus.

GEORGE SOULIÉ DE MORANT.

(*A suivre.*)

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

André Gide : *Corydon*, Nouvelle Revue Française. — Docteur François Nazier : *L'Anti-Corydon, essai sur l'inversion sexuelle*, Editions du Siècle. — André Gide : *Souvenirs de la Cour d'assises*, Nouvelle Revue Française. — André Gide : *Incidences*, Nouvelle Revue Française. — Raymond Geiger : *Histoires juives*, Nouvelle Revue Française.—P.-J. Toulet : *Lettres à Madame Bulteau*, Le Divan.

Pour faire parler de lui, Alcibiade coupa la queue de son chien et André Gide écrivit **Corydon**, apologie de la pédérastie. Ce petit essai un peu tortueux et fuyant s'appuie sur des intuitions personnelles et sur des imprécisions scientifiques et historiques. Dès les premières pages nous entrons dans l'équivoque. Gide prétend n'avoir en vue que les *pédérastes normaux*. Ce n'est pas assez, écrit le Dr François Nazier, dans son **Anti-Corydon**, « d'éliminer les malades, les invertis, et de déclarer que sont normaux les philopèdes virils, sains et bien portants ; il faudrait nous dire le genre de rapports que l'on admet entre les pédérastes dits normaux ». Cela, M. Gide ne nous le dit pas, peut-être par simple pudeur. En tout cas, voici un petit résumé de sa doctrine.

D'abord, la pédérastie est une chose naturelle à l'homme, mais dans notre société, vraiment singulière, « tout enseigne l'hétérosexualité, tout y invite, tout y provoque, théâtre, livre, journal, exemple affiché des aînés, parade des salons, de la rue ». N'est-ce pas une « complicité » révoltante, contre nature, presque ? Mais si, malgré cette contrainte, la vocation homo-sexuelle se manifeste, il faut bien avouer que cet appétit (!) est bien « enfoncé dans la chair », bien *naturel* pour ne pas consentir à disparaître.

D'ailleurs on a vécu trop longtemps sur une vieille théorie de l'amour qui a faussé notre jugement, parce qu'elle prenait pour

base l'hétérosexualité. Ce n'est vraiment pas sérieux. M. André Gide va nous montrer que l'amour se confond avec la pédérastie. « L'amour est une invention toute humaine : l'amour n'existe pas dans la nature. » Ce fameux instinct sexuel qui précipite irrésistiblement un sexe l'un vers l'autre n'existe pas. Suit une théorie, empruntée à quelques biologistes, sur la surabondance des mâles dans la nature, pour aboutir à cette conclusion que « voici un nombre considérable de mâles qui ne connaîtront pas l'amour... normal, à qui le coït est interdit ; nombre considérablement plus grand que celui des mâles qui pourront « normalement » se satisfaire. » Que voulez-vous que fassent ces mâles inemployés ? Ils deviendront des pédérastes. Mais ce qui est plus sérieux, ils deviendront aussi des êtres « de parade, de chant, d'art, de sport ou d'intelligence — de jeu ». Cette dernière théorie, qui n'est d'ailleurs pas nouvelle, est très juste, mais je ne comprends pas que M. Gide n'ait pas tout de suite associé les deux idées et constaté que la pédérastie était un art, ainsi que le saphisme d'ailleurs, justement parce qu'ils s'évadent de l'instinctive sexualité.

Mais revenons à la théorie de M. Gide. Ce surnombre des mâles est nécessaire à la perpétuation de la race, parce que décidément l'instinct sexuel est vraiment insuffisant. Pour cette perpétuation, il s'agit de conjoindre le mâle et la femelle, et cela « sans autre argument que celui de la volupté ». Or, si le mâle est nécessaire pour féconder la femelle, la femelle n'est pas indispensable pour donner contentement au mâle. D'ailleurs cela n'amuse pas beaucoup les mâles de féconder les femelles qui ne sont désirables que deux ou trois fois l'an, et le reste du temps ils préfèrent les mâles. La stupeur de certains éleveurs à constater des goûts homosexuels chez les chiens paraît bouffonne à M. Corydon. Est-ce que les pigeons ne pratiquent pas l'inversion, même en présence de beaucoup de pigeonnes, écrit triomphalement M. Gide. Et les poulets ? et les canards ? Des Grecs en vérité, de véritables disciples de Platon. Même les hannetons suivent cette belle tradition grecque. On a bien insinué que seul le mâle qui vient de copuler, encore tout imprégné de l'odeur de la femelle, peut offrir prétexte à l'assaut. Ce n'est pas sensé, et les animaux ont meilleur goût ! M. Gide n'a-t-il pas vu un chien, pouvant choisir entre une femelle et un mâle, choisir « délibéré-

ment » le mâle ! Dans les haras, l'étalon « se trompe facilement de route » et on est obligé de le guider, de la main, pour l'empêcher d'être normal, c'est-à dire pédéraste. La femelle d'ailleurs devient rétive et se dérobe ! Peut-être a-t-elle des goûts saphiques. Daphnis lui-même n'a-t-il pas besoin, malgré son amour pour Chloé, des leçons de la courtisane, pour découvrir le mécanisme sexuel ?

C'est la volupté et non le mâle que la femelle désire. Mais dans les races où le coït est difficile, l'instinct sexuel, qui n'existait pas, se précise, et il n'y a plus de pédérastes normaux dans ces familles de mantes religieuses, où la femelle accueille et dévore successivement sept époux. Dans ces familles, et M. Gide s'enorgueillit de cette découverte, ce sont les femmes qui sont les artistes (sous forme de couleurs vives). Les mâles étant rares, l'instinct est plus précis, et il ne reste plus de matière inemployée dont puisse jouer la force catagénétique, de « matière à variation ». La pédérastie est écartée ici par une nécessité d'instinct sexuel et de perpétuation de la race. C'est ici la femelle qui fait de la copulation un art, en acceptant plusieurs mâles, alors qu'elle a déjà été fécondée.

Il résulte de tout cela que la pédérastie est naturelle et que la « Nature » doit user d'expédients et d'adjuvants pour assurer la perpétuation de la race. M. Gide constate que l'odorat, d'importance si capitale dans les conjugaisons animales, « ne joue dans les rapports sexuels de l'homme plus aucun rôle ». Vraiment ? M. Gide ajoute : « quelque autre attrait sans doute la remplace ; naturel ou postiche... » Quel peut bien être cet attrait singulier ? Quelque chypre ou fougère royale, sans doute. En tout cas pour les Corydons, la femme est sans odeur sexuelle et l'amour se joue *hors des règles* !!! Ce doit donc être par la vue que l'homme est excité sensuellement. Mais alors, dans le couple humain, se demande M. Gide, est-ce vraiment la femme qui est belle ? Et il cite cette phrase de Darwin à propos d'un voyage à Tahiti :

J'avoue que les femmes m'ont quelque peu déçu ; elles sont loin d'être aussi belles que les hommes... ; elles gagneraient beaucoup à porter quelque vêtement.

En généralisant cette observation locale d'un grand philosophe, on aboutit à cet axiome que l'homme est plus beau que la femme et supporte mieux le nu. Eh ! quoi, s'indigne l'auteur de la

Porte Etroite, me forcerez-vous de prendre au sérieux M. de Gourmont (il s'agit sans doute de Remy de Gourmont), lorsqu'il écrit :

C'est la femme qui *représente* la beauté. Toute opinion divergente sera éternellement tenue pour un paradoxe ou pour le produit de la plus fâcheuse des aberrations sexuelles.

La femme représente si peu la beauté pour M. Gide, qu'elle ne peut prétendre à être désirable, écrit-il, qu'en s'y appliquant savamment, « avec l'assentiment, l'encouragement et le secours des lois, des mœurs, etc ». L'artifice, la dissimulation, l'ornement et le voile « subviennent à l'insuffisance d'attrait ». Il n'est pas de « vocation plus facile à fausser que la sensuelle » et, sans cette propagande hétérosexuelle, il n'y aurait guère que des pédérastes !

Mais M. Gide parle enfin de la Grèce, et son style tarabiscoté se hausse jusqu'à la plus lumineuse éloquence : cette Grèce que nous avons appris à vénérer, dont nous sommes les héritiers... Les œuvres grecques qui occupent les places d'honneur dans nos musées ne sont-elles pas « d'humains miracles d'harmonie, d'équilibre, de sagesse et de sérénité »?... Mais l'œuvre d'art trouve son explication dans le peuple et dans l'artiste qui l'a produit... Or, songez que « Plutarque, et Platon, dès qu'ils parlent de l'amour, c'est autant de l'homosexuel que de l'autre ». Certes, la littérature grecque a créé d'admirables figures de femme : Andromaque, Iphigénie, Alceste, Antigone, mais (et c'est ici qu'éclate dans toute sa splendeur la haute moralité de M. Gide) je prétends, écrit-il, « que ces pures images de femme, c'est également à la pédérastie que nous les devons ».

Car le désir de l'homme pour les petits garçons a gardé la pureté du gynécée. « Cet exutoire que proposait la Grèce, qui nous indigne et qui lui paraissait naturel, vous voulez donc le supprimer ! » Et Corydon pense que « la paix du ménage, l'honneur de la femme, la respectabilité du foyer, la santé des époux étaient plus sûrement préservés avec les mœurs grecques qu'avec les nôtres ; et de même, la chasteté, la vertu, plus noblement enseignée, plus naturellement atteinte ». M. Gide demande donc qu'en attendant le mariage, les jeunes gens s'aiment entre eux, et sans doute les jeunes filles entre elles. Ainsi nous arriverons à la vertu.

En une suite de dialogues où l'esprit se mêle à une sage érudition, le Dr François Nazier, par la bouche de Sapho, Diogène, Lucien, Alcibiade, Rabelais, Casanova, Verlaine, réfute les théories de Corydon : *L'Anti-Corydon*. Il répond d'abord à cette affirmation de M. Gide que tous les animaux sont pédérastes et que la pédérastie soit une chose naturelle :

Ce qui pousse le mâle vers le mâle, ce n'est pas le désir de jouir de ce mâle comme il jouirait d'une femelle, mais d'exonérer ses glandes sexuelles de la façon la plus commode, faute de femelle; cela, si les mots ont un sens, c'est de la masturbation.

Il nous montre aussi, d'après Lucien, comment les Grecs entendaient la philopédie et comprenaient l'amitié :

Que les rêveurs en l'air, écrit-il, que les soi-disant philosophes qui froncent gravement le sourcil, repaissent les ignorants de leurs mots prétentieusement honnêtes... Achille n'aimait point Patrocle pour le seul plaisir de rester vis-à-vis de lui,

Attendant qu'Eacide eût mis fin à ses chants.

Mais leur amitié se doublait par un plaisir commun. Aussi lorsque Achille pleure la mort de Patrocle, sa douleur éclate avec l'accent de la vérité :

Quel commerce est plus doux que les embrassements ?

Tel est l'avis de Lucien sur le prétendu amour platonique. Mais nos pédérastes se réclament toujours de Platon et citent le *Banquet*. Ils oublient que Platon les a condamnés dans ses *Lois*. Le passage est trop long pour être cité ici en entier ; en voici quelques extraits essentiels :

Mais à l'égard de ces amours insensées où les hommes et les femmes pervertissent l'ordre de la nature, passions funestes, source d'une infinité de maux pour les particuliers et les Etats, comment prévenir un tel désordre ? Quel remède employer pour échapper à un si grand danger ?

...En effet, si quelqu'un, suivant l'instinct de la nature, rétablissait la loi qui fut en vigueur jusqu'au temps de Laïus, disant qu'il est dans l'ordre que les hommes n'aient point avec de jeunes garçons un commerce qui ne doit exister qu'entre les deux sexes, alléguant pour preuve l'instinct même des animaux, et faisant remarquer qu'un mâle n'approche jamais, pour cette fin, d'un autre mâle, parce que ce n'est point le vœu de la nature, il ne dirait rien qui ne soit fondé sur des raisons évidentes.

La seule chose que nous examinons dans les lois, c'est de savoir si elles conduisent à la vertu, ou si elles en éloignent. Or, en quoi la loi qui autorise ce désordre peut-elle contribuer à acquérir la vertu ? continue en substance le texte de Platon que je résume.

Fera-t-elle naître des sentiments généreux dans l'âme de celui qui se laisse séduire ? Inspirera-t-elle la tempérance au séducteur ? Est-il quelqu'un qui puisse se persuader que cette loi produise de pareils effets ? Au contraire, tout le monde ne s'accorde-t-il pas à concevoir du mépris pour la mollesse de quiconque s'abandonne à ces infâmes plaisirs, et n'a point assez d'empire sur lui-même pour se contenir ; comme aussi à condamner, dans celui qui imite la femme, sa honteuse ressemblance avec ce sexe ? Qui pourra donc consentir à faire une loi d'une telle action ? Personne, pour peu qu'il ait une idée de la véritable loi.

Cette citation de Platon remet à l'endroit le singulier sophisme de Corydon, qui prétend nous persuader, comme écrit le Dr Nazier, que l'uranisme est école de vertu, de réserve et de chasteté. On se demande d'ailleurs ce que la chasteté vient faire dans ces histoires. Mais je reviens à la question que pose le Dr Nazier dans son spirituel *Anti-Corydon* : Tout, dans le livre de M. André Gide, tend à justifier et expliquer les rapports sexuels d'homme à homme. Alors pourquoi prétend-il éliminer de cette République pédérastique les malades, les invertis,.. etc. On ne comprend pas. Mais voici peut-être une explication de l'homosexualité. Je l'emprunte au Dr Robertson Proschowsky, un spécialiste de la question, qui a étudié « la mentalité et les mœurs » des uranistes normaux et anormaux.

De pareilles études, écrit-il (1), ont été faites par Krafft-Ebing en Allemagne, Havelock-Ellis en Angleterre, et d'autres médecins... D'une manière générale, on peut diviser les homosexuels en deux catégories : les homosexuels *de naissance* (chez lesquels, lorsqu'on sera arrivé à distinguer le centre cérébral relatif à la vie sexuelle, on trouvera sans doute que ce centre est constitué chez l'homme homosexuel comme il doit l'être chez la femme normale, et chez la femme homosexuelle, comme il doit l'être chez l'homme normal), et ceux qui ne sont que des *pseudo-homosexuels*, c'est-à-dire que, nés normaux, ils ne sont devenus tels que par suite d'habitudes et de circonstances défavorables.

Les pédérastes seraient donc cérébralement des femmes, et c'est

(1) *En dehors*, septembre 1923.

ce qui expliquerait leur amour de l'homme, car c'est le cerveau qui commande le désir. L'objectivation du désir, cette érection mentale, créera donc chez ces homosexuels l'idée de beauté masculine, comme chez les femmes saphiques, au cerveau viril, elle créera l'idée de beauté et d'amour féminins. Notre idée de la beauté et de l'amour n'est en somme qu'une question de glande et de sécrétion glandulaire. Il n'y a pas de beauté ni d'esthétique en soi : il y a notre désir, conditionné par le fonctionnement normal ou anormal de notre organisme. On tirerait facilement les conséquences de cette théorie, au point de vue littéraire et philosophique. Disons seulement que la littérature des pédérastes est une littérature féminine, dépourvue de cette auto-érection cérébralement virile qui constitue peut-être la puissance créatrice.

Je veux signaler encore deux autres volumes de M. André Gide : une réimpression de ses **Souvenirs de la Cour d'assises**, au fronton de laquelle on pourrait inscrire cette belle pensée chrétienne, cueillie dans le volume : « Quand on est parmi le public, on peut y croire encore (à la justice). Assis sur le banc des jurés, on se redit la parole du Christ : *Ne jugez point.*» Et puis **Incidences**, qui est un recueil de notes, d'analyses, de lettres, billets, fragments de journaux intimes et spontanés, préfaces à des rééditions de livres célèbres, etc. C'est un de ces livres qui charme le lecteur par les confidences intimes qu'on lui fait et qui lui permettent de se découvrir un peu lui-même, et le heurtent parfois aussi par une sincérité spontanée ou étudiée, imposée à soi-même, mais pas toujours adéquate à la sienne.

A la même librairie, voici les **Histoires juives** de Raymond Geiger; livre de récréation, où l'auteur a accumulé tous les contes qui caractérisent l'esprit juif. Il est dommage qu'il ait été obligé de les transposer en français correct : il manque l'accent.

Et puis de P.-J. Toulet, les **Lettres à Madame Bulteau**, pour lesquelles M. Jean-Louis Vaudoyer a écrit une sympathique préface. Toulet était un épistolier de goût, et ce sont parfois de véritables petits poèmes en prose qu'il adresse à la dame de... sa littérature.

JEAN DE GOURMONT.

LES POÈMES

Pierre Reverdy : *Les Epaves du Ciel*, « Nouvelle Revue française ». — Pierre-Jean Jouve : *Prière*, Delamain, Boutelleau et Cie. — Blaise Cendrars : *Kodak* (*documentaire*), Delamain, Boutelleau. — Gabriel Audisio : *Poème de la Joie*, « édition du Solitaire ». — Jean Hytier : *La Belle Sorcière*, « le Mouton Blanc ». — René Laporte : *Le Voyageur*, « les Cahiers Libres ». — Claude-André Puget : *Matin aux Oliviers*, s. n. d'édit. — Achille Millien : *Anthologie*, impr. Fortin. — Achille Millien : *Poèmes choisis*, la Revue « le Feu », Aix-en-Provence.

Le volume de M. Pierre Reverdy, **les Epaves du ciel**, s'accompagne d'une notice biographique : « Pierre Reverdy, né à Narbonne le 13 septembre 1889. Pas de voyages, pas d'aventures, pas d'histoire, mais que d'histoires », et aussi d'une notice explicative qu'il eût pu intituler, comme en 1919, *Self-Defence*. « Ce qui inquiète toujours le poète, c'est son âme et les rapports qui le relient non sans obstacles au monde sensible et extérieur. La poésie peut être obscure, et jaillir d'une âme limpide — comme l'eau la plus claire à cause de la profondeur paraît noire... Chaque poème est une facette de l'image, la photographie d'un de ses multiples aspects. C'est pour avoir constamment le contrôle de son âme que le poète écrit... »

Je ne puis m'empêcher d'estimer plein de courage l'écrivain qui, jeune, avec un calme si lucide, analyse de la sorte les ressources et les raisons d'être de son art. Les qualités rares de son talent, ses limites ou (à mes yeux) défaillances s'y trouvent du même coup impliquées. Oui, l'on sent dans les poèmes précis, brusqués et souvent suggestifs de M. Reverdy ou de ses émules la constante présence de cette inquiétude sur soi-même, cette crainte singulière de ne pas rejoindre le monde sensible et extérieur, comme si leur corps, leur existence en pouvaient être détachés, abstraits, comme si leur âme pouvait donner autre chose que le reflet plus ou moins insaisissable des éternelles apparences. C'est en raison, sans doute, de ce qui m'affecte chez eux comme une erreur au point de départ que l'eau de leurs poèmes me semble souvent plutôt trouble que profonde. Les obstacles qui s'interposent du monde extérieur à leur âme, n'est-ce leur effarement devant le double gouffre de la vie vraie, simple, saine, et de la pensée qui les suscitent et les créent ? « Chaque poème est une facette de l'image », — sans doute, mais non point la *photographie* d'un de ses aspects : l'objectif n'est pas *sensible*

seulement aux influences de la lumière et des ombres, il vibre et il sent immatériellement, et cette sensibilité intime est celle qui détermine l'originalité de chaque à peu près de l'image, que nous prenons, ou donnons, pour sa représentation. En d'autres termes, où M. Reverdy a l'air de croire à quelque chose de strict ou de mécanique dans le procédé qui rend sa vision, je persiste à attribuer le rôle dominant aux mille particularités où se fond et se contredit soi-même chaque personnalité.

Un poète n'a pas le contrôle de son âme, ou c'est le confondre avec le psychologue ou le philosophe. Tout au plus en peut-il prétendre régler et conduire le jaillissement, l'expression qui éclôt hors de lui-même. De cette confusion provient ce que ces poèmes, parfaits selon leur norme et approchant d'être ce qu'ils redoutent comme platitude ou vulgarité, je veux dire d'être beaux, portent en eux continuellement de rebutant, de déconcertant, de sec. Ils ont beau répudier les liaisons entre les phrases et entre les images, l'analyse domine en dépit des heurts et des brusqueries trop cherchées.

C'est aussi parce qu'ici il délaisse ses abandons de fougue, d'espérance, de colère ou de désespoir, c'est parce qu'il exerce sans pitié sur les ressorts de son âme secrète les ressources introspectives que, cette fois, l'art de M. Pierre-Jean Jouve, dans cette **Prière**, ou « Prière dans la Cité d'Hiver » me déçoit. Il a beau, pour ce qui est de la diction, voisiner soit avec M. Claudel, soit avec M. Romains, je ne retrouve pas en lui la richesse émouvante de ses recueils précédents. Est-ce parce que ce volume s'inscrit dans la collection dite « la Poésie du temps » qu'elle donne l'impression de s'adapter à un dessein de l'heure, sans souci d'en être désintéressée ou de rencontrer la chance de se hausser à l'éternel ?

A grand renfort de titres anglais, avec maint usage de noms propres et scientifiques dont la signification ne saurait être durable, M. Blaise Cendrars multiplie les descriptions saccadées de paysages sylvestres ou de perspectives ferroviaires dont se constitue son **Kodak (documentaire)**. Il ne répugne pas, comme M. Reverdy, à laisser supposer qu'il ait voyagé ; au contraire, toute sa poésie n'est qu'un tressaut en wagon, qu'une succession de roulis en transatlantique.

Le Poème de la Joie, de M. Gabriel Audisio, donne l'im-

pression d'avoir été écrit sans joie, comme une tâche durement imposée. C'est qu'il semble n'avoir voulu négliger aucun aspect de son thème, et n'avoir su dominer, comme il eût convenu, son sujet. M Andisio doit être de ces écrivains qui s'imaginent faire facile (et s'en contentent) ce qui n'est que relâché, et qui, d'avoir abandonné la rime tout en comptant strictement les syllabes de chaque vers (et, en acceptant où elles se présentent de vagues assonances) se persuadent qu'ils ont triomphé d'un encombrant obstacle.

Une poésie peut vivre, néanmoins, sans le concours de la rime ou d'autres routines traditionnelles, dont le fondement peut rester solide encore ou être purement conventionnel. Ces questions de forme s'avèrent d'une importance secondaire, mais le primordial, c'est cet indéfinissable qui, on le sent sans pouvoir l'expliquer totalement, constitue essentiellement le poète ou la poésie. La *préface* excellente que M. Jean Hytier a placée en tête de sa suite de poèmes : **la Belle Sorcière**, définit avec la plus juste générosité d'âme et la compréhension la plus étendue ce que doit être « la condition d'une poésie ». Personne n'y saurait contredire, et, ce qui vaut mieux encore, ces strophes qu'il a composées satisfont amplement à la *condition* primordiale d'être *la construction d'un système d'images, absolu ou arbitraire*, il n'importe, et d'être *une métaphysique qui s'exprime par une musique.*

Il est noble enfin, de la part d'un poète, d'oser présenter, en raison de la carence presque générale des éditeurs, à moins que l'auteur avec sa bourse ne se substitue à eux, son volume, comme il dit, sous la forme d'un journal. Qu'il n'en doute pas, quiconque aime la poésie conservera ce journal.

L'art redoutable du poème en vers libres n'est point, comme certains l'annoncent avec joie, périmé ou éteint parce que plusieurs d'entre les poètes qui le révélèrent ont cessé (plus ou moins définitivement) de le pratiquer. La plaquette de M. René Laporte, **le Voyageur**, nous ramène aux temps enchantés où M. Henri de Régnier composait *Tel qu'en Songe*, Emile Verhaeren *les Campagnes hallucinées*, et M. Francis Vielé-Griffin *la Chevauchée d'Yeldis.* M. René Laporte sait enlacer harmonieusement à la fantaisie des images ordonnées le caprice savant de son rythme très averti. Son poème est tour à tour sensible, grave et délicat, d'une souplesse et d'une clarté parfaites.

De *Pente sur la Mer* à **Matin aux Oliviers**, je sens une transformation profonde, une conquête impérieuse et calme de soi-même par un jeune poète. M. Claude-André Puget se dégage de l'emprise première, si M. Jules Romains, derrière lui, projette une ombre par moments :

La rue n'est-elle
Qu'un feu mouvant ?
La rue n'est-elle
Qu'un bruit de pas ?

Mais, malgré la facture du vers encore soumise au même procédé, la personnalité de M. C.-A. Puget éclate, s'impose. Il y a une telle juste adaptation des thèmes et des images, une discrétion si judicieuse, un goût si sûr que le doute n'existe plus, M. Claude-André Puget a pris rang au nombre des poètes nouveaux qui sont les plus intéressants à voir se développer.

C'est un hommage pieusement et justement rendu au labeur probe et confiant du vieux poète, cette **Anthologie du Poète nivernais Achille Millien** publié à Nevers et Paris sur l'initiative du journal *Paris-Centre* et ces **Poèmes choisis**, avec introduction et notes de M. Maurice Mignon, portrait gravé sur bois de J. Guiran, quatre fac-similés et plusieurs pièces inédites. Né en 1838 à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre), M. Achille Millien n'a jamais consenti à abandonner, pour la satisfaction de vanités puériles ou d'ambitions fastueuses ou dans l'intérêt de sa gloire, son terroir natal. Dans ses *Chants agrestes*, dans les *Légendes d'Aujourd'hui*, où il fut l'un des premiers à dégager la poésie des choses modernes et de la vie quotidienne, dans *Chez nous*, dans *Aux champs et aux foyers* c'est toujours la belle terre, les moissons, les travaux, les mœurs de sa province, l'exaltation de son *beau sol* français. Et des études de folk-lore complètent admirablement ces travaux de fils de vieux terroir, cependant qu'il n'hésite pas à enrichir le trésor local de traductions savantes ou d'adaptations souples de quelques poèmes étrangers, de Grèce et de Flandre, des pays tchèques ou du Portugal. Je ne sais de vie plus noble que celle de M. Millien ; il sied à tous les amants de l'art et de la nature de s'incliner avec ferveur devant sa vaillante vieillesse.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

ROMANS HISTORIQUES. — J. Schlumberger : *Le lion devenu vieux*. Nouvelle Revue française. — Léon Daudet : *Le drame des Jardies*, A. Fayard. — Maurice Brillant : *L'amour sur les tréteaux ou la fidélité punie*, Bloud et Gay. — Albéric Cahuet : *Le masque aux yeux d'or*, E. Fasquelle. — Paul Reboux : *Arthur et Sophie, ou Paris en 1867*, E. Flammarion. — Jean Bertheroy : *Les brebis de Madame Deshoulières*, Bernard Grasset. — Henri Malo : *Le tendre amour de don Luis*, Bernard Grasset. — Antoine Redier : *La guerre des femmes*, Edition de la vraie France. — Mémento.

Le Lion devenu vieux, par J. Schlumberger. C'eût été grand dommage que le roman historique, un moment discrédité, cessât d'être cultivé en France, où il permet à tant des meilleures qualités nationales de se manifester. Non qu'on l'entende aujourd'hui de la même manière qu'Alexandre Dumas qui faisait éloge à Lamartine d'avoir élevé, dans ses *Girondins*, la vérité jusqu'à la hauteur de la fiction. Les travaux des érudits ont rendu les auteurs romanesques moins présomptueux. Mais, sans pour cela se permettre de dénaturer les événements ni de fausser les caractères, quelles possibilités d'interprétation des actes du passé, d'évocation des décors où ces actes s'accomplirent, d'analyses ou de descriptions des mœurs qui les favorisèrent ou les justifièrent, les écrivains d'imagination ne peuvent-ils pas trouver dans les annales, les chroniques et les mémoires, après le Balzac des *Chouans* ou du *Colonel Chabert*, le Mérimée de *Diane de Turgis*, le Flaubert de l'*Education*, sinon de *Salammbô*, le Barbey d'Aurevilly du *Chevalier des Touches*, et, plus près de nous, le Louis Bertrand de *l'Infante*, les Jean et Jérôme Tharaud de *Ravaillac*, l'Henri Béraud du *Vitriol de lune*, le Louis Dumur, aussi, de *Nach Paris* et des *Défaitistes*? M. Schlumberger n'a pas laissé, pour sa part, de penser que l'imagination a encore la possibilité, et le droit, de se hasarder sur un terrain revendiqué par la science, à condition d'en respecter les avenues, et que, là où n'est tracé aucun chemin, il lui est loisible de se frayer à elle-même des sentiers... Il a profité du mystère qui entoure les dernières années du cardinal de Retz — si contradictoirement jugé par ses contemporains — pour brosser de l'étonnante figure de ce héros, déchiré au seuil de la mort par l'orgueil et l'humilité, un portrait digne de ceux burinés par son modèle. Guy Patin, qui traitait tous les nobles d'anthropophages, tenait Retz pour un honnête homme. M. Schlumberger ne s'est pas placé au même point de vue que ce bourgeois plein de hargne pour montrer l'audacieux qui

fit trembler Mazarin, se résignant, après d'âpres luttes contre son entourage, et surtout contre sa conscience, à laisser mutiler ses mémoires. Et une incertitude persiste en nous sur la véritable nature des raisons qui lui ont dicté son geste, tant le cœur passionné de ce *lion* demeure violemment agité de mouvements opposés, jusqu'à la seconde de s'éteindre. Sans rien qui trahisse l'artifice littéraire, M. Schlumberger a parlé, pour écrire cette relation des derniers jour du cardinal, la langue même du grand siècle. C'est qu'il a traduit de celui-ci avec exactitude la pensée et les sentiments, ou que la forme qu'il a adoptée s'imposait à leur expression. On ne sentait pas, alors, autrement qu'il fait sentir Retz et les personnages qui l'épient. Et avec quelle sûreté il adopte le ton des mémorialistes-moralistes de l'époque! C'est proprement l'infaillibilité de ces psychologues à découvrir les mobiles des actions humaines, sans les abstraire des conditions et du milieu où elles se produisent, qu'il a retrouvée sous sa plume.

Le drame des Jardies, par Léon Daudet. Plus mémorialiste qu'historien — mais cela tient à son caractère passionné — M. Daudet excelle à ressusciter, en de verveuses pages, toutes frémissantes de colère ou d'indignation, d'une insolente et enragée partialité, mais savoureusement ironiques et souvent profondes, les hommes et les femmes d'hier, en les replaçant dans leur cadre. Comme Saint-Simon que l'on a maintes fois rappelé à son propos, « il écrit à la diable pour la postérité », et sous le satiriste révèle le poète et le philosophe, amoureux de la vie, qui en sait extraire la substance éternelle et la présenter dans d'éblouissantes formules, qu'on s'étonne même de trouver mêlées au langage le plus familier et, pourquoi ne pas oser dire, le plus vulgaire ? Hypothétique, sans doute, la version qu'il nous donne du drame des Jardies. Vraisemblable pourtant, conforme en tout cas à ce qu'on connaît des personnages qui le jouèrent, et si parfaitement dans le ton ou la couleur des idées et des mœurs de l'époque où il se déroule ! M. Daudet a une doctrine, et qui l'aide à caractériser avec force, sinon à juger la politique issue de la défaite ou imposée par elle. Mais quels portraits admirables il fait de Bismarck et de Gambetta, au milieu de silhouettes crayonnées avec la fantaisie d'un Sem qui aurait hérité de la puissance de Daumier ! Il n'est pas une page du livre de M. Daudet qu'on lise avec ennui. L'on apprend de toutes; ou, de toutes on reçoit l'im-

pulsion qui provoque le rire, suscite le rêve ou éveille la méditation.

L'amour sur les tréteaux, par Maurice Brillant. Il faut que M. Brillant soit très familier avec le XVIIIe siècle et qu'il ait lu toutes les chroniques, tous les romans, toutes les pièces de théâtre, et les petites pièces de vers, et les ponts-neufs, feuilleté toutes les estampes et toutes les gravures de cette époque si vivante, pour en rendre avec une si précieuse exactitude la physionomie dans l'histoire spirituelle et pittoresque qu'il nous conte. Aussi bien, son style rappelle-t-il celui de Lesage et de ce Furetière dont l'originalité fut de présenter, en plein classicisme, des personnages aussi peu décoratifs et distingués que *les magots* de Téniers. Le Paris des cabarets et des tréteaux, du théâtre de la foire, des coulisses et des loges de l'Opéra-Comique, au temps de Collé, de Favart, de Panard, de Crébillon, etc..., voilà ce qu'il évoque sous prétexte de narrer les aventures d'un jeune provincial qu'un amour contrarié obligea de quitter sa Normandie, et que son désir de mériter l'objet de sa flamme incita à se faire acteur. M. Brillant a réussi à nous donner l'illusion du grouillement de tout ce monde aimable et jouisseur, un peu débraillé, et il a exprimé avec bonheur l'esprit, si singulièrement généreux et sceptique, qui l'animait.

Le masque aux yeux d'or, par Albéric Cahuet. C'est très probablement à l'aide de documents authentiques que M. Cahuet reconstitue les circonstances qui entourèrent l'évasion du maréchal Bazaine, et fait le récit de cette évasion dans la nuit du 9 au 10 août 1874. Si sa narration captivante a le tour romanesque, Saint-Laur, son héros, semble, en effet, copié d'après nature. Malgré la passion qui le possède, cet officier se comporte aussitôt, et sans délibérer, comme le lui ordonne son devoir quand la femme qu'il aime le somme, *en plein exercice de ses fonctions militaires*, de faire le sacrifice de son honneur. Sans doute se convainc-t-il, alors, après en avoir eu le soupçon, que celle-ci ne se donna que pour l'asservir. Mais sa réaction est immédiate, presque *physique* même. Voilà qui est vu. Manola, en revanche, me paraît quelque peu conventionnelle. Le tableau brillant des salons de la troisième République, au lendemain du Traité de Francfort, fait oublier cette petite faiblesse, et surtout la séduisante évocation de Marie Bashkirstseff, oiseau blanc des steppes, dévoré d'amour de la vie, qui vint ici mourir sur le cœur du soleil.

Arthur et Sophie, ou Paris en 1860, par Paul Reboux. Présenter une histoire d'amour en lui donnant un sous-titre qui la situe à une époque bien déterminée, c'est sans ambages affirmer qu'on a moins voulu faire œuvre de psychologue que d'historien ou de romancier de mœurs. Mais la psychologie ni la morale ne sont absentes de ce récit, adroitement spirituel, où M. Reboux fait défiler sous nos yeux — en de courts chapitres qu'on peut comparer à de petits tableaux de genre, parfois licencieux — l'époque des biches et des gandins, des opérettes et de Mabille, des calèches, du Bois et des boulevards. Epoque de prospérité économique, sans doute, mais dont M. Reboux a fort bien rendu la suffisance et la frivolité, la vaine fureur de jouissance surtout, et ce n'est probablement pas par hasard qu'il éveille en nous l'impression que, pour avoir précédé la défaite, elle ne laisse pas de ressembler à celle que nous vivons et qui a, cependant, suivi la victoire...

Les brebis de Madame Deshoulières, par Jean Bertheroy. Ce n'est pas, comme M. Schlumberger, en entrant profondément dans une âme formée par les mœurs et agitée par les passions du XVIIe siècle, que Mme Jean Bertheroy a voulu recréer, pour nous, l'apparence de cette époque, décidément en faveur aujourd'hui. Mais avec une ingéniosité distinguée, elle a réussi à faire des événements littéraires et mondains de la ville et de la cour, sous le règne du Roi Soleil, une revue amusante et pour beaucoup, sans doute, instructive. De fins et alertes portraits des célébrités d'alors, de Malebranche, de Perrault, de Corneille, de Racine, et de mon homonyme même, l'académicien Charpentier, ajoutent à l'agrément de son livre, avec élégance écrit. Je ne lui ferai que le léger reproche d'avoir attribué à sa jeune épistolière une sûreté de jugement empruntée à une critique bien postérieure au XVIIe siècle.

Le tendre amour de Don Luis, par Henri Malo. Fort romanesques et dramatiques sont les aventures qui arrivent à don Luis de Velasco, gentilhomme espagnol, jeté sur la terre de Flandre, en 1588, à la suite du désastre de cette deuxième Armada, dite l'Invincible, avec l'aide de laquelle sa Majesté Catholique, Philippe II, prétendait étouffer le schisme en Angleterre. Je ne chicanerai pas M. Malo sur ce que peut avoir de suranné le caractère même de ces aventures qu'il conte, d'ailleurs

avec habileté, en écrivain qui sait son métier et que l'arsenal du père Dumas a encore du bon. Je le louerai sans réserve de son érudition, très riche, assez neuve même, dont il tire, en peintre réaliste, un excellent parti.

La guerre des femmes, par Antoine Redier. De l'histoire, cette épopée vécue de Louise de Bettignies et de ses compagnes ? A peine, car les événements qui la composent sont d'hier et se passent entre 1914 et 1918 dans les territoires envahis de Belgique et de France. M. Redier rend ici, avec émotion, un pieux hommage à la mémoire de ces femmes, obscures pour la plupart, et déjà oubliées, qui par leur héroïsme ont sauvé des milliers d'existence. Il les évoque avec la sobriété de ton qui convient, mais en observateur attentif, dans la simplicité de leur sacrifice chaque jour renouvelé. C'est mieux qu'un document qu'il nous fournit, c'est une page qu'il ajoute aux plus pathétiques déjà rassemblées sur la grande guerre, par les dépositions de tant de témoins véridiques.

Mémento. — Il ne s'agit pas d'histoire à proprement parler dans l'étrange narration de M. Georges d'Ostoya (*L'Ile de Survie*, G. Crès.) Mais tant d'événements authentiques se mêlent étroitement à sa trame, tant de figures célèbres s'en détachent avec un vivant relief qu'on ne peut la considérer comme une œuvre de pure fantaisie. Je ne conteste pas, sans doute, l'intérêt dramatique du cas de possession d'un individu bon par une entité mauvaise dont M. d'Ostoya nous décrit les manifestations extraordinaires avec un accent persuasif. J'apprécie plus particulièrement, toutefois, les évocations des milieux et des scènes où celles-ci s'accomplissent. M. d'Ostoya, qui est doué de brillantes qualités plastiques, a composé de pittoresques tableaux et d'expressifs portraits de l'époque napoléonienne. Raffet et Bellangé, notamment, sont des artistes qu'il rappelle. — Un peu superficielle est l'étude que fait M. Gaston Dumestre, dans *L'Ouvreur de portes* (Renaissance du Livre) de la conquête de l'âme de la belle et intelligente Hipparchia par Kratès, le philosophe cynique, et du surprenant amour que ce disciple de Diogène finit, malgré sa laideur et ses infirmités, par lui inspirer. Les peintures de la vie athénienne au ɪvᵉ siècle, où M. Dumestre apporte l'application d'un Gérôme ou d'un Meissonnier, ont de l'exactitude ; mais elles manquent d'éclat et ne renouvellent point l'intérêt de scènes trop souvent décrites. — Avec une simplicité ferme, dans une langue qui, par ses balancements un peu solennels, réveille le souvenir du style de Flaubert, M. André Gybal conte en poète, qu'une intelligence scientifique attentivement surveille, *Le mystère de sainte Radegonde*

(Edition du Monde Nouveau). M. Gybal suit, par étapes, l'évolution de la grâce chez la femme de Clotaire, nourrie de saintes lectures, mais sensible au raffinement des lettres grecques et romaines, et il ne dissimule point les fortes racines sensuelles de son mysticisme.

La religion de Jésus, chez Radegonde, n'a rien du caractère farouche dont elle s'empreint au contact des barbares d'Occident. Elle prolonge la pensée de Platon et de Socrate ou ajoute à la civilisation antique une beauté nouvelle. Le moindre mérite de M. Gybal n'est pas de nous faire sentir dans son livre que le fossé qui sépare le christianisme du paganisme a été creusé par la violence triste des envahisseurs de l'Empire. — C'est un très beau sujet que M. Lévis Mirepoix a choisi dans ce roman, *Montségur* (Albin Michel). Il y reconstitue, à l'aide de nombreux documents, le caractère de l'époque qui vit se développer en pays d'Oc l'hérésie catharenne. Mais si le décor est richement brossé, et les péripéties bien conduites du drame, où, comme dans *Roméo et Juliette*, une passion s'exalte, déchirée par de furieux antagonismes (ici de races et surtout de croyances), l'atmosphère manque et la suggestion.

JOHN CHARPENTIER.

PHILOSOPHIE

PUBLICATIONS RÉCENTES SUR LA PSYCHANALYSE. — Dr S. Freud : *Cinq leçons sur la Psychanalyse*, trad. Y. Le Lay, Payot. — A. Hesnard : *La psychanalyse, théorie sexuelle de Freud*, Stock. — Drs R. Laforgue et R. Allendy : *La psychanalyse et les névroses*, préf. de H. Claude, Payot. — Dr H. Flournoy : *La psychanalyse, les médecins et le public*, Neuchâtel, Genève, Paris, éd. Forum. — J. Ralph : *Connais-toi par la psychanalyse*, Payot. — « Le Disque vert » : *Freud et la psychanalyse*, numéro spécial, Paris-Bruxelles.

Pratiquée par des spécialistes du monde entier depuis une trentaine d'années, la psychanalyse de Freud était, au lendemain de la guerre, presque inconnue du public français. Depuis lors, les ouvrages ont succédé aux ouvrages, et ce même public se trouve déconcerté par l'embarras de choisir entre les livres de vulgarisation dont le but est de l'initier au sujet. Situation identique à celle où s'est trouvé, pendant les mêmes années, notre pays à l'égard de la révélation, encore plus décisive, du génie d'Einstein.

La pléthore des publications françaises sur le freudisme ne doit pas faire illusion. Nous attendons toujours la première investigation clinique originale, personnelle, qui sera faite par l'un de nos psychologues ou de nos psychiatres, pour corroborer ou infirmer la méthode nouvelle. Notre retard, vis-à-vis des pays allemands ou anglo-saxons, reste donc considérable. Puissions-nous

du moins, si force est que nous nous contentions, pour le début, d'une compréhension sommaire, n'apporter en ce domaine si neuf pour nous, mais déjà rebattu en d'autres contrées, ni une rebelle ignorance, ni des préjugés systématiques !

Contre l'ignorance, le seul remède consiste à s'informer. C'est à ce besoin que donnent satisfaction les traductions en notre langue, heureusement de plus en plus nombreuses. Rappelons les six versions françaises d'ouvrages essentiels de Freud : l'*Introduction à la Psychanalyse* (tr. Jankélévitch, Payot, 1922) ; la *Psychopathologie de la vie quotidienne* (tr. du même, *ibid.*, 1923) ; *Cinq Leçons sur la Psychanalyse* (tr. Yves Le Lay, *ibid.*, 1924) ; *Trois essais sur la théorie de la sexualité* (tr. de Mlle B. Reverchon, Nouv. Rev. Franç., 1923) ; *Totem et Tabou* (Payot, 1924) ; *Psychologie collective et analyse du moi* (*ibid.*, 1924).

Contre les préjugés il faut se défendre ; et à cet égard notre public risque de devenir une proie facile. On lui présente le freudisme tantôt comme un artifice de l'imagination « germanique », dont il appartiendrait à l'esprit « latin » de trouver le « correctif » (Dr A. Hesnard), tantôt comme une révolution décisive de toute la psychologie.

Nous montrerons ici que le meilleur guide pour comprendre Freud, c'est Freud lui-même. Les **Cinq Leçons** données à Clark University en 1909 fournissent un exposé qu'aucun exégète non seulement n'a dépassé, mais n'a égalé. Ces pages magistrales qui éclairent toute l'œuvre de leur auteur, permettent au surplus d'apprécier dans quelle mesure sont arbitraires ou aberrantes les interprétations des vulgarisateurs.

§

I. — Le point de départ est l'observation d'une jeune « hystérique » de 21 ans, recueillie par Breuer en 1880. Ce savant viennois et son disciple, Freud, eurent le mérite de postuler que les paroles incohérentes de la malade, ses aversions en apparence absurdes et ses incapacités d'accomplir certains actes offraient un sens, quoique la patiente même ne s'en rendît point compte. Toute la psychanalyse est en germe dans cette hypothèse, si l'on entend par psychanalyse une exploration méthodique de l'inconscient. La confirmation de l'hypothèse fut surprenante : chaque

symptôme s'explique par un épisode frappant de la vie de la jeune fille. D'où cette conclusion : les symptômes sont des réminiscences ; le moi profond des hystériques reste obsédé par des épisodes de leur passé.

II. — Un pas de plus dans l'hypothèse consiste à supposer qu'une force particulière s'oppose au retour à la conscience des dits souvenirs. L'individualité psychique semble, comme pour se protéger elle-même, « refouler » dans l'inconscient ces épisodes douloureux. Ils y fermentent, avec la connivence de sentiments ou de désirs anarchiques, louches, obscènes, auxquels morale, convenances, pudeur interdisent l'apparition au grand jour de la conscience.

III. — De là se tire une explication des rêves. Ils expriment une satisfaction déguisée des désirs refoulés. Les ardeurs inassouvies s'y donnent à cœur joie libre cours, à la faveur d'un travestissement imaginatif ; peut-être y a-t-il là comme une soupape de sûreté qui préserve d'explosion la machine entière. Les bons mots, les lapsus représentent d'autres furtives irruptions de l'inconscient, au cours de la veille.

IV. — La « libido » sexuelle donne la clef des symptômes morbides. Son rôle est d'autant plus vaste qu'il s'étend bien au delà de l'amour sexuel proprement dit : l'auto-érotisme de l'enfant, ses plus instinctives affections ou jalousies familiales témoignent d'un appétit de sensualité aussi diffus qu'intense.

V. — Lorsqu'au cours de la vie l'obsédante « libido » ne parvient pas à se créer un exutoire normal, l'homme devient la proie de la maladie, de la folie. Il tente une « fuite hors de la réalité », soit par régression dans l'infantilisme ; d'où maintes perversités — soit par refuge dans une névrose, passionnément cultivée. Heureux l'individu assez normal pour ne devenir « ni ange, ni bête » ; plus heureux encore celui qui, par « sublimation », transpose en création artistique l'exubérance des puissants instincts ; car celui-là, fût-ce pour la magnifier, rejoint la réalité.

§

Ainsi résumerions-nous, en très bref, les *Cinq Leçons*. Les interprètes français de Freud n'ont été que bien inégalement sensibles à l'extrême fécondité, dirons-nous de cette méthode ?

dirons nous de cette doctrine ? disons de cet ample système philosophique.

Nous ne nierons point que la psychanalyse soit une méthode. De même que la marche se prouve en marchant, l'originalité de l'investigation psychologique pratiquée sous ce nom se confirme sans cesse depuis plus d'un quart de siècle. Aucun procédé d'exploration de l'inconscient, à beaucoup près, n'a donné de résultats aussi étendus. On ne peut, sur ce point, que souscrire aux jugements que porte la lucide, l'impartiale sagacité de l'école de Genève. L'Introduction dont le professeur Claparède a fait précéder les *Cinq Leçons* renferme l'appréciation la plus équitable, la plus pénétrante qui ait été portée sur Freud en langue française. Les rapports entre le maître viennois et ses devanciers sont marqués avec une sobre exactitude. L'opuscule du Dr Flournoy, **la Psychanalyse, les médecins et le public**, outre qu'il signale finement ce que doit le vocabulaire freudien à celui de la physique, compare l'extension de la psychanalyse à celle de la psychiatrie : il y reconnaît deux domaines qui ne se recouvrent qu'en partie.

L'ouvrage de J. Ralph, **Connais-toi par la psychanalyse**, très heureusement traduit par le Dr S. Jankélévitch, témoigne d'une application originale de la méthode psychanalytique. Alors que les neurologistes s'en servent pour déchiffrer le secret de ce sphinx qu'est chaque névrose, le lecteur est ici invité à l'utiliser pour se mieux connaître, et pour s'amender lui-même. Ainsi peuvent coïncider les deux doctrines, en principe disparates, du vieux Socrate, père de toute pensée européenne : le γνῶθι σεαυτόν et la maïeutique, — à la condition que cette dernière se soumette à la direction de Freud. Le traité composé sur ces bases fournit un excellent manuel de psychologie pratique, teinté de bonhomie humoristique à l'anglo-saxonne.

Les Drs Laforgue et Allendy, dans **la Psychanalyse et les névroses**, ont le mérite d'apporter quelques observations personnelles à l'appui des idées freudiennes. Mais leur souci est trop sensible de faire un livre où le pansexualisme captivera la curiosité des lecteurs ; et leurs 250 pages ne renferment ni une critique indépendante, ni un exposé systématique de ces idées. Le professeur H. Claude, présentant le livre, y reconnaît une « œuvre de bonne foi »; il touche un point sensible — nullement

au point de vue de préventions nationalistes, mais au point de vue trop méconnu de la psychologie des mentalités humaines, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir, — en précisant que la psychanalyse « n'a pas encore été adaptée » à l'exploration d'esprits français.

La doctrine de Freud, à certains égards distincte de sa méthode, fait l'objet de l'opuscule du Dr A. Hesnard, **la Psychanalyse, théorie sexuelle de Freud.** Malgré des jugements trop sommaires, volontiers peu objectifs, l'exposé sera précieux au grand public, auquel il indiquera quelle variété d'extension comporte une théorie incontestablement apparentée à la métaphysique de von Hartmann, non moins qu'à la pratique de Charcot et de Pierre Janet. On retrouve l'esprit compréhensif, quoique aisément arbitraire, des romantiques allemands, dans plus d'un aspect, très séduisant, des thèmes freudiens. Le *Volksgeist*, la *Kulturphilosophie*, la *Religionphilosophie* s'y aperçoivent, comme l'inspiration de Wagner et de Nietzsche. Voilà même, pour l'historien des idées, le secret du prestige qui émane de l'œuvre viennoise. L'interprétation des mythes à la façon de rêves de l'humanité; l'idée que l'art, la religion constituent des névroses supranormales (sinon surnaturelles!), tout comme la folie représente la faillite d'un trait de génie : chacun de ces concepts, retenus parmi bien d'autres, suffirait à la gloire d'un théoricien de l'*Erlebnis* ou de la *Dichtung*.

Ainsi se justifie l'attrait qu'exerce la psychanalyse sur notre jeune littérature. Une remarquable étude d'A. Thibaudet fut pour beaucoup d'esprits la révélation (*Nouv. Rev. Franç.*, 1er avril 1921). Rien de plus suggestif que le numéro consacré par le **Disque vert** à des interviews sur cette question du jour. Retenons-en seulement quelques aperçus.

M. Ed. Jaloux traite avec pénétration une question déjà effleurée dans le présent article. Par des allusions à des données de littérature comparée, il montre que chez les Français les manifestations inconscientes sont plus faibles, moins fréquentes que chez les Germains, les Anglo-Saxons, les Slaves ou les Scandinaves. Combien de fois n'a-t-on pas remarqué notre supériorité dans l'ordre de la clarté logique, notre infériorité en musique si l'on nous compare aux Allemands! De là à conclure que le système, que la méthode de Freud valent plus pour certains peu-

ples que pour nous, il n'y a qu'un pas. Le protestantisme plus ou moins puritain a peut-être créé des mentalités de « refoulés », relativement rares chez les Latins. Amorce fort intéressante d'études de psychologie comparative, fondée autant sur l'examen des œuvres littéraires que sur celui des individus.

Le Dr J. Vinchon rapproche de la doctrine nouvelle l'interprétation des songes, par Artémidore d'Éphèse, ainsi que le *Songe de Poliphile* (1600). Résultat surprenant : le symbolisme amoureux de nos malades rejoint les élucubrations cabbalistes et les fantaisies des romans de galanterie.

Quelques sagaces critiques de notre mouvement littéraire tout contemporain, MM. R. Fernandez, J.-C. Grenier, A. Desson, anticipent sur le jugement que portera l'histoire en signalant les affinités entre Freud et Dostoïevsky, Maeterlinck, Proust. Bien imprudent, qui estimerait que ce sont des à-côtés du Freudisme. Nous avons affaire à un véritable système philosophique, et la seule interprétation impartiale et équitable s'en doit trouver dans l'évolution même des idées.

Mémento. — Quoique l'ouvrage ne nous ait pas été adressé, nous nous reprocherions de ne pas indiquer aux lecteurs l'important livre de M. Ch. Blondel, la *Psychanalyse* (Paris, Alcan, 1924).

P. MASSON-OURSEL.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

L'Année biologique, fondée par Yves Delage ; 28e année ; Presses universitaires.

Le 10 août dernier, on a inauguré à Roscoff un monument à la mémoire d'Yves Delage. Ce savant éminent, après avoir publié une série de travaux de zoologie pure, s'est orienté vers la biologie générale. Ses mémoires sur la fécondation chimique des œufs d'Oursin ont eu beaucoup de retentissement. Il a publié plusieurs livres, dont un volumineux traité sur l'Hérédité. Mais les œuvres auxquelles il a consacré peut-être le meilleur de son temps, c'était la Station maritime de Roscoff, dont il a fait un centre très actif de recherches biologiques, et l'**Année biologique**, revue qu'il a fondée et dirigée pendant près de 25 ans. Depuis son décès, cet important recueil bibliographique a passé entre les mains de la Fédération française des Sociétés de Scien-

ces naturelles, par les soins de laquelle paraît tous les deux mois un fort fascicule où se trouvent analysés des centaines de travaux récents. Les comptes rendus, faits par des savants réputés, sont groupés sous deux rubriques : *physiologie générale*, — *morphologie et biologie générales*. Cette division est d'ailleurs un peu artificielle : il est impossible de séparer maintenant en biologie le point de vue de la forme du point de vue de la fonction; on s'en rendra compte en lisant par exemple les études consacrées à la cellule, en particulier les savantes analyses signées du professeur Prenant. La partie physiologie comprend en outre ; mutations d'énergie et de matière, mécanismes physico-chimiques (recherches récentes sur les ions), associations fonctionnelles, enfin influence du milieu. Dans la partie morphologique, les chapitres les plus importants sont : morphogénèse, sexualité, hérédité, variation, éthologie. La lecture de l'*Année biologique* est souvent passionnante : on y voit constamment surgir des faits, des points de vue nouveaux. Je ne puis ici donner qu'un faible aperçu de la variété des sujets traités dans les tout derniers fascicules.

§

Parmi les facteurs qui agissent dans le milieu extérieur, un des plus importants est la lumière. Sait-on que la lumière lunaire est plus active que la lumière solaire? Car elle est polarisée, c'est-à-dire que ses vibrations sont orientées. Le clair de lune a un effet particulièrement net sur la germination des graines, d'après Semmens; dans une graine de moutarde écrasée, éclairée par la lune, les actions diastasiques sont exaltées. Est-ce à cette influence de la lumière lunaire que sont dus les rythmes lunaires présentés par les animaux marins : danses nuptiales des *Nereis* se produisant périodiquement à certaines phases lunaires?

§

Les biologistes se sont toujours beaucoup intéressés aux questions de variation et d'adaptation. A-t-on assez discouru sur le mimétisme, les ressemblances protectrices? Le cas des Insectes qui imitent des branches, des feuilles, est bien connu. Un récent travail de A.-C. Stuart Baker, sur les œufs de Coucous et l'évolution, a donné lieu dans l'*Année biologique* à une intéressante analyse du professeur Cuénot.

Au début, les œufs des Oiseaux devaient être tous blancs, comme ceux des ancêtres reptiliens. Dans la suite, certains ont acquis des colorations, dimensions, formes, qui paraissent être des adaptations protectrices : beaucoup d'espèces qui pondent sur la terre ont des œufs de la couleur de celle-ci, d'autres pondent des œufs d'une forme telle qu'ils ne peuvent pas rouler des anfractuosités des rochers.

Les Coucous, eux, déposent leurs œufs dans les nids d'autres Oiseaux, et la finalité de l'évolution ressortirait de ce fait que petit à petit, les œufs des Coucous sont arrivés à une ressemblance parfaite avec ceux des hôtes habituels. En Europe, le Coucou pond ses œufs dans n'importe quel nid de petit Oiseau, lorsqu'il ne trouve pas ses hôtes habituels. En Prusse, en Finlande, les œufs sont bleus et ne se trouvent pas d'une façon exclusive dans les nids des « Redstarts » à œufs bleus. En Asie, l'évolution est plus avancée : dans l'Inde, les œufs de *Clamator jacobinus* et *Hierococcyx varius*, d'un beau bleu, sont impossibles à distinguer de ceux de leurs hôtes, *Argya* et *Turdoides*. *Eudynamis scolopaceus*, de la région indo-malaise, pond chez des Corvidés des œufs bleu pâle mouchetés de rouge; mais, suivant les régions, les œufs des Corvidés varient : plus pâles ou plus foncés, à taches rougeâtres abondantes ou presque absentes, et les œufs du Coucou suivent ces variations. Certaines espèces de Coucou ont des œufs de deux aspects; d'autres des œufs polycolores, correspondant plus ou moins à ceux d'hôtes variés. M. Cuénot regrette que M. Baker ne se soit pas expliqué avec précision sur les avantages qui résultent de ces colorations. Je suis assez tenté de croire que peut-être aurait-il été conduit à constater que celles-ci ont des causes chimiques ou physiques (alimentation, lumière, température) qui agissent différemment suivant les espèces et les régions, et plus intensivement dans les régions chaudes de l'Asie.

Les couleurs des œufs, comme les couleurs des plumes, seraient les conséquences du métabolisme et de ses variations.

Un travail curieux de E. Derrien, paru dans les derniers *Comptes rendus de la Société de Biologie* (26 juillet), est intéressant à cet égard. A la umière invisible pour nous des rayons ultra-violets, les coquilles d'œufs de poule présentent une belle fluorescence rouge, due à une « porphyrine » associée au cal-

caire. On ne l'avait recherchée jusqu'ici que dans les coquilles colorées ; on lui attribuait un rôle de défense par coloration mimétique. Eh bien, cette porphyrine se trouve dans toutes les coquilles et dans toute leur épaisseur. La porphyrine intervient dans le système physico-chimique d'où résulte la calcification. On la retrouve aussi normalement chez les jeunes Mammifères, dans les parties du squelette en voie d'ossification active. On avait signalé la coloration acajou (ostéo-chromatose) que présentent les os de certains animaux d'abattoir ; chez l'Homme, on avait décrit des cas d' « hématoporphyrie congénitale ». Ils ne seraient que l'exagération d'une tendance normale.

Les finalistes réussiront-ils jamais à montrer l'utilité de la coloration des os?

Dans les questions de métabolisme, on attribue une grande importance aux sécrétions de certaines glandes dans le sang : thyroïde, thymus, surrénale. On insistait sur le rôle du thymus dans la croissance des jeunes. Or, Oscar Riddle, dans un travail analysé par Paul Boyer, vient de signaler une fonction du thymus inconnue jusqu'ici. Parfois les pigeons présentent des troubles de la reproduction : les œufs, normaux au point de vue du jaune, sont pauvres en coquille et en blanc ; la fertilité et les éclosions sont diminuées. On constate que les animaux qui présentent ce syndrome ont un thymus très petit.

Le thymus sécréterait la « thymovidine », et cette substance serait essentielle pour la perpétuation des Vertébrés dont les œufs sont protégés par des coquilles. On voit une fois de plus l'intérêt des considérations chimiques en biologie.

Voici encore un fait emprunté à une analyse tirée du *Journal of Pharmacology*. Le sérum sanguin, les globules du sang, la salive, la sueur, le lait, d'une femme en période menstruelle renferment un poison, la « ménotoxine », qui agit particulièrement sur les plantes et leur croissance, et qui fait faner rapidement les fleurs coupées. A quoi sert donc ce poison, produit par l'ovaire et qui se rapproche de l'oxy-cholestérine ?

§

Un jeune savant belge, M. Dalcq, analyse, pour l'*Année biologique*, les récentes recherches de Gurwitsch, parues dans une importante revue allemande consacrée à la « mécanique du dévelop-

pement ». Des cellules vivantes en voie de division émaneraient des rayons invisibles, qui se propageraient en ligne droite, se réfléchiraient par certains obstacles, et iraient provoquer chez les cellules en repos des divisions. En un mot, il y aurait induction vitale par « rayonnement mitotique ». En face de la région de croissance d'une racine, c'est-à-dire de la pointe, à une petite distance, on dispose perpendiculairement une autre racine; bientôt, dans la région irradiée, on voit les cellules se multiplier rapidement. Pourvu que les vitalistes ne s'emparent pas de cette observation pour soutenir leurs vues sur les « forces vitales » !

Les embryogénistes recherchent maintenant par la méthode expérimentale l'origine des divers tissus et organes. Parmi les travaux les plus originaux dans cette direction sont ceux du professeur Brachet, de Bruxelles — j'en ai déjà parlé ici, — et ceux de O. Mangold, de Spemann et H. Mangold ; ces auteurs ont opéré sur de jeunes larves de Triton, et ont pratiqué des transplantations d'une partie d'une larve sur une autre larve ; grâce à la différence de pigmentation des tissus de *Triton alpestris* et de *T. cristatus*, il est possible de suivre jusqu'à des stades avancés la destinée des fragments transplantés. On greffe un petit fragment emprunté à la « bouche primitive » ; celui-ci agit comme un véritable centre d'organisation, provoque de proche en proche la différenciation des matériaux placés dans son voisinage et fournis par l'hôte ; du système nerveux s'édifie ainsi aux dépens de cellules de l'hôte, qui auraient donné tout autre chose. Cette « induction d'ébauches embryonnaires » montre que les premières cellules de l'embryon n'offrent pas une *prédestination* immuable, comme on l'a soutenu.

§

L'*Année biologique* ne s'occupe qu'accessoirement des questions de psychologie animale, qui relèvent de l'*Année psychologique*. Cependant, on y trouvera les comptes rendus des travaux importants qui sont dus à des physiologistes. Voici par exemple les récentes expériences de Foursikov, élève du grand savant russe Pawlow. Chaque fois qu'on donne à manger à un Chien on lui pique l'épaule ; bientôt n'importe quelle piqûre de la peau détermine la salivation, l'aliment étant absent ; dans la suite, la piqûre de l'épaule seule aura cet effet. La technique peut être

modifiée ; on administre un aliment à l'animal toutes les fois qu'on pique l'épaule, et on ne lui donne rien quand on pique la cuisse ; bientôt une différenciation s'établit : pour le point donné de la cuisse, le réflexe est inhibé. Quand on a élaboré un « réflexe conditionnel » très sûr pour la piqûre d'un certain point de la peau, on constate que, pour une piqûre d'autres points de plus en plus éloignés du point donné, le réflexe salivaire diminue de façon progressive et régulière ; pour les points symétriques, à droite et à gauche du corps, la réaction est pareille. S.-S. Rosenthal, dans le même périodique russe de Leningrad, a étudié d'une façon précise « l'irradiation de l'excitation ». La piqûre pendant l'apprentissage a porté par exemple sur la hanche droite ; on compte pour 100 le réflexe correspondant ; la piqûre de la tête donne 40 pour cent, celle de l'épaule 60 pour cent, celle d'une région voisine de la hanche 95 à 100 pour cent. Les résultats une fois acquis sont indépendants du temps.

Récemment, Pawlow a prétendu avoir constaté l'*hérédité* des réflexes conditionnels chez la Souris. Je reviendrai sur cette question, qui soulève de vives controverses, dans ma prochaine chronique, où j'examinerai le récent livre sur l'*Hérédité*, du professeur Guyénot.

§

Les questions biologiques doivent de plus en plus intéresser les médecins ; il n'y a aucune limite tranchée entre la biologie et la pathologie. La rubrique consacrée dans l'*Année biologique* aux « problèmes généraux de l'immunité » montre que les idées sur les défenses organiques se modifient beaucoup en ce moment ; après d'innombrables travaux sur l'anaphylaxie, sensibilisation des organismes vis-à-vis de certaines substances chimiques, c'est-à-dire le contraire de l'immunité, voici les recherches récentes sur le « bactériophage », ultra-microbe qui parasiterait les microbes, et entraverait ainsi la marche de certaines maladies.

§

En général, on admet que l'alcool, même à petites doses, cause des dégâts assez considérables dans l'organisme. Cependant voici les expériences de A. Pictet, de Genève, un des collaborateurs de l'*Année biologique*. Pictet soumet des Cobayes aux vapeurs

d'alcool, 3 heures par jour, pendant 15 mois ; il constate un accroissement en poids supérieur à la normale, surtout durant les six premiers mois ; la fécondité des Cobayes alcoolisés est parfaitement normale, plutôt supérieure à la moyenne ; les petits naissent vigoureux et ont, à la naissance, un poids plus élevé que les témoins. La descendance des Cobayes alcoolisés n'est pas soumise à l'action de l'alcool, et cependant l'action « favorisante », de cette substance continue à se manifester par une forte accélération de croissance par rapport aux témoins. Mais il est évident que tout ceci est une question de dose.

§

Dans l'*Année biologique*, il y a pas mal d'analyses concernant la physiologie, la morphologie et les conditions de vie des plantes. D'autre part, le professeur Pérez, successeur de Delage à la Sorbonne, directeur actuel du laboratoire de Roscoff et un des collaborateurs les plus actifs de la revue de Delage, dans des analyses variées, montre à quel point les questions de biologie sont susceptibles de rajeunir la vieille zoologie purement descriptive. Je ne puis citer ici qu'un exemple. On avait signalé en divers pays la présence de Protozoaires dans l'intestin des Termites ; dans les familles qui vivent normalement de bois, toutes les espèces en contiennent ; au contraire on n'en trouve pas chez les formes plus spécialisées qui ne mangent de bois qu'exceptionnellement. Or L.-R. Cleveland a reconnu qu'il y a, chez les mangeurs de bois, et chez ceux-ci seulement, une « véritable symbiose » entre les Termites et leurs Protozoaires ; par passage à l'étuve à 36°, on tue ces derniers, et les Termites, qui ne sont nullement lésés et peuvent continuer à vivre, ne sont plus capables de digérer le bois et doivent recevoir d'autres aliments. Et l'on voit ainsi une fois de plus que la physiologie est inséparable de la morphologie et même de la systématique.

GEORGES BOHN.

AGRICULTURE

La Nouvelle crise du Crédit Agricole. — Il parut à certains d'un esprit pessimiste, le cri d'alarme que voilà plus de deux ans je jetais ici-même (1) lorsque je dénonçais, dans le

(1) Voir *La Crise du Crédit Agricole*, « Mercure de France », 1er janvier 1922.

Crédit Mutuel agricole, une *crise* administrative... Il se trouva quelques indépendants, comme moi, pour le répéter. Mais les augures officiels contestaient le fait et prenaient des grands airs de vertu effarouchée. Il me souvient qu'à Paris, au sein d'un congrès de la C. G. A., M. Ricard se dressait devant nous, s'écriant : « Je veux défendre mon enfant !... » En effet, la loi du 5 août 1920 est bien un peu son « ours », mais un « ours » que Victor Boret, de Monicault et quelques autres ont tour à tour léché avec tendresse.

Or, depuis cette époque, l'administration du Crédit Mutuel Agricole est allée en s'améliorant. L'Office National de Crédit (1) a été, en même temps que le répartiteur des fonds entre les Caisses Régionales, l'utile régulateur du fonctionnement des Caisses. L'enfant de M. Ricard et de ses collègues a grandi et l'on peut dire aujourd'hui que s'il y a une crise encore, et très aiguë, ce n'est pas une crise de faiblesse, mais une crise de vitalité : semblable à ces collégiens toujours trop grands pour leur uniforme, le Crédit Mutuel Agricole est trop grand pour ses ressources. Ses besoins dépassent de beaucoup ses disponibilités.

§

Mesurons, par quelques chiffres, la progression qu'a réalisée le Crédit Mutuel Agricole au cours de presque un quart de siècle.

De 1900 à 1921, c'était la Commission de répartition du ministère de l'Agriculture qui alimentait les Caisses Régionales. Depuis 1921, ce rôle est dévolu à l'Office National.

Or, les avances allouées aux Caisses Régionales se sont élevées :

de 1900 à 1921 à................	156.000.000
en 1921 à......................	87.175.535
en 1922 à......................	89.384.500
en 1923 à......................	114.461.000

Ces chiffres, à eux seuls, établissent quelle impulsion vigoureuse a reçu le crédit agricole depuis l'institution de l'Office National de Crédit.

Le Crédit Agricole réalise actuellement six catégories de prêts :

(1) On sait que le Crédit Mutuel Agricole est une institution à trois étages : à la base, la *Caisse locale* communale ou cantonale, au centre la *Caisse Régionale*, au sommet l'*Office National de Crédit*, rattaché au ministère de l'Agriculture.

A court terme. — Durée : 3 mois à 1 an ; objet : achats de semences, d'engrais, conservation de récoltes, paiement de fermage, etc.

Moyen terme. — Durée : 1 à 10 ans ; objet : achat de cheptel, de matériel, plantations, améliorations foncières ou immobilières.

Long terme ordinaire. — Durée : 5 à 25 ans ; objet : accession à la petite propriété rurale, remboursement d'hypothèques *après décès* pour permettre aux enfants de conserver un héritage, taux d'intérêt : 2 o/o.

Long terme aux pensionnés de guerre. — Même durée et objet que le long terme ordinaire ; taux d'intérêt : 1 o/o, susceptible de réductions de 0,50 par enfant naissant après la conclusion du prêt.

Long terme collectif. — Durée : 5 à 25 ans ; objet : faciliter la constitution de sociétés coopératives ou syndicales agricoles ; taux d'intérêt : 2 o/o.

Avances aux départements et communes. — Mêmes durée et taux qu'un long terme collectif ; objet : permettre à des collectivités d'acheter (1) de grands domaines et de les lotir en petites exploitations rurales. N'a encore été accordé qu'une fois.

En faveur de chacune de ces catégories de prêts, les avances *en cours*, réalisées au 31 décembre 1923, s'établissaient comme suit :

Court terme	71.235.000
Moyen terme	37.452.746
Long terme ordinaire	123.445.011
Long terme aux pensionnés	57.978.178
Long terme collectif	95.952.525
Avances aux départements	300.000
Total	386.363.460

Par l'expression « avances en cours » il faut comprendre les prêts consentis au cours de l'année 1923 et des années antérieures et non remboursés au 31 décembre 1923.

Quant au crédit à long terme collectif, consenti aux associations agricoles, il se répartissait à cette date entre 1.126 sociétés différentes, soit : 205 caves coopératives, 42 distilleries vinicoles, 17 distilleries de betteraves, 346 coopératives et syndicats de

(1) Loi du 8 décembre 1922.

battages, 331 coopératives fruitières et laitières, 33 huileries coopératives, 6 coopératives diverses, 8 coopératives d'achats en commun, 32 associations syndicales agricoles et 51 sociétés rurales d'électricité.

Malheureusement, en regard de la progression considérable et continue de ces prêts, progression qui, pour l'année 1923, se chiffrait par 109.595.428 francs sur l'année 1922, que trouve-t-on? On trouve, au 1er juin 1924, des disponibilités s'élevant seulement à 80 millions, dont seulement 15 millions affectés au Crédit individuel à long terme ayant pour but l'accession à la propriété, alors que ce crédit nécessita 73 millions en 1923.

§

Or, de toutes les modalités de crédit mutuel, celle qui, à notre sens, présente la plus grande utilité morale, familiale et sociale, c'est le crédit à long terme individuel qui permet au salarié agricole de devenir un propriétaire et qui, par là même, le retient à la terre.

Il est incontestable que l'on tend présentement à sacrifier le crédit individuel au crédit collectif afin de favoriser l'éclosion de coopératives. C'est ainsi que sur les 80 millions disponibles au 1er juin, 46 sont affectés à des crédits collectifs et à peine 10 à des crédits individuels.

Malgré l'attachement qu'on puisse avoir envers toutes les formes d'organisation corporative et d'émancipation économique de l'agriculture, on est obligé de se demander si, dans sa générosité, la loi du 5 août 1920 ne fut pas imprudente en accordant aux associations syndicales ou coopératives des crédits amortissables en 25 ans et qui, théoriquement, pouvaient atteindre jusqu'à six fois le montant du capital de fondation. Pratiquement ils ne dépassent guère deux fois ce capital. Mais il n'en reste pas moins, étant donné les *besoins croissants* et les *ressources limitées* de l'institution que, chaque fois qu'on *accorde* un million au crédit collectif, on *rejette* une centaine de prêts individuels à long terme. Pour favoriser une collectivité, on doit priver de nombreux ouvriers agricoles de posséder chacun son exploitation rurale.

Or, chaque fois que les administrateurs du Crédit Agricole sont en présence d'une demande de prêt collectif, ils ont, devant

eux, non seulement les intéressés, mais tout un contingent de politiciens à l'appui...

Ceci explique cela.

Si l'on ne prend pas de mesures immédiates, le crédit collectif — dont nous ne contestons pas l'utilité, mais pour lequel les ressources sont insuffisantes — étouffera le crédit individuel. Nous voudrions qu'un rang de priorité fût établi pour l'affectation des fonds de l'Office National de Crédit, dans l'ordre suivant : prêts individuels à long terme, prêts collectifs, prêts à moyen terme et, enfin, prêts à court terme.

C'est seulement lorsque tous les prêts individuels à long terme auraient reçu satisfaction que l'on pourvoirait aux autres.

§

Au moment même où le Crédit Mutuel Agricole se débat dans des difficultés financières, une active campagne est conduite contre lui par les Chambres de Commerce, lesquelles naturellement voient sans bienveillance augmenter, grâce au crédit collectif, le nombre des sociétés coopératives agricoles.

La Chambre de Commerce de Paris a, la première, émis le vœu que le Crédit Agricole cessât de bénéficier des redevances de la Banque de France qui lui sont actuellement affectées.

Supprimer, ou même diminuer ces redevances équivaudrait à supprimer le Crédit Agricole.

En effet, la loi du 31 mars 1899. affectait « l'avance de quarante millions et la redevance annuelle à verser au Trésor par la Banque de France » au Crédit mutuel Agricole, « à titre d'avance sans intérêt ».

Cette redevance est variable, puisqu'elle est fonction du montant de la circulation productive réalisée par la Banque de France et de l'escompte de cet établissement.

Mais alors que de 1899 à 1918 il n'y avait eu qu'une redevance unique et qu'un seul bénéficiaire : le Crédit Agricole, à dater du 1er janvier 1918, à l'occasion du renouvellement du privilège de la Banque de France, on établit deux redevances, dites, l'une *redevance principale*, et l'autre *redevance supplémentaire*.

La redevance *principale* est seule restée affectée au Crédit Agricole, tandis que la redevance *supplémentaire* alimentait pour un total de 92 millions les Banques Populaires, la Banque

du Commerce Extérieur, le Crédit Hôtelier, les Sociétés coopératives ouvrières de productions et pour une somme de 18 millions subvenait au Crédit Agricole.

Cependant, les ressources que le Crédit Agricole doit aux redevances de la Banque de France sont absolument insuffisantes pour faire face au développement du Crédit Agricole.

Il faut donc choisir entre deux éventualités : ou bien, parmi des demandes de prêts également justifiées et également garanties que présenteront des cultivateurs, opérer une sélection, satisfaire les unes, rejeter les autres, mais alors on criera, non sans raison peut-être, au favoritisme et au passe-droit ; ou bien mettre le niveau des ressources au niveau des besoins, en faisant du Crédit Mutuel une institution d'*épargne et de prêts* tout en même temps.

Dès 1913, M. *Descours-Desacres*, président de la Caisse Régionale de Normandie, préconisait ce système et l'organisait dans sa région, où il a donné plein succès. D'autres Caisses le pratiquent, et celles qui sont résolument entrées dans cette voie ont réalisé œuvre vigoureuse et féconde.

Alors que le taux d'intérêt des prêts à long terme (1 ou 2 0/0) ne permet pas de les alimenter à d'autres sources qu'à l'argent *gratuit* de la redevance, le taux des moyens et courts termes (5 à 7 0/0) permet de les alimenter au moyen de dépôts effectués par des cultivateurs. Ainsi, en faisant appel à l'épargne rurale, on équilibrerait le jeu des opérations à court et à moyen terme par le jeu des dépôts à vue et à terme.

L'Etat a fourni tout l'effort financier qu'il pouvait fournir : il n'y a pas d'autres solutions possibles et immédiates. Or, la situation actuelle appelle une solution immédiate, si l'on veut éviter la faillite morale d'une institution qui a rendu et qui rendra aux cultivateurs des services inappréciables.

Mais on n'aboutira utilement que si les Caisses Régionales, au lieu de considérer les Caisses locales comme des subordonnées, savent collaborer avec elles et administrer avec elles, car, là où il y a action et responsabilité partagées, il doit y avoir coopération étroite. Ainsi, d'ailleurs, comprennent leur rôle les Caisses Régionales qui fonctionnent le mieux.

ROBERT MORIN
Membre du Conseil syndical de la C. G. A.

MYCOLOGIE

Précocité du champignon en 1924. — Pleurote corne d'abondance et polypore squameux. — La plasticité du cryptogame. — Champignons retardataires. — Une pézize particulière aux cèdres. — Le « chapitre des chapeaux » en mycologie. — Classification des hydnes. — Une ode de Raoul Ponchon. — Nocivité de l'entolama lividum. — Un roman de M. Lucien Descaves.

L'année courante bat les records de la **précocité fungique**. Cueillir, le 29 mai, un plat de cèpes et de russules charbonnières (*cyanoxantha*) n'a pas dû arriver souvent au mycophage placé à 70 kilomètres, est, de Paris ! Ni au mycologue d'apercevoir : *boletus luridiformis, russula violacea amanita annulo-sulfurea*... Sitôt le début de mai ont poussé avec vigueur deux comestibles excellents qui seraient plutôt d'automne que d'été : la **pleurote corne d'abondance** et le **polypore squameux**, hôtes des vieux troncs et souches et amis du bord de l'eau. Tous deux paraissent en touffes ; la pleurote, entre le blanc de lait et le blanc de cire quand elle est jeune ; élégante de dessous, avec les feuillets en cannelures ; le polypore, de couleur ocracée, étalé horizontalement comme un éventail, vergeté de squames. Celui-ci est exquis quand il vient sur le noyer, pour qui aime l'huile de noix fraîche.

Un hiver doux au possible, un printemps battu par de chaudes pluies : les raisons opposées à celles qui retardent la fructification des spores, ou qui les stérilisent, furent là pour les presser. Plus un organisme est rudimentaire, plus il est soumis aux fantaisies du milieu, aussi bien chez le végétal que chez l'animal et le minéral lui-même ; mais le champignon offre une démonstration éclatante de cette loi : sa plasticité est toujours prête ; très précoce quand la température le veut, fort retardataire quand elle le lui permet.

Des retardataires donc ont profité de ces circonstances exceptionnelles. Le 8 avril, sous des pins nîmois, on ramassait quelques *tricholoma nudum* de belle taille, et vive couleur, variété *lilaceum*. Le tricholome nu, champignon d'extrême automne, ne craint pas le froid ; il m'est arrivé fin décembre, dans les Ardennes, de lui voir soulever la glace légère, de son dos violet.

Les pézizes et les morilles donnèrent dru et, toujours à Nîmes au début d'avril, le pied des cèdres s'est vu tapissé des coupes d'une lachnée : *sepultaria sumneri*, particulière à cette essence. Pourquoi ne rencontre-t-on cette **pézize** que sous les cèdres ?

Et pourquoi, alors que pins et sapins sont si hospitaliers au cryptogame, est-il si rare sous les cèdres et inexistant — si je ne m'abuse — sous les cyprès ?

Question que je ne me charge pas de résoudre... Mais, pour revenir au cryptogame retardataire, il ne faut pas compter dessus cette année. *Carpe diem !* Ce début de septembre, en Beauvaisis, trouve le tapis des conifères émaillé de ses champignons d'extrême automne.

§

S'il n'est pas sûr que le chapitre des chapeaux soit dans Aristote, il tient grande place en mycologie. Quand on a appris que tous les champignons ont un chapeau... sauf ceux qui n'en ont pas, il faut le regarder, le **champignon à chapeau**, non sur le dessus, mais à la coiffe. On distingue alors la famille des *agarics* (oronge, psalliote), qui a le dessous en feuillets, de celle des *polypores* (cèpe), qui l'a en tubes, et de celle des **hydnes** où il se trouve garni de pseudo-piquants.

Certains hydnes poussent sur la terre ; d'autres croissent sur le bois, quelques-uns parmi les branches, à la manière du gui à qui on les trouve (ceux-là n'ont pas de chapeaux) ressemblants.

Le dernier *Bulletin de la Société mycologique* (t. XXXIX, 4e fascicule) renferme un sérieux travail de M. F. Bataille : *Flore analytique descriptive des Hydnes terrestres d'Europe*. L'auteur adopte la classification de Quélet, en deux genres : *Sarcodon* et *Caladon*, mais les fait précéder du genre *Malacodon*, composé d'une seule espèce.

Il compte 21 espèces pour le genre sarcodon, qui a la chair fragile et homogène, 21 pour le genre calodon, à chair coriace-tenace, ou subéreuse-élastique et non putrescible. Son malacodon *hydnum candidum* (Schm.) est mis à part, parce qu'il a la chair gélatineuse à la façon du *tremellodon gelatinosum*, hydne non terrestre. *Tremellodon gelatinosum* a le pied, quand il existe, à peine digne de ce nom ; tandis que *hydnum candidum* possède un pied central assez long et épais pour mériter le nom de *stipe*.

Dans le genre sarcodon se situe l'*hydne sinué*, ou pied de mouton (*hyd. repandum*), le seul hydne comestible de grand usage et l'un des champignons le plus cueillis.

§

A choisir — il paraît qu'il faut choisir —, vaut-il mieux meubler la mémoire du vulgaire des champignons vénéreux, ou des champignons comestibles? — Il semble que la première méthode soit en train de céder le pas à la seconde pour la propagande par tableaux muraux. **Ponchon** n'hésite pas. Un seul champignon importe, celui qui se mange ; et comme il est beaucoup moins légion que le champignon à ne pas manger, c'est lui seul qu'il convient d'apprendre, « tas de cabochards »!

Tenez-vous en, brutes épaisses,
A trois ou quatre ou cinq espèces :
Vous n'êtes pas sans discerner,
Que je suppose — une *morille* ?
Elle porte son estampille.
Un enfant peut en témoigner.

De même *l'oronge*, la vraie,
De son chapeau rouge parée,
Avec ses dessous jaune d'or,
Se caractérise entre mille,
Et pour le parfait mycophile
Je crois qu'elle tient le record.

Cependant que la *fausse* oronge
A le pied blanc ; un mal la ronge
Qui se traduit, sur son chapeau,
Par de blanchâtres bubelettes.
A moins de cécité complète
On la reconnaît... ab ovo.

Voilà de ces champignons aléatoires, si vermineux et bacillatoires, d'aspect tant hostile « qu'ils semblent *made in Germany* ». Autre sale type, *le bolet satan* vous donne la colique, « rien qu'à voir la gueule qu'il a », quand on le rompt. Le *cèpe*, au contraire, et surtout

Le cèpe dit *tête de nègre*,
Vous pouvez, et d'un cœur allègre,
Vous l'appuyer. Ferme et trapu,
Il s'avère d'une odeur franche,
De même, sa chair reste blanche
Après que vous l'avez rompu.

C'est également la *girole*
Qui, sans appeler l'hyperbole,
Est inoffensive, elle aussi...

Inquiétez-vous donc du seul cryptogame indiscutable, définitif, de tout repos! Mais si, cependant,

En votre aveuglement extrême,
Par hasard, vous ne pouvez même
Ces trois ou quatre discerner,
Que voulez-vous que je vous dise?...
N'y touchez pas, cette bêtise!
Et puis allez vous promener.

Ou bien contentez votre envie,
Si vous êtes las de la vie,
Allez-y, mangez sans remords
Les champignons les moins notoires,
Mais ne faites pas tant d'histoires
Une fois que vous êtes morts!...

§

M. le Dr Marcel Duvernoy, à Valentigney (Doubs), croit de son devoir (m'écrit-il) de protester énergiquement, touchant la partie de ma dernière chronique relative à l'**Entolome livide**.

... D'après vous, ce serait une question d'estomac, de disposition de l'organisme, d'idiosyncrasie. — Il n'en est rien et l'entolome est bien un champignon vénéneux. Dire que l'ébullition fait disparaître le principe nocif est une erreur dangereuse, tout au moins pour l'entolome.

... En 25 ans de pratique médicale, j'ai soigné 55 personnes empoisonnées par des champignons, dont 48 par l'entolome. Notez que tous ces cas sont comme calqués l'un sur l'autre : même début brusque, mêmes douleurs très vives, mêmes phénomènes gastro-intestinaux, même abattement qui dure souvent 5 à 6 jours. Tous mes malades ont guéri, mais deux ou trois m'ont donné de sérieuses inquiétudes. J'ajouterai que, dans les 2/3 des cas au moins, les champignons avaient été bouillis.

La méfiance est mère de la sûreté et mieux vaut considérer l'entolome, champignon fréquent en certains lieux et d'aspect très engageant, comme un terrible bandit que comme un malfaiteur moyen. Mais mon opinion sur l'entolome, après, hélas! plus de 25 ans de pratique mycologique, était celle de Victor Gillot, adoptée par Bigeard et Guillemin, par Rolland, par l'auteur des *Champignons qui tuent*, l'excellent Victor Gueguen. Dans sa note : « Comment traiter les empoisonnements par les champignons ? » (page 109 du texte de l'*Atlas Rolland*), Gueguen, ayant parlé des *champignons mortels*, puis des *champignons dangereux*, continue ainsi.

C. — Enfin certains autres champignons ne provoquent, chez les personnes qui les ont ingérés, que des troubles analogues à ceux d'une

violente indigestion (angoisse, sueurs froides, nausées, vomissement et diarrhée). Tels sont l'*Entoloma lividum*, diverses *Russules*, etc., et même, pour certaines personnes sensibles, des espèces que beaucoup de gens à l'estomac plus robuste consomment impunément. La guérison de ces accidents — qui se traitent comme une banale indigestion — est complète au bout de vingt-quatre heures. Il ne saurait vraiment être ici question d'empoisonnement. Aussi appellerons-nous les espèces qui produisent ces accidents *Champignons suspects*.

L'entolome livide n'a jamais tué personne, nous sommes bien d'accord là-dessus. Mais peut-être mérite-t-il de ne pas rester dans la 3e catégorie et d'entrer dans la 2e.

D'autre part, je ne crois pas avoir dit que l'ébullition fait entièrement disparaître le principe vénéneux des champignons, mais qu'elle l'élague en grande partie pour les champignons de la 3e catégorie et même de la 2e.

§

Avant Ponchon, Pierre Corneille (à moins que ce ne soit Thomas — il faudra que je recherche dans mes papiers) a mis le champignon en ode. Mais le cryptogame n'avait pas encore, à ma connaissance, l'avantage, la publicité du roman. C'est chose faite depuis que **M. Lucien Descaves** a publié *L'Hirondelle sous le toit* (Alb. Michel) dont le principal personnage est un fervent mycologue.

Sous-chef au ministère de l'Agriculture, Edouard Boussuges a pris sa retraite anticipée à Bourg-en-Thimerais au sein d'une région très forestière. Ce fut un littérateur militant avant d'être fonctionnaire, mais les belles-lettres ne lui disent plus rien et l'étude du champignon l'accapare. Ma foi, je comprends cela, encore qu'on puisse prendre ensemble l'un et l'autre soin.

La guerre le trouve mycologue non seulement de plein air mais de laboratoire, membre bien entendu de la *Société Mycologique de France*, et nous le voyons demander au champignon un dérivatif aux angoisses dont le Cataclysme abreuve sa sensibilité de patriote, d'humanitaire et de père d'un poilu. En dire davantage serait me mêler d'une rubrique qui ne me regarde pas, mais *L'Hirondelle sous le toit*, aux mérites coutumiers à son auteur, ajoute celui de marquer une date, comme on dit, dans la littérature mycologique.

MARCEL COULON.

FOLKLORE

Adolphe Riff: *L'Art populaire en Alsace*, album in-4°, Strasbourg, Musée Alsacien et Kahn. — Ph. de Las Cases : *L'art rustique en France, l'Alsace*, Ollendorff. — Sander Pierron: *Le Folklore en Belgique*, l'Indépendance Belge des 21, 24, 28 février, 2, 6, 13, 19, 23 mars et 5 avril 1924. — J.-M. Rougé : *Folklore de la Touraine, Tours, Chinon, Loches*, in-16, Tours, Arrault. — A. Le Braz : *La Légende de la Mort chez les Bretons armoricains*, annotée par Georges Dottin, 2 vol. Champion.

Qu'est-ce que l'art populaire ? En quoi se distingue-t-il de l'art qu'on dit ne pas être populaire ? Ce problème, peu étudié au cours du XIXe siècle, commence à intéresser une partie de plus en plus grande des amateurs d'art et même du grand public. Mais rares encore sont les matériaux scientifiquement rassemblés qui permettent même d'entrevoir une réponse valable. On a parlé déjà ici de la monographie du docteur Stephen Chauvet sur les arts populaires normands et signalé combien, même pour une partie restreinte d'une seule province, il est difficile, faute de collections locales complètes, de distinguer où et comment apparaît dans un « pays » tel style de décoration plutôt que tel autre. Que si on se reporte d'une part au Museon Arlaten et de l'autre aux publications sur l'art provençal dit populaire, on constate les mêmes lacunes.

J'espérais être plus heureux avec l'Alsace, sur laquelle on est documenté à la fois par le Musée Alsacien de Strasbourg et par la belle publication, aux excellentes phototypies, de M. A. Riff sur **L'Art populaire en Alsace**. L'introduction de cet ouvrage, courte mais substantielle, si elle ne répond pas aux questions que pose le folkloriste théoricien, fournit du moins des éléments exacts d'appréciation. M. Riff distingue deux courants généraux, l'un venant de France, l'autre d'Allemagne. Chacun de ces courants n'a pas toujours agi d'une manière identique. Selon les vicissitudes politiques et les modes du moment, c'est tantôt un facteur esthétique, tantôt un autre qui est venu pour réagir sur le style décoratif employé par les artisans des villages.

Or M. Riff dit textuellement : « Ayant à exécuter les différents meubles, objets et ustensiles nécessaires aux villageois, ces artisans s'inspiraient de modèles *bourgeois*, mais ne les copiaient pas servilement ; ils avaient le secret de les simplifier, de les modifier pour les adapter aux besoins particuliers, et, par la note d'art qu'ils savaient leur donner, ils imprimaient à leurs créa-

tions ce cachet d'originalité, cet accent de terroir qui donne aux objets d'art populaire cette fraîcheur, cet accent savoureux qui les distingue des produits industriels. » Et M. Riff de signaler les travaux de ferronnerie rustique, les peintures, les entrées de serrures alsaciens.

Mais en quoi consiste alors exactement l'art vraiment populaire ? Ne serait-il qu'une simplification et même, dans maints cas, une dégénérescence des arts bourgeois et citadins supérieurs, eux-mêmes, quand il s'agit de productions en assez grande quantité, dérivés de l'art décoratif et somptuaire individuel dû à de vrais artistes ? C'est une théorie qui a été soutenue longtemps à propos des contes populaires, par exemple, qu'on ne voulait jusqu'à l'essor du folklore regarder aussi que comme une dégénérescence de la littérature supérieure et individuelle. Il a fallu renverser les termes sous la pression des faits recueillis par les folkloristes et les ethnographes, et reconnaître que ce sont au contraire les écrivains individuels qui ont puisé dans le fonds populaire.

Est-ce que, de même, les arts dits supérieurs ont puisé, au moins pour la décoration, dans les arts populaires ? Ce renversement des termes serait à l'opposé du point de vue de M. Riff et de celui de maints écrivains actuels sur les « arts rustiques ». Le livre de M. Riff fournit quelques possibilités d'étude, et c'est par suite un modèle que je recommande de suivre dans nos diverses provinces, en accentuant davantage la description des détails.

Le livre de M. Ph. de Las Cases sur l'**Alsace**, qui fait partie d'une collection : **L'Art rustique en France**, n'apporte rien de nouveau. C'est pour la partie documentaire une reproduction en photogravure des excellentes phototypies de l'album de M. Riff avec en plus 4 jolies planches en trichromie ; et pour la partie texte un démarquage sans aucune valeur scientifique (1) de l'introduction si précise et si importante du même album de M. Riff.

M. de Las Cases cite avec componction cette phrase de Taine : « L'œuvre d'art est déterminée par l'état général de l'esprit et des mœurs environnantes. » Ainsi détachée de son contexte,

(1) Mais avec beaucoup d'erreurs, qui ont été signalées par Jean Solignac dans *Les dernières Nouvelles* de Strasbourg du 10 janvier 1924.

cette observation générale est une énorme ânerie ; et M. de Las Cases y ajoute encore de son cru : « L'œuvre d'art populaire est soumise plus que toute autre à cette loi. »

Si à l'aide de cette formule on ne comprend pas pourquoi l'art populaire alsacien est différent de l'art populaire breton, par exemple, c'est qu'on est bien difficile !

§

Ce problème commence aussi à intriguer les savants belges, et ceci grâce surtout à l'impulsion donnée à cet ordre de recherches par les ouvrages désormais classiques de M. van Heurck sur l'*Imagerie populaire flamande* et sur les *Drapelets de pèlerinage*. **L'Indépendance belge** a publié dans plusieurs numéros toute une étude, à la fois systématique et descriptive, de S. Pierron, destinée à intéresser le grand public à la récolte et à l'interprétation des faits de la vie populaire wallonne et flamande. Le mouvement avait été inauguré il y a bien des années par Colson, Monseur, de Cock et d'autres ; mais la Guerre l'avait arrêté net. Les folkloristes belges se sont regroupés, et, par cet appel, auquel s'ajoute celui qui a été fait en faveur de la constitution d'un *Musée de la vie wallonne*, dont M. Marguillier a parlé ici, le mouvement s'est coordonné et étendu.

M. Sander Pierron a étudié la situation des recherches folkloriques dans chacune des principales régions de la Belgique ; le premier article expose le but du folklore; puis vient la description des faits connus, et surtout l'indication des lacunes dans le pays hennuyer, dans celui d'Ath et de Soignies, dans le Tournaisis, le Borinage, etc. On est en train de créer divers musées de folklore local, sur le modèle de celui d'Anvers auquel Max Elskamp a consacré tant de soins et d'argent. A Ostende on va étendre celui qui végétait avant la guerre ; à Nivelles on travaille à augmenter les collections existantes. Bref, il y a là tout un mouvement auquel l'*Indépendance belge* a voulu accorder son appui, ce dont on la félicite ici vivement... et avec un peu d'amertume. Allez donc proposer à un de nos grands journaux de province pareille propagande et pareil désintéressement ! M. Pierron devrait remanier ces articles et en faire une brochure de propagande : il vaudrait la peine de la distribuer non seulement en Bel-

gique, mais aussi en Flandre française. Existe-t-il seulement des folkloristes à Lille ?

§

La Touraine du moins en possède un, et des meilleurs, M. J.-M. Rougé, qui vient de publier ses dixième et onzième contributions au **Folklore de la Touraine**. Ces 200 pages en texte serré contiennent un véritable trésor de documents sur tous les éléments de la vie populaire locale. La curiosité de M. Rougé est sans cesse en éveil, et, parmi les chapitres les plus intéressants de son livre, je signale celui sur les croyances et superstitions suscitées par la guerre de 1914-18, notamment une extraordinaire histoire de « pluie de sous », tombée devant la cathédrale de Tours.

Dans ses onze contributions, M. Rougé a publié les faits pour ainsi dire nus (souvent d'ailleurs commentés longuement en note et comparés à d'autres du même ordre) et selon le hasard chronologique des trouvailles. Il prépare en ce moment un grand traité systématique où tous ces faits et d'autres encore inédits seront classés selon les cadres scientifiques. Il compte faire appel à des souscripteurs ; et j'espère que des lecteurs du *Mercure* voudront l'aider à publier ce traité. M. Rougé habite à Saint-Cyr-sur-Loire (Indre et-Loire). Il a créé le *Musée du Terroir* de Loches, où on peut voir de bonnes séries locales.

Voici parue la quatrième édition, en trente ans, de **la Légende de la Mort**, d'Anatole Le Braz. Avec patience, l'auteur a continué à récolter des matériaux nouveaux et, en donnant au public cette édition « définitive », il avoue que même ainsi le sujet n'est pas complètement traité et qu'il reste encore beaucoup à recueillir. Il conte, dans sa nouvelle Préface, comment, à bord la *France*, le second du navire lui compléta par hasard une légende dont il ne possédait encore que le début. Certes, le hasard est pour beaucoup, quand on fait des enquêtes directes ; mais la personnalité de M. Le Braz y a été pour davantage encore, car il aime son pays et ses compatriotes, et, pour recueillir des faits folkloriques, il faut avant tout inspirer confiance et sympathie,

Il serait, je crois, fastidieux et hors de propos ici de signaler toutes les adjonctions et toutes les corrections qui caractérisent

cette nouvelle édition. On y retrouvera en appendice la préface jadis écrite par Léon Marillier pour la deuxième édition, et qui avait été supprimée dans la troisième. Plus nombreuses aussi et plus complètes sont les notes explicatives et comparatives de l'excellent celtisant de Rennes, M. Georges Dottin. D'ailleurs les faits ne sont pas accumulés par M. Le Braz dans le texte à la queue leu leu, tels quels, mais situés toujours dans leur atmosphère psychique et rituelle, par une sorte de commentaire suivi. C'est une monographie qui fait honneur au folklore français et qui sous sa forme nouvelle est dès maintenant classique. Index parfait.

A. VAN GENNEP.

VOYAGES

Princesse Bibesco : *Isvor*, 2 vol., Plon. — Jean Mélia : *Laghouat*, Plon. — Edmond Pilon : *Les jolies vallées de l'Ile-de-France*, Le Divan.

Isvor (*le pays des saules*) dont nous entretient abondamment la princesse Bibesco, — son récit en effet forme deux volumes — nous présente la Russie, le paysan russe, la population rurale du sud de la Russie, vers la Mer Noire, en Bessarabie, bien avant la guerre et la grande révolution, — qui a modifié entièrement l'organisation du pays, et l'on peut même dire son état social. La princesse Bibesco revient dans ses terres d'Isvor, après un long séjour à Paris et a l'impression d'arriver sur une terre nouvelle. Aussi collectionne-t-elle ses impressions, — comme si elle les ressentait pour la première fois, — raconte des histoires, des anecdotes, — tout ce qui peut contribuer à nous montrer la mentalité lointaine de la population avec laquelle nous avons en somme plusieurs siècles d'écart.

Isvor est un village comme les autres au pays des Saules. Pour les paysans ses « sujets », la princesse est comme « l'intendant choisi par la divinité pour la répartition des biens de ce monde », mais elle a fort à faire avec ses régisseurs et intendants qui ne songent qu'à l'exploitation économique, alors qu'elle voudrait pénétrer l'âme de ses « sujets » et même s'en faire aimer. C'est que le seigneur, dans ces pays joue toujours le rôle de maître et qu'on en attend tout.

Les filles de la région consultent les chats pour savoir le temps de leur mariage en leur offrant des gâteaux de maïs cuits dans

la graisse. On croit au *Crasnic,* diablotin à figure de goret qui naît des amours du diable avec une femme, généralement celle du pope. Le peuple jeûne deux semaines avant Pâques ; le carême de l'église d'Orient exclut le lait, les œufs, etc., et les gens se nourrissent de chou fermenté, d'oignon cru et de concombre salé. La princesse Bibesco, qui visite divers malades et femmes en couches, a beaucoup de mal à faire accepter ses dons, et souvent on s'en débarrasse quand elle a le dos tourné. Dans la province, on croit que la vue d'un prêtre, une visite qu'il rend portent malheur, — toutefois que le pays soit couvert d'églises. On désenchante les enfants qui sont reconnus souffrir d'une malédiction, mais il y faut des cérémonies spéciales. Toute cette contrée est imprégnée de croyances se rattachant aux anciennes traditions chrétiennes. Le samedi, veille de Pâques, on célèbre les trois Lazares de Béthanie, — le ressuscité, celui qui trépassa la veille de ses noces, et un troisième qui « mourut du désir de manger de la galette ». Le jeudi-saint ou jeudi noir, on confectionne des gâteaux dits *coliva* qui se composent de blé cuit et de noix pilées dans du miel. On en gratifie les pauvres et les enfants ; et l'âme des défunts en recueille la fumée. Durant la semaine sainte se fait également le « feu des morts », qu'on allume sur les tombes et à l'occasion de quoi les trépassés reviennent vers leurs anciennes demeures. D'autres pratiques rappellent le paganisme, comme celles où les femmes viennent brûler des cierges sur les tombes des leurs et l'on peut dire que l'existence entière des habitants est imprégnée de pratiques superstitieuses, de croyances le plus souvent singulières, que la princesse Bibesco cite continuellement. Une curiosité cependant doit être mentionnée, c'est *l'appel par-dessus les toits* : les jeunes gens montent dans les arbres, le soir, et racontent la chronique scandaleuse de l'endroit... Le paganisme et le christianisme se mêlent du reste étroitement dans les croyances, on s'en rend compte bientôt et l'on nous parle de sainte Vénus, saint Vendredi, saint Elie, saint Bazile, l'ange Gabriel, etc., dont les fêtes doivent être chômées. Cependant, on parle encore du cycle de Pâques qui comporte, comme bien ailleurs, d'extraordinaires ripailles. Il est question des vampires et des idées bizarres qui se rapportent à cette superstition ; des croyances qui se rattachent au culte de saint Jean-Baptiste; du saint Georges des vaches,

— qui n'a que de lointains rapports avec le chevalier légendaire, singulière croyance encore. L'âme de ceux qui se sont noyés accidentellement revient au bord de l'eau sous la forme d'une oie ou d'un canard sauvage. Pour apaiser les âmes de ceux qui ont voulu se noyer, on jette des fleurs et des cendres dans le courant. On parle encore des coutumes concernant Phébé, Hécate, Séléné, etc. la personnification de la lune. Il est question aussi des processions qui s'organisent le jour des saints Pierre et Paul, pour demander la pluie en cas de sécheresse ; des danses si spéciales et curieuses du pays, et qu'on nous exhiba du reste plus ou moins exactement dans les Music-Halls de Paris ; de l'hiver russe si terrible et dont le froid est annoncé quand les grives crient le soir ; quand les cochons organisent eux-mêmes leurs litières, c'est qu'il va geler fort. Autre symptôme : quand le chat de la maison tourne le dos au poêle, c'est signe de grande neige ; l'inquiétude des oies annonce les basses températures, etc. La princesse Bibesco aborde cependant le Cycle de Noël et raconte les visites aux pauvres qu'elle fait l'avant-veille ; elle décrit la nuit de saint Basile (31 décembre) où les filles vont consulter pour apprendre l'avenir, et écoutent la bonne aventure que leur disent les cloches. Puis ce sont les cortèges et réceptions du nouvel an, — mais qui n'ont rien de bien spécial. C'est enfin la Saint-Jean-Baptiste ou fête de l'eau, où jeûnent les uns et les autres, en faisant des souhaits divers ; la croix est jetée dans la rivière et les jeunes gens se précipitent pour la retirer, etc.

Mais on me permettra d'arrêter ces citations si curieuses pour la mentalité du pays.

L'auteur fait quelques promenades et voyages dans ses domaines et finit par se trouver du côté de la mer, — et je crois bien vers les bouches du Danube. C'est que nous sommes en Bessarabie, dans les territoires qui furent en litige.

Quant aux événements de la grande guerre et à la révolution qui a suivi, qui devaient amener tant de changements, l'ouvrage leur semble antérieur. Mais le fait est qu'on a eu malheureusement bien ailleurs l'occasion d'en parler.

§

Le volume de M. Jean Mélia sur **Laghouat** est une monographie abondante de cette oasis où vécurent de pieux personnages

amis d'Allah, et donne l'histoire de notre pénétration et de l'occupation de la région. L'oued Mzi, qui baigne Laghouat, a passé dans l'antiquité pour les sources du Nil. Au XVIe siècle, de saints personnages habitaient dans la région. On sait que l'un prit trois femmes et finit par avoir un garçon : ce pieux mahométan mourut aussitôt, — à soixante-dix ans. Entre parenthèses, on peut d'ailleurs faire remarquer, — et la suite de cette histoire confirme les choses, — que les saints musulmans apparaissent avec tous les défauts, les faiblesses, les tares de notre humanité. On négocie avec eux, on les trompe, on leur promet de l'argent, etc. Le saint de Laghouat, qui a son tombeau vénéré dans l'oasis, fait toujours des miracles. — En mars 1844 Laghouat se mit sous la protection de la France et la conquête de l'oasis eut lieu en 1852. M. Jean Mélia la raconte assez longuement, il passe ensuite à la description des lieux ; il nomme dans la ville l'ancienne mosquée des Oulad-Hallif, devenue un magasin municipal. On parle de la mosquée, des *souks*, — avec les échoppes où travaillent les orfèvres ; des bazars, des épiciers, des cafés maures, des endroits où l'on fabrique des tapis spéciaux à la région.

Près de la porte Traktir se tiennent, à certaines heures, les Ouled-Naïls ; c'est leur quartier. Le quartier des Ouled-Naïls forme, dit l'auteur, un enclos spécial dans la ville, avec ses rues, sa place, son magasin d'épicerie, son café-chantant. Au centre de la ville se dresse « le rocher du chien », où se réfugia toute la population canine lors de la prise de la ville et contre lequel s'accumulent les sables charriés par le vent, etc.

Le volume de M. Jean Mélia est abondant. C'est une étude complète ; et l'histoire du lieu qui constitue une des plus importantes étapes de la traversée saharienne, ce fut un utile point d'appui pour la conquête des régions méridionales et la traversée du grand Désert.

§

De M. Edmond Pilon je suis heureux d'avoir à signaler encore un agréable volume de dissertations sur les **Jolies vallées de l'Ile-de-France**. C'est le cœur du pays, la région qui a vu se jouer le drame parfois si curieux et poignant de notre histoire, la chronique de la cour et les péripéties des vieux âges. C'est le

décor encadrant le cours de l'Oise avec Compiègne, son délicieux Hôtel de ville, ses églises Saint-Jacques et Saint-Antoine, la tour dite de la Pucelle, son château où s'évoquent les fastes du Second Empire; l'Authonne qui traverse, de Longpont à Morienval, la terre d'élection qui a vu naître le style ogival. C'est encore, du côté de Rambouillet et de l'Yveline, les deux rivières parallèles de l'Orge et de la Remarde. L'Orge est la rivière du Hurepoix et passe à Dourdan, qui conserve une très jolie église et, tout proche, les restes d'un château remontant à Philippe-Auguste ; la Remarde grossie de l'Orge entre dans Arpajon, où subsiste le très beau décor des vieilles Halles, par chance sauvées de la pioche municipale. — On nous parle encore de l'Yerres qui passe du côté de Brie-Comte-Robert. C'est la vallée de la Mérantais, celle du Rhodon, qui descend de Port-Royal-des-Champs, sur le souvenir duquel s'arrête avec assez de complaisance M. Edmond Pilon. Enfin c'est la vallée de la Bièvre, qui est un des plus jolis cours d'eau de la région, avant de devenir le dépotoir qu'on trouve du côté des Gobelins; la vallée de l'Yvette qui sinue parmi les jolis paysages de la vallée de Chevreuse ; le Durteint et la Voulzie qui traversent, — qui traversaient, car depuis leur capture, il y reste de l'eau plein un chapeau — la curieuse vieille ville de Provins, etc.

Au cours de ses promenades, M. Edmond Pilon ne nous raconte pas que les aspects des lieux qu'il traverse ; il évoque nombre de souvenirs d'histoire, et surtout d'histoire littéraire, et la lecture de ce petit ouvrage est une heureuse aventure, parmi tant de choses indigestes dont la publication continue, infatigablement.

CHARLES MERKI.

QUESTIONS INTERNATIONALES

En Arabie : l'Imam Seoud contre le Chérif Hussein. — Tout prophète dissimule plus ou moins un apôtre politique. Quand, dans la première moitié du XVIII[e] siècle, le bédouin Abdoul Ouahab retourna de Basra, de Bagdad et de la Perse, dans le Nedjd, sa terre natale, et commença de prêcher la doctrine qui lui survit encore, il visait à l'unification religieuse et politique des tribus et à la fondation d'un Empire arabe.

Il s'était convaincu que Mohammed, après sa mort, avait été trahi par des disciples ambitieux et des scoliastes ignares qui, ergotant sans cesse sur sa prédication et en dénaturant l'esprit, avaient, à l'encontre de son idéal et au détriment des Arabes, multiplié les sectes et compromis son œuvre. Abdoul Ouahab prétendit recommencer l'épreuve ratée. Il prêcha les cheikhs d'El Ared, réussit à les convertir à sa doctrine, et les incita à obliger les cheikhs réfractaires à les imiter. C'était, du reste, ce que Mohammed lui-même avait dit — et fait : « Nous avons envoyé nos prophètes avec les arguments qui confirment leur mission; nous leur avons donné le livre saint et nous les avons doués d'une bonne justice, afin que la légalité règne partout. Nous avons créé également le fer, qui est un élément de force et de puissance et qui a, en outre, des propriétés fort utiles à l'homme. »

Les descendants et successeurs d'Abdoul Ouahab, tantôt avec des arguments, plus souvent avec le fer, achevèrent de convertir toute l'Arabie. Ils maintinrent leur domination jusqu'en 1818. En cette année, Ibrahim Pacha, fils de Méhémet-Ali, s'empara de Crayéh, leur capitale, et de leur chef Abdallah, et fit arracher la barbe et casser les dents à leurs muftis comme à des hérétiques. Les Ouahabis ne se relevèrent jamais de ce coup terrible.

Mais voici une dizaine d'années qu'Abdoul Aziz Ibn Adoul Rahman Ibn Feyçal ibn Seoud, leur imam actuel, animé du zèle et de l'exemple de l'ancêtre, se préoccupe de ranimer dans le Nedjd la flamme vacillante de la doctrine ouahabie et d'y restaurer les fastes de sa maison en relevant les Bédouins de leur décadence.

Ce réformateur est sympathique et ses intentions paraissent excellentes. Débarrassé à tout jamais des Turcs, qui l'avaient exilé à Koweit, il s'est dévoué corps et âme à sa grande idée, qui est de ramener et de guider la race arabe dans le droit chemin, d'entraver, avant qu'il ne soit trop tard, les progrès de sa déchéance et de canaliser le surplus de l'énergie latente dans les masses nomades au profit de sa politique générale, qui veut fonder un État homogène et puissant sur une base religieuse et militaire (1). C'est à Artexiviyya, sur la route de Kow à Kassim qu'Ibn Seoud posa la première pierre de cet Etat, en instituant sous le nom d'*Ikhouann*, les « Frères », une sorte de franc-maçonnerie qui ne

(1) H. St. J. B. Philby : *The Heart of Arabia*, Constable and C°, Londres, 1922, t. I, p. 298 et suiv.

vise à rien moins qu'à une renaissance intensifiée du ouahabisme. Quand, sur les pas des Turcs battant en retraite, l'imam était rentré de son exil, il avait trouvé le Nedjd ravagé par la guerre et les luttes intestines entre tribus : misérables, sans abri, sans religion, les Bédouins erraient dans le désert. Ibn Seoud leur imposa la paix : il prohiba les raids et les contre-raids, et fonda des colonies où il établit les 35.000 guerriers de son *gom* (armée) mêlés aux Bédouins à qui il sut bientôt inspirer la crainte d'Allah et l'espoir d'un paradis meilleur. Au lien d'une foi commune il s'efforça de substituer le lien plus solide d'un passé commun. Ses sujets apprirent à admirer les exploits des premiers ouahabis et à révérer leurs préceptes dans les ouvrages que, pour leur édification, il a fait imprimer à Bombay : *les Trois Préceptes et leurs preuves*, du grand Abdoul Ouahab, l'histoire des Ouahabis par Ibn Ghamman et quelques livres religieux.

La tentative d'Ibn Seoud, la propagande par laquelle il la soutient n'ont pas laissé que d'intéresser ou d'inquiéter le reste de la péninsule arabique. Le Hachémite Hussein, roi du Hedjaz, ne voit guère d'un œil favorable l'effort du Ouahabi Ibn Seoud, seigneur du Nedjd. Hussein et Ibn Seoud sont devenus, depuis 1916, des ennemis irréductibles. Ils se détestent avec passion et se combattent ouvertement ou en sourdine. Le chérif traite l imam d'hérétique et l'imam méprise le chérif comme un parvenu intrigant, ci-devant *Kaïmakam* des Turcs dans le Hedjaz et qui n'a passé aux Anglais qu'alléché par un gros bakchiche. Il le hait surtout de s'être, par ses manœuvres, jeté en travers de ses desseins. Dans la seconde année de la guerre, Ibn Seoud avait, le premier, conclu avec l'Angleterre un traité qui, pour commencer, lui garantissait l'indépendance du Nedjd, en retour de sa participation aux hostilités contre les Turcs. Ibn Seoud espérait tirer de cette alliance et des événements des profits considérables, et réaliser son rêve avec l'appui des Anglais. Mais Hussein entra bientôt en scène et en concurrence avec lui et dès lors les Anglais n'hésitèrent pas à sacrifier le Ouahabis au Hachémite ; Hussein, par son prestige religieux, leur paraissait un allié bien plus utile. Ils lui prodiguèrent des subsides et de vagues promesses, permirent qu'il se sacrât Roi du Hedjaz. De sa propre autorité, Hussein ajouta à ce titre celui de *Malik Bilad al Arab*, ou

Malik Diyar al Arabiyya, « Roi des Contrées arabes », qui affirmait nettement sa prétention de régner sur toute l'Arabie. Ibn Seoud prit ombrage de ce défi. Il douta de la foi britannique. Ses relations avec Hussein devinrent extrêmement tendues. Préoccupés de ménager les deux champions, les agents de l'Angleterre eurent beaucoup de mal à les empêcher de lâcher les Turcs, pour foncer l'un sur l'autre et vider leur propre querelle. Par la promesse d'une médiation avantageuse pour tous les deux, ils les engagèrent à remettre jusqu'après la conclusion de la paix la solution du conflit. Il concerne la frontière commune. « Les limites du Nedjd, du côté de l'Hedjaz, sont bien connues, déclare Ibn Seoud : de Bicha à Ranya, à Khouma, et au Hadhn, voilà ma frontière, car le Prophète n'a-t-il pas dit : Quand tu aperçois le Hadhn, tu es dans le Nedjd ? » En dépit du Prophète, le chérif Mecquain est d'un avis tout différent et revendique, jusque dans le Nedjd, la souveraineté sur les tribus Ataiba et Harb.

Une guerilla chronique sévit dès lors. De part et d'autre des raids furent poussés contre des oasis, où presque toujours les Ouahabis remportèrent l'avantage. En mai 1919 la situation s'assombrit et une bataille sérieuse fut livrée autour de la petite oasis de Khourma, à Touraba. Ibn Seoud et son *gom* tombèrent une nuit sur le camp ennemi plongé dans le sommeil, et passèrent au fil de l'épée tout ce qu'ils voulurent. Abdallah, le propre fils de Hussein, qui commandait les Chérifiens, eut juste le temps de se sauver en chemise de nuit à travers les cadavres de 4 à 5.000 de ses soldats.

On sembla craindre que, poursuivant sa victoire, Ibn Seoud ne s'attaquât à Taïf, mais, le butin rassemblé, il regagna Riyadh, sa capitale.

L'hiver dernier, sur l'initiative du gouvernement de S. M. B. une conférence se tint à Koweit, ayant pour objet le règlement de la question. Elle n'aboutit à aucun compromis.

Ibn Seoud, selon les dernières nouvelles, a attaqué vigoureusement ceux du Hedjaz, et les a partout battus. Son *gom* menaçait la Mecque, et de ces événements les Anglais éprouvent quelques désagréments, car ils pourraient se voir contraints, dans la bataille, de prendre le parti du Chérif de la Mecque, lequel est à leur entière dévotion, ainsi que ses deux fils, les « rois » de Transjordanie et de Mésopotamie.

AURIANT.

QUESTIONS RELIGIEUSES

Albert Houtin : *Le Père Hyacinthe prêtre solitaire*, Nourry.

Au couchant les ombres grandissent. C'est l'impression que dégage le crépuscule de la **Vie du Père Hyacinthe**, dans le troisième et dernier volume sur cette existence qui, de plus en plus, allait en rapetissant ses résultats, mais en élargissant sa haute noblesse d'exemple. Nous y suivons le Père Hyacinthe, sans église, à travers ses pèlerinages de propagande en pays islamiques, puis dans l'âpre douleur de son veuvage, et « resté seul avec ses blessures », comme l'avait prophétisé jadis Cuvillier-Fleury.

Aux lumières de cette ultime partie de l'étude, il est intéressant de relire les pages consacrées par M. Henri Mazel, les 15 mai 1921 et 1er septembre 1922, aux deux premières phases de la biographie.

Dès le début du premier article, il a été droit au roc. Et tout le reste, croyons-nous, n'a guère que diminué et faussé cette vue essentielle, en appuyant malheureusement sur cette idée : « S'il n'avait pas aimé chastement, religieusement, sa pénitente, le pauvre père Hyacinthe ne serait pas sorti de l'Eglise. »

M. Mazel a été dupe de l'anecdote. Comme toujours, mais plus qu'ailleurs, elle a fait tort à l'idée, a dispensé de la rechercher, de la respecter et de l'approfondir. C'est si rassurant, si facile à exporter : « le père Hyacinthe apostat pour se marier » ; un drame de conscience réduit à un ragot d'alcôve !... L'erreur de M. Mazel est d'autant plus surprenante qu'il avait tiré le trait définitif : « Ni la chair, ni l'orgueil, ni la politique, ni le libéralisme n'ont joué dans son évolution d'âme le rôle décisif qu'ont prétendu ses ennemis. »

Le père Hyacinthe, n'eût-il pas rencontré Mme Meriman, qu'il n'en serait pas moins sorti de l'Eglise. Pourquoi ? Parce que c'était une sincérité labourée de scrupules, une conscience travaillée, un tourmenté à la Pascal, « le doute au fond de l'esprit, la foi au fond de l'âme, comme il le confessait en 1869. *Coarctor e duobus*, tel est son déchirant portrait par lui-même.

Il devait sortir de l'Eglise comme il devait sortir de chez les Sulpiciens, puis du Carmel, puis de l'église de Genève, puis de sa chapelle de la rue d Arras. Ce grand inquiet, qui s'arracha

successivement à tout ce qu'il aima et qui eut la sensation de plusieurs fois mourir, était moins écartelé entre la foi et la raison qu'entre l'aspiration à l'absolu et son aboutissant humain : le relatif. C'était un poumon trop puissant : fatalement il étouffait dans toute matérialisation de son rêve : en tout ce qui se trouvait édifié ne pénétrait plus assez de souffle métaphysique pour sa poitrine.

Hyperbole ! dira-t-on. Je citerai le témoignage de l'amiral Réveillère : je le trouvai « grand, d'une grandeur surhumaine »; celui de Marie Dutoit en 1908 : « Il respirait la foi, de fortes bouffées de vie éternelle. » Qu'on me permette d'y ajouter le mien, puisque j'eus l'émotion de l'approcher : « Les autres sont des discontinus... lui, toute l'éloquence involontaire, tout l'apostolat muet de son être, parlait de sa foi, une foi trop vive pour se fossilifier, trop entière pour ne point élire la solitude foudroyée des sommets, trop haute pour se laisser amoindrir les ailes par l'autorité qui, à tous les assoiffés du divin, prétend rationner l'infini. »

Des lèvres à ce point avides tarissent bien vite les sources trop pauvres de vie spirituelle que sont les formes religieuses. Mais, pour les étancher, s'offrent d'ordinaire les bouillonnements sans fond du mysticisme. Ici, pourtant, je me sépare de M. Houtin qui, dit-il, a écrit cette étude « pour faire comprendre ce que c'est qu'un mystique ». Sans doute, mal fait pour la décision pratique, le Père la recouvrait facilement, une fois accomplie, d'un voile de mysticisme (exemple : son mariage) ; mais, sur le terrain proprement théologique, il était trop rationaliste pour être mystique. Comment parvint-il alors à satisfaire un peu son inextinguible exigence du divin ?

En étant, non le croyant, mais le voyant de Dieu.

Oui, il l'avait constamment dans le regard de son âme. Pénétré du pur théisme, il entendait, « non le silence glacé du déisme ni le vague murmure du panthéisme », mais la voix du Dieu unique, personnel et vivant. La religion était pour lui un tête-à-tête, un contact direct avec Dieu. Sa conscience et même sa subconscience sentait le plus infime détail de l'existence *sub specie aeternitatis*, relié à la volonté de l'infini vivant et conscient. De là, parfois, quelque ridicule, mais presque toujours, en approfondissant, une étrange grandeur. « Qui est aveugle comme l'ami

de Dieu et sourd comme le messager qu'il envoie ? » selon un texte qu'il aimait répéter d'Isaïe. Il a vécu « comme s'il n'y avait au monde que sa conscience et Dieu », — mauvaise devise pour un réformateur. C'est pourquoi bien mince peut être l'œuvre qu'a laissée ce grand détaché de lui-même, bien évaporé l'écho de sa voix non transcrite, bien incompris les gestes à contre-temps qu'il a tentés... Il sera difficile de ne pas s'incliner comme devant un des types représentatifs de l'homme, devant le visionnaire qui, au début du XXe siècle, s'écriait : « Si, par impossible, Dieu n'existait pas, je me sentirais capable, non pas de l'inventer comme disait Voltaire, mais de le réaliser. » Au reste, au déclin de sa vie, ce Moïse déraciné donnait l'impression, non d'un prêtre, mais du Prêtre, « Prêtre du Dieu très haut », Prophète.

Ce Dieu en présence de qui a vécu ce grand contemplatif, c'était le Dieu un. Et ici, à la question : Pourquoi le père Hyacinthe est-il sorti du catholicisme ? je réponds fermement : Parce qu'il n'y était jamais entré.

Le monothéisme intransigeant n'a pas seulement été « l'origine » de sa séparation, comme l'a dit M. Mazel, mais sa cause nécessaire et suffisante. De tempérament, de foi, mieux encore : de vision, il n'a jamais, malgré ses efforts illusionnés, appartenu qu'à un pur islamisme, ou à un judaïsme essentiel, dépouillé de toute addition. Il s'y est reconnu dans la dernière partie de sa vie, la bataille achevée. Tout son apostolat a tenu dans la richesse infinie d'un seul cri de fervente affirmation : « Notre Père !... »

Mais le Fils ? dira-t-on. — Le père Hyacinthe a fait comme les humbles de Galilée : il a suivi Jésus ; il ne l'a pas adoré. Il a fondu un « christianisme spiritualisé » dans le monothéisme vivant, « universel et éternel, dont Jésus a été le prophète par excellence ». Mais il a rejeté « la *déité* de Jésus, qui confond l'homme avec Dieu ».

Quant à la Vierge, au Saint-Esprit et aux saints, lisez tout le journal du Père et voyez s'il y a la moindre place pour ce polythéisme idolâtre dans la pensée de ce monothéiste absolu.

Plus encore que par la doctrine, par tout le tempérament religieux, il était en dehors de ce catholicisme dans lequel il a cru demeurer. Il identifiait la religion avec le culte de la vérité et de la justice : c'est une conception purement judaïque. Pour le chrétien, la religion, c'est l'adoration de la miséricorde infinie ;

elle est de l'ordre de la charité et non de la raison. Où le vrai chrétien attend uniquement l'action de la grâce, le père Hyacinthe en appelait à l'impérieuse clarté de pensée, *intellectus possidens fidem*. Pour le chrétien, la vérité de Dieu n'est sensible qu'au cœur et, de plus, à un moment donné, elle aura été sensible aux yeux : Dieu se sera fait chair. Or, notre théologien intrépide reproche au christianisme de « nous séparer de Dieu en mettant, entre le Père en esprit et en vérité et nous, Jésus-Christ, et en substituant le Dieu visible au Dieu invisible ». Ainsi, dans ce qui est lumière pour le chrétien, le père Hyacinthe ne voit qu'un écran d'ombre.

— Mais alors, me dira t-on, pour vous « Charles Venient », mis en scène par le journal du Père, ne représente pas un esprit de doute qui venait le tenter : Charles Venient, c'est le père Hyacinthe devant le regard de sa conscience ? Et alors pourquoi ce héros de la sincérité s'est-il toujours affirmé prêtre de l'Eglise catholique, malgré l'Eglise ?

— Parce que ce voyant de Dieu était, par là même, le voyant du royaume de Dieu. Il était préoccupé d'un millenium. D'un accent apocalyptique il en affirmait, dans le plus insignifiant événement, l'approche ou le retrait. Or, pour avancer ce règne visible de Dieu sur la terre, cet homme d'unité, ayant l'horreur de la dispersion des âmes, de l'isolement spirituel, de l'individualisme religieux (par exemple du protestantisme), aspirait à une discipline sentie, une organisation d'autorité, une théocratie. Par là, du catholicisme, le fascinait l'étymologie : la volonté d'universalité. L'Eglise catholique demeurait pour lui, selon l'enseignement de saint Epiphane, « le commencement de toutes choses », et il ajoutait : « la fin de toutes choses ».

Mais tout ramener à Rome, c'était renoncer à englober la société terrestre « et les mondes ». Ce n'est pas le père Hyacinthe qui a perdu foi dans le catholicisme : c'est le catholicisme qui, devenant romain, avait perdu foi en lui-même. Venu trop tard, grande force perdue, voué à l'insuccès humain, il n'est pas sorti du catholicisme, parce qu'une pareille vision religieuse ne pouvait entrer dans une confession, trop délimitée, pas plus que la voûte du firmament sous la coupole du Vatican ; parce qu'il s'agenouillait dans la nef et qu'il voulait arracher les grilles séparant les chapelles des bas-côtés — telle l'église de Jésus — de

la très haute et totale Eglise, de l'église de Dieu ; parce qu'à l'immense sens originel du mot, il était infiniment plus catholique que le catholicisme.

MAURICE LEVEL.

LES REVUES

Revue bleue : le mémoire primé du « Concours Français de la Paix ». — *La Revue de France* : l'interdépendance économique des nations et l'esprit international substitué à l'esprit national. — *La Chine* : fragments d'un poème de Mme Marguerite Quersin-Vulliez. — Naissance : *Commerce*. — Mémento.

Par les soins de Mme Alice La Mazière, la **Revue bleue** (6 septembre) publie *in extenso* le mémoire, encore anonyme, qui a obtenu le 1er prix (100.000 fr.) du « concours Français de la Paix », institué par « un Américain, ami de notre pays, M. Edward A. Filene ».

Voici le préambule du mémoire :

La France et toutes les autres nations européennes souffrent, depuis cinq ans, de plusieurs crises qui les atteignent dans leur prospérité, les privent de sécurité, rendent la paix précaire. Toutes ces crises sont les effets d'une seule cause : la guerre. On ne peut les résoudre que par l'usage de moyens pratiques, variés comme elle, mais reposant tous sur un même principe : la volonté de la paix. Or, qui dit paix acceptée de tous dit : justice. Seule la justice peut faire les adhésions unanimes et irrévocables. On analysera dans le présent mémoire les différentes crises dont souffre l'Europe, en indiquant pour chacune les solutions qui paraissent propres à les résoudre dans un esprit de coopération internationale.

L'auteur préconise la « création d'un organisme international permanent et reconnu de tous : la *Société des nations européennes* » qui représenterait toute l'Europe sans exception et « se présenterait devant la nation américaine », pour résoudre la crise des réparations et des dettes, celle de la monnaie, de la production, de la circulation, de la société, de l'insécurité économique, de l'insécurité politique.

Cette dernière, en somme, aggrave les autres. Le mémoire propose pour la résoudre :

1° Admettre dans la Société des Nations européennes toutes les nations européennes.

2° Donner à la Société des Nations européennes tout pouvoir pour

éviter ou résoudre les conflits, en donnant son plein effet à l'article 11 du Pacte, au moins en ce qui concerne les nations européennes.

3° Donner à la Société des Nations européennes une force réelle pour exercer des sanctions contre les États fauteurs de troubles. Cette force sera une force armée :

a) Tant qu'il y aura en Europe des Nations n'adhérant pas à la Société. Alors, la force internationale devra toujours être supérieure aux forces réunies de toutes les nations non adhérentes ;

b) Tant qu'il y aura dans la Société certaines nations dont il sera patent qu'elles n'ont encore pleinement réalisé ni le désarmement matériel, ni le désarmement moral.

Quand le désarmement matériel et moral aura été obtenu de toutes les nations européennes, un désarmement progressif de la Société elle-même se fera, en tenant compte des armements, s'il en existe, chez les nations non européennes. La force de la Société des Nation se limitera alors à l'usage d'armes efficaces et non sanglantes (*Blocus commercial, financier*, etc.).

Dans l'état actuel de l'Europe, et sans doute pour une génération, les arrêts d'une Société des Nations sans force sont difficilement respectés des nations fortes, ou qui se croient fortes, ou qui n'admettent que la politique de la force. Elle en est trop souvent réduite à des procédés diplomatiques tendant à l'équilibre entre des forces contraires et rappelant les usages en cours dans l'Europe d'avant-guerre.

La crise des sentiments, « effet d'une longue guerre », lisons-nous, « ne pourra se résoudre que dans une longue paix ».

Quant à la « crise des principes », ainsi caractérisée : « confiance dans la *force* ; progrès du *matérialisme* ; exaspération du *nationalisme* », elle peut être ainsi enrayée :

La Société des Nations Européennes devra entamer une campagne systématique pour restaurer l'esprit de *Paix*, l'*idéalisme* et le *respect* des autres nationalités, et pour créer par là un *esprit européen* et *international*. Elle peut le faire, si elle en a les moyens intellectuels et financiers, par des journaux, des tracts, des livres et des affiches, des films de cinématographe et des communications de T.S.F.

Dans ce but, le mémoire suggère la création d'un « Bureau de la Vérité ». On pourra sourire de cette idée, parce qu'elle révèle un généreux optimisme.

Bref, l'auteur conclut à une constitution des Etats-Unis d'Europe, dont la Société des Nations européennes serait une « véritable esquisse ».

§

M. G.-Edgar Bonnet qui, dans la **Revue de France** (1er septembre), traite cette question : « l'or américain et la restauration de l'Europe », fait cette remarque capitale :

Qu'on le veuille ou non, l'interdépendance économique des différentes nations est un fait, qui chaque jour s'affirme avec plus d'évidence. Vérité encore trop méconnue en dépit des leçons de l'expérience.

On en viendra bientôt à comprendre que cette « interdépendance » existe dans tous les domaines. Si les gouvernements en eussent été persuadés en 1914, comme l'étaient quelques observateurs d'avant-garde, la guerre n'aurait pas eu lieu. Les malheurs qu'elle a déchaînés se répèteront encore, et avant peu, à moins que l'esprit international ne guide la politique d'un bout à l'autre de l'Europe, en attendant qu'il s'étende au globe.

M. G.-Edgar Bonnet nous montre les Etats-Unis largement enrichis par la guerre, à cette heure menacés par l'inflation ou par la crise industrielle. Ce double péril les oblige à ne plus se désintéresser de l'Europe appauvrie, à participer à la mise en œuvre du plan des experts, à étendre le service que ce plan propose de rendre à l'Allemagne, à la France également, dans leur propre intérêt, un intérêt pressant et qui leur interdit en quelque sorte de limiter à des préférences politiques leur intervention financière en Europe.

§

La Chine, revue mensuelle illustrée qui se publie en français à Pékin, donne dans son numéro du 1er août un poème de Mme Marguerite Quersin-Vulliez : « Couverture de voyage », où il y a bien du talent. C'est toute une traversée de Marseille en Chine que chante le poète, en strophes alertes, d'un rythme sûr et qui portent toutes les couleurs des paysages entrevus du bateau :

Départ... adieux... Laissons la France
A ses douces banalités.
Le petit dieu de l'espérance
Fume un londrès illimité,
Livrant au long des cheminées
Tant de blancheurs abandonnées
Sur le ciel nu... Les derniers feux

Se fanent dans le recul bleu
De la côte... Derniers îlots...
Une tristesse distinguée
Berce les médiocres pensées
Du pont des Premières... Bientôt
La passagère s'intéresse
A la douleur du passager
Et leur chagrin — que le soir presse
Sous tant d'astres — devient léger.
. . . .
Oh! réputation ! Mer Rouge !
Sur le pont mort où rien ne bouge
On condamne d'un regard lent
Le saut vif des poissons volants.
Et cela dure, cela dure
Et l'on écrit à ses parents
D'une évanescente écriture
Dont ils diront : « Le pauvre enfant ! »
. . . .
Pénang ! Bouquet de bonzeries,
Pagodes aux toits relevés
Comme des lèvres qui sourient...
Cloches, bassins dormants, tortues,
Sommeil des serpents enchantés...
Oh ! choses, choses entrevues !
. . . .
De quel beau soir exagéré
Singapour se souligne... On doute
Des premiers violons qu'on écoute
Parler chinois... Belle cité
Où la nuit criarde et vivante
Déchaîne un monde centuplé !
Tumulte des gens attablés
Sous des clartés exubérantes...
Les échoppes des carrefours
Ont un délire d'odeurs grasses
Mais strié d'opium et d'amour
Un désir double fend les masses.
Stupeur, musique, enchantement :
Les maisons des prostituées
Ont en vitrine leurs poupées
Qui, dans ce langoureux moment
Du soir, petites et fardées
Se tiennent là si sagement.

Et c'est l'arrivée :

Chine ! pays le plus immonde
Et le plus beau de l'univers,

la ville grouillante décrite en raccourcis toujours heureux, en traits dont on devine l'exactitude, — jusqu'à cette fin où le regret s'exprime assez à la manière de Laforgue :

Un jardin lâche un oiseau bleu,
Destulles sur le fleuve dansent
Et cependant, ô cher Bon Dieu,
On voudrait pour deux sous de France.

§

Naissance. — *Commerce*, « cahiers trimestriels publiés par les soins de Paul Valéry, Léon-Paul Fargue, Valéry Larbaud », débutent par leur numéro d'été (7, rue de l'Odéon).

Pour ce premier cahier, M. Paul Valéry a écrit une « Lettre » que l'on tiendra pour l'une de ses œuvres en prose les plus heureuses. Il y répond avec la plus claire finesse au reproche d'obscurité que lui vaut son succès soudain, l'un des moins discutables de ce temps — où il convient de n'avoir ni mesure, ni bon sens, ni générosité d'esprit, pour être un artiste de lettres.

Sous ce titre: « Epaisseurs », M. Léon-Paul Fargue donne des poèmes en prose qui « sont des esquisses, sommaires des sommaires pour un ouvrage en préparation: *L'atmosphère* ». On lira avec autant d'agrément : « Ce vice impuni, la lecture », de M. Valéry Larbaud, « Amitié du prince de M. St-J. Perse » et, avec stupeur, les fragments d'un « Ulysse » de M. James Joyce.

Mémento. — *Europe* (15 août) : « Poèmes », de M. Robert Vivier. — « Le théâtre depuis la guerre », par M. Paul Colin.

Nouvelle Revue française (1er septembre) : « M. Alfred Jarry et les professeurs », un bien curieux article de M. Henri Hertz, sur le professeur Hébert, modèle du Père Ubu, et sur la déformation de Jarry par le personnage qu'il inventa.

Revue des Deux Mondes (1er septembre) : « L'Epopée de Tahiti », contée par MM. Claude Farrère et Paul Chack. — Fragments du « journal de l'abbé de Véri », publiés par M. Jehan de Witts.

Revue Universelle (1er septembre): « Valentine ou la Folie démocratique », par M. René Benjamin. — « La nuit des Echarennes », par M. A. Marchon.

La Grande Revue (août) : « Notes paysannes et villageoises », par

M. Emile Guillaumin. — « Un livre inconnu de Constantin Pecqueur ; « De la paix », par M. A. Charpentier. — « Lamennais et Fortoul », d'après des inédits, par M. Paul Raphaël.

Nouvelle Revue Critique (15 août) : « La masse et l'élite », par M. J. L'Icarien. — « Les nomades », par Mme de Valcombe.

La Revue Mondiale (1er septembre) : « Le sens de la vie », par M. Charles Oulmont. — « Un Américain à Sainte-Hélène », par Mme M. Coleman.

Nos Poètes (15 août) : « Emile Zola poète », par M. A. de Bersaucourt. — « Albert Samain », par M. Léon Riotor.

L'Esprit nouveau (n° 25) : « André Gide », par M. Paul Dermée. — « Les ressources nouvelles de la musique », conférence sténographiée de M. Darius Milhaud.

La Renaissance d'Occident (septembre) : « L'Amérique à Paris », par M. A. Counson. — « Le rossignol de muraille », poèmes de Mme Yvonne Herman-Gilson. — La fin des très amusants « Petits journaux de jadis », par M. A. de Bersaucourt.

Le Monde nouveau (15 août) : « Le sang et le sol », par M. Elie Faure. — « Les Françaises doivent-elles voter ? » enquête ouverte par Mme A. La Mazière. — « X. de Magallon », par M. Jean Royère.

La Renaissance (16-23 août) : suite de l'enquête sur « La Révision de la Constitution ».

Les Pages indochinoises (15 mai) : « Bat-Va », nouvelle très vivante de M. R. Crayssac. — « Le Nui Ba-Giê », par M. A. Saller. — Haïkaïs indochinois », par M. E. Pujarniscle. — « La Sieste », poème de M. Alfred-Ernest Babut.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

Vieux souvenirs d'un étudiant de 1852 sur Baudelaire, Murger, Banville, Philoxène Boyer (*Le Journal*, 1er septembre). — L'audition colorée (*Candide*, 28 août).

Le Journal, dans son Magazine littéraire, publie les « vieux souvenirs d'un étudiant de 1852 » sur Baudelaire, Murger, Banville, Philoxène Boyer. Ce sont, nous explique M. Georges Le Cardonnel, les souvenirs d'un étudiant en droit, que les hasards du quartier Latin placèrent sur le chemin de Baudelaire et de ses amis. L'auteur de ces souvenirs est M. Emile Geidan, mort récemment à un âge avancé, qui fut bâtonnier de l'ordre des avocats de Vienne, préfet du Gard et député de l'Assemblée nationale.

Voilà, épilogue G. Le Cardonnel, qui pourra contribuer à la

petite histoire littéraire, et nous renseigner sur l'impression que pouvaient produire Baudelaire et ses amis sur un étudiant en droit de 1852.

Vers la fin de l'année 1852, un groupe de jeunes gens, appartenant aux meilleures familles de l'arrondissement de X..., vint se fixer à Paris pour s'y livrer à l'étude du droit. Trois d'entre eux louèrent à l'entresol d'une maison située au n° 60 de la rue de Seine, à l'angle de la rue de Buci, dont le rez-de-chaussée était occupé par un cabinet de lecture et un marchand de vins, un appartement comprenant leurs chambres à coucher et un salon commun : le tout confortablement meublé.

C'est dans ce salon qu'en hiver, près d'un bon poêle, après le repas du soir, pris dans une pension tenue par une dame Amyot, rue de l'Ancienne-Comédie, la pléiade se réunissait.

On y brûlait des cigarettes, on y fumait des pipes : on y parlait théâtre, littérature ; on discutait sur les événements du jour, alors palpitants : on s'y livrait aussi aux délices du whist, fort en vogue à cette époque.

Or le hasard, ce grand pourvoyeur de la jeunesse, jeta un jour sur les pas de Marcellin Chomel, un de nos camarades, qui, fort irrégulier, fréquentait parfois d'autres milieux, un homme de lettres répondant au nom de Philoxène Boyer.

Au cours de leurs causeries, Marcellin lui signala l'existence, le charme de nos réunions, et quelles étaient nos origines.

— Mais je suis des vôtres, s'écria aussitôt Philoxène ; mon père a été longtemps inspecteur d'académie dans votre département. Consentiriez-vous à me présenter à vos amis ?

— Très volontiers, répondit Marcellin, qui surgit un soir sans même nous en avoir avisés, suivi de son nouveau compagnon.

L'accueil fut sympathique, ses visites devinrent fréquentes ; il venait même, les jours de détresse, s'asseoir à notre table.

Philoxène, ou plutôt Philo, comme on l'appelait dans l'intimité, appartenait à la bohème, à cette classe de littérateurs ou d'artistes parisiens vivant au jour le jour du produit de leur intelligence. Sec, maigre, d'aspect filandreux, il ne possédait aucune de ces qualités qui attirent : on sentait que ce grand garçon ne serait jamais, en littérature, qu'un comparse : il ignorait l'art de s'imposer et de mettre en relief son mince bagage. En un mot, il était de second plan, et cependant il réussit à introduire dans notre cénacle plusieurs de ses congénères : de Banville, Murger, Baudelaire, le célèbre prestidigitateur de Caston et nombre d'autres, dont le nom m'échappe.

Banville était le plus distingué de la bande ; il avait, dans son ex-

térieur et son langage, ce je ne sais quoi de séduisant qui attirait la sympathie ; il consentait volontiers à nous dire, avec le charme qui s'attachait à sa parole, certaines de ses poésies, marquées au coin de la finesse et de l'élévation de la pensée.

Murger représentait la bohème dans la véritable acception du mot ; débraillé de toilette et d'allures, il gardait parfois un silence énigmatique et paraissait prendre note de nos défaillances et de nos manies. Le fidèle Schann, le légendaire Schaunard l'accompagnait ; il lui arriva même de nous amener un jour son amie, une petite personne qu'il avait baptisée *monstre vert*, et qui, correctement vêtue, ne tenait rien du monstre.

Le plus intéressant de ces visiteurs, celui dont j'ai gardé le plus fidèle souvenir, était assurément Baudelaire : grand, osseux, physiquement disgracieux, il se singularisait à certains moments par un mutisme dont Banville et Philo l'arrachaient à grand'peine. Mais quand l'écluse était ouverte, elle ne tarissait plus.

C'est dans ce modeste salon du n° 60 qu'il nous livra quelques-unes de ses productions non encore éditées, et notamment cette remarquable pièce : *Une Charogne !* Nul ne peut imaginer de quelle chaude passion était animé son langage quand il arrivait aux deux strophes suivantes, dont seules j'ai gardé le souvenir :

Oui ! telle vous serez, ô la reine des grâces,
Après les derniers sacrements,
Quand vous irez sous l'herbe et les floraisons grasses
Moisir parmi les ossements !

Alors, ô ma beauté, dites à la vermine,
Qui vous rongera de baisers,
Que j'ai gardé la forme et l'essence divine
De vos attraits décomposés !

Baudelaire était un noctambule, mais un noctambule prévoyant. Il avait employé une partie du patrimoine paternel à louer une chambre meublée dans plusieurs quartiers de Paris, si bien qu'en homme prudent il possédait partout un gîte.

Philo en profitait quelquefois et prétendait que dans chacune de ces chambres il disposait de vêtements de rechange. Cette organisation luxueuse ne dura pas longtemps. Elle s'éteignit avec ses ressources.

Les heures s'écoulaient rapides.

Si, d'aventure, à la sortie des théâtres, un ou plusieurs de ces aimables visiteurs apercevaient de la lumière à l'entresol du n° 60, ils n'hésitaient pas, même en galante compagnie, à venir frapper à notre porte, certains d'y trouver avec le plus sympathique accueil la tasse de thé et le gâteau sec que notre propriétaire, une hétaïre sur le retour, tenait à toute heure à notre disposition.

En retour de cette hospitalité de fortune, ils nous octroyaient à chaque instant des loges dans presque tous les théâtres du boulevard, obtenues par eux du directeur quand les pièces touchaient au terme de leur succès.

Dès les premiers jours du mois d'avril, à la grande satisfaction de notre concierge dont ce mouvement nocturne troublait le repos et dont l'obligeance nous imposait de lourds sacrifices, on pouvait lire sur la porte de notre salon cette inscription : « Fermé pour cause de travail. »

L'heure de la préparation des examens avait sonné !

Nous vivions donc en plein calme et dans la solitude quand, un jour, Philo, forçant la consigne, entra dans le salon où je me trouvais seul et, me serrant les mains, me tint le langage suivant :

— Mon ami, je viens de vous faire part, sachant l'intérêt que vous me portez, d'une grave détermination prise de concert avec Baudelaire : nous avons formé le projet de nous rendre à Versailles et d'y préparer une histoire de Louis XIV, en prenant pour bases de notre travail la vie et les actes des différents personnages dont les portraits illustrent les galeries du château. Ce sera très original, très intéressant. Le succès de cette œuvre ne nous paraît pas douteux.

J'étais trop jeune et trop inexpérimenté pour me permettre un conseil : je lui souhaitai bonne chance, mais ce dont j'ai conservé souvenir, c'est que Philo profita de sa visite pour me demander une chemise, qu'il enfila, me laissant en retour un affreux bourgeron.

Quinze jours environ s'étaient écoulés, j'avais oublié sa confidence quand Philo, paraissant fort inquiet, frappait de nouveau à notre porte:

— Nous avons commis, dit-il, une grave imprudence ! Installés dans un grand hôtel de Versailles, nos ressources y ont été vite épuisées. Nous en sommes sortis, avant-hier au soir, chassés par le propriétaire, les poches vides, laissant entre ses mains à titre de garantie de sa créance notre modeste bagage.

» Baudelaire m'a alors conseillé de nous réfugier dans une maison close où il est resté en gage. Je viens supplier tous nos amis de nous tirer de ce mauvais pas. »

Écœurés par ce récit, les cordons de nos bourses mal garnies se dénouèrent à peine.

Philo partit. Notre surprise fut extrême quand nous le vîmes, trois jours après, réapparaître.

— Je suis retourné à Versailles, nous confia-t-il, y rapportant une somme insuffisante. Mal accueilli par Baudelaire, ce dernier me dit : « Reste ici, je serai de retour dans la soirée. » Or, il n'a plus reparu et mes hôtes m'ont jeté à la porte comme un malfaiteur.

« J'arrive de Versailles à pied, harassé et mourant de faim. »

On lui remit un léger subside et depuis nous n'avons plus entendu parler des deux bohèmes.

On retrouve à la fin de ce récit le Baudelaire volontiers mystificateur et toujours disposé à scandaliser le « bourgeois ». Il semble bien, observe G. Le Cardonnel, que cette fois il y réussit; car il ne paraît pas douteux que l'histoire que nous conte M. Geidan, et où Baudelaire joue un rôle assez bizarre, ne soit celle d'une mystification, à l'occasion d'un manque fâcheux de pécune.

§

Dans **Candide,** M. Léon Treich nous fait un intéressant petit résumé de la question, toujours vivante, de l'audition colorée.

Qui ne connaît, écrit-il, l'admirable poème de Baudelaire :

La nature est un temple où de vivants piliers...

et le fameux sonnet de Rimbaud :

A noir, E blanc, I rouge, U vert, O bleu, voyelles.

Mais, ajoute-t-il, beaucoup moins connu — et bon à rappeler pendant que dure l'enquête de Louis Vauxcelles, dans l'*Eclair*, sur les « correspondances » entre les sons, les parfums, les couleurs, — le sonnet d'un certain Vigié-Lecoq :

Pour nos sens maladifs, voluptueusement
Les sons et les couleurs s'échangent, les voyelles
En leurs divins accords, aux mystiques prunelles
Donnent la vision qui caresse et qui ment.

A claironne, vainqueur, au rouge flamboiement.
E, soupir de la lyre, a la blancheur des ailes
Séraphiques. L'I, fifre, légères dentelles,
Dentelles des sons clairs, est bleu célestement.

Mais l'archet pleure en O sa jeune mélodie,
Les sanglots étouffés de l'automne pâlie,
Veuve du bel été, tandis que le soleil

De ses baisers saignants rougit encore les feuilles.
U, viole d'amour, à l'avril est pareil,
Vert comme le rameau de myrtes que tu cueilles.

Il est à noter que les voyelles n'apparaissent pas à Vigié-Lecoq avec les mêmes couleurs qu'à Rimbaud. Un écrivain suédois — qui vient de publier une petite brochure sur la question — les voit à son tour sous un troisième jour. Pour lui, A est carmin, E rose ou orange suivant l'accent, I jaune, U bleu, O vert clair.

Que si, d'autre part, nous passons aux notes musicales et comparons

les écrits (car l'histoire de l'audition colorée est vieille, vieille !) de Newton, du père Castel, d'Ungem et de Scriabin, nous avons le tableau suivant :

	NEWTON	CASTEL	UNGER	SCRIABIN
	—	—	—	—
UT	rouge	bleu	rouge	rouge
RE	violet	vert	fauve	jaune
MI	pourpre	jaune	jaune	bleuâtre
FA	bleu	fauve	vert jaune	rouge
SOL	vert	rouge	bleu	orange
LA	jaune	violet	violet	vert
SI	orange	gris	pourpre	violet

Tout cela est assez discordant.

Des Esseintes, le héros de Huysmans, allait plus loin encore dans la voie des correspondances. Il avait créé un orgue de bouche : le curaçao évoquait en lui la clarinette ; le kummel, le hautbois ; la menthe, la flûte ; le kirsch, la trompette ; le gin, le piston ; le whisky, le trombone ; l'eau-de vie de marc, le tuba ; les rakis de Chio, les cymbales ; la vieille eau-de-vie, le violon ; le rhum, l'alto ; le bitter, la contrebasse ; le cumin, la harpe, etc...

Sur quoi, Gyp fit dire à une de ses héroïnes, la petite Miquette :

En nous promenant, grand-père, des fois y m'dit qu'les noms c'est des couleurs ; y a des mots rouges, ou verts, ou noirs. Tiens ! Emile et Léon, c'est des noms beiges...

Et Laurent Tailhade bouffonna :

Si tu veux, prenons un fiacre
Vert comme un chant de hautbois...

Plus récemment, nous avons connu les recherches de Havelock Ellis, qui parvint à dresser une liste de poètes avec, en regard, la couleur préférée de chacun d'eux :

Isaïe, Job, Le Cantique des Cantiques : vert et rouge ; Homère : noir et jaune ; Catulle : jaune et blanc ; Chaucer : blanc et rouge ; Marlowe : noir et jaune : Shakespeare : rouge ; Shelley : bleu, pourpre et gris ; Edgar Poë : jaune, violet et pourpre ; Baudelaire : noir et bleu ; Tennyson : pourpre : Paul Verlaine : gris ; Annunzio : bleu et violet.

Tour à tour, Mme de Staël, Hoffman (l'Hoffman des Contes fantastiques), Théophile Gautier, Toussenel, Ernest d'Hervilly, Samain, Rodenbach, René Ghil, Remy de Gourmont, pour ne citer que ceux qui s'y sont intéressés le plus passionnément, ont traité de l'audition colorée. En des sens, d'ailleurs, bien divers. Mais l'une des pages les plus caractéristiques qui aient été écrites à ce sujet — l'une des moins connues aussi — est certainement cette *Symphonie* de couleurs que nous

signala un jour M. André Lamandé dans *Arroz et Tartana* de Blasco Ibañez :

Vive Dieu ! Cette symphonie de couleurs devenait réalité. Ce n'était pas une phrase vide de sens, parce que tout paraissait chanter autour de lui (Andresito) ; la campagne et la Méditerranée, les monts et le ciel. Cette symphonie, c'était une véritable pièce classique, avec son thème fondamental et il percevait, avec les yeux, le mystérieux chant, comme si la vue et l'ouïe eussent troqué leurs merveilleuses fonctions.

D'abord, les notes isolées et incohérentes de l'introduction, c'étaient les taches vertes des jardins environnants, les rouges agglomérations des toits, les murs blancs, tous les coups de pinceau de couleurs déliées et sans harmonie, parce que trop proches. Et, derrière cette rapide introduction, la symphonie commençait, brillante, étourdissante.

Les rides des eaux tremblantes des canaux, blessées par la lumière, étaient la modulation douce et timide des violons mélancoliques, les champs de vert adouci sonnaient pour le jeune visionnaire comme les tendres soupirs des clarinettes, les tranquilles enclos de roseaux avec leurs tons jaunes et leurs frais potagers, clairs et brillants, comme de fosses d'émeraude liquide, reluisaient sur le tout comme les plaintes passionnées d'une viole d'amour, où les phrases romantiques d'un violoncelle, et, dans le fond, l'immense ceinture de mer, avec son ton bleu sombre, ressemblait à une note métallique prolongée, qui, en sourdine, lançait une interminable lamentation.

... Ce n'était pas une illusion. Le paysage entonnait une symphonie classique, dont le thème se répétait à l'infini. Et ce thème était l'éternelle note verte qui, rapidement, s'ouvrait et s'agrandissait, prenant une teinte blanchâtre, comme se condensant et s'obscurcissant jusqu'à se convertir en bleu violacé.

... Les chemins, avec leur serpentante blancheur, étaient des intervalles de silence. Le thème — la couleur verte — croissait en intensité dans l'éloignement, et jusqu'aux bords de la mer. La symphonie arrivait là, à sa période, à son sommet, et, s'élançant en plein ciel, se clarifiant en un azur blanchâtre, elle marchait rapidement jusqu'au final, se mouvant au fond de l'horizon pâle et vague comme l'ultime plainte des violons, qui se prolonge tant qu'il reste un peu d'archet, et s'amincit jusqu'à n'être plus qu'un fil ténu, une imperceptible vibration, qui ne laisse pas deviner à quel instant il cesse de sonner réellement.

La page n'est-elle pas curieuse ? demande M. Léon Treich.

R. DE BURY.

L'ART A L'ÉTRANGER

Publications d'art italiennes. — Tout ce qui regarde l'art et les artistes est en Italie l'objet d'un culte passionné. La France aurait beaucoup à apprendre à une semblable école. L'Etat ne lésine jamais lorsqu'il s'agit de remettre en honneur un lambeau du passé. Les simples particuliers ont des soucis analogues ; et ainsi s'enrichissent sans cesse des cités qui sont pourtant

déjà d'une opulence insigne : Florence, par exemple, ne vient-elle pas d'ajouter à la liste, déjà si longue, de ses Musées, la Galerie Bardini, qu'un antiquaire, célèbre dans les deux continents, a voulu léguer à sa ville d'adoption ? Ne voit-on pas le Ministère italien se soucier de la restauration de tous les monuments historiques ? Songeons avec mélancolie à notre palais de Versailles, à celui de Fontainebleau, et à l'immense misère de la plupart de nos Musées provinciaux ! Aurons-nous un jour, en France, l'idée d'organiser un peu plus fortement notre administration des Beaux-Arts ? Rien ne nous permet de l'espérer ; et pourtant ne faut-il pas s'occuper aussi de l'éducation artistique de la nation ?

L'ancien ministre de l'Instruction publique Gentile y a songé ; et dans les nouveaux programmes de l'enseignement secondaire — si judicieux sur bien des points — on voit figurer l'histoire de l'art. Innovation du plus grand intérêt. L'histoire de l'art médiéval et moderne est déjà représentée, de la façon la plus digne, dans toutes les Universités du royaume italien ; mieux encore, elle le sera désormais dans les lycées et instituts techniques. Des manuels ont paru, ou vont paraître, qui sont conformes aux nouveaux programmes secondaires ; l'un d'eux, signé du nom illustre d'Adolfo Venturi (1), présente en un raccourci de trois cents pages l'évolution merveilleuse de toutes les écoles italiennes. Celui que préparent MM. Ugo Ojetti et Luigi Dami sera plus ample peut-être, et d'une illustration plus abondante. Tous deux rendront les mêmes services que le volume consacré par M. Hourticq à l'art français ; et ils seront mis entre les mains de tous les élèves de lycées, qui seront plus intéressés par ces recueils de belles choses que par les manuels d'histoire les mieux faits et les plus clairs.

D'autre part, peu de revues d'art sont aussi parfaites au point de vue technique que celles d'Italie. Depuis la fin de la guerre, on a fait de ce côté un grand effort, qui se poursuit, méthodiquement et avec succès ; on soigne particulièrement l'illustration ; le *Dedalo*, le *Bollettino d'Arte*, la jeune *Architectura*, l'*Arte* de M. Venturi, la *Rassegna d'arte* de M. Ricci, l'*Emporium* de Bergame, pour ne citer que les principales publications périodi-

(1) Adolfo Venturi : *L'Arte italiana*, disegno storico ad uso delle Scuole e delle persone colte, 1 vol., Zanichelli, éd. Bologne.

ques, sont d'une belle tenue. Peut-être pourrait-on souhaiter seulement que le champ de leurs études s'élargisse et que l'art italien ou l'art antique ne soient pas les seuls à occuper l'attention des érudits. Il est vrai que le domaine est si vaste et si riche que l'on comprend aisément que ceux-ci n'en désirent pas explorer d'autres.

Celui qui a résumé, en un volume riche de science, nos connaissances sur le passé artistique de la Grèce et de Rome, M. Pericle Ducati, vient de publier une belle *Histoire de la Céramique grecque* (1); et c'est une des contributions les plus importantes dont nous soyons redevables à la science italienne : importante par l'abondance des documents figurés, par l'effort de synthèse que représente l'œuvre entière, par la sûreté — et l'abondance — de la documentation. M. Ducati rend hommage à tous ceux qui, en France, en Allemagne ou en Angleterre, l'ont précédé dans cette étude délicate : à Furtwängler, à Hœber, à Pottier, à Dugas, à d'autres encore, dont le long labeur a renouvelé, sur un grand nombre de points, la connaissance de cette forme d'art hellénique, si remarquablement expressive. Il était bon que toutes ces recherches fussent mises à profit dans une œuvre d'ensemble, qui pût remplacer celle, maintenant très vieillie, de Maxime Collignon.

A côté du volume de M. Ducati, d'autres ont paru qui ont la plus grande utilité pour l'étude (2) mieux entendue de quelques-unes des périodes importantes de l'histoire de l'art italien. Et d'abord, le travail de M. Paolo d'Ancona sur l'iconographie du moyen âge italien. S'inspirant des admirables recherches de M. Emile Mâle, il s'est attaché à analyser le côté profane de cette iconographie, c'est-à-dire les diverses formes de l'activité humaine, telles que les concevait la pensée du moyen âge — les arts libéraux, les arts manuels, les âges de l'homme, les vertus, les vices... Dans le monde médiéval, tout se tient ; les vertus et les vices y ont une place d'autant plus importante qu'elles représentent les combats que l'homme doit livrer au cours de son existence pour atteindre la perfection suprême. C'est

(1) Pericle Ducati : *Storia della Ceramica greca*, 2 volumes. *Istituto di edizioni artistiche*, Florence, 1924.

(2) Paolo d'Ancona : *L'uomo e le sue opere nelle figurazioni italiane del medioevo, allegorie, leggende*, Florence, Soc. anon. *la Voce*, éd. 1923.

d'autre part le travail qui est le soutien de la vie ; et l'on sait en effet que les artistes des époques romane et gothique en représentent les principaux aspects, aux divers mois de l'année ; ils n'oublient pas non plus les planètes, qui passent alors pour avoir une grande influence sur les destins de l'humanité.

L'œuvre de M. d'Ancona, laborieuse et riche de données curieuses, est de celles qui peuvent développer largement en Italie le goût des études iconographiques ; jusqu'ici l'érudition italienne n'avait rien donné qui pût se comparer à tout ce qui a été publié en France depuis les livres du P. Didron jusqu'à ceux de MM. Mâle et Bréhier. Encore aujourd'hui, ce sont les siècles classiques de l'art italien qui ont la faveur des érudits. A la peinture du Quattrocento, M. Adolfo Venturi a consacré quatre volumes qui sont un monument considérable ; et le voici maintenant qui reprend le travail interrompu par la guerre, en nous donnant sur l'architecture du xve siècle un livre qu'il n'est pas exagéré de qualifier de capital (1). Les synthèses tentées par Milizia et par Cordero di San Quintino étaient loin d'avoir l'ampleur de celle-ci, dont le principal mérite — et on reconnaîtra qu'il est considérable — est d'avoir mis de la clarté et de la logique dans l'étude des problèmes restés jusqu'ici quelque peu obscurs.

Le « Stil nuovo » de Brunellesco est moins inexplicable pour celui qui suit pas à pas le développement de l'architecture italienne depuis le xie siècle, et qui note la vie persistante de nombreux éléments architectoniques romains, à travers toutes les modifications qui viennent de l'apport gothique. L'art de Brunellesco se rattache ainsi au passé par quelque côté, ce qui ne nuit en rien à son originalité, très profonde et très caractéristique de l'esprit toscan, admirateur, avant tout, de la beauté de la ligne pure. Chez Leon Battista Alberti on note plutôt le goût du plein, une tendance à faire massif et puissant. Les courants qui se rattachent à ces deux puissants artistes règnent en maîtres pendant tout le xve siècle ; il est important d'en avoir délimité la nature et la valeur ; et grâce à cette analyse souvent minutieuse, on voit certaines figures sortir de l'ombre et s'éclairer d'une vive lumière : celles surtout de Francesco di Giorgio Martini, qui, jusqu'à

(1) Adolfo Venturi : *Storia dell'arte italiana*, vol. VIII, parte I, *L'Architettura del Quattrocento*, Hœpli, éd. Milan, 1924.

présent, ne connaissait pas d'autre gloire que celle de l'architecte militaire ; M. Venturi redonne toute sa force au jugement de Vasari qui l'égalait presque à « ser Filippo di ser Brunellesco » ; c'est un honneur dont il n'est pas indigne, si l'on songe aux travaux qu'il exécuta à Urbino, à Gubbio, à Jesi, à Sienne même. N'est-il pas d'ailleurs remarquable qu'il ait été en même temps un théoricien et que ses œuvres aient été parmi celles que Léonard de Vinci a le plus étudiées ?

A ces volumes de MM. Venturi et d'Ancona qui s'imposent l'un et l'autre par l'abondance de l'information, il faut en ajouter un troisième, dont le mérite n'est pas moins grand ; c'est celui que M. Giuseppe Fiocco a consacré à Francesco Guardi (1). Sa grande nouveauté est de nous présenter un Guardi « peintre de figures », à peu près inconnu jusqu'ici. Depuis deux ou trois ans, on s'intéresse de plus en plus à ce côté séduisant de son talent ; M. Lapauze en a parlé de façon agréable et convaincante ; M. Fiocco revient sur ce sujet qui lui est familier, et l'expose avec une abondance d'arguments qui dénote à la fois de la sagacité et une rare connaissance du milieu artistique vénitien au XVIIIe siècle.

En même temps la formation du génie de Guardi devient moins obscure : l'influence de Canaletto diminue d'importance, tandis qu'augmente celle d'Antonio Guardi, son frère — dont M. Fiocco évoque heureusement le curieux talent. Il est certain que maintenant on voit plus clair dans l'évolution de cet art original, si différent au fond de celui de Canaletto, et qui a apporté tant de brio et une lumière si pleine d'accent dans la représentation du portrait de Venise, de ses lagunes et de ses habitants. En ses soixante pages de texte, M. Fiocco a donné un modèle d'étude artistique ; sobre et précise, sans discours inutiles, vivante de notations personnelles, elle est à citer en exemple — comme aussi le catalogue des œuvres de Guardi, rédigé avec une prudence et une sévérité qui sont du meilleur aloi.

J. ALAZARD.

(1) Giuseppe Fiocco : *Francesco Guardi*, 1 vol. richement illustré, Battistelli, éd. Florence.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Sous le Masque. Anciens pseudonymes. — Incontestablement, Villemessant est le fondateur du journalisme moderne. Avec lui, de purement doctrinaires, les feuilles quotidiennes ou hebdomadaires devinrent vivantes et humoristiques. Non seulement le *Figaro*, mais les autres feuilles firent revivre la chronique, morte depuis la Révolution, c'est-à-dire le commentaire, par les meilleurs esprits de l'époque, des faits et actes du jour, avec toujours une pointe de malice. La lecture des journaux qui paraissaient vers le milieu du XIXe siècle devient par cela, — aujourd'hui surtout, — des plus intéressantes ; nous y trouvons tous les menus faits, toutes les bribes de l'histoire, choses qui ne sont point à dédaigner.

Les journaux de 1850 à 1870 étaient : la *Vie Parisienne*, de Marcelin, le *Monde Illustré*, le *Figaro*, de Villemessant, le *Nain jaune*, d'Aurélien Scholl, le *Club*, le *Jockey*, le *Journal amusant*, le *Charivari*, la *Revue de Paris*, la *Revue des Deux Mondes*, l'*Illustration*, le *Journal Universel*, l'*Univers illustré*, l'*Artiste*, le *Grand Journal*, le *Tintamarre*, *Diogène*, le *Gaulois*, etc... Quelques journaux demeurés doctrinaires ne dédaignèrent pas la chronique : le *Siècle*, l'*Opinion nationale*, le *Journal des Débats*, le *Moniteur Universel*, l'*Union*, qui conservèrent en même temps le feuilleton en rez-de-chaussée, destiné plus particulièrement à la critique littéraire et artistique.

Cette énumération paraît bien courte à côté de celle que nous pourrions faire des périodiques actuels. Ne parlant que de Paris, vers le milieu du XIXe siècle, la liste des journalistes parisiens eût tenu dans quelques pages ; pour énumérer ceux d'aujourd'hui, il faut presque un volume. A cela nous n'ajouterons aucun commentaire, si ce n'est celui-ci. Vers 1860, le nombre des journaux étant réduit et celui des journalistes plus encore, ces derniers collaboraient à plusieurs feuilles ; de là l'emploi fréquent du pseudonyme et aussi du goût qu'avaient alors les écrivains et les artistes de déguiser leur personnalité sous les voiles de la « cryptonymie ».

Or, à cette époque, ni l'*Annuaire de la Presse*, ni le *Bottin Mondain*, ni le *Tout Paris* n'existaient, donnant la liste des pseudonymes, et seules les indiscrétions pouvaient entr'ouvrir le

masque et laisser voir le visage. Elles n'y ont pas toujours réussi. Continuant ou répétant ces indiscrétions, peut-être pourrons-nous épargner de laborieuses — et parfois infructueuses — recherches à des critiques rétrospectifs.

§

En 1863, Aurélien Scholl fondait le *Nain jaune*. Il y eut comme collaborateurs tout ce qui comptait parmi les brillants chroniqueurs de l'époque, mais la plupart signant d'un pseudonyme. Scholl y signait BALTHASAR et aussi ROBERT DUTAILLIS et GASTON DU THIL, personnage de son roman les *Amours de théâtre*.

Jules Barbey d'Aurevilly publia au *Nain jaune* une série de quarante portraits : les *Médaillons de l'Académie*, qu'il signa OLD NOLL ; le dernier médaillon porte au-dessous de ce pseudonyme la signature : Jules Barbey d'Aurevilly.

Tony Révillon signait au *Nain jaune* CLÉMENT DE CHAINTRÉ ; Charles Joliet y signait à la fois VALÈRE et LOUIS XVIII (envoi du roi Louis XVIII) ; Paul Mahalin s'y servit de nombreux pseudonymes : GEORGES FONTENAY, AIMÉ KIEMER, MARY MERCIER, et d'une foule de noms à particu'e.

A la même époque, dans le *Monde Illustré*, Charles Yriartre signait JUNIOR, Lorédan Larcher ALTER, Pierre Véron NEUTER.

De 1769 à 1772 un journal anglais avait publié à Londres les *Lettres de Junius*, qui firent grand bruit et furent tour à tour attribuées à Sackeville, Burke, Hamilton, Littleton, Ch. Lloyd, Rich, Glower et à bien d'autres encore, alors qu'aujourd'hui l'opinion la mieux fondée les attribue à sir Ph. Francis. Dès sa fondation, en 1854, le *Figaro*, lui aussi, publia une série de *Lettres de Junius*, qui firent non moins de bruit que leurs aînées anglaises. A l'origine elles furent attribuées à Philarète Chasles qui, d'ailleurs, en déclina la paternité, mais une partie de ces lettres, publiées plus tard en volume étaient d'Alfred Delveau et Alphonse Duchesne ; on a attribué les autres à Barbey d'Aurevilly, Charles Monselet et Jules Vallès.

Le *Figaro* était décidément alors un journal épistolaire puisqu'il publia aussi *les Lettres d'un bon jeune homme à sa cousine Madeleine*, signées VALENTIN DE QUEVILLY et qui avaient Edmond About pour auteur.

Et voici encore d'autres *Lettres* parues dans le *Figaro* (celles-ci firent employer, pour en découvrir l'auteur, plus d'encre qu'il n'en fallut pour les écrire) : les *Lettres de Colombine*. Elles étaient savantes, spirituelles, ironiques, acerbes, méchantes, primesautières... Qui était COLOMBINE ? Un homme, disaient les uns, une femme, la comtesse d'Ash, affirmaient les autres, mais ce n'étaient que des dires et des affirmations sans preuves. Un auteur contemporain, Ch... J. (probablement Ch. Joliet) écrivait :

Certes, on n'accusera pas M. de Villemessant de ne pas savoir garder un secret.

Ce secret, le connaît il lui-même ?

Voilà la question.

J'ai eu l'occasion de voir la copie de *Colombine* à l'imprimerie ; mais j'ai plusieurs motifs de croire, malgré ses jambages féminins, qu'elle n'est pas de son écriture. Quand on veut rester inconnu, on ne met pas un autographe en circulation. Cette proposition est élémentaire et ne donne pas lieu à la discussion.

Toujours est il que, jusqu'ici (1), le mystère qui l'environne est impénétrable, et M. de Villemessant est une tombe, s'il n'est plus intrigué que nous. Et cependant il affirme qu'il connaît Colombine. Il est bien heureux.

On a mis plusieurs noms en avant ; malgré le talent des femmes auxquelles les *Lettres de Colombine* ont été attribuées,

L'Armure qu'elle avait ne va pas à sa taille.

Je n'entends pas, par cette citation, dire que Colombine est un supérieur génie. Je veux dire que ses lettres, sa manière, ne s'accordent pas avec la personnalité des personnes désignées.

S'il m'est permis de donner là-dessus mon sentiment particulier et mon opinion toute personnelle, je pense :

1° Que ces lettres sont l'œuvre d'une femme.

2° Qu'elles sont revues et corrigées par un homme.

Ce qui m'a porté à croire qu'elles sont l'œuvre d'une femme, c'est qu'elles contiennent, à l'endroit des femmes, des méchancetés particulières qu'un homme ne trouverait pas au fond de son encrier, fût-il rempli de fiel.

Ces flèches sont empoisonnées, ces flèches sont lancées par une main féminine. Il n'y a qu'une femme qui sache frapper juste au défaut de la cuirasse de son sexe..... A l'exception de Stendhal et de Balzac, les femmes seules pénètrent les femmes... Marivaux qui les connaissait disait : « Le style a un sexe »...

(1) 18 mars 1865.

En ce qui touche le deuxième point (ces lettres sont revues et corrigées par un homme), il y a dans les *Lettres de Colombine* des morceaux très réussis qui annoncent l'étude et le sentiment de l'antiquité, des portraits bien tracés qui dénotent, par la netteté des contours, une touche virile.

Un mois après avoir publié ce qui précède, Ch. J... revient sur la question et écrit :

Sur les affirmations de M. H. de Villemessant, directeur du *Figaro*, l'*Epoque* et l'*Europe* et, après eux, l'*International* et d'autres journaux, ont dit que les *Lettres de Colombine* étaient de Mlle Peyrat, fille du directeur de l'*Avenir National*. Mlle Peyrat parle trois langues, sait le grec et le latin et écrit même le français.

M. Peyrat n'a publié ni protestation ni rectification et nous savons de bonne source que Mlle Peyrat a dit à Jules Janin qu'elle ôterait son masque... »

Quoi qu'il en soit, le dessinateur Tiret-Bognet, nous rappelait, ces jours derniers, un dessin de l'*Eclipse*, je crois, nous donnant une Colombine, sous le masque de laquelle pointaient des moustaches.

§

Tout le monde connaît le pseudonyme de Francisque Sarcey, DE SUTTIÈRES, mais moins celui dont il signa au *Figaro*, SATANÉ-BINET. On raconte que la copie de son premier article était simplement signée Binet. « Pas heureux, ton pseudonyme, lui dit About, tâche d'en trouver un autre que tu mettras sur l'épreuve à la correction », et, après avoir lu l'article, il le porta au prote de l'imprimerie. — Composez, lui dit-il, l'article de ce satané Binet », et c'est la signature que mit le typo au bas de l'article ; Sarcey la conserva. Mais ce qu'il conserva, ce fut surtout le surnom de l'ONCLE, que lui donna la jeunesse, origine du pseudonyme actuel de sa fille, Mme Adolphe Brisson : COUSINE YVONNE.

Villemot signa au *Figaro* LE BOURGEOIS DE PARIS et y publia des *Lettres Chinoises* sous le nom de Pekao, mandarin lettré.

CLAUDE VIGNON, on le sait, était déjà, sous le second empire, le pseudonyme d'écrivain et de statuaire de Mme Noémie Constant, devenue plus tard la femme de M. Maurice Rouvier, ministre et président du Conseil de la troisième République.

Augustine Brohan, de la Comédie-Française, a écrit au *Figaro*

des *Courriers de Paris*, signés SUZANNE. La comtesse d'Ash y a signé JACQUES RAYNAUD.

Les *Paris au jour le jour* du *Figaro*, signés PIERRE ET JEAN étaient, tour à tour, écrits par Albéric Second et parle directeur, H. de Villemessant.

Le pseudonyme de Charles Monselet était au *Figaro* MONSIEUR CUPIDON. Il a aussi signé : ROSE DIDIER au *Petit Journal*.

EUGÈNE CHAVETTE, l'auteur des *Petit drames de la vertu* et des *Petites Comédies du Vice*, était l'anagramme de Vachette.

Nère-Desarbres, ancien secrétaire de l'Opéra, signa des Echos NICOLAS.

Alphonse Daudet a signé LE PETIT CHAPERON ROUGE, et Alcide Dussolier, qui mourut sénateur, après avoir été chroniqueur, signait parfois JEAN DE LA MARTILLE.

Charles Joliet, à qui nous avons emprunté beaucoup pour ce travail, a employé les pseudonymes de CHARLES VI, JACQUES OLIVIERS, MAURICE BREPSON.

A son pseudonyme connu de STAHL, l'éditeur Hetzel a ajouté celui de JEAN DE PARIS, dont il signait ses correspondances fantaisistes de l'*Indépendance Belge*.

MARCELIN, dessinateur, directeur de la *Vie Parisienne*, s'appelait à l'état-civil Eugène Planat.

Pendant longtemps, la *Vie Parisienne* publia des articles remarquables et très remarqués de sa clientèle surtout féminine, d'abord signés d'un simple Z et plus tard GUSTAVE Z. Ces articles furent successivement attribués à Alexandre Dumas fils, à H. Taine, et à Edmond About. Albéric Second dévoila la personnalité réelle de l'auteur dans une lettre adressée au *Grand Journal* et qui se termine ainsi :

Le Gustave Z qui a été assez heureux pour attirer votre attention se nomme Gustave Droz. Il est peintre de son métier ; son père fut de l'Académie. Le fils a certes plus d'esprit et de style que la plupart de ceux qui siègent aujourd'hui sous la coupole de l'Institut.

En ce qui concerne le père de l'auteur de *Monsieur, Madame et Bébé*, Albéric Second ne se trompe-t-il pas ? François-Xavier-Joseph Droz, moraliste et historien, né en 1773 et mort en 1850, entré à l'Académie en 1824, était-il le père de Gustave Droz ? (1)

(1) Gustave Droz est né en 1832, alors que l'Académicien avait près de 60 ans ?...

Les Articles : *Notes sur Paris, La Morale, Nos Artistes,* publiés dans la *Vie Parisienne* sous le nom de FRÉDÉRIC-THOMAS GRAINDORGE, furent attribués à Taine qui en déclina, assez vaguement, d'ailleurs, la paternité.

Charles Yriartre avait donné au *Figaro* la reproduction de deux articles déjà parus dans la *Vie Parisienne* : *Frou-Frou la Parisienne* et *la Princesse Ulaberlukoff* ; comme on en corrigeait les épreuves qui ne portaient pas de signature, Villemessant prit l'avis des rédacteurs présents pour le choix d'un pseudonyme, l'un proposa Duc Jacob, un autre MARQUIS DE VILLEMER, — l'œuvre de George Sand étant alors le grand succès de l'Odéon, — ce dernier pseudonyme fut choisi et Charles Yriartre le conserva.

Les articles signés C. Y. dans la *Vie Parisienne* n'étaient pas de Charles Yriartre ; C. Y sont la première et la dernière lettre de Champfleury qui en était l'auteur. Lorsque Yriartre employait ses initiales, elles étaient ainsi composées : C.-Y.

Jules Claretie a signé WILLIAM des *Notes de Voyage*.

Judith Gautier a signé dans *l'Artiste* des articles JUDITH WALTER.

NIE D'AGHONNE s'appelait Mme Louise Lacroix, née Mie.

DANIEL STERN, bien oublié aujourd'hui, était la comtesse d'Agoult, née Marie de Flavigny.

Jules Vallès, qui se peint lui-même sous le pseudonyme à pareilles initiales de JACQUES VINGTRAS, a signé un roman les *Mémoires d'un Saltimbanque* de son anagramme ASVELL.

L'Indépendance Belge a publié des articles signés :

MANÉ	THÉCEL	PHARÈS
(H. de Pène)	(Edouard Lemoine)	(Louis Ulbach)

Ce dernier, on le sait, signa *Ferragus* les articles qu'il publia dans *la Cloche*, journal d'opposition qu'il avait fondé à la fin de l'Empire.

M. Quérard, le bibliographe des *Supercheries littéraires*, se consacre à lui-même, dans le tome XI de la *France littéraire*, un article signé de son anagramme D'ESQUAR. C'est, a dit quelqu'un, la seule supercherie que M. Quérard n'a pas dévoilée, la seule dont il fût sûr.

Quérard fit école. Sous le pseudonyme de JUDEX, M. Galimard louait ses tableaux dans les compte rendus du salon qu'il écrivait

à *la Patrie* et, sous le pseudonyme de DISCASTES, il admirait, dans les petits journaux d'art, ses tableaux et les appréciations du critique JUDEX.

A. Vermorel employa le pseudonyme de ROBERT STUEY.

Commerson, directeur du *Tintamarre*, y signait JOSEPH CITROUILLARD. Au *Gaulois*, Antoine Fournier, qui en était le directeur en 1864, signait JEAN DOLENT (1).

Paul de Cassagnac, dont le pseudonyme de son père, Adolphe Granier, est devenu le patronymique, signait, au *Diogène*, ses articles PAUL WALTER. Moïse Polydore-Millaud, fondateur de nombreux journaux, dont le *Petit Journal*, signait de son anagramme renversé DUALLIM.

Tout le monde sait que Léo Lespez signait TIMOTHÉE TRIM au *Petit Journal*. Un contemporain nous a laissé ce portrait de Timothée Trim : « Tête de pipe, yeux d'émail, cravate rouge. *Défaut particulier* : Toujours en voiture découverte. »

La petite-fille de Lucien Bonaparte, née Wysse, devenue M[me] de Solms, puis M[me] Rattazzi, puis encore M[me] de Rutte, a écrit sous les noms de CAMILLE BERNARD, BARON SNOCK, VICOMTE D'ALBENS.

M[me] de Champceix signait ANDRÉ LÉO, des prénoms de ses deux fils

Fages, Paulo et Philibert Audebrand publièrent en collaboration des *Tablettes* à la *Revue de Paris* sous la signature XXX ; seul à écrire des *Tablettes* au *Nain Jaune*, Audebrand conserva la signature XXX.

Victor Fournel collaborait au *Monde* sous la signature de BER-

(1) Il est bien question ici de Jean Dolent, auteur d'*Une volée de merles*, qui fut le plus intime ami du peintre Eugène Carrière et mourut en 1909, à l'âge de 74 ans, dans sa petite maison de la rue Pyat, à Belleville, ayant toujours conservé son pseudonyme.

Cette note est nécessaire parce qu'il a été écrit que Auguste Fournier, directeur du *Gaulois*, titre alors d'une petite feuille hebdomadaire et intermittente, n'était pas Jean Dolent. A ce sujet, l'*Intermédiaire des Chercheurs* a publié plusieurs notes dans l'une desquelles il est dit que Jean Dolent se prénommait Charles et non Auguste, et à l'appui, l'auteur de la note citait une dédicace, de l'auteur d'*Une volee de merles*, signée Charles Fournier. Le livre était dédicacé à son père.

Or, d'une pièce authentique que nous avons eue sous les yeux, les prénoms de Jean Dolent, sur son acte de naissance, étaient Charles-Auguste. Il est très fréquent que dans l'intimité familiale on choisisse l'un des prénoms, alors que, en littérature, on en emploie un autre.

NADILLE ; parti de ce journal à la suite d'un refus d'augmentation du prix de sa copie, il fut remplacé, dans sa rubrique, par un confrère à qui l'on imposa la signature PÉCADILLE.

Au *Journal Universel* Jules Janin signa LE CAVALIER JONAS.

Gérard de Nerval et Arsène Houssaye signèrent LORD PILGRIM des articles écrits en collaboration et parus dans l'*Artiste*.

A l'*Univers Illustré* Albert Wolff signa GÉROME.

Charles Monselet signa TRAFALGAR une série d'articles parus au *Figaro*, sous le titre *Tablettes d'un fou*.

Victor Koning signait, au *Figaro-Programme*, POLICHINELLE *Mes Petits Secrets*.

Jules Troubat, alors secrétaire de Sainte-Beuve, signait M. HÉRAND.

Au *Siècle*, Edmond Texier signait PÉREGRINUS.

La correspondance anglaise signée WELLER dans le *Courrier de Paris* était de Louis Blanc.

§

Et maintenant, les dessinateurs, acteurs et actrices, musiciens.

NADAR s'appelait Tournachon, CHAM était le fils de M. de Noé, GILL était Gosset, vicomte de Guinnes, TALIN, caricaturiste, était Henri Meilhac, auteur dramatique, STOP qui a longtemps tenu, sous le second Empire, le crayon du *Journal Amusant*, s'appelait Louis Morel-Retz. Stop était le nom de son chien dont il voulut ainsi se faire le frère. DRANER était un Renard renversé. BERTALL s'appelait Albert d'Arnoult.

Enfin, GAVARNI s'appelait Chevalier.

A ce sujet nous trouvons une piquante anecdote dans une petite revue parue en 1865 :

Gavarni avait affaire à un fonctionnaire d'Auteuil pour la vente d'une maison de campagne. Le fonctionnaire lui demanda son nom.

— Je m'appelle Chevalier, répond le Balzac du crayon, mais je suis un peu plus connu sous mon nom d'artiste, Gavarni.

— Gavarni ?.. Attendez donc... en effet, je crois me rappeler... Ah... oui, oui... c'est vous qui faites des caricatures,... des bêtises... dans le *Charivari*, n'est-ce pas ?

— Oui, Monsieur !..

Le compositeur Ernest REYER se nommait Ernest Rey, Théodore Riller, l'auteur de *Marianne*, s'appelait Bonnet, le comé-

dien DORMEUIL, devenu directeur au théâtre du Palais-Royal, se nommait Çomtat des Fontaines ; BELVAL de l'*Opéra* était Gaffiot, et en ville DELVAL du *Gymnase* était M. d'Aubigny.

Enfin, oubliant encore de nombreux pseudonymes, ajoutons que les hommes de lettres se plaisaient parfois à donner des surnoms à leurs amis. C'est ainsi que le bon éditeur Poulet-Malassis fut surnommé COCO-MALPERCHÉ. Et par qui ? Par Baudelaire :

. . . .
Puisque vous allez en vacances
Goûter un plaisir recherché,
Usez toutes vos éloquences,
Mon bien cher COCO-MALPERCHÉ,

(Comme je le ferais moi-même)
A dire là-bas combien j'aime
Ce tant folâtre Monsieur Rops (1).
. . . .

LÉON ROUX.

NOTES ET DOCUMENTS D'HISTOIRE

Une enquête « neutre » sur les causes de la guerre mondiale. — Les neutres — certains « neutres » — affichent une grande angoisse : celle que, paraît-il, éprouve tout homme honnête et impartial, au soupçon que les Allemands pourraient, peut-être, ne pas être responsables et coupables, ou du moins seuls coupables et responsables de la dernière guerre.

On pourra dire que ce scrupule les honore, tant qu'on n'aura pas lu l'*Introduction aux travaux du Comité néerlandais pour la recherche impartiale des causes de la guerre mondiale*. Ce Comité doit commencer prochainement la publication de ses travaux, chez un éditeur de Leyde, et il prévoit n'en pas être quitte à moins d'une vingtaine de volumes !

Déjà dans le titre, on est mis en garde par ce malheureux mot d' « impartial », si cher aux Allemands. Il a du moins pour mérite de nous rendre méfiants dès l'abord. Ainsi avertis, parcourons les arguments de cette Introduction, encore inédite. Voici ce que nous y trouvons, en fait de passages particulièrement significatifs :

(1) *Sonnet pour s'excuser de ne pas accompagner un ami à Namur.*

Le Comité néerlandais est d'avis que le verdict prononcé par l'arti-
cle 231 du Traité de Versailles, en tant que jugement formulé par
l'une (?) des nations belligérantes, ne saurait rencontrer l'approbation
unanime à laquelle il prétend. Les conséquences pratiques de la con-
damnation de l'une des Puissances européennes sont extrêmement sé-
rieuses, même pour les nations qui restèrent neutres (*sic*) pendant la
guerre...

N'ayant pas été parties à l'élaboration du verdict de Versailles, les
États neutres offrent l'atmosphère la plus favorable à la recherche scien-
tifique — entreprise par des savants et des experts qualifiés (?) — des
facteurs qui donnèrent naissance à la situation dont le résultat (*sic*) fut
la guerre mondiale.

Depuis qu'ont été commencés les travaux préliminaires, le Comité
néerlandais est entré en contact avec des historiens, des juristes, des
économistes et des experts militaires de Suisse, de Suède, de Norvège
et du Danemark, qui tous lui ont prêté assistance en témoignant d'une
sérieuse (*sic*) volonté de collaboration dans ce travail de recherches,
qui a été conçu de façon à garantir l'impartialité (*sic*) aussi bien que
le caractère scientifique de l'œuvre.

Le Comité néerlandais est parfaitement indépendant de toute influence
gouvernementale ; les seules collaborations acceptées sont celles des
nations qui n'ont pas pris part à la guerre ni aux conférences de la
paix.

Cela revient à dire que ne seront admis à trancher la question
que ceux qui se sont abstenus et que, par conséquent, cela ne
regarde pas.

Le plan de l'œuvre a été établi après une étude minutieuse de tous
les facteurs qui doivent entrer en jeu pour une enquête impartiale (*sic*).
Ce plan a été soumis à des spécialistes des Puissances alliées et de l'Al-
lemagne (*bien entendu!*) et plusieurs d'entre eux se sont montrés dispo-
sés à faciliter la tâche du Comité, s'il désire obtenir certaines informa-
tions tirées des archives officielles du Gouvernement des nations qui
ont pris part à la guerre mondiale.

Combien on serait curieux de savoir si le gouvernement fran-
çais s'est prêté à ce jeu, ou quelles raisons il a pu donner pour
s'y « dérober »!

Des pièces très importantes, extraites des archives allemandes, autri-
chiennes et russes, ont déjà été reproduites ; un grand nombre de do-
cuments belges (*livrés par qui ?*) vont être publiés sous peu, et le Gou-
vernement britannique (*sous l'impulsion de qui?*) facilite le travail de
recherche scientifique en ouvrant ses archives — tout au moins partiel-

lement (*on respire !*) — aux véritables (*sic*) spécialistes de l'histoire moderne. En France même (*Poincaré n'est plus là !*), on remarque dans les cercles officiels un changement d'attitude en ce qui concerne le caractère secret des archives du Ministère des Affaires Etrangères.

Dans ces conditions, le Comité néerlandais et ses correspondants suédois, suisses, norvégiens et danois peuvent se déclarer certains de pouvoir déterminer en toute évidence et de façon absolument convaincante les circonstances qui donnèrent naissance à la guerre.

La difficulté était de pouvoir apporter aux collaborateurs de cette grande entreprise une aide matérielle qui ne mît pas en danger l'indépendance absolue (*sic*) de l'enquête. En Hollande, la générosité de divers amis de l'œuvre (*ces bons Hollandais !*) a permis au Comité de se mettre à la tâche, et les auteurs se sont déclarés disposés à attendre, pour le paiement de leurs honoraires, la rentrée des revenus provenant de la cession des copyrights.

Voilà donc entièrement rassurés ceux qui auraient pu soupçonner que le rentenmark-or joue son rôle dans cette enquête si impartiale. Mais y aurait-il néanmoins un éditeur de nationalité française pour oser tremper dans une pareille entreprise ?

Le premier objet de l'investigation, la base de l'œuvre, ont été constitués par un exposé très approfondi des événements politiques qui se sont déroulés pendant le quart de siècle qui précéda le déclanchement du conflit. (*On ne saurait s'entourer de trop de précautions.*) Si le temps et les moyens (?) l'avaient permis, le Comité aurait pris son point de départ plus en arrière dans le passé, mais il a dû se borner à donner un aperçu des faits historiques survenus depuis la guerre franco-allemande de 1870.

Quel dommage ! N'eût-il pas été intéressant de connaître l'idée que se fait ce Comité néerlandais de la spoliation perpétrée par le traité de Francfort ?

Ce travail préliminaire sera suivi d'une étude historique de la période qui va de 1890 (date de la retraite de Bismarck) à 1914. Ce travail sera publié en trois volumes .. L'introduction de l'ouvrage sera rédigée, sous la responsabilité du Comité, par son président, le Dr N. Japikse, directeur du Bureau officiel néerlandais de recherches et de publications historiques ; les deux premiers volumes — contenant l'exposé historique détaillé — seront écrits par le professeur Hermann Bächtold, de l'Université de Bâle (en Suisse), et le troisième par le professeur Almquist, de l'Université de Göthenburg (en Suède).

Ensuite, viendront les parties les plus importantes peut-être de l'ouvrage. Deux volumes écrits en collaboration par un expert militaire, le

colonel C. Immenhauser, chef d'état-major de l'armée suisse, et un historien néerlandais, le D[r] J.-B. Manger, d'Amsterdam, donneront un compte rendu détaillé des semaines qui s'écoulèrent entre le meurtre de Serajevo et la (?) déclaration de guerre.

Conjointement à ces volumes historiques, une autre partie de la collection traitera des facteurs qui ont déterminé la politique étrangère de certains (*lesquels* ?) des grands États européens qui ont pris part à la guerre. Sous le contrôle général et la responsabilité du Comité, des savants spécialisés dans les études relatives aux pays en question traiteront ces sujets avec les mêmes détails et selon un plan commun.

Le professeur Brugmann, de l'Université d'Amsterdam, écrira le volume consacré à la Grande-Bretagne, et le professeur Almquist celui qui aura trait à la Russie. (*Le spécialiste pour la France ne serait-il pas encore trouvé ?*)

Exécuté jusque-là par des historiens qualifiés, le travail sera continué ensuite par d'autres spécialistes. Le professeur Dr J. C. Kielstra, de l'Académie Wageningen (Hollande), en collaboration avec le professeur F. Eigeman, de l'Université commerciale de Rotterdam, rédigera un traité relatif à la rivalité économique et coloniale entre les puissances ; M. Jan J. Bruma, rédacteur de l'*Amsterdam Handelsblad*, étudiera l'influence exercée sur l'opinion publique par la presse et les agences d'information, en tant qu'elle tendait à faire de cette opinion un appui pour la politique extérieure des divers gouvernements. (*Enfin nous serons donc impartialement informés sur le rôle joué par la propagande allemande !*) Un sous-comité d'experts militaires, dirigé par le général W. B. Van Terwisga, commandant de l'infanterie néerlandaise pendant la guerre, établira dans un autre volume le bilan des armements des différentes puissances de 1870 à 1914, comparés au chiffre de leur population et aux intérêts qui devaient être défendus par ces armées et ces flottes.

Nous pourrons ainsi constater que la France, qui n'avait que tant d'habitants, n'aurait dû avoir une armée que de tant d'éléments de « matériel humain ». Quant à l'Allemagne, si l'on considère son chiffre de population, et quels « intérêts » elle avait à « défendre », il est équitable de lui reconnaître le droit d'avoir une armée deux fois plus forte que celle de son impérialiste et turbulente voisine, la France.

Le colonel Van den Belt (Hollande) s'occupera de l'action exercée par les états-majors des diverses nations sur l'opinion publique et la direction des affaires gouvernementales ; en corrélation avec ces deux volumes traitant des questions militaires, le général de marine C.-J. Snyders,

ex-commandant en chef de l'armée hollandaise, consacrera une étude détaillée aux diverses mobilisations et à la politique pratiquée par les états-majors pendant les jours critiques de 1914.

Le professeur Halvdan Kobt, de l'Université de Christiania, qui a étudié de façon approfondie la violation de la neutralité belge (*Ainsi, tout de même, on l'a violée? mais nous saurons enfin à la suite de quelles nécessités métaphysiques !*), envisage sa collaboration par un exposé spécial à ce sujet, qui exerça une influence si considérable sur la guerre, et le professeur C. A. Reuterskjöld, de l'Université d'Upsala (Suède), passera en revue le développement de la législation internationale au cours des années qui précédèrent la guerre.

Lorsque ces divers volumes auront été publiés, un volume final donnera les conclusions auxquelles le Comite aura été amené par ces études.

On remarquera avec un certain soulagement que tous les 15 collaborateurs mentionnés portent des noms à résonance germanique, sans la présence d'un seul nom français. N'eût-il pas été de bonne politique de trouver du moins un collaborateur en Suisse romande ? Cette singularité eût alors été moins apparente. Mais peut-être, dans cette région probablement contaminée par l'or français, aucun citoyen, ni civil ni militaire, n'aura-t-il osé consentir à marcher ?

De même, cet impartial aréopage n'a pas cru devoir faire appel à des collaborateurs d'Espagne, ni des républiques sud-américaines. Ce sont pourtant aussi des neutres et, comme tels, dignes, bien que latins, de participer à la tâche. En somme, celle-ci n'est dévolue qu'aux cinq petits États neutres qui entourent directement l'Allemagne et sont en quelque sorte ses satellites. L'univers attentif pourrait donc soutenir que la constitution de l'aréopage est incomplète et que cela lui enlève quelque peu de son impartiale autorité.

Cela dit, demandons-nous avec le maréchal Foch : « De quoi s'agit-il? » Le Comité néerlandais aura beau ergoter en vingt volumes et se donner l'air de planer au-dessus de la mêlée, il n'en reste pas moins certain que la responsabilité de l'Allemagne est établie par des faits et des documents irréfutables, maintes fois publiés et confirmés par les aveux des responsables eux-mêmes, et que les plénipotentiaires allemands ont librement, sans avoir en aucune manière eu la main forcée, apposé leur signature au bas du traité de Versailles. La question est donc tranchée, n'en dé-

plaise à tous les Comités néerlandais qu'on voudra. Il est vrai qu'elle n'est pas tranchée pour le *Militär-Wochenblatt*, bulletin officiel du Ministère de la guerre prussien, qui vient précisément de consacrer une méditation au « bluff du recul français de 10 kilomètres ».

Oui, sans doute, les Allemands font mine, aujourd'hui, de vouloir rétracter leurs aveux. Mais ce geste ne peut impressionner personne, en dehors des membres du Comité néerlandais.

D'un autre côté, si nous nous posons cette question : « Qui la revision du procès intéresse-t-elle ? » nous sommes bien obligés de nous répondre : « Les seuls Allemands ». Que risquent-ils, en effet ? La confirmation du jugement, tout au plus. Les choses resteraient alors en l'état, et ils ne s'en porteraient pas plus mal.

Si, au contraire, ce Comité néerlandais parvenait à produire un fait nouveau, bien significatif ! Ce serait alors une autre affaire ! Les torts seraient de l'autre côté, l'Allemagne se verrait blanchie du coup, c'est elle qui aurait droit à des dédommagements et à des réparations ; il faudrait lui rendre non seulement ses colonies, mais Malmédy, le Schleswig, la Pologne, l'Alsace-Lorraine, et cela sans souci des vœux des populations ainsi « libérées ». En un mot, le *statu quo ante bellum* pour le moins.

Les malveillants ne manqueront pas de dire : « Voilà donc à quoi tend cet impartial Comité néerlandais que l'Allemagne a un si grand intérêt à encourager et à soutenir dans toute la mesure possible de ses moyens ! Les membres du Comité sont bien bons de « se déclarer disposés à attendre, pour le paiement de leurs honoraires, la rentrée des revenus provenant de la cession des copyrights, des traductions dans toutes les langues du monde ». Ce ne sera là qu'une deuxième mouture du même sac, puisque la première, ils l'auront déjà obtenue de la générosité des « divers amis » de l'œuvre.

C'est ce que diront les malveillants. Ne cherchons pas à prévoir s'ils auront tort ou raison.

JULES FROELICH.

NOTES ET DOCUMENTS ARTISTIQUES

Un maître verrier : Richard Burgsthal. — A Bièvres, au-dessus de la vallée tranquille et riante, est située la verrerie de Richard Burgsthal.

Dans la préface du livret pour une première exposition de vitraux (1914), M. Edouard Champion décrit ainsi cette petite usine d'art, suffisamment grande, et importante par ce qui s'y accomplit :

Une maisonnette au flanc d'un coteau, une cabane haut perchée sous les arbres : vous entrez et, aussitôt, vous voilà ébloui par des coloris de cathédrale. Aux fenêtres tranformées en verrières rutilantes, resplendissent les bleus, les pourpres, toute la gamme des couleurs de piété traditionnelle — une rose détachée du bouquet de Chartres ou de Saint-Denis... Est-ce là quelque atelier d'autrefois abandonné? Voici le four et le marbre, voici la canne et la fourche, voici le sable et les creusets. Saisi d'extase, l'on rêve devant les teintes, fulgurantes et tamisées des vitraux ; la pensée suit les entrelacs, retrouve les teintes aimées des vieux maîtres et découvre une pensée toute contemporaine...

En effet, Richard Burgsthal a composé lui-même une substance hyaline identique à celle que découpaient les vitrailleurs des églises gothiques. Il a créé cette substance en appliquant, avec des procédés tout modernes (dans la forme des fours, l'emploi du combustible, etc.), certains principes posés par des savants tels que Chevreul et Regnault, — celui ci directeur, en 1853, de la Manufacture de Sèvres. Sans entrer dans des détails techniques, disons seulement que la luminosité particulière des verres anciens provient d'un heureux défaut : le non-parallélisme des deux surfaces qui, ayant de légères concavités et convexités, reçoivent les rayons solaires sur de menus angles prismatiques réfringents, — d'où un effet de vibration impossible à réaliser avec des surfaces totalement planes. Or, les verreries ordinaires fabriquent aujourd'hui du verre parfaitement lisse, parce qu'elles appliquent le système du soufflage au lieu que, jadis, on obtenait le verre par coulage.

Ayant retrouvé la rugosité ancienne du verre, R. Burgsthal le colore pas selon les méthodes courantes présentement. Il n'additionne pas un principe colorant à du verre blanc. Il incorpore à la matière même de l'oxyde de fer qui la teinte au feu, en sorte que la couleur est un des éléments de la combinaison.

Cette précieuse découverte n'est point due à quelque chance de laboratoire, à d'empiriques manipulations, mais à des recherches méthodiques.

Cependant, elle apporte comme une surprise dans la vie d'un artiste dont le point de départ était bien éloigné des études chimiques et de l'évocation du monde des formes à l'aide des lignes et de la couleur.

Biographie curieuse, celle d'un musicien conduit par la musique même vers la peinture, et passant de la peinture à l'art de la verrerie.

§

Richard Burgsthal, élève du Conservatoire, tout jeune premier prix de piano, consacra trois années à transcrire et à jouer Wagner, à se « construire un Bayreuth » avec ses « dix doigts », comme il écrira dans une brève confession. Ces symphonies mystérieuses, « presque abstraites », créaient autour de lui une atmosphère chargée de cet inexprimable dont certains entendements ne peuvent se résoudre à ne point tenter quelque réalisation — soit au moyen des mots, soit par des représentations figurées, selon que la sensibilité est lyrico-verbale ou visuelle. Les harmonies, les mélodies, les rythmes formaient donc en R. Burgsthal un immense « réservoir » de visions, confuses d'abord, mais qui, bientôt, se distinguant les unes des autres, exigèrent d'être fixées dans une existence chromographique.

Bien intéressant phénomène de « correspondance », — synesthésie, pour employer le terme trouvé naguère par un médecin de marine, M. Millet, historiographe de certains faits notoires, concernant une subtile corrélation des données sensorielles.

Richard Burgsthal n'est pas du tout un adepte de l'hermétisme. Il a repris, non point en disciple, mais par instigation propre de son tempérament, l'idée baudelairienne :

> Comme de longs échos qui de loin se confondent
> En une ténébreuse et profonde unité,
>
> . . . .
>
> Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.

Il n'affirme pas, comme Meyerbeer, par exemple, que tels accords de Weber lui apparaissent pourpres ; ou bien que la tonique est noire, ainsi que le voulait un Jésuite du XVIII[e] siècle, inventeur d'un « clavier oculaire » (avec cinq cents lampes et soixante verres colorés), et d'une « gamme de couleurs », tout cela chrétiennement préconisé comme « musique à l'usage des sourds ». Richard Burgsthal n'a pas songé un instant à cet « or-

gue optique » qui figurait, à l'exposition de 1900, dans un palais très scientifique, conviant le passant sous sa coupole zodiacale par cet enseigne : *Hic itur ad astra.* Cet orgue, c'était la gamme devenue spectre solaire, la mélodie irisée, la lumière cantatrice. Et R. Burgsthal n'a pas été hanté par une confidence de Wagner lui-même, racontant au début de ses *Souvenirs* : « J'étais dans ma seizième année... La Fondamentale, la Tierce et la Quinte m'apparaissaient en personnes et me dévoilaient leur importante signification. »

D'ailleurs, ce n'est pas « en personnes » que les sons et accords apparaissent à Richard Burgsthal. Sa traduction de la musique ne confine pas à l'allégorie. Et, même, c'est extrêmement rare que s'y mêlent des personnages. Elle montre, non les héros d'un poème dramatique, mais ce qu'il voient plutôt, ce qu'ils voient *idéalement*, avec cette seconde vue somnambulique qui prête aux objets de l'ambiance immédiate un aspect, une physionomie, des intentions conformes à l'espèce de sentiment dont l'âme est agitée.

De 1904 à 1908, ce sont, chez Burgsthal, plus de mille transmutations qui s'opèrent entre la voix du piano et les couleurs de la palette. Il ne s'hypnotise pas, ne reprend pas à son compte les précisions du fameux sonnet des voyelles d'Arthur Rimbaud :

A noir, E blanc, I rouge, U vert, O bleu...

Il n'emprisonne pas chaque tonalité musicale dans une couleur. Sa rêverie, pour laquelle les chants harmonisés sont un puissant alcool, n'a pas de systèmes. Libre de contraintes, elle enfante toute une chevauchée de pastels, d'aquarelles, de dessins, de peintures, qui célèbrent l'auteur de la *Tétralogie*, puis Liszt et Berlioz. Des murs entiers se couvrent d'images peintes à l'huile sur toile, sur bougran, — telle cette histoire de *Parsifal*, d'un symbolisme un peu énigmatique, comme il convient à une transcription forcément subjective, dont l'intérêt psychologique et artistique est dans cette subjectivité même.

Largement brossées, ces espèces de fresques sont presque des tapisseries. La pâte n'est nullement un enduit dont l'épaisseur opaque masque le large grain de l'étoffe. Il semble que par l'action même du tissage soient nés le Graal, les Filles-Fleurs, — avec leur défaite de tentatrices, indiquée par un effeuillement, un dessèchement progressif jusqu'au retour à une nudité ligneuse

— et les océans de calme verdure où la Vertu triomphante accomplit la dernière phase de son périple et de sa geste.

Plus tard, R. Burgsthal choisira des toiles un peu plus fines pour y peindre à la colle. Avec ce procédé, l'action nuisible de l'humidité ou de la lumière est réduite au minimum. Il ne permet ni les lenteurs dans l'exécution, ni les retouches, mais il laisse aux couleurs cette pureté qu'elles ont dans les tableaux des quattrocentistes, une sorte d'ingénuité fraîche, la naïveté printanière, un peu acide, dont elles parent les enluminures des missels.

Et voici les jardins de Sémiramis, d'Yseult, d'Hippolyte et d'Aricie, d'Armide, un déroulement mural de Paradoux luxuriants, inextricables, vénéneux, pleins de chants et d'enchantements. Parmi les grandes proses qui ont servi de texte à d'innombrables commentaires décoratifs, citons les *Jardins d'Akédysséril* de Villiers de l'Is le-Adam, la *Tentation de saint Antoine*, *Ainsi parla Zarathoustra*, *Salammbô*, etc.

Beaucoup de ces abstractions picturales feraient la joie d'un metteur en scène qui conformerait le cadre théâtral aux dialogues d'une pièce, d'un opéra riche de rêves et de pensées, qui voudrait des décors où se décèlerait l'éloquence d'une intellectualité sensitive, d'une philosophie prêtant aux substances inertes une animation mystérieuse, se plaisant à infuser de l'âme aux minéraux, à leur rendre les véhémentes teintes chimiques qu'ils devaient avoir au sein de la fournaise primitive, alors que fusionnaient dans l'unité parfaite le germe du matériel et du spirituel.

Du même style, des *Variations symphoniques sur l'Algérie*. Elles proposent à nos rêves une Afrique d'oxydes et de sels brûlants, chargée des fantasmagories d'une lumière prismatique comme une idole peut l'être d'ors et de pierreries. Tel coin de la Kasbah, d'un cimetière musulman, du port, telle grimpée de maison cubique sur une côte abrupte, ces spectacles caractéristiques sont synthétisés selon les méthodes d'une vision originale qui tient de l'hallucination orphique.

§

Comment Richard Burgsthal est-il venu de cette peinture évocatrice et décorative à l'art-science du maître-verrier ?

Pour la salle de musique de l'abbaye de Fontfroide (près Narbonne) — monument classé, dont les propriétaires, M. et Mme Fayet sont de remarquables amateurs d'art, des Mécènes avisés (1) — Richard Burgsthal avait fait seize grandes aquarelles sur papier de Chine. Placées entre deux vitres, elles donnaient l'illusion de vitraux fantastiques, échevelés, montés de ton. Or, l'église de cette très ancienne et magnifique abbaye n'avait que des fenêtres béantes et l'on ne pouvait songer à combler les roses, par exemple avec des aquarelles, vu que l'embrasure circulaire comptait quatre mètres de diamètre. Il fallait du verre, de ce verre spécial, introuvable, aux vivantes aspérités de pierres précieuses à peine sorties de leurs gangues ; il fallait ce verre comme géologique; fait pour une durable union avec le granit et qui répand, du haut des baies ogivales, une si austère et luxueuse clarté.

MM. Fayet et Burgsthal décidèrent, en avril 1912, d'établir une verrerie où, tout en se mettant à l'école du passé, on éviterait les stérilisantes obsessions de l'archaïsme. Il s'agissait de travailler en modernistes. Dès avril 1913, les « bleus de Chartres » étaient au point. En juillet, on tenait, épanouis dans la masse même du verre, les rouges rubis. On arrivait ensuite, sans peine, à toute la gamme des bleus (du clair de lune à l'outremer), des jaunes (du canari au mordoré), des verts (prairies, mousse, algues, cyprès), des écarlates et cramoisis, enfin au decrescendo de tous ces tons, jusqu'au blanc. Ils sont admirablement purs.

Mais les creusets de Richard Burgsthal donnent, s'il le faut, moins de limpidité. Ils troublent des verres qui, marbrés, jaspés, veinés ou comme traversés de coups d'estompe, ressemblent à certains coquillages ou cristaux de roche présentés au soleil.

§

La difficulté était de respecter la tradition inscrite aux voûtes de Fontfroide, sans tenter une de ces reconstitutions à la Viollet-le-Duc qui, pour intéressantes qu'elles soient historiquement, n'en

(1) M. Gustave Fayet est lui-même un artiste au sens décoratif très original. Il a exposé, l'an dernier, une série de tapis au point noué (exécutés dans les ateliers de la Dauphine) d'un caractère nouveau, tant par le dessin floral, d'une hardie, mais gracieuse stylisation, que par des côte-à-côte de tonalités fines, des harmonies et des dissonances de couleur, imprévues et chatoyantes.

ont pas moins un gênant air de « toc », et sont plutôt le fruit du travail conjugué d'un archéologue avec des praticiens que l'œuvre d'un véritable artiste. D'ailleurs, l'imagination surabondante de Richard Burgsthal serait mal à son aise dans des besognes de copie, d'obéissance stricte ou même de démarquage. Elle a besoin de se donner libre cours. Plastiquement, elle ne s'arrête à aucune minutie. Elle ramène toute forme à l'essentiel. Son élan ne dit pas tout, afin de suggérer davantage.

Et c'est sans doute pourquoi ces compositions : *Vie de sainte Magdeleine*, *Noces spirituelles de la Vierge*, *le Christ et les Quatre Evangélistes*, *Saint Nicolas*, *Saint Julien l'Hospitalier*, *la Résurrection* ; les deux roses : *Palmes* et *Raisins* et les décorations profanes : *les Champs-Elysées*, *la Ville de la Magie*, *la Course à l'Abîme*, etc., avec leurs architectures de feu et leurs personnages hiératisés, sont, à la fois, de jadis et d'aujourd'hui. Sur le peuple biblique qui vit et vivra dans ses édens et géhennes de verre, parmi des flores sibyllines, aux innombrables verrières de Fontfroide, flotte cette indéfinissable inquiétude intellectuelle et cette atmosphère de rêve audacieux apportée par trois siècles de raison raisonnante et d'affranchissement de l'esprit.

Le remarquable est que cela ne nuise pas à l'impression nécessaire de paix religieuse. Au surplus, qu'il s'agisse du Nouveau Testament et de la *Légende dorée* ou bien d'un panthéon tout païen, ou encore d'un spectacle ordinaire, laïque, toute image synthétisée par un art original, sincère, passionné, — et quel que soit le moyen employé : tableau, fresque, tapisserie, vitrail — dégage une ferveur pieuse, engage au recueillement.

L'amour de la poésie et l'intelligence de la beauté sont une mystique.

TH. HARLOR.

CHRONIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Existe-t-il un art suisse ? — Daniel Baud-Bovy : *L'art rustique en Suisse* ; Londres, « The Studio ». — François Ruchon, docteur ès-lettres : *Jules Laforgue 1860-1887, sa vie, son œuvre* : Genève, A. Ciana. — Mémento.

J'ai souvent répété à mes lecteurs — mais il ne faut pas craindre de rabâcher le vrai — que, s'il existe en Suisse un « esprit » national, dont certains livres peuvent être témoins, on n'en saurait inférer l'existence d'une « littérature helvétique », pour la raison

que le pays où cet esprit est né ne possède pas d'idiome qui lui soit propre par droit d'invention et commun par général usage.

Par définition, les arts plastiques paraissent plus idoines que les lettres à exprimer le caractère d'un peuple dont l'unité ne relève ni de la race ni du langage. Leurs réalisations se fondent sur celles de l'architecture. Elles demeurent plus matérielles que les ouvrages des écrivains et révèlent une influence plus immédiate du sol qui les a produites. Or, seul, le géographe peut constater en Suisse une naturelle unité, car ce n'est pas la nature, mais bien la volonté des hommes qui, sur cette terre, a dressé une nation. Les traits primordiaux doivent donc se distinguer plus facilement, plus nettement aussi, dans la manière des peintres et des sculpteurs que dans l'écriture des poètes, des philosophes et des conteurs. On ne voit pas toujours, cependant, quels liens rattachent Liotard à Conrad Witz ou Bocklin à Léopold Robert : preuves en soient les discussions soulevées, chez les critiques indigènes bien plus encore qu'en France, par l'exposition suisse du Jeu de Paume.

Pour permettre aux bons esprits de se mettre d'accord, au moins sur la possibilité d'un art helvétique, il eût sans doute été nécessaire de mêler aux grandes œuvres réunies à cette occasion de plus modestes, de plus anonymes travaux. Il arrive qu'un peintre ne se puisse expliquer qu'en fonction de son pays : j'ai essayé naguère de le montrer pour Ferdinand Hodler (1). Mais il arrive aussi qu'une personnalité forte trouve sa vraie patrie bien loin du lieu de sa naissance : Gauguin à Tahiti, Lafcadio Hearn au Japon. Néanmoins, lorsque l'art ne s'est pas encore dégagé de toute recherche utilitaire, ou lorsque ses tendances décoratives font de lui le serviteur de l'architecture, comme la philosophie du moyen âge se disait *ancilla theologiae*, le moi de l'artiste, soigneusement préservé de toute hypertrophie, se plie toujours et sans effort aux cadres régionaux, à l'économie physique du milieu. On aurait clairement discerné tout cela si, au lieu d'installer l'exposition dans un décor parisien, on avait pu la placer dans quelque robuste gentilhommière de la campagne bernoise, en prenant soin de joindre aux toiles des maîtres certaines armoires peintes d'Appenzell, certains meubles sculptés, des fer-

(1) Voir le *Mercure* du 1er octobre 1921, page 113.

ronneries du Loetschenthal, des fichus brodés de l'Engadine, des faïences de Carouge et des verres enluminées de Winterthour.

Que l'étude des formes les plus humbles, les plus domestiques de l'art suisse soit une préparation indispensable à la découverte du fil d'Ariane, souvent presque invisible, qui relie entre elles ses pages les plus hautes, nul sans doute ne le sait mieux que M. Daniel Baud-Bovy. En même temps qu'il organisait, avec l'intelligence et le goût qu'il apporte à toutes ses entreprises, l'éphémère musée du Jeu de Paume, et comme pour montrer qu'il en connaissait bien les inévitables lacunes, cet habile homme publiait à Londres, dans la collection du *Studio*, un important volume sur **l'Art rustique en Suisse**.

Beaucoup de gens ont appris cet été aux Tuileries que le pays des hôtels et des fromages produisait aussi des artistes. Ceux qui liront ce livre apercevront qu'il existe un art suisse et trouveront par surcroît la solution de maint problème dont ils avaient à peine énoncé la donnée.

Pour déterminer par l'exemple, dès le début, l'objet de son enquête, M. Baud-Bovy commence par décrire un petit monde alpestre, le Loetschenthal, qu'un chemin muletier rattache seul au reste de l'univers. Ayant montré par là qu'un art peut jaillir du sol partout où s'assemblent quelques humains, l'auteur poursuit sa route à travers toute l'Helvétie. Avec raison, il donne la première place à la maison rustique, moins exposée que la demeure urbaine aux caprices des modes et des influences étrangères. Puis il aborde successivement le travail du bois (ameublement, sculpture ornementale, boissellerie), le costume, les métaux (fer forgé, plats et vases d'étain, joaillerie), le verre, la poterie, les jouets. Sans nier, sans même chercher à réduire l'importance des apports de l'extérieur, il a soin de montrer toujours le rôle joué par la nature et le milieu social sur la formation des artistes paysans dont il célèbre les travaux. Plusieurs centaines d'excellentes illustrations en noir, en bistre et en couleurs donnent à son ouvrage une incomparable valeur documentaire.

§

Dans un livre sérieux, précis et pondéré, qui est sa thèse de doctorat ès-lettres, M. François Ruchon appuie sur tout l'appareil

scientifique de rigueur en pareille matière son admiration pour **Jules Laforgue**.

L'auteur des *Complaintes* et du *Concile féerique* demeure à nos yeux le plus profond et le plus fragile, le plus spontané et le plus artificiel à la fois de ces poètes dont une mort trop prompte ou une retraite soudaine nous empêcha de contempler le vrai visage, de mesurer l'exacte valeur. Les éclairs de génie qui traversent l'œuvre inachevée d'un Laforgue ou d'un Rimbaud nous éblouissent parfois au point de nous faire croire que, s'ils avaient vécu ou chanté plus longtemps, leur gloire s'égalerait aux plus rayonnantes. S'il suffit, pour être un grand poète, d'éprouver et de transmettre à quelques uns, à de certains moments, le mystérieux frisson de la poésie, Laforgue et Rimbaud ont droit au premier rang. Mais si l'on demande au lyrisme une exaltation soutenue et, à défaut d'un métier sans défaillances, un continuel désir de perfection, il convient de distinguer et de disjoindre.

Pour Laforgue, l'étude de M. Ruchon, quelle que soit, sous une apparente sérénité, la ferveur qui l'anime, aide à mettre au point bien des choses. Elle se montre intelligente et consciencieuse, non seulement par tout ce qu'elle apporte de positif et de nouveau, mais parce qu'elle offre au lecteur une occasion très agréable de vérifier ses propres jugements, de discuter ceux du critique et surtout de relire le poète. Le commentaire utile, c'est celui qui conduit à l'œuvre, non celui qui la masque à notre vue. Il y a, pour un docteur ès lettres, plus de mérite qu'on ne pense à mettre en pratique ce précepte. M. Ruchon doit être loué de l'avoir constamment suivi.

Je ne lui reprocherai pas d'aimer son héros jusque dans ses faiblesses. Mais pourquoi lui cacherais-je le sentiment que j'ai éprouvé en reprenant, sur son conseil, les textes de Laforgue? C'est que toute la partie proprement « symboliste » de cette poésie apparaît périmée. Le poète n'a pas trouvé dans le symbolisme l'expression naturelle de son génie : c'est un vêtement qu'il a emprunté à son époque et que nous pouvons abandonner à la poussière du magasin d'accessoires où les mites détruisent les vieux costumes de théâtre. Ce qui survivra, c'est, avec des mots et des rythmes de chansons populaires, ce romantisme ingénu et désespéré, révélant, sous ses aspects les plus aigus, la maladie

que nous subissons tous et dont l'âge seul nous guérit : l'horreur de la vie « quotidienne ».

Mémento. — Mlle Alice Favre publie (Genève, éditions « Sonor ») un recueil de *Pensées sur la vie* qui témoignent d'une âme droite et bien trempée, et qu'un accent spécifiquement genevois sauve sans peine de la banalité.

RENÉ DE WECK.

LETTRES JAPONAISES

Curiosité des Japonais pour la Russie, l'Allemagne, la Chine intellectuelle. — Vers une entente avec Moscou. — Paul-Louis Couchoud : *Sages et Poètes d'Asie*. — *Japon et Extrême-Orient*, 6 numéros, Paris. — Yoshitomi : *Anthologie de la littérature japonaise contemporaine*. — Mémento.

La vogue de la littérature russe continue. Des traductions nouvelles, dont les auteurs se réclament d'une sûre connaissance de la langue slave, ont été récemment mises en vente. Les libraires présentent des essais littéraires où se trouvent habilement insérés de véritables panégyriques des révolutionnaires de Moscou. La philosophie matérialiste des jeunes Chinois attire l'attention des intellectuels japonais. On comprend généralement l'impatience des voisins à secouer le joug des croyances traditionnelles, mais on les trouve excessifs dans leurs opinions : « Ils sont capables de tout renverser ! »... Ce qui leur manque, estime-t-on, c'est le « sens esthétique ». Enfin, les esprits se tournent vers la nouvelle Allemagne, que quelques-uns considèrent comme une victime de l' « égoïsme européen ». Un publiciste nationaliste fougueux, M. Koshi Mitsui, est un des meilleurs artisans de ce renouveau d'influence germaine. La demande de livres et de publications allemands grandit.

Il y a un certain parallélisme entre les modes littéraires, philosophiques et les directions de la politique étrangère. La Russie, l'Allemagne, la Chine intellectuelles intéressent, et, en même temps, nous remarquons dans divers milieux politiques une inclination plus ou moins marquée vers ces mêmes pays. Il y eut toujours à Tokio des partisans d'une politique russophile. Au moment où se négociait l'alliance avec l'Angleterre, en 1902, des hommes d'Etat, approuvés, dit-on, par l'empereur Meiji lui-même, poussaient à une entente avec Saint-Pétersbourg. Après le congrès de Washington de 1922, et la dénonciation de l'Alliance

anglaise, on est revenu à l'idée de cette entente ; le régime soviétique n'apparaît pas comme un obstacle, et le gouvernement de Tokio semble s'orienter plus nettement dans ce sens depuis les mesures inamicales des Etats-Unis à l'égard du Japon.

Diverses sociétés se sont formées, qui se proposent de développer les relations intellectuelles et sociales avec la Russie nouvelle. Il a été question récemment de la « Société de Coopération russo-japonaise » (*Nichiro Sofukai*) dont le président, M. Naito Tamiji, a été reçu par Trotzky. Le commissaire du peuple lui a dit notamment sa répugnance pour la formule : « L'Asie aux Asiatiques », qui signifie réellement : « L'Asie à la bourgeoisie asiatique » et plus précisément : « L'Asie à la bourgeoisie japonaise ».

§

M. Paul-Louis Couchoud vient de faire paraître une nouvelle édition de ses **Sages et Poètes d'Asie** ; elle est enrichie d'une préface d'Anatole France. Cet ouvrage, dont la première édition date de l'automne de 1916, m'est cher ; il m'accompagnait dans mes premières promenades au Japon et m'expliquait l'âme des paysages et celle des hommes. Son lumineux avant-propos, que de fois, aux heures d'enthousiasme, comme aux instants de doute, l'ai-je récité, de mémoire, tout haut :

... Plongées silencieuses au plus profond de la nature et de la vie, secrets enivrements, effusions de pitié, jouissances brèves et mystérieuses, éclairs spirituels, qui vous a goûtés une fois sait que tout l'Occident ne peut rien offrir qui vous ressemble... Aux âmes solitaires le Japon prodiguera des voluptés nouvelles, opposées, mais égales à celles que d'autres vont demander au Parthénon. Le Japon est éternel comme la Grèce. Il appartient, comme la Grèce, au genre humain... Dernier rejeton et le plus vigoureux de l'Asie, mère des peuples, il s'est constitué le gardien, le notaire et le truchement de sa vieille mère. Il est placé au seul point d'intersection où sur le même niveau l'Asie croise l'Europe... Des saintes collines de Kyôto, mieux encore que de celles de Rome, on voit fuir à l'infini toutes les avenues du monde. Et de leur sommet aussi on aperçoit le mieux, comme de la proue d'un navire, les nouveaux horizons.

Dans ces pages sincères et d'une pensée si ferme, la partie sur les « Epigrammes Lyriques » est particulièrement précieuse. Chaque tercet est suivi ou précédé d'un commentaire qui nous

fait entrer dans la vision du Japonais. Un professeur du lycée supérieur de Tokio, M. Aro Naito, qui aimait à disserter sur l'art du haïkaï, me disait que Paul-Louis Couchoud était le seul Européen ayant pénétré l'esprit de ce poème nain.

Le chapitre « Le Japon aux Armes » contient des observations sur les manifestations du patriotisme nippon, lors de la guerre contre la Russie. Dans les heures de crise, l'âme de ce peuple discret et pondéré et silencieux se révèle. La deuxième partie de *Sages et Poètes d'Asie* n'est pas ici de mon ressort : l'auteur nous conduit en Chine, au tombeau de Confucius. Qu'il me soit permis de dire que, depuis la première édition de cet ouvrage, les jeunes Chinois ont porté le dernier coup au confucianisme, « obstacle à la liberté de penser ». « Si une chose, disent-ils, vient des ancêtres, si elle a été approuvée par les Sages, si elle a été imposée par les chefs de l'Etat, elle est sans valeur et doit être supprimée. »

§

Des revues françaises, consacrées à l'étude du Japon et de sa civilisation, parurent à diverses époques à Tokio. On eut, dans les dix dernières années du XIXe siècle, la *Revue du Japon*, publiée sous le patronage de la « Société de la Langue Française »; puis, de 1904 à 1910, ce furent les *Mélanges Japonais*, dirigés par une pléiade de missionnaires de la rue du Bac, parmi lesquels l'abbé Noël Péri, le savant japonologue. Enfin, en octobre 1916, je fis paraître dans la capitale de ce pays de l'Entente, sevré de nouvelles françaises, le premier numéro de l'*Information d'Extrême-Orient* : trois numéros mensuels dont deux bilingues, comprenant des études sur les questions françaises et un en français sur les choses japonaises. Un ambassadeur de France supprima, en 1920, ce bon organe de l'amitié franco-japonaise. Pour la première fois paraît maintenant à Paris une revue dont le but est identique à celui que j'ai poursuivi des années au Japon même. C'est **Japon et Extrême-Orient**, qui a pour directeur M. Claude Maître, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, à Hanoï, la sœur des écoles d'Athènes et de Rome.

Nous nous proposons nettement, ont dit les rédacteurs du programme de la nouvelle revue, de travailler à un rapprochement franco-japonais?

Le moment leur paraît exceptionnellement favorable.

Pendant des années, l'alliance anglaise a dominé la politique du Japon et la pensée de ses hommes d'Etat. Pour que le Japon ne devienne pas une colonie morale et intellectuelle de l'Angleterre et de l'Amérique, il a fallu toute la vigueur et l'originalité de son génie, ou, pour mieux dire, l'opposition foncière de ce génie avec celui des peuples dont il subissait aussi fortement l'influence.

Je doute fort que le Japon parvienne jamais à se dégager de l'emprise anglo-saxonne. Les marchands, les banquiers, les armateurs, les industriels, toute la *gentry* est et restera « anglaise » ou « américaine ». Quant à l'aristocratie intellectuelle, elle a subi et elle subit toujours l'influence des philosophies et des disciplines allemandes, ce que *Japon et Extrême-Orient* oublie de noter. « Jamais, dit-il, la situation de la France n'a été meilleure au Japon. » Il y a amélioration sans doute depuis 1914, mais notre prestige est loin d'être ce qu'il était en 1918-1919, à la veille et au lendemain de l'armistice. L'important maintenant est de ne pas laisser se rompre les liens qui se sont formés avec les jeunes générations. Pour développer notre influence là-bas, il serait d'une bonne méthode d'éveiller en France la curiosité des idées et des choses japonaises. C'est bien le but que se propose *Japon et Extrême-Orient*. Son directeur, M. Claude Maître, paraît se cantonner dans l'étude de la littérature contemporaine. A la vérité, les romanciers japonais de ces trente dernières années ont du talent, de l'imagination, un sens original de la vie. M. Serge Eliséèv, qui vécut à Tokio dans la Société des étudiants et obtint le diplôme de licencié ès-lettres de l'université impériale, traduit les plus belles pages de quelques maîtres. Mais la vie littéraire est un aspect assez borné de l'activité japonaise, et ce que l'on demande surtout à une revue comme *Japon et Extrême-Orient*, ce sont des informations sur l'actualité, sur toute l'actualité politique, économique et sociale. Cette publication contient bien une partie documentaire substantielle, mais ses rédacteurs devraient s'appliquer à donner du Japon d'aujourd'hui une image vivante et complète.

§

Un Japonais, M. M. Yoshitomi, de l'Université impériale de Tokio, a précisément remarqué, durant son séjour en France,

qu'on était curieux de l'ensemble de la vie de son pays, et il a essayé de répondre aux questions générales qui lui ont été posées, dans son ouvrage **Anthologie de la Littérature Japonaise contemporaine.**

Ce titre ne convient pas très exactement au contenu de l'ouvrage, qui se divise en cinq parties : « L'Aurore », « L'Age d'Or » (avant et après l'introduction des philosophies et des religions asiatiques), « L'Age Noir » (le féodalisme), « La Renaissance » (époque Tokugawa), « L'Agrandissement politique et économique ». Cette dernière partie contient des notes et des statistiques sur l'activité sociale, le commerce, l'industrie, l'instruction publique, l'enseignement des sports. Elle est suivie d'une étude sur le milieu et la race. C'est dans les dernières pages que l'on trouve des traductions de conteurs contemporains.

On sent que ces divers sujets sont familiers à l'auteur, il les traite avec aisance. N'était il pas déjà l'auteur d'un ouvrage en japonais : *La Psychologie des Peuples et l'Evolution des Civilisations?* Dans ces pages écrites et imprimées à Grenoble, dans un but d'enseignement, M. Yoshitomi fait preuve parfois d'une assurance qui touche à la témérité. Ainsi il ne craint pas d'élargir la thèse, soutenue par d'autres auteurs, d'une parenté entre les Basques et les Japonais. « Les Basques et quelques habitants du côté du Lautaret ont l'air de Japonais à s'y méprendre. » L'auteur remarque cette ressemblance encore en Gascogne, en Guyenne et dans le Piémont.

La lecture de cet ouvrage est une bonne initiation à l'étude de la civilisation japonaise.

Mémento. — M. Fukujiro Wakatsuki, consul du Japon à Lyon, a réuni sous le joli titre : *le Pays des Cerisiers et de la Soie*, les conférences qu'il fit à Lyon et dans les Alpes au bénéfice des sinistrés du Japon sous les auspices de la Croix-Rouge française et du Comité de l'Association de la Presse lyonnaise. Ces pages sont agréablement écrites et contiennent de claires descriptions de quelques paysages célèbres du Japon.

ALBERT MAYBON.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Maurice Charny : *L'offensive cléricale 1923-1924*, Le « Rappel ». — Albert Ighels : *Le Panama des régions dévastées*, La brochure républicaine, 1, rue Tardieu.

La question Cléricalisme ayant reparu à la surface des flots,

comme le Serpent de mer de l'ancien *Constitutionnel*, on ne peut être que très reconnaissant à M. Maurice Charny, journaliste du *Rappel*, de nous avoir exposé dans son livre, **L'offensive cléricale 1923-1924**, les raisons qui lui semblent légitimer la contre-offensive anticléricale d'aujourd'hui. Mais j'ai eu beau lire avec attention ce volume, je n'ai rien vu, en ce qui concerne notre pays, qui permît d'approuver des mesures comme la suppression du régime concordataire en Alsace, la suppression de l'ambassade du Vatican ou la suppression de nos Missions étrangères. Je parle de notre pays, car, assurément, à l'étranger, on peut condamner l'action du clergé allemand contre notre occupation de la Ruhr, ou celle du clergé espagnol pour la dictature Primo de Rivera, ou encore désapprouver la politique germanophile du Saint-Siège ; mais en ce qui nous concerne, le fait que certains catholiques souhaitent la proportionnelle scolaire ou le rétablissement des traitements des curés, ou même la revision de la législation du divorce et de la presse, ne peut pas être considéré, puisqu'il s'agit de simples vœux, comme une offensive bien meurtrière. Dans sa conclusion, l'auteur cite avec indignation une prière qu'il a déterrée je ne sais où, et qu'il regarde comme une manœuvre politique de la dernière gravité. Il faut citer *in extenso* ce texte pour montrer à quel point la goupillonophobie peut matagraboliser certaines cervelles :

O Jésus, sous notre beau ciel de France, faites croître et multiplier les moissons de lys... Que le sang des preux nos ancêtres, que les sueurs de nos missionnaires répandues à profusion sur ce sol béni, le vôtre et le nôtre un peu, par Louis, le saint et grand roi, par Jehanne la chaste et vaillante pucelle, par la vierge de Lisieux, nous obtiennent des générations chastes et fortes, qui s'épanouissent en chrétiens sans peur et sans reproche, en prêtres pieux, en saints missionnaires, en légions de reclus et de recluses pour vous amener, avec la France pénitente et reconnaissante, la jeunesse de la France et du monde.

Les commentaires de l'auteur cherchant à trouver des dessous ténébreux à cette jaculation banale sont du plus haut comique. Vraiment, les dernières élections ont eu d'autres causes !

Ce qui est plus sérieux, c'est le **Panama des régions dévastées** dont nous parle M. Albert Inghels qui, dans l'ancienne Chambre, s'était fait une spécialité de cette vitupération. Il est possible et même probable que l'indemnisation des victimes

de la guerre a donné lieu à des abus, mais toute chose humaine est corruptible, surtout la chose administrative et étatique et, dans l'ensemble, l'œuvre de la réparation des dommages des pays envahis a été très juste et très proportionnée. Les questions délicates devraient être traitées d'ailleurs par des esprits moins surchauffés que nos politiciens : maintenant que M. Inghels n'est plus député (mais ne cherche-t-il pas à le redevenir?) il pourra étudier la question avec plus de calme et arriver à des conclusions précises ; s'il y a des abus, personne ne s'oppose à leur répression.

HENRI MAZEL.

VARIÉTÉS

L'Exposition des petits fabricants. — L'association des petits fabricants ou Concours Lépine — en attendant le local définitif qu'on lui prépare au Temple, qui semble bien, cette fois, le quartier désigné pour une telle exhibition — a transporté une fois encore ses pénates. Ses locaux ont passé d'un côté à l'autre du Champs de Mars et s'ouvrent au coin de l'Avenue de La Bourdonnais, — dans un terrain boueux, que transforment en marmelade les plus récentes pluies, si bien que, pour y accéder, traversant l'enclos du côté de l'Ecole Militaire, on risque de laisser ses bottes dans la glaise délayée du sol.

Pour l'inauguration, rien n'est terminé, d'ailleurs, selon l'usage général des expositions. On cloue, on tape, on tend des étoffes ; certains déballent leurs marchandises, et dans le fond du local, où doit se tenir, je crois, une section d'électricité, mécanique, téléphone et autres mirobolantes inventions de l'âge moderne, il n'y a rien d'installé. Ce sont, partout, des comptoirs vides ; ceux qui s'intéressent aux productions de ce genre reviendront une autre fois. Cependant, une musique militaire joue la *Marseillaise* ; les têtes se découvrent ; on voit passer le cortège de l'inauguration, que conduit un officier de paix. Il n'y a plus qu'à regarder ce que nous apportent cette fois les petits fabricants.

§

Cependant, nous examinons les objets exposés. Beaucoup des titulaires sont absents, — comme d'usage — ou n'ont pas encore installé leur « camelote ».

Mais sans passer en revue toute l'exposition des petits fabricants, — ce qui serait sans doute une lourde besogne — nous signalerons certains envois, dont la plupart ont au moins un intérêt de curiosité. — Pour l'habitation, ce sont les meubles démontables de M. A. Raynaud, ainsi que divers modèles interchangeables, mais que les exposants ont présentés déjà l'année précédente. Du même genre se trouve le « meuble démontable », mais dont le prospectus ne donne malheureusement pas le nom du fabricant. M. Louis Cannard apporte des « panneaux mobiles », en métal émaillé, pour garnir les tables de toilette et éviter de salir les murs. Il faut indiquer ensuite les « pendeurs extensibles » de M. Laffineur, pour suspendre les vêtements.

Et le nouveau système de « sommiers jumelés » de M. W. Delécluse; les pliants et chaises démontables de M. Gault, la « parfaite » ferrure pour la pose instantanée des stores, de M. H. Vialou ; le « glisolateur » pour pieds de meubles, chaises, lits, etc., destiné à faciliter le glissement des meubles, etc., de M. Coulanges ; le « séchoir-apprêteur » pour rideaux, dentelles, linge de table, etc., qu'apporte M. Jules Spettel ; la poudre « Solix » pour nettoyage à sec, balayage, etc., de M. A. Bouvier] le prospectus montre même qu'on est en train de blanchir un nègre (!)] ; et le « panier-voiture » démontable de M. A. David, — analogue à celui qu'on voit circuler dans nos rues et servant au transport du pain. — On peut ajouter à cette série l'invention de M. Signolle, « la chambre démontable », et qui comporte cinq meubles dans un seul : bibliothèque ou armoire, bureau ou secrétaire, lit avec sommier, matelas, traversin et oreiller, deux tables de nuit, — invention que rendait plutôt nécessaire l'exiguïté des locaux dans la capitale et qui surtout comblera d'aise ceux d'entre nous qui rêvent depuis longtemps leur installation dans une roulotte de saltimbanque.

§

Nous passons à l'éclairage et au chauffage avec le « gazo », allumeur pour cuisine, café, bureau, etc., de M. U. Cauët ; au radiateur à gaz « Garba » qu'apporte M. A. Garbarini. On peut mentionner ensuite le poêle à bois *Mirus*, mais qui n'est pas tout à fait une nouveauté ; le *Fannus*, poêle à bois du même genre ; le *Phébus*, avec feu continu au bois, et à côté desquels

on peut indiquer les « briquettes Marchal » que présente M. Lescarret ; nous pouvons signaler encore l'allumeur à gaz « le Rapide » de M. Lathoud, le « super-allumor » Luxuor. C'est encore le brûleur « Eco », pour la cuisine, de la Société des Brûleurs Gazeco, et l'appareil Georges Taupin pour l'éclairage et la cuisine, — à côté duquel on peut mentionner du reste le « coupe-gaz » G. Guyot, le Radiateur « Garba » pour chauffage des appartements, et les appareils de M. E. Saint-Père pour l'éclairage et le chauffage. Pour terminer, je mentionnerai encore l'appareil de « chauffage mobile à circulation d'eau chaude », de M. A. Fougeron.

§

Pour la cuisine il n'est pas inutile de signaler le « Réveil Magique », rappelant aux ménagères qu'elles ne doivent pas laisser brûler le fricot. On peut signaler ensuite le « nettoie-couteaux » Rodrey, utilisable pour les cuisinières, et les fers à repasser que fournit le Comptoir d'éclairage de l'avenue Rollin ; et l'*Hellcey*, de M. Lucien Cordier, qui remplace le savon minéral. J'indiquerai encore le *Nègre*, appareil pour le nettoyage des carreaux, de M. F. Benoit ; la « Griff » porte-lavette, transformable, avec « grattoir », de M. Paquet ; et, plus spécialement pour la boustifaille, le « Mirœuf » V. M. ; un appareil pour la fabrication de la sauce mayonnaise, « Quick », que présente M. Jacques Roeser. Mais je citerai le « bouchon casse-gouttes », pour les bouteilles de vin et d'encre et qui empêche les taches, par M. Paul Renaut fils, — à côté de quoi on peut encore indiquer le « Tuetout », foudroyeur d'insectes, de M. E. Barré.

Parmi les jouets, — qui n'ont pas, d'ailleurs, l'abondance que nous connûmes il y a quelques années, — on peut mentionner les « jouets-surprises, de M. R. Murat ; les jeux d'adresse à combinaisons multiples de M. E. Luard ; le *Clapet*, table de jeu, de M. Henri Gaudin ; le nouveau jeu de construction « Tectonia », de MM. Bascou, Fougère ; le « ciné-poche » de M. D. Malatzoff, etc.

Il me reste à mentionner divers envois plus ou moins curieux, comme « le petit reconstructeur » et sa brique universelle, de M. Lesueur ; la « balançoire hygiénique » Moyse pour développer la « musculature » des enfants, que présente Mme Durand,

masseuse diplômée ; la fermeture « Eole » évitant le bris des vitres, appareil malheureusement anonyme comme beaucoup d'autres, — et « l'allumette perpétuelle », — « une seule suffira pour toute votre vie », s'écrie le prospectus, — qu'on trouve « dans toutes les grandes maisons ».

Je mentionnerai enfin la « pianoline » ou piano-cithare de cinq octaves, destinée à l'enseignement de la musique, par M. J. Boussuge.

Mais ils sont trop, et certains, — on peut s'en rendre compte, — ne se trouvent pas absolument inédits. Seule la première salle, nous dit-on, se trouve réservée aux derniers mercantis. D'ailleurs il y a toujours à déplorer l'envahissement par les grandes firmes de cette exposition qu'on a instituée pour les petits producteurs. Nous y avons remarqué un envoi de la maison Luce ; c'est comme si l'on y installait les vitrines de Potin ou de Dufayel. Je signalerai de nouveau le fait que j'ai indiqué précédemment. L'exposition des petits fabricants est de plus en plus envahie par les grandes maisons ; les gros fabricants, qui ont d'autres ressources, peuvent faire de la réclame, du tapage. Peut-être le transport prochain, au Temple, changera-t-il l'orientation actuelle. On peut le souhaiter sans trop y croire.

Les grosses maisons ont d'autres moyens de se produire, — la *Foire de Paris*, par exemple, dont on parle beaucoup. L'exposition des petits fabricants aura toujours son intérêt sans doute. Mais ne peut-on constater qu'elle s'éloigne un peu trop du but qui lui a été assigné ?

CHARLES MERKI.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction, et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Art

Georges Wildenstein : *Lancret*, biographie et catalogue critiques, l'œuvre de l'artiste reproduite en deux cent-quatorze héliogravures ; Georges Servant. 75 »

Éducation

Enquête sur les livres scolaires d'après guerre ; **Presses universitaires de France. 12 »**

Histoire

Edouard Chapuisat : *La restauration hellénique d'après la correspondance de Jean Gabriel Eynard*. Illustr. de F. Boissonnas ; Budry. » »

Littérature

La Bhagavad-Gita (le chant du bienheureux), traduit du sanscrit par Emile Burnouf. Notes de Pierre Salet ; Payot. 3 »

E. Legouis et L. Cazamian : *Histoire de la littérature anglaise* ; Hachette. 17 50

Th.-E. Legrand : *La poésie alexandrine* ; Payot. 5 »

Paule Roger : *Les Tristesses de la stérilité* ; Figuière. 5 »

Marie Vanderghote : *Pour être heureux* ; Edit. du Fleuve, Lyon. 5 »

Ouvrages sur la guerre de 1914

Dr Th. Ledoux : *Les médecins mobilisés, les héros et... les autres* ; Berger-Levrault. 7 »

A. Marchand : *Les chemins de fer de l'Est et la guerre de 1914-1918*. Avec des illust. : Berger-Levrault. 40 »

Charles Rudrauf : *Le drame de la mauvaise frontière*. Lettres d'un Alsacien, 1910-1916. Préface de Georges Delahache ; Berger-Levrault. 3 50

Jean Vic : *La littérature de guerre*, manuel méthodique et critique des publications de langue française, 2 août 1916-11 novembre 1918 ; Presses françaises, 3 vol. » »

Poésie

Raoul Boggio : *L'ombre d'un rêve*. Frontispice de Gustave-S. Mercier et illust. de Jacques Bouteron ; Imp. Léon, Alger. 7 50

Georges Freslon : *Ombres et lumières* ; Figuière. 7 »

Emmanuel-Flavia Léopold : *La clarté des jours* ; Figuière 3 »

Emile Olive-Villard : *Contes de France* ; Figuière. 6 »

Questions juridiques

Edmond Locard : *Policiers de roman et de laboratoire* ; Payot. 7 50

Questions militaires et maritimes

Colonel Alléhaut : *Le combat de l'infanterie*. Avec 11 croquis, 29 fig. et 3 vues panoramiques. Berger-Levrault. 10 »

Général Boullaire : *La division légère automobile*. Avec un croquis ; Berger-Levrault. 3 50

Général Ragueneau : *Stratégie des transports et des ravitaillements*. Avec 4 croquis ; Berger-Levrault. 6 »

Questions religieuses

Claire Galichon : *Imitation de Jésus-Christ devant le spiritualisme moderne* : Paris, 3, rue Copernic. » »

Edouard Montet : *Histoire de la Bible* ; Payot. 10 »

Les petites fleurs de saint François d'Assise, choisies et traduites avec une introduction par Frédéric Ozanam ; Payot. 3 »

Roman

Willa Cather : *Mon Antonia*, traduit par Victor Llona ; Payot. 7 50

Léon Lemonnier : *La maîtresse au cœur simple* ; Flammarion. 7 50

Preston Gibson : *L'araignée* ; Figuière. 6 75

G. Zaïdan : *Allah veuille!* traduit de l'arabe par M. Y. Bitar et Thierry Sandre ; Flammarion. 7 50

MERCVRE.

ÉCHOS

Une lettre de M. Henry Bordeaux. — A propos de « la Circé du Désert ». — La rencontre du colonel Boutin et de lady Stanhope en Egypte. — Le câble

Loth. — Les inédits d'Henry Céard. — Portrait d'Ibn Seoud. — Jaques Dalcroze à Paris. — Manuscrits grecs et latins perdus et retrouvés. — Rabelais et les îles de Teneliabin et Geneliabin. — Le baron du Mesnil. — Henry Bataille et Marceline Desbordes-Valmore. — Souvenirs de nonagénaires. — Plaques. — Atar Gull chez Thérèse Raquin. — Erratum. — Les ennuis d'une lectrice à la Bibliothèque Nationale de Madrid.

Une lettre de M. Henry Bordeaux.

Ce 17 septembre 1924.

Monsieur le Directeur,

Dans le *Mercure de France* du 1er septembre, M. Auriant publie un article intitulé *Sous l'œil des Consuls : Lady Stanhope en Syrie*, au cours duquel il est question de *la Circé du désert* de Mlle Paule Henry-Bordeaux. Le ton de ses appréciations est tel qu'il vous paraîtra sans doute naturel et qu'il paraîtra naturel à vos lecteurs que j'en relève, aux lieu et place de ma fille, les innombrables erreurs et fausses allégations.

1°) Mlle Paule Henry-Bordeaux a le droit de prendre en littérature le nom de son père. Cela ne regarde pas M. Auriant. Si M. Auriant veut rejeter le nom du sien, libre à lui et cela le regarde.

2°) M. Auriant insinue que l'auteur de la *Circé du désert* a voulu se servir, pour assurer le succès de son livre, de la *Châtelaine du Liban* de M. Pierre Benoît où il est question de lady Stanhope. C'est faux. Au retour de notre voyage en Syrie (avril-juin 1922), ma fille commença de traduire les ouvrages anglais consacrés à lady Stanhope, à réunir sa documentation et à composer son livre, c'est-à-dire à une époque où elle ne pouvait se douter, ni, je crois, personne, que M. Pierre Benoît s'occuperait de l'illustre voyageuse.

3°) Des coupures de courriers littéraires n'engagent pas un auteur et ne sont pas des sources de documentation. Faut-il l'apprendre à un historien ?

4°) M. Auriant prétend que son article sur Lascaris, paru au *Mercure* du 15 juin, aurait fait dans *la Circé du désert* « des dégâts si importants que, malgré la collaboration de M. E. Driault, la trace en serait encore visible ». C'est faux et, en plus, comique. M. E. Driault a démenti pour sa part, n'ayant jamais donné la moindre collaboration au livre de ma fille. L'article de M. Auriant n'a causé aucun dégât. La *Circé du désert* avait été remise à la dactylographie en mars 1924, et les deux copies dactylographiées remises à la *Revue de Paris* et à la maison d'édition Plon en avril. Le livre devait paraître en juin. Il a été retardé par la publication à la *Revue de Paris* et à la *Revue Universelle* du 1er juillet, ainsi qu'en pourraient témoigner MM. Chaumeix et Bainville, et par une révision des épreuves des deux premiers chapitres modifiés en partie par la réception tardive de *The Life of lady Hester Stanhope by the Duchess of Cleveland*. Les épreuves du chapitre où il est ques-

tion de Lascaris n'ont pas été modifiées, ainsi qu'il serait facile de s'en assurer à la maison Plon. Le lecteur qui ouvrira le tome II de *Travels of Lady Stanhope forming the completion of her memoirs narrated by her physician*, aux pp. 62-74-81-84-90-92 et suiv., 126, 156, 259, et le tome III, aux pp. 192 et 262, le tome I des *Memoirs of Lady Hester Stanhope, as related by herself in conversations with her physician*, aux pp. 263 et 321, la brochure publiée par la Société royale de Géographie d'Egypte : *L'Egypte indépendante, projet de 1801*, le récit du séjour de Fatallah Sayeghir chez les Arabes errants du grand désert (*Voyages en Orient*, t. II, p. 343), recueillera les éléments qui ont permis à l'auteur de *la Circé*, par une comparaison attentive entre les dates du récit de Lascaris et celles du journal du docteur Meryon, de soupçonner la mystification dont Lamartine aurait été l'objet, sans avoir eu besoin des documents inédits publiés le 15 juin par M. Auriant, documents dont elle n'a eu connaissance qu'au début de juillet, c'est-à-dire trop tard pour son ouvrage. Si elle avait connu à temps cet article, elle l'eût cité dans sa bibliographie et aurait ajouté quelques retouches au portrait de l'aventurier.

5°) M. Auriant assure que l'auteur de *la Circé du désert* utilise ses sources sans les citer. C'est faux. La nomenclature complète de ces sources est donnée à la page 275 de son livre. Il est aisé de se rendre compte que la nature de ce livre — évocation romanesque de lady Stanhope — comporte ce report des documents, ainsi qu'en ont usé M. Maurois pour son *Shelley* et bien d'autres biographes avant elle.

6°) Si M. Auriant s'en était rendu compte, il eût compris que Lonstaneau raconte son histoire telle que lady Stanhope a pu l'entendre, telle que l'ont entendue le docteur Meryon et Ferdinand Perrier. Ce n'est pas « broder avec une étonnante désinvolture » que de commenter la *Syrie* de Perrier (p. 395), les *Travels of lady Stanhope* (t. III, p. 130 et suiv.) et les *Memoirs of lady Hester Stanhope* (t. I, p. 144-299 ; t. II, p. 162 et suiv., 219-292).

7°) M. Auriant attribue à l'auteur de *la Circé* l'invention du nom et du rôle du portugais Norolli. C'est faux. Ce nom et ce rôle se trouvent dans le tome II des *Memoirs*, p. 164 et suiv.

8°) M. Auriant affirme que M. Driault a fourni à l'auteur de *la Circé* la plupart des renseignements concernant le colonel Boutin. C'est faux. Les renseignements relatifs au colonel Boutin ont été puisés par l'auteur de *la Circé* au ministère de la Guerre (Archives administratives, n° 209 *bis*). Il aurait pu le lire p. 274.

Quant aux appréciations littéraires de M. Auriant, les critiques et les lecteurs de *la Circé du désert* ont déjà répondu.

Je vous prie, etc.

HENRY BORDEAUX.

§

A propos de « la Circé du Désert ».

Paris, ce 15 septembre 1924.

Monsieur et cher directeur,

M. E. Driault s'est cru obligé de protester qu'il ait collaboré, de quelque façon que ce soit, à la *Circé du Désert*, de Mlle Paule Bordeaux.

Je n'affirme jamais rien à la légère. M. E. Driault, je le répète, a bel et bien offert à Mlle Bordeaux— qui s'est empressée de l'utiliser — sa collaboration, dans les limites que précisait la note suivante de mon article :

On reconnait la main de ce publiciste napoléonien aux pp. 162-163 du livre de Mlle Bordeaux et c'est lui qui a fourni à l'auteur de la *Circé* la plupart des renseignements concernant le colonel Boutin. M. Driault s'est, du reste, documenté auprès d'un de nos amis qui toutefois montra une réserve dont il n'a eu depuis qu'à s'applaudir.

Cette note n'exprime que la stricte vérité.

En plus des documents concernant le colonel Boutin, M. Driault a fourni à Mlle Bordeaux — qui l'ignorait — une plaquette intitulée *l'Egypte Indépendante* (*Projet de 1801*), contenant sur le Copte Yakoub, instrument de l'astucieux Lascaris, des commentaires complètement erronés que Mlle Bordeaux a, naturellement, transcrits tels quels dans son ouvrage (pp. 152-3).

Par ailleurs, les pages 162-163 de la *Circé* reproduisent certains arguments contre la légende du chevalier de Lascaris qu'un de ses confrères communiqua à M. Driault il y a près de quatre mois. M. Driault, se disant alors chargé par un gouvernement africain de retrouver les traces et, si possible, les papiers du colonel Boutin, souhaitait rencontrer ce confrère — il s'était même procuré son adresse — qu'il savait capable de le mettre sur la piste. Prévenu de ce désir, le confrère en question, une après-midi qu'il sortait du ministère de la Guerre, croisa, non loin de là, M. Driault et se présenta à lui. D'un air en apparence détaché M. Driault lui demanda s'il avait « trouvé quelque chose sur le colonel Boutin ». A l'indiscrétion de M. Driault le confrère répondit, comme je l'ai dit, avec une réserve dont il n'eut depuis qu'à s'applaudir. En effet la conversation vint à tomber sur le livre que Mlle Bordeaux allait publier, et dont à grand renfort de publicité elle faisait vanter les mérites fantaisistes. Le confrère de M. Driault eut l'imprudence de contester la véracité du *Récit de Fathalla Sayeghir*, et c'est l'écho assez fidèle de sa critique qu'on surprend aux pages incriminées de la *Circé*.

Telle fut la collaboration de M. Driault au livre de Mlle Bordeaux.

Bien qu'on l'ait forcé à toucher du doigt les tares de cette *Circé*, M. Driault, nouveau Thomas, ne veut pas se rendre à l'évidence et, en sa qualité de « Directeur de la *Revue des Etudes napoléoniennes* », prétend décréter ce livre « solide et attrayant ». Pour se montrer si indulgent M. Driault a ses raisons que la raison ignore : il brigue l'Académie.

M. Driault profite de l'occasion pour annoncer un « prochain livre sur le colonel Boutin ». J'en suis fort aise et de lui avoir, il y a environ un mois, dans la mesure de mes modestes connaissances, facilité la besogne. Dans le dernier numéro du *Mercure*, M. Georges Montorgueil, fort généreusement, a mis également à sa disposition une précieuse collection de lettres.

En terminant, je puis assurer M. Driault que loin d'avoir jamais prétendu au monopole des fouilles dans les Archives, je me suis plaint, tout au contraire (*Mercure* du 1er février 1924, p. 667, note 1) des obstacles contre lesquels on s'y heurte souvent, et des « petites tables privilégiées qui délimitent une chasse aux documents gardée ». M. Driault sait parfaitement ce que je veux dire.

Veuillez agréer, etc. AURIANT.

§

La rencontre du colonel Boutin et de lady Stanhope en Égypte. — Dans son très intéressant article sur *Lady Stanhope et le colonel Boutin* (1) M. Georges Montorgueil écrit :

> Au printemps de 1814, il [le colonel Boutin] était à Saïda... Il se rendait fréquemment au Caire. Il s'y rencontra dans un dîner avec lady Stanhope.

Il y a là anachronisme. Après avoir séjourné en Égypte de 1811 à 1814 (2), le colonel Boutin quitta ce pays au début de 1814 pour n'y plus retourner, et c'est en 1812 que se place sa rencontre avec lady Stanhope. Elle eut lieu au cours d'un dîner chez le colonel Missett, Consul de S. M. B., le colonel Missett était parti d'Alexandrie après la malheureuse expédition du général Fraser (1807). Son gouvernement l'y renvoya en 1811. Une lettre d'Égypte du 14 juillet 1811 décrit ainsi sa rentrée :

> Le colonel Missett vient de retourner à son poste, quoique perclus des bras et des jambes ; cet agent ne peut se mouvoir que par une chaise roulante. Cela ne l'a pas empêché moyennant le secours de sa voiture de faire une entrée magnifique en se faisant escorter jusqu'à son hôtel de 300 hommes de trou-

(1) *Mercure de France* du 15-IX-1924, p. 666.

(2) Et non en 1813 comme je l'ai écrit dans les *Voyages Politiques du colonel Boutin en Orient* (« Revue Bleue » du 3 septembre). Dans une lettre d'Égypte le colonel Boutin parle en effet d'un événement survenu dans ce pays en janvier 1814.

pes albanaises (1), mais les chefs de ces troupes ont ensuite exigé de lui pour gratification la somme de 2.000 piastres fortes qui ont été payées.

AURIANT.

§

Le câble Loth.

Paris, le 16 septembre 1924.

Monsieur,

J'ai lu avec grand intérêt l'article si clair, si judicieux que M. Paul Rugière a écrit dans le *Mercure de France* sur « l'Art de naviguer ». Parmi les nouveaux moyens mis à la disposition du navigateur, il a mentionné le câble Loth, en faisant remarquer qu'il était regrettable que l'installation en fût onéreuse. Etant donné la très grande importance du rôle que joue ce procédé de guidage dans la navigation, je crois de mon devoir de vous faire connaître que son emploi est, au contraire, peu onéreux.

Prenons, en effet, le cas du *Newhaven* qui s'est jeté à la côte, près de Dieppe, en août dernier, par brume. Cet accident aurait pu coûter la vie à tous les passagers s'il avait eu lieu une heure auparavant. Etait-il évitable ? Oui, certainement, avec un câble-guide. On peut, malheureusement, ajouter que ce sinistre sera suivi de bien d'autres dans des circonstances semblables tant que l'on n'emploiera pas ce moyen sûr d'atterrir. Or, les avaries causées au *Newhaven* par l'échouement coûtèrent plus de deux millions à la Compagnie, alors que la sûreté absolue de navigation aurait pu lui être assurée effectivement pour une somme de 4.000 fr. par an. Veuillez comparer les deux sommes et me dire si un système qui permet de faire de telles économies de vies humaines, de travail et de matériel, est onéreux ?

Mais, après avoir exprimé le regret que le coût du câble fût si élevé, M. Rugière ajoute que dans bien des cas on pourrait suppléer au câble-guide par un réseau de radiophares appropriés. S'il était possible de remplacer le câble-guide par un réseau de radiophares, pourquoi, Monsieur, tous les pays demanderaient-ils des installations de guidage à la France ? Les réseaux de radiophares, qui donnent, d'après M. Rugière, une précision de relèvement de deux degrés (mettons même un degré), sont dans l'impossibilité absolue de donner aux navigateurs la grande précision nécessaire pour entrer dans les ports, surtout dans certains ports difficiles. Pensez aussi aux parasites atmosphériques et aux variations de relèvements pour des causes inconnues... Ces réseaux

(1) « 200 hommes de troupes albanaises escortaient [sa] voiture entourée de cavaliers, c'est-à-dire des Anglais résidant ici, du commandant et des officiers d'une corvette mouillée dans le port. Deux chevaux de main précédaient sa voiture. Il est entré au bruit du canon de la ville et des navires anglais. Ses guinées ont opéré le grand cortège. » Lettre d'Alexandrie du 3 juillet 1811.

de radiophares ne sont utilisables que pour la navigation au large, où les indications qu'ils donnent sont alors suffisantes.

Et si je vous disais que ces systèmes sont déjà dépassés ? Arriveriez-vous à croire, avec moi, qu'un jour on pourra, si on le veut, naviguer sans boussole et sans carte, avec précision, sans craindre aucun échouage, aucun abordage ? Continueriez-vous à croire que la navigation sera toujours un art ? Qu'elle ne pourra jamais être une science ? Ce serait une révolution dans l'art de naviguer, me direz-vous. Peut-être, mais elle se fera ; celle-là sans effusion de sang et dans le seul but de préserver les vies humaines... Voulez-vous que nous en reparlions dans quelques mois ?

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes compliments pour votre si intéressante revue, l'assurance de ma haute considération,

WILLIAM LOTH.

§

Les inédits d'Henry Céard. — A ajouter à la bibliographie des inédits d'Henry Céard : un énorme recueil de vers dont il existe, à notre connaissance, deux exemplaires manuscrits : celui de l'auteur et celui de M. Pol Neveux.

Titre : *Le Testament de Sire Tristan de Chantedeuil.*

C'est une œuvre en grande partie scatologique ou érotique et qu'Henry Céard ne destinait pas à la publication.

Henry Céard se plaisait à répéter qu'il n'y avait pas moins de cent mille vers dans le *Testament de Sire Tristan de Chantedeuil !* Et trois pièces seulement de cet ouvrage ont été imprimées dans le *Parnasse satyrique* de Kistemaeckers : la *Ballade à la Vierge*, la *Ballade des pauvres putains* et le *Retour d'âge*. — L. DX.

§

Portrait d'Ibn Seoud. — Mr. St. J. B. Philby, ci-devant agent politique du gouvernement de S. M. B. en Mésopotamie et Transjordanie, qui fit partie de la mission anglaise envoyée en octobre 1917 à Riyadh, la capitale des Ouahabis, afin d'apaiser le ressentiment d'Ibn Seoud contre le chérif Hussein, et d'engager l'iman à attaquer Haïl, ayant résidé près d'une année dans le Nedjd, consigna ses observations dans *The Heart of Arabia, a Record of Travel and Exploration* (1), livre capital sur l'Arabie centrale. Nous en extrayons le portrait suivant d'Ibn Seoud, le chef Ouahabi, que les dernières nouvelles ont projeté au premier plan de l'actualité :

Je ne tardai pas à m'apercevoir qu'Ibn Seoud était un homme d'une inépuisable énergie, un homme qui mettait les affaires de l'Etat au-dessus de

(1) Londres, 1922, chez MM. Constable and Co Ltd.

toutes autres considérations, et qui pour les conduire ne ménageait ni ses propres forces ni celles de ses subordonnés ; doué d'un physique splendide et d'une stature à laquelle les Arabes rarement atteignent, — il mesure 6 pieds, 3 pouces et parait bien plus grand encore en raison des simples robes flottantes qu'il aime porter,— il ne s'accorde que peu d'heures de sommeil, quatre durant la nuit et deux durant le jour, et telles distractions seulement que lui permet l'interruption forcée de ses occupations ; le restant des heures est entièrement absorbé par les devoirs qui lui incombent en sa qualité de souverain du pays, et par l'administration de sa maison à laquelle il prend toujours le plus vif intérêt, s'inspirant peut-être en cela de l'expérience de ses prédécesseurs qui lui ont enseigné qu'un monarque, qui se trouve être en même temps un *pater familias* sur grande échelle, ne peut impunément négliger de cultiver des relations personnelles avec les membres de sa famille...

Ibn Seoud jusqu'en 1918 avait épousé soixante-quinze femmes et il déclara à Mr. Philby qu'il n'avait pas encore fini de se marier. Mr. Philby a appris que, depuis sa visite, Ibn Seoud s'est marié vingt-cinq fois de plus. Au fur et à mesure qu'elles cessent de lui plaire, Ibn Seoud répudie ses femmes en répétant trois fois un simple mot : *Talliq, talliq, talliq*, mais il s'occupe de les doter d'une maison où elles puissent élever décemment leurs enfants royaux.

Le fils aîné et l'héritier d'Ibn Seoud, se nomme el Tourki. Il a déjà commandé les troupes de son père dans la province de Kassim.

AURIANT.

§

Jaques-Dalcroze à Paris. — Le célèbre inventeur de l'éducation par le rythme vient passer une année à Paris pour y donner des cours professionnels de sa méthode, à l'école de Rythmique de la rue de Vaugirard.

C'est en 1905 que Jaques-Dalcroze chercha à établir des corrélations entre les mouvements corporels et les mouvements sonores, à imprégner le cerveau des enfants d'images rythmiques définitives, et à créer une éducation des centres nerveux propre à délivrer les rythmes personnels de l'individu de toutes les résistances musculaires ou intellectuelles l'empêchant de se révéler d'une façon spontanée. Une fois libérés, les rythmes individuels devaient — d'après son système — être ordonnés selon les lois de la métrique et s'harmoniser pour l'établissement d'une vie normale fondée sur des principes d'équilibre physique et intellectuel.

Ce nouveau mode d'éducation, Jaques-Dalcroze l'a basé sur la musique, qui est le seul art qui, jusqu'à présent, ait établi pratiquement des lois de « nuancisations » de la durée, et qui possède en outre les pouvoirs d'incitation nécessaires à l'émancipation des rythmes spontanés de l'individu. L'étude de la rythmique ne peut actuellement se passer

de la collaboration de la musique, et d'autre part les progrès de la musique — au point de vue rythmique — dépendent de la connaissance des rythmes corporels.

L'œuvre de Jaques-Dalcroze a consisté à établir des rapports entre le dynamisme corporel et le dynamisme sonore, dans toutes les nuances dictées par les exigences de la durée, à apprendre à l'individu à éliminer tous les mouvements inutiles, à associer et à dissocier ces mouvements, et à les ordonner ensuite selon les indications de l'espace. Et c'est ainsi que l'éducation qu'il a créée se trouve intéresser à la fois les musiciens et les peintres, les instrumentistes et les danseurs, les compositeurs et les chorégraphes.

En créant à Paris des cours professionnels de sa méthode, Jaques-Dalcroze cherche à renseigner les futurs artistes et éducateurs sur les rapports étroits qui existent entre la métrique et la rythmique, entre le caractère et le tempérament, et cela grâce à des expériences personnelles dont le résultat est de les préparer à l'étude de la musique et de la plastique animée, sans empiéter sur le domaine des études traditionnelles. L'éducation qu'il préconise est une préparation à toutes les études spécialisées, et son unique objet est de renseigner les élèves sur les ressources spirituelles et corporelles dont ils disposent, à développer ainsi, et parallèlement, leur imagination et leur volonté.

§

Manuscrits grecs et latins perdus et retrouvés. — La prétendue découverte des livres jusqu'ici perdus de Tite Live nous remet en mémoire celle que fit vers la fin du XVIIIe siècle un voyageur français, au couvent copte de Saint-Macaire, dans la Charkiéh, à quelques lieues d'Alexandrie.

Il est six heures et demie du soir, écrivait-il, à peine ai-je resté un quart d'heure pour dîner et depuis 6 heures du matin je ne suis pas sorti de la bibliothèque [du couvent]. Ainsi j'ai cherché, recherché, secoué de vieux papiers pendant huit bonnes heures... Après avoir déplié plusieurs manuscrits peu importants, mon drogman en remarqua un que j'ai jugé très précieux. Ce sont les hypotyposes de Clément d'Alexandrie écrites en lettres capitales dans le VIIe siècle avec des notes à la marge d'un autre caractère. Ce Clément d'Alexandrie vécut dans le second siècle de l'Eglise et fut catéchiste et prêtre d'Alexandrie. Il écrivit plusieurs ouvrages, quelques-uns se sont conservés, mais celui qu'on nomme les hypotyposes était perdu. On nomme hypotyposes les descriptions d'objets quelconques faites avec tant de chaleur, peintes avec une si vive énergie qu'il semble au lecteur que les scènes qu'on lui trace se passent sous ses yeux au moment qu'il en lit le récit... Les hypotyposes de saint Clément sont rassemblées dans un volume in-folio de parchemin couvert en bois et garni de plaques et bronze. Il contient deux cent huit feuillets.

Nous retrouvâmes un Polybe du IIIe siècle, mais il n'était pas complet. Vous

savez que cet auteur célèbre, ami de Scipion et de Lélius, écrivit l'histoire depuis la guerre de Carthage jusqu'à la fin de celle de Macédoine.... Malheureusement il ne reste que 4 livres des 40 qu'il écrivit. Ce manuscrit ne contient que les 4 connus.

Mais une découverte infiniment précieuse est un Diodore de Sicile entier que nous trouvâmes, écrit dans le milieu du IIIe siècle. Cet écrivain vivait du temps d'Auguste. Il écrivit après avoir beaucoup voyagé, ce qui le distingue de nos savants modernes. Son histoire universelle était contenue dans 40 livres. L'illustre Pline disait qu'il était le premier qui n'eût pas écrit de bagatelles. Il ne nous restait que XV de ces livres, mais Saint-Macaire en possède une copie entière, au moins je le crois ; ne sachant pas le grec, je n'ai pu que compter les livres avec [mon drogman] qui l'entend parfaitement. Nous trouvâmes un Héraclius du VIIIe siècle et un Pausanias du VIIe assez beau.

... La découverte du seul Diodore récompenserait les fatigues d'un long voyage. Ce serait un présent inestimable qu'on ferait à la république des lettres... Il restera à Saint-Macaire jusqu'à ce que les moines soient plus complaisants ou que le hasard amène quelque fripon chez eux. Je leur ai proposé deux cents sequins pour ce livre. Le chef m'a refusé en m'assurant que leur loi leur prohibait de rien vendre de ce qui était dans leur maison, que sa conscience lui permettait encore moins de se défaire de ces livres qu'il savait que nous autres Francs étions adonnés à la magie, que ces livres étaient les vraies grammaires de cet art diabolique, qu'il aimerait mieux embraser la bibliothèque entière que de céder à mes désirs ; il ne se démentit jamais de cette résolution, enfin il me pria à genoux de sortir de la bibliothèque, en me disant qu'il était cruel de l'affliger lui qui nous avait reçus le mieux qu'il avait pu...

A moins que des fripons ne les en aient dépouillés, les couvents chrétiens de l'Égypte doivent encore recéler dans leurs bibliothèques des trésors classiques. — AURIANT.

§

Rabelais et les îles de Teneliabin et Geneliabin. — On lit dans Rabelais, livre IV, chapitre 17, *in fine* :

Depuis, passâmes les isles de Nargues et Zargues, aussi les isles de Teneliabin et Geneliabin, bien belles et fructueuses en matière de clystères...

Les éditeurs successifs de *Gargantua* ce sont bornés — voir par exemple l'édition Pierre Jannet, tome IV, p. 262 — à reproduire, sur cette plaisanterie *de haulte gresse*, la note lapidaire suivante, de l'édition de 1553:

Teleniabin et *Geleniabin*. Dictions arabicques ; manne et miel rosat.

Il y a là un curieux quiproquo, dont on peut se demander si Rabelais lui-même n'est pas l'auteur. En réalité, il s'agit de deux sortes de mannes, dont les noms persans : *terengoubin* et *gezengoubin* ont pour commun élément le vocable *engoubin* qui signifie *miel*. *Terengoubin* veut dire « miel humide », quoique, à vrai dire, le sens de *ter* soit mal

déterminé, et *gezengoabin*, « miel de *gez*, ou *guez* », nom de l'arbrisseau, du genre tamaris, qui secrète cette drogue. Il était naturel, vu son aspect et sa consistance, que la manne fît songer au miel. On l'appelle quelquefois en français : « miel aérien » et les Grecs — la prenant pour des gouttes de rosée condensée — lui avaient donné le nom de « *drosomèli* », soit « miel de rosée ». Faut-il supposer que ce soit cette dernière expression qui aura, pas une singulière confusion, été traduite : « miel rosat » ? Nul, cependant, n'eût dû ignorer que le « miel rosat » est tout simplement une infusion de roses rouges employées comme astringent.

On pourra consulter sur tout ceci : Avicennae, *Opera cum annotationibus* (Venise, 1595 et 1608), I, 404 ; J. Schrœder, *Pharmacopaeia* (Lyon, 1665), 666 ; J. Mauget, *Bibliotheca pharmaceutico-medica* (Genève, 1703), II, 209 ; N. Lémery, *Dict. Univ. des drogues simples*, 3e éd. (Paris, 1748), 755 ; et le *Dict. étymologique des mots français d'origine orientale de Marcel Devic*. — C. P.

§

Le baron Du Mesnil.

Semur, 7 septembre 1924.

Monsieur,

Vous terminez votre écho « La Fontaine corrigé par le baron Du Mesnil » en demandant si je puis vous fournir quelques renseignements biographiques sur ce dernier personnage. Voici ce qu'en dit M. Chabeuf dans les Notes documentaires qui accompagnent son étude sur *Louis Bertrand et le Romantisme à Dijon* (Dijon, Imprimerie Darantière, 1889) :

Anne-Jean-Baptiste-Eugène, baron Jobard-Dumesnil, né à Autun le 24 Fructidor an XI — 10 septembre 1803 — de Jean-Baptiste-Eugène Jobard-Dumesnil, sous-préfet d'Autun, et de Claudine-Eléonore Raffatin, fit ses études au collège et à l'école de droit de Dijon, fut juge auditeur à Mâcon le 20 juillet 1825, à Autun le 23 novembre 1826, et sortit de la magistrature par suppression de poste, après 1830. Il passa le reste de sa vie à Brazey-en-Plaine et à Volnay, et il est mort dans cette dernière commune, le 11 mars 1888. C'était un original insigne dont les excentricités littéraires ou autres rempliraient un volume. La moindre ne fut pas de publier une édition corrigée de La Fontaine, qui fort heureusement est restée en magasin.

De quoi il appert que le véritable nom du baron était Jobard.

Vous pourriez d'autre part avoir des renseignements sur le baron Du Mesnil chez les vieux Beaunois près desquels il a joui d'une certaine notoriété pour ses originalités littéraires et autres.

Le baron Du Mesnil, propriétaire d'un château à Volnay et d'un vignoble assez important de ce crû célèbre, était né sous le Premier Empire et avait été, si je ne me trompe, élève de Polytechnique ; en tout

cas, il avait une réputation de savant plus ou moins méritée. J'ai entendu maintes plaisanteries sur son idée de chauffer ses vignes de plein air, au moyen de poêles de son invention.

Je me souviens de l'avoir, étant tout enfant, rencontré chez un de mes oncles qu'il était venu inviter à sa vente, une des cérémonies annuelles les plus drôles de la région.

Anti-républicain acharné, le baron avait juré de ruiner Marianne et de la couler sous le ridicule.

Il refusait d'abord de payer ses impôts et contributions, laissait venir sommations, contraintes, saisie, affiches, etc. Et le jour de la vente, devant une assistance toujours plus nombreuse, il exigeait, suivant son droit, paraît-il, la mise en adjudication d'un objet choisi par lui dans la saisie.

Une année ce fut un vieux balai à pot de chambre qui eut les honneurs de la séance ; poussé par quelques compères, il atteignit une somme de plusieurs milliers de francs, exactement le total des contributions réclamées au baron poète.

Le fisc satisfait, la vente était interrompue et le baron Du Mesnil ne manquait pas de dire : « A l'année prochaine, monsieur le Percepteur ! »

Au physique, c'était un Daumier souriant, avec un haut-de-forme à larges bords, un col empesé dont les pointes lui arrivaient au nez, mais largement échancré derrière le cou.

Ses fables rectifiées (La Fontaine filtrée ! disait-il) ont amusé, à Beaune, plusieurs générations et, avec d'autres excentricités, avaient rendu le bonhomme légendaire ; on commence sans doute à l'oublier.

Il n'était pas le seul poète beaunois ayant conquis la célébrité locale, car j'entends encore mon père récitant *le Lac*, poème, imprimé, de Simon Gauté, un émule du baron Du Mesnil ; ce poème se terminait par ces deux vers qui n'ont pas amusé que mon père :

> Et l'avide canard barbotant dans l'eau bleue
> Y regarde, en plongeant, le ciel avec sa queue.

Veuillez agréer, etc. ED. MORIN.

§

Henry Bataille et Marceline Desbordes-Valmore. — On connaît la belle pièce du *Beau Voyage*, intitulée *Dialogue de rentrée*, — qui débute ainsi :

> — Avant d'entrer, assieds-toi là, sur cette malle,
> N'importe où... oui, là... que nous nous regardions
> Pour la première fois, dans les yeux. Qui es-tu ?
> Que peux-tu bien être ? d'où me viens-tu ?
> Avec ce grand visage pâle ?
> Je n'avais jamais vu tes yeux dans toute leur étendue
> Comme ils sont grands ! Oh ! qui es-tu,

Toi qui viens m'apporter la chaleur de ces mains ?
As-tu pleuré ? — Oui, j'ai pleuré. — As-tu souffert ?
— Oui, j'ai souffert ? — Et qu'en as-tu gardé ? — Rien.
Des dates, comme de vieilles lettres... Oui, j'ai souffert !
Un mouvement incessant vers des demeures nouvelles
M'a porté jusqu'à vous. — Et les regrets ? — Non, quels ?
— Pourtant les lieux que l'on aimait... — J'ai tant voyagé !
Ne vous ai-je pas dit que souvent je me lève
Pour chercher un objet que je crois avoir posé
Dans telle chambre, à tel endroit... « Mais non, je rêve.
C'était à Bordeaux, dis-je... non, c'était à Lyon...
Ou la dernière fois que je fus à Marseille... »
J'ai quelquefois pleuré de tout ce qui s'éveille
Et renaît d'une si mystérieuse confusion.
— Oui, vous me l'avez dit, c'est vrai, je me rappelle...
Etc...

Rapprochons de ces vers une lettre écrite par Marceline Desbordes-Valmore à Mme Derains, et publiée par Sainte-Beuve (*Madame Desbordes-Valmore*, p. 163-164) :

Ma bonne amie, vous me dites des paroles qui résument des volumes que j'ai en moi. Ils y restent inédits, à l'état de ces graines cachées dans les armoires, qui sèchent sans avoir été semées. — Par exemple, vos craintes de vivre entre des habitudes perdues et d'autres à refaire, par *ce mouvement incessant vers des demeures nouvelles*, c'est ma vie. Elle finit par être une fièvre qui tend la mémoire et rend plus douloureux la fuite des jours loin *des lieux qu'on aimait* parce qu'on y a beaucoup aimé. — *Ne vous ai-je pas dit que souvent je me lève pour aller chercher tel ou tel objet dans telle ou telle chambre où je ne le trouve pas ?* Alors commence le tourment : « Ah ! non, il est dans une armoire... Que je suis bête ! cette armoire était à *Bordeaux*... ou bien dans le cabinet de toilette *à Lyon*... » Les *ou bien* se pressent et m'importunent. *J'en ai quelquefois pleuré par les mille souvenirs qu'ils réveillent...* »

Il est évident que Bataille, quand il a écrit son *Dialogue de rentrée*, avait cette lettre sous les yeux. Sans doute, avec son goût pour les singularités psychologiques, a-t-il été frappé de la vive peinture qui y est faite d'une perturbation de la mémoire assez curieuse. Etait-il sujet lui même à des troubles analogues ? Ceux qui l'ont connu pourraient peut-être nous le dire. Quoi qu'il en soit, nous constatons qu'il s'est amusé à versifier la prose de Marceline, et que la traduction qu'il en donne est aussi fidèle que possible. Entre poètes, on se doit des égards. Tout d'abord, trouvant dans son modèle deux vers tout faits, pieusement il les reproduits tels que :

Ce mouvement incessant vers des demeures nouvelles...
Ne vous ai-je pas dit que souvent je me lève...

Un léger coup de rabot sur la dernière phrase lui donne :

J'ai quelquefois pleuré de tout ce qui s'éveille...

Il biffe — avec raison — la « fièvre qui tend la mémoire », ainsi que la banale « fuite des jours », ne retenant de cette phrase-là que « les lieux qu'on aimait ». Quant à la description proprement dite du « tourment », il la simplifie encore, mais sans la dénaturer ; laisse de côté l'*armoire* et le *cabinet de toilette*, et substitue à l'exclamation : *que je suis bête!* les mots : *mais non, je rêve,* dont le sens est identique, et qui ont l'avantage de lui procurer une rime (*lève*, *rêve*). — Mais pourquoi, aux deux villes mentionnées dans la lettre, *Bordeaux* et *Lyon*, en ajoute-t-il une troisième, *Marseille*? C'est, je pense, qu'il a voulu traduire en termes plus précis l'indication un peu trop sommaire et vague de Marceline :

Les *ou bien* se pressent et m'importunent.

Il en tire, par une adroite transposition :

Ou la dernière fois que je fus à Marseille.

Maintenant, deux questions se posent, — et je me borne à les formuler.

1°) L'influence de Mme Desbordes-Valmore s'est-elle exercée sur d'autres parties de l'œuvre de Bataille ?

2°) D'autres écrivains ont-ils servi de modèles à Bataille pour des transpositions analogues à celle que je viens de signaler ?

GEORGES BRUNET.

§

Souvenirs de nonagénaires. — Ils sont charmants, pleins d'anecdotes et seraient instructifs si, trop souvent, déformés par le temps, reposant sur des potins qui coururent plus que sur les faits, ils ne risquaient de faire entrer la légende dans l'histoire.

Ainsi lisait-on, dans le supplément littéraire du *Figaro* du 2 août, sous la signature de M. Bruet-Houard, le récit du duel tragique au cours duquel le général X... (lire le maréchal de Saint-Arnaud) aurait, aux Tuileries, tué son adversaire, le général Cornemuse.

Il y avait longtemps qu'on n'avait parlé de ce fameux duel, cher aux pamphlétaires du second Empire et que recueillit pieusement Nauroy dans son *Curieux*, en le plaçant d'ailleurs deux mois après la mort de l'infortuné Cornemuse, dont l'acte, dressé le 8 mars 1853, à la mairie de l'ancien premier arrondissement, portait que le défunt, Louis Cornemuse, général de division, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de 1re classe de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne, né à Saint-Malo, âgé de 55 ans, et marié à Joséphine Coligny, rentière, âgée de 41 ans, était « décédé à Paris, en son domicile, palais des Tuileries, pavillon de Marsan, hier à 11 heures et demie du soir ».

En réalité, le général Cornemuse était mort d'une fluxion de poitrine qui l'emporta rapidement. Le docteur Chomel, l'un des médecins de la Dame aux Camélias, le soignait et, appelé en consultation par le

Dr Cabrol auprès du maréchal de Saint-Arnaud, s'excusait même de son retard auprès de son confrère, « retenu qu'il avait été chez le général Cornemuse dont l'indisposition venait de prendre un caractère inquiétant ». (Granier de Cassagnac : *Souvenirs du second Empire.*)

Le maréchal et le général étaient liés au contraire, ainsi qu'en témoigne ce propos prêté au moribond.

« Ce pauvre Saint-Arnaud ! Et dire qu'on prétend qu'il m'a tué ! »

Les souvenirs de M. Bruet-Houard sont plus précis, mais plus inexacts encore en ce qui concerne Auguste Romieu. Non sans étonnement on peut lire l'amusante anecdocte de Romieu, « journaliste en 1848 » et nommé « représentant de la nouvelle République » à Périgueux, s'attardant, le soir de son arrivée, avec quelques bohèmes amenés par lui, à une partie de manille, sur un banc placé en face de l'hôtel de la préfecture.

Il est dommage que Romieu, nommé le 28 août 1830 sous-préfet de Quimperlé, puis de Louhans le 4 août 1832 (c'est à Louhans que Cousin de Courchamps situa l'arrêté contre les hannetons qu'il imputait à son ancien compagnon), *préfet de la Dordogne le 4 juillet 1833*, préfet de Haute-Marne le 9 juillet 1843 et enfin d'Indre-et-Loire le 4 juillet 1847, ait été précisément révoqué par le gouvernement de la seconde République.

Puis, en ces temps heureux, la manille existait-elle ? — P. D.

§

Plaques. — La mode vient de pourvoir de plaques les immeubles illustrés par d'importantes gestations littéraires. Sait-on qu'à deux pas du *Mercure de France*, 95, rue de Seine, a été écrit, voici un peu plus d'un demi-siècle, le livre qui a connu le plus fort tirage du monde entier ? Ne cherchez pas ; ce n'est ni un roman, ni un pamphlet, ni... c'est simplement *Notre Dame de Lourdes*, par Henri Lasserre. — FAGUS.

§

Atar-Gull chez Thérèse Raquin. — L'an passé M. Pierre Mille accusait M. Pierre Benoit d'avoir pris dans l'*Atar-Gull* d'Eugène Sue (et d'où violente polémique avec M. Pierre Mille) le sujet de *Mademoiselle de La Ferté*. Dans *Atar-Gull*, un nègre, garde-malade bénévole, torture en secret son maître, qu'il feint d'entourer de soins si touchants, que tout l'entourage en est attendri. Cependant la victime ne peut révéler rien : elle est complètement paralysée, même de la langue ! Mais, si l'on ne découvre rien de semblable dans l'œuvre de M. Pierre Benoît, l'épisode capital de *Thérèse Raquin* est tout pareil comme on sait. L'auteur de l'*Assommoir*, qui n'était alors que l'auteur des *Mystères de Marseille*, aurait-il puisé l'inspiration chez l'auteur des *Mystères de Paris* ? — FAGUS.

§

Erratum. — Dans l'article sur Lady Stanhope et le colonel Boutin, publié dans notre dernier numéro, p. 679, lire : « Il existe, en outre, une preuve irréfutable qu'il [le colonel Boutin] était toujours vivant le 15 février 1815 », — et non 1819.

§

Les ennuis d'une lectrice à la Bibliothèque Nationale de Madrid. — Madrid, avec ou sans Primo de Rivera, se modernise à tel point que ceux qui y reviennent après une absence d'un lustre hésitent..... Quoi, c'est cela que le « Progrès » a fait de la cité des chapeaux haut de forme et des caramels ? Mais si certains aspects de la Villa y Corte sont devenus affreusement quelconque, sous prétexte de les mettre au diapason de l'époque, il en est d'autres, par contre, qui subsistent, immuablement en harmonie avec les traditions antiques de ce vieux douar africain que fut naguère « Magerit ». Un détail, entre mille, montrera mieux que de longs discours ces survivances ataviques inglorieuses. Quiconque a travaillé, à Madrid, à la *Biblioteca Nacional*, sans montrer patte blanche — c'est-à-dire sans mériter les honneurs de la sélection dans le *Salon de Raros* — sait ce que représente, sous l'administration de Rodriguez Marin, le régime de la maudite *papeleta* et de la non moins exécrable « fiche de cuivre ». Mais voici une lectrice qui fait entendre une plainte, non certes inédite, mais tellement spéciale que la saisir au vol — des colonnes de *La Libertad* — et la faire passer dans celle du *Mercure* n'est qu'un jeu aussi édifiant que divertissant. Ecoutons cette savante lamenter ainsi son triste sort :

Soudain, je dus interrompre ma lecture. Une nécessité physiologique me fit demander à plusieurs employés où se trouvait le Buen retiro (il ne faut pas toujours dire le W. C.). Il me fut répondu que, pour le public, ce lieu-là n'existait pas. Devant mes protestations, un des dits employés me conseilla d'aller de l'autre côté de la Promenade des Récollets. Là existait ce dont j'avais besoin pour ma tranquillité. Un autre, plus compatissant, me dit: *Entrez où il y a : Exposition Valero*... Je recommençai à m'enquérir et l'homme préposé à la garde des cannes, très courtois, me fit cette réponse, qui présentait une solution : *Ce qui vous arrange le mieux — et encore que le public vous verra — c'est d'aller vous satisfaire dans le jardin qui est devant l'édifice. C'est ce que nous faisons nous-mêmes.*

... La lectrice déclare n'avoir pas osé suivre ce conseil. Mais que fit-elle donc ? Nous nous souvenons qu'en 1912, on avait expliqué la raison de l'interdiction de l'usage des W. C. à la *Nacional* madrilène au public des lecteurs pour la raison que certains d'entre eux avaient autrefois volé les conduites de plomb amenant l'eau en ces lieux... C'est ce qui aurait causé l'interdiction. — C. P.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

BULLETIN FINANCIER

Le projet Hurley, relatif au règlement de notre dette aux Etats-Unis, a fait l'objet de ombreux commentaires; on sent qu'il consiste en un moratorium de cinq ans, suivi 'un paiement intégral de la Dette en 65 ans à 2 1/2 % d'intérêts en moyenne. Il est nutile d'insister sur ce que son adoption aurait de défavorable pour la France, qui erait ainsi obligée de verser des annuités à l'Amérique jusqu'à la fin du siècle, alors u'elle ne doit recevoir des versements de l'Allemagne que pendant trente ans.

Le marché des changes est redevenu nerveux, le dollar est à 18 fr. 81 et la livre à 3 fr. 75. Cette reprise des devises étrangères influence les cours des valeurs internationales, qui se présentent en meilleure tendance. L'augmentation du taux des avances ur titres de la Banque de France, qui est porté de 7 à 8 %, affecte les rentes françaies, qui sont plus lourdes : 3 % perpétuel 53 fr. 65 ; 6 % 1920, 79 fr. 15 ; 5 % mortissable, 81 fr. 50 contre 84 fr. 95. Les fonds turcs sont très fermes, l'Unifié à 58 fr. 80, 5 % à 36 fr. 75 ; fonds russes négligés et sans variations notables. Nos grandes banques sont calmes. On traite le Comptoir d'Escompte à 988, le Crédit Lyonnais à 1.658, Société Générale à 769 ; le Crédit Foncier reste bien tenu à 1.535. Les valeurs minières sont résistantes bien que sans grandes fluctuations; le Rio reprend à 2.855, Peñaroya, à 1.595, Tanganyika se maintient à 168, la part Kinta s'est échangée à 1341, la part Tekkah à 2.095. Le marché des valeurs d'électricité n'a rien perdu de son animation ; hausse de la Distribution Parisienne d'Electricité à 950, de la part Nantaise d'électricité à 1.400 contre 1.320. Les valeurs gazières restent bien tenues, mais sans grands hangements : Gaz Lebon 598, Fusion des Gaz en progrès à 555 l'ordinaire et 521 action de priorité. Les affaires textiles, bien que peu animées, réalisent pourtant quelques progrès : Dollfus consolide son avance à 3.765, le Comptoir de l'Industrie inière à 1.165.

Prises dans leur ensemble, les valeurs de produits chimiques se présentent en amélioration : Air liquide, 580 ; Tubize, 611 ; Bozel-Lamotte, 326 ; Electro-Chimie et Electro-Métal, 738 ; Saint-Gobain, 5.545. Raffermissement des sucrières, en sympathie avec la ausse du sucre à New-York : la Say s'avance à 2.160 et les Sucreries d'Egypte à 1.013. u groupe valeurs diverses, l'Agence Havas est ferme à 1.549, on cote 100 fr. sur le roit. La société des appareils Magondeaux est recherchée à 1.340, Poliet et Chausson 1.490, les Compteurs d'Usine à Gaz à 706. Au marché en banque, les valeurs industrielles russes restent dans l'expectative, on traite Maltzoff à 452, Lianosoff à 857. Les étrolifères sont languissantes : Royal Dutch, 24.350 ; Shell, 329. La tension des changes onne du ton aux valeurs sud-africaines : De Beers reprend à 985, l'East Rand à 3,50. L'orientation du marché du caoutchouc s'est beaucoup améliorée. Les stocks aux tats-Unis sont très réduits, et le compartiment des valeurs de plantations profite des ndications relatives aux prix de la matière première. La Financière des Caoutchoucs progresse à 147, Malacca à 155, les Terres Rouges à 248.

LE MASQUE D'OR.

Poitiers. — Imp. du Mercvre de France, Marc Texier.